L'Evénement
vous apporte, chaque matin, une information impartiale précise et soignée

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'information politique
de la toute dernière heure, vous la trouverez dans
L'EVENEMENT

70ième ANNEE No 124 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, VENDREDI 30 OCTOBRE 1936 | Température: Partiellement nuageux avec quelques averses | SEIZE PAGES

Les loyalistes ont des tanks et des avions

AVIATEURS ETRANGERS FAITS PRISONNIERS

Carthagène, Espagne, 30. — (Dépêche retardée dans sa transmission — P.A.-Havas)—Un Allemand et un aviateur italien ont été capturés vivants avant le crépuscule, hier, lorsque les forces aériennes gouvernementales et leurs canons abattirent deux trimoteurs de bombardement et un avion de chasse qui tentaient de bombarder cette ville. Un troisième trimoteur a réussi à s'enfuir indemne. Les machines aériennes ont été prises par surprise alors qu'elles volaient très bas.

Une armée secrète

Madrid aurait caché toute une armée pour prendre les insurgés à revers.

Paris, 30. — (P.C. - P.A.) Le gouvernement de Madrid, ont affirmé ici hier soir des informateurs espagnols dignes de foi, a concentré une armée secrète avec des chars d'assaut et des avions dans le sud-est en vue de prendre à revers les forces insurgées qui enveloppent déjà Madrid.

Cette armée secrète, ont déclaré ces informateurs, est munie de 110 chars d'assaut modernes et de plusieurs avions de bombardement et de reconnaissance absolument neufs.

Certains de ces avions, toujours d'après leurs dires, ont été construits

(Suite à la page 2, 6e col.)

Le premier ministre d'Espagne déclare dans une proclamation que les défenseurs de Madrid seront soutenus par des avions de combat et des chars d'assaut dans leur grande offensive contre les rebelles. — Les milices du gouvernement reprennent courage à cette nouvelle.

Les plans de Franco

Madrid, 30. — (P.C.—P.A.) Stimulés par la nouvelle qu'ils étaient renforcés par des chars d'assaut et des avions, les loyalistes ont porté de rudes coups contre les lignes fascistes au sud de Madrid, a annoncé hier soir le ministère de la Guerre.

La contre-attaque du gouvernement contre les fascistes qui assiègent la capitale permit la capture de trois villes stratégiques dans ce secteur, ont affirmé les officiels.

Répondant à une proclamation du premier ministre Largo Caballero, les milices socialistes s'élancèrent hier matin sur la route de Madrid-Tolède et reprirent aux insurgés Torrejon de la Calzada et Torrejon de Velasco.

Dans l'est, les loyalistes repoussèrent les fascistes de Sesena, juste à l'ouest de la route de Madrid-Aranjuez, à environ 22 milles au sud de la capitale.

"Les forces fascistes qui se rapprochaient de Madrid ont déjà épuisé leur vigueur et tandis qu'elles se désagrègent, nos forces deviennent de plus en plus puissantes", dit Largo Caballero.

"Nous avons maintenant des

(Suite à la page 2, 4e col.)

TROTSKY NE PEUT PAS PRENDRE ACTION

Oslo, Norvège, 30. — (P.A.)— Le gouvernement norvégien a empêché hier Léon Trotzky, chef bolchévique russe en exil, de poursuivre le journal "Arbeideren" pour libelle à la suite de la publication d'une dépêche venant de Moscou et accusant l'encombrant "prisonnier" d'avoir entretenu des relations avec la police secrète allemande.

Le procureur général a expliqué que le gouvernement agissait ainsi parce qu'il ne voulait pas nuire à ses relations amicales avec la Russie.

On appelle la garde

Communistes et partisans du colonel de la Rocque sont aux prises dans Paris.

Paris, 30. — (P.A.) — Armés de bombes lacrymogènes, 1,000 gardes mobiles ont été dépêchés en hâte à bonne heure, aujourd'hui, afin d'empêcher de nouvelles effusions de sang entre communistes et 200 partisans du colonel François de la Rocque.

Les membres du parti social français se sont barricadés dans un garage à Choisy-le-Roi, près de Paris, après une bataille avec des communistes, au cours de laquelle 12 personnes ont été blessées.

Ils furent forcés de se réfugier dans le garage lorsqu'une horde de communistes se dirigea vers un rassemblement de membres du parti de De la Rocque tard hier soir.

Les communistes, qui vinrent des villes voisines de Vitry et d'Ivry, entourèrent l'édifice à Choisy-le-Roi où 1,000 nationalistes assistaient à l'une des assemblées de propagande organisées par le parti de De la Rocque.

La police les a empêchés d'appro-

(Suite à la page 2, 6e col.)

LE BILAN DES DESORDRES RECENTS EN PALESTINE

Londres, 30. — (P.C.-Havas) — Vingt-huit soldats anglais et policiers se trouvaient parmi les 304 personnes massacrées au cours des désordres de Palestine qui se sont terminés il y a deux semaines, après avoir duré plusieurs mois. C'est ce qu'a déclaré à la Chambre des Communes hier soir William Ormsby-Gore, secrétaire de l'Office des Colonies. Les personnes blessées au cours des désordres sont au nombre de 1,182, dit-il. Maintenant qu'un calme relatif a été rétabli, la Commission Royale d'enquête va se rendre en Terre Sainte afin de faire enquête sur la source du malaise entre Arabes et Juifs et les garnisons anglaises disséminées dans le pays vont être réduites, a-t-il ajouté.

R.-A. Butler, sous-secrétaire des Indes, a déclaré en réponse à une question que 60 personnes avaient été tuées et 500 blessées au cours des récentes émeutes entre musulmans et hindous à Bombay. Ces désordres, d'après lui, sont essentiellement de caractère local.

Mlle Ellen Wilkinson, travailliste, a demandé si "certaines expériences" avaient été faites avec des fouets? Butler répondit que certaines personnes avaient été flagellées mais que cette pénalité était permise en vertu des pouvoirs conférés l'an dernier aux magistrats de Bombay.

CHARLES MAURRAS VA EN PRISON

Paris, 30. — (P. C. — Havas) Charles Maurras, royaliste français militant et directeur du journal royaliste "L'Action française" est entré à la prison de la Santé, hier. Il y passera onze mois pour avoir "incité le public à la violence et poussé au meurtre politique".

Le bouillant Maurras fut conduit à la prison et enfermé dans une cellule après que son appel et celui de son collègue royaliste, Joseph Delest, gérant d'affaires du même journal, eurent été rejetés par le plus haut tribunal du pays. Delest s'est vu imposer une amende et il est sous sentence suspendue.

L'emprisonnement de Maurras a provoqué une commotion dans les cercles politiques. Il est le couronnement de la campagne entreprise par le gouvernement du front populaire contre les organisations politiques militantes de l'opposition. Maurras avait été condamné auparavant pour diverses activités royalistes, mais les sentences avaient toujours été suspendues.

Les attaques des royalistes contre le cabinet Blum commencèrent presque aussitôt après que le gouvernement eut pris le pouvoir, quand Maurras écrivit un article disant qu'il y aurait abondamment de couteaux de cuisine à employer contre lui (Blum) quand le moment viendrait.

"L'Action française" fut dissoute en tant qu'organisation politique, de même que d'autres ligues politiques, à la suite de l'assaut des royalistes sur la personne de M. Blum lors des funérailles du royaliste Jacques Bainville le 13 février dernier. Maurras fut arrêté, condamné à la prison, mais il en appela de cette sentence.

L'Angleterre admet que la neutralité a été violée

L'"AFGHANISTAN" EN SURETE

Londres, 30. — (P.C. - Câblogramme). — Les propriétaires du fréteur anglais "Afghanistan", rapporté en détresse au milieu de l'Atlantique, ont appris hier soir que le vaisseau était en sûreté et qu'il serait remorqué à St-Jean, Terre-Neuve, pour subir des réparations. Un appel de détresse lancé mercredi soir rapportait qu'un ouragan avait brisé et arraché son gouvernail. Ce vaisseau fait régulièrement la navette entre Montréal et les ports anglais. Il ne pourra reprendre ses voyages au Canada avant l'été prochain.

Cent mille exécutions

Tel serait le chiffre des victimes faites par les insurgés en Espagne.

Paris, 30. — (Droits réservés, 1936, par l'agence de nouvelles Havas) — (P.C.) — Les fascistes ont exécuté plus de 100,000 Espagnols dans un conflit qui n'est pas une guerre civile mais une attaque contre un gouvernement légal de la part d'une alliance tripartite comprenant l'Allemagne, l'Italie et quelques généraux espagnols rebelles. C'est ce qu'a prétendu hier soir Eduardo Ortega y Gasset, doyen du Collège des Avocats de Madrid.

Ortega est à Paris avec une délégation d'avocats du gouvernement espagnol chargée de "renseigner" les capitales européennes sur les événements d'Espagne.

"Je suis surpris", dit-il, "que l'opinion internationale n'a pas été impressionnée par l'intervention prouvée de l'Allemagne et de l'Italie dans les affaires espagnoles, intervention qui va en augmentant chaque jour.

"Les généraux rebelles se sont ralliés aux Allemands et aux Italiens.

(Suite à la page 2, 5e col.)

"Mais", dit le premier ministre Baldwin aux Communes, "ces violations ne sont pas assez importantes pour justifier la Grande-Bretagne de changer de politique". — Le gouvernement poursuivra ses efforts humanitaires en Espagne. — Attaque contre le communisme et le fascisme.

Pas de preuves

Londres, 30. — (P. C. — Câble) Le premier ministre Baldwin a déclaré à la Chambre des Communes, hier soir, qu'il y avait eu quelques violations de l'accord de neutralité en Espagne des deux côtés, mais qu'elles n'étaient pas assez importantes pour justifier un changement de la politique britannique.

Ce fut le premier ministre qui mit fin au débat. C'était sa première apparition à la Chambre depuis sa récente maladie. M. Baldwin était légèrement pâle, mais il conserva néanmoins toute sa vigueur d'expression.

"L'impression générale que le gouvernement s'est formée", dit-il, "est qu'il y a eu certaines infractions et que des armes ont été expédiées aux deux côtés. Mais elles ne sont pas assez importantes pour nous amener à modifier notre politique à l'égard de la non-intervention".

"Depuis la fin du mois d'août", poursuivit le premier ministre, "le gouvernement a soutenu ses efforts humanitaire en Espagne".

M. Baldwin entreprit ensuite de discuter le communisme et le fas-

(Suite à la page 2, 3e col.)

NOUVELLE ECHELLE DE SALAIRES

Montréal, 30. — (P.C.) — Le comité exécutif de Montréal a voté l'approbation d'une nouvelle échelle de salaires pour les employés civiques hier soir, ce qui permettra à la ville d'épargner annuellement la somme de $23,000. On ajustera les salaires "d'après le travail effectué". La discussion des salaires s'est faite sans trop de prises de becs. Quelques gros mots se sont échangés cependant pour ce qui regarde le département légal et les officiers médicaux. Ces derniers ont vu leurs émoluments augmentés de $200 par année.

Le Pape et le mariage

Les prélats du Vatican disent qu'il prépare un important document à ce sujet.

Cité du Vatican, 30. — (P.A.)—Le pape Pie XI prépare actuellement un important document sur le mariage, probablement une encyclique, disent les prélats de son entourage.

Le pape a porté un grand intérêt à la question du mariage depuis quelques mois. Il a autorisé la Congrégation des Rites à préparer un nouveau code pour l'audition des causes matrimoniales devant les tribunaux diocésains.

Plus tard, une autre ordonnance a été passée donnant au Tribunal de la Rote la décision finale dans ces causes.

Une trombe balaye l'aéroport de Trenton, fait 12 blessés et cause de lourds dommages

Voyageant à une vitesse de 70 milles à l'heure, elle emporte tout sur son passage: arbres, poteaux et bâtisses. — Des hommes travaillant à la construction d'un édifice sont pris sous un mur écroulé.

Les secours

Trenton, Ont., 30—(P.C.) — Une douzaine d'ouvriers ont été blessés, dont l'un gravement, lorsqu'une trombe, soufflant à 70 milles à l'heure, balaya l'aéroport de la Force Royale Aérienne Canadienne, situé à un mille d'ici.

Albert Hagerman, de Trenton, est dans l'hôpital de Belleville souffrant de graves blessures à la tête. On ne s'attend pas à ce qu'il survive.

Les dommages se sont limités presque complètement au terrain de l'aéroport, sur une bande de 75 verges de largeur sur un mille et quart de longueur.

Tous les arbres et poteaux dans ces limites ont été arrachés et tous les édifices considérablement endommagés. Les pertes sont estimées à $25,000.

Le magasin, la chambre des bouilloires, le mur sud du hangar No 3, la cuisine et une partie des édifices administratifs ont été détruits.

Il y a environ 1,500 hommes de la Force Aérienne stationnés à l'aéroport, d'après la commandant d'escadrille C.-B. Johnson, qui est en charge de l'aéroport. Aucun des hommes n'est gravement blessé, sauf dans le cas mentionné plus haut.

Tous les blessés sont des hommes

(Suite à la page 2, 6e col.)

10 WAGONS SUR 13 ONT DERAILLE

Princeton Junction, N.-J., 30.—(P.A.) — Un homme a été décapité et au moins six autres ont été blessés hier soir lorsque le "Clevelander," rapide du Pennsylvania Railroad, a déraillé près d'ici, bloquant la route ferrée à quadruple voie. Dix des treize wagons, pour la plupart des pullmans, ont quitté le rail. L'homme tué, qui ne fut pas identifié immédiatement, se trouvait dans un wagon qui fut jeté sur le côté et démoli.

LES ITALIENS DOIVENT ENCORE BATAILLER EN ETHIOPIE

Rome, 30. (P.A.) — Des journaux de Rome ont rapporté d'Addis Ababa qu'une colonne militaire italienne faisant la police dans la région située au sud-est de la capitale éthiopienne avait tué plus de 500 Ethiopiens au cours d'une bataille de sept heures qui eut lieu il y a quelques jours.

La rencontre e serait produite près du mont Debocodio, à 35 milles d'Addis Ababa.

Les Ethiopiens, au nombre de près de 1,600 hommes, conduits par Deggiac Fiore Mariam, auraient été mis en déroute après une bataille au cours de laquelle les Italiens auraient employé des avions et de l'artillerie.

D'après les communiqués, les pertes du côté des Italiens auraient été peu considérables. Les soldats du Duce auraient capturé 500 carabines 10 mitrailleuses et de nombreuses bêtes de trait.

FAUX RAPPORTS ET FAUSSES ENTREES

Uhrishsville, O., 30. — (P.A.) Charles Wheland, président de la Union Bank d'Uhrishsville, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir fait de faux rapports et de fausses entrées lesquelles, dit-il, se chiffrent à $400,000.

"LA TERREUR"

Miami, Floride, 30. — (P. A.) — Trois fillettes âgées de 12 à 15 ans sont détenues ici après avoir avoué avoir écrit une lettre signée "La Terreur" et réclamant $12,500 sous la menace d'enlèvement d'un enfant de sept ans.

ACCUSATIONS CONTRE LANDON

New-York, 30. — (P.A.) — John-L. Lewis, président de la United Mine Workers, a dénoncé le gouverneur Landon, disant qu'il était l'homme "le plus faible et en même temps le plus dangereux des Etats-Unis". Il accusa le candidat républicain à la présidence de s'être vendu aux Du Pont et autres tsars de la finance.

Lewis a parlé au Madison Square Garden devant 21,000 personnes. Plus de 8,000 personnes en outre n'ont pu trouver place à l'intérieur de la vaste arène.

Nomination

M. RAY BROWN, qui vient d'être nommé directeur de la publicité à la Commission Nationale du Chômage. M. Brown a fait partie pendant plusieurs années du personnel de la Presse Canadienne à Ottawa. Ex-président de la Galerie de la Presse aux Communes, il avait auparavant fait partie de la rédaction de l'"Ottawa Journal".

Réorganisation de la milice active non-permanente

La police provinciale

On s'attend à ce que sa réorganisation soit complétée d'ici à quelques jours.

Montréal, 30. — La "Gazette" publie aujourd'hui l'article suivant: "La dernière étape dans la réorganisation de la police provinciale pour le district de Montréal a été entreprise, a-t-on appris de bonne source, hier. On s'attend à ce que les autorités annoncent d'ici quelques jours la réorganisation complète de la force provinciale.

M. Philippe Aubé, C.R., qui est en charge du travail de réorganisation, n'a pas voulu parler lorsqu'on l'a questionné sur l'affaire. Cependant, on a appris qu'il avait convoqué au cours de l'après-midi d'hier 300 hommes dans le but, croit-on, de procéder au dernier choix. Ces personnes avaient déjà été convoquées il y a quelque temps.

On a appris que le nombre total des hommes sera probablement de 85 ou 90, comparé à 110 qu'il était lorsque tous les agents montréalais furent remerciés de leurs services quelques jours après la prise du pouvoir à Québec par le gouvernement Duplessis.

Le lieutenant-colonel Lambert, second en commandement dans la police provinciale du temps du chef Maurice Lalonde, assumera probablement les fonctions de son ancien supérieur, a-t-on appris. M. Aubé serait son assistant, en charge du district de Montréal.

SUICIDE ORIGINAL

Périgneux, France, 30. — (P. C.-Havas) Désespéré à la pensée qu'il souffrait d'une maladie incurable, François Lavaud, âgé de 60 ans, s'est tué hier soir en allumant un bâton de dynamite qu'il s'était introduit dans la bouche.

200 ETUDIANTS ARRETES

Varsovie, 30. — (P.A.) La police a arrêté 200 étudiants, hier, après les avoir forcés à évacuer l'académie du commerce, où ils s'étaient barricadés pour protester contre le fait que l'on interdisait leurs activités anti-sémitiques.

LEON CHALLE ABANDONNE

Bassora, Turquie d'Asie, 30. — (P. C. — Havas) Léon Challe et ses deux compagnons ont abandonné hier soir leur envolée Paris-Saigon-Paris. L'avion était le dernier des trois concurrents de la course à poursuivre l'envolée lorsque ses occupants décidèrent de rebrousser chemin.

Elle sera complétée dans les débuts de décembre. — Toutes les unités dans les 11 districts militaires sur une nouvelle base. — Le premier ministre King s'en revient avec un nouveau plan de défense nationale.

Politique impériale coordonnée

Ottawa, 30. — (P.C.) On s'attend à ce que la réorganisation de la milice active non-permanente soit complétée vers le début de décembre prochain ; et à partir du premier de ce mois, toutes les unités dans les 11 districts militaires seront mises sur une nouvelle base. C'est ce qu'on a appris hier aux quartiers-généraux de la Défense Nationale.

Sur la question de la Défense Nationale en général, sur les propositions d'une augmentation de la marine et de la force aérienne, autant de sujets qui suscitent force polémique par le pays, les officiels se montrent plus réticents. Des dépêches venant de l'étranger et annonçant que l'honorable M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, s'en revenait avec un nouveau plan de défense basé sur une politique impériale coordonnée, n'ont reçu aucun commentaire au Département.

La réorganisation de la milice, cependant, est maintenant en marche et, pour ce qui regarde l'introduction au pays des nouvelles techniques de guerre, cette réforme répond à un très grand besoin.

Par suite de la crise économique qui a sévi au cours des six dernières années, les fonds destinés à l'entraînement de la milice non-permanente ont été diminués au point que plusieurs unités n'existaient plus que sur le papier. Les armes, les munitions et l'équipement étaient réduits à pratiquement zéro.

Il y a quelques années cependant, on réalisa certains progrès dans le domaine de la mécanisation ; et, après un temps considérable, l'Artillerie à cheval Royale Canadienne fut transformée en une unité complètement motorisée. En même temps, on procédait à la distribution d'un nombre limité de chars blindés à mitrailleuses à certaines unités d'infanterie. On n'alla pas bien loin dans ce domaine cependant.

L'intérêt devenant plus grand parmi le public en général pour ce qui regarde la défense nationale, le gouvernement a pu poursuivre la réalisation d'un plan de réorganisation de la milice. Ce plan vient à la suite d'expériences conduites depuis assez longtemps dans l'armée anglaise. En général, les unités de milice seront organisées en bataillons d'infanterie, de mitrailleuses et de chars d'assaut.

Chaque brigade comprendra trois bataillons d'infanterie et un bataillon de mitrailleuses. Pour réaliser ces cadres, les compagnies actuelles du Corps canadien de Mitrailleuses disparaîtront comme telles et leur personnel sera fusionné dans l'unité d'infanterie la plus rapprochée qui aura été demodelée en bataillon de mitrailleuses.

Quelques régiments de cavalerie ont été fusionnés et transformés en bataillons de chars d'assaut; un certain nombre de bataillons d'infanterie deviennent bataillons d'artillerie, tandis que plusieurs autres dis-

(Suite à la page 2, 4e col.)

Une grève maritime?

Négociations rompues entre les agents maritimes et les matelots à San Francisco.

San Francisco, 30. — (P.A.) — Les négociations entre agents maritimes et matelots ont été rompues hier soir faute d'entente et, d'après un officiel fédéral, la grève générale qui menaçait depuis longtemps, sera tout probablement déclarée d'une minute à l'autre.

"Ça m'a tout l'air d'une grève", déclara l'assistant-secrétaire du Travail Edward-F. McGrady, qui assista à la conférence d'hier soir.

McGrady n'a pas voulu révéler les détails de la conférence qui affecte un groupe d'agents maritimes, employant environ 20,000 des 37,000 travailleurs maritimes. On croit cependant que les employeurs ont refusé de négocier les "demandes fondamentales" des matelots. Ces derniers voulaient qu'on embauche de préférence les unionistes et, de plus, être payés en argent comptant pour leur temps supplémentaire au lieu de bénéficier d'une réduction d'heures en guise de salaire pour leur travail supplémentaire.

Après la séance de négociations d'hier soir, le comité conjoint des négociations s'est réuni et l'on s'attend à ce que la grève soit déclarée lorsque cette réunion sera terminée.

50 DISPARUS

Alexandrie, Egypte, 30. — (P.C.-Havas) 50 personnes, passagers et membres de l'équipage, manquent à l'appel à la suite du naufrage du navire égyptien "Abdel Lateef Loutfi". Une seule personne aurait échappé au naufrage. On ne connait aucun détail de l'accident.

UN CANDIDAT COMMUNISTE A ETE EMPRISONNE

Port-Arthur, Texas, 30. — (P.A.) A.-H. Metz, sergent de police, a déclaré qu'Homer Brooks, candidat communiste au poste de gouverneur, a été relâché de la prison de la ville sur sa promesse de quitter les lieux immédiatement.

LE "LONDON ADVERTISER CESSE DE PARAITRE

Londres, 20. — (P. C.) Le "London Advertiser", journal qui existe depuis 74 ans, a annoncé hier que par suite de conditions économiques, il était contraint de cesser de paraître et que sa circulation serait absorbée par le "Free Press". Le numéro d'aujourd'hui est le dernier à paraître.

J.-A. Mollison aurait volé de Terre-Neuve en Irlande en neuf heures et 25 minutes

Son avion, parti de Havre-de-Grâce, T.-N., à 3.40 p. m., heure de l'Est, hier, aurait été aperçu ce matin, à 1.05 heure de l'Est, au-dessus des côtes d'Irlande. — Tous les records précédents seraient battus.

250 milles à l'heure

Londres, 30. — (P.A.—Câblogramme) Un gros avion volant vers l'est, présumé être le monoplan transatlantique piloté par le capitaine James-A. Mollison qui effectue sa quatrième envolée au-dessus de l'Atlantique, est passé au-dessus de Valencia, sur la côte ouest d'Irlande, à 6.05 a.m. (1.05 a.m., heure de l'est) aujourd'hui.

Un message venant de la Cable Company à Valencia disait : "Un gros avion vient de passer au-dessus de l'île, volant bas vers l'est".

Les ténèbres étant profondes, on n'a pu voir de description de la machine.

Un rapport parvenu ensuite dit que l'avion tourna et "vola au-dessus de l'édifice où se trouvent les bureaux de la Cable Company, vers l'ouest, puis tourna directement vers l'est, volant à grande vitesse".

Si c'est Mollison, il a anéanti tous les records pour envolées transatlantiques. Il aurait volé de Terre-Neuve en Irlande dans neuf

(Suite à la page 2, 2e col.)

UN TREMBLEMENT DE TERRE

Guam, 30. — (P.C.)—Un tremblement de terre d'une forte intensité a secoué cette île du Pacifique à 4.40 a.m. aujourd'hui (1.40 p.m. jeudi, heure de l'est) et légèrement endommagé quelques édifices. Personne n'a été blessé. La population de l'île est composée d'environ 200 Américains et 18,000 indigènes Chomorro. A huit heures et demie, hier soir, on pouvait sentir encore quelques chocs, de moindre intensité, cependant.

BELLES DECORATIONS A DES CITOYENS DE MONTREAL

Montréal, 30. (P.C.) — M. Raymond Brugère, ministre plénipotentiaire de France à Ottawa, a décoré six résidents de Montréal hier, au nom de son gouvernement.

Pour "avoir travaillé dans l'intérêt commun de la France et du Canada" les personnes suivantes ont été décorées : Louis Bouhier, curé de la paroisse Notre-Dame Chevalier de la Légion d'Honneur; Le Dr William Vignal, président de l'Union Nationale Française, Commandeur de l'Ordre de l'Etoile Noire; Paul Lecointre, président des vétérans de guerre français, et Maurice Charlois, Chevaliers de l'Ordre de l'Etoile Noire; et le Dr Maurice Panisset, Chevalier du Mérite Agricole de France.

FEU Mme L.-V. BENOIT

Saint-Hyacinthe, 30. — (P.C.) Mme Louis-Victor Benoit, veuve du Dr L.-V. Benoit, pendant un temps ministre du gouvernement fédéral sous sir Wilfrid Laurier, est morte ici, hier.

PROTESTATIONS A TOKIO

Londres, 30 — Le gouvernement britannique a envoyé une note de protestation à Tokio au sujet de l'arrestation de trois marins anglais dans le port de Formose. On prétend qu'ils ont subi de mauvais traitements entre les mains de la police.

Les marins auraient été arrêtés le 7 octobre à la suite d'une querelle avec un conducteur de taxi au sujet du prix d'une course.

Il faut bien choisir !...

"Qu'est-ce que vous voulez au juste ? Marier ma fille ou m'emprunter de l'argent ?"

"Bien, Monsieur... qu'est-ce qui vous convient le mieux ?"

(Humorist)

VOUS TROUVEREZ...

Page 2—Notes Maritimes.
" 3—Nouvelles locales.
" 4—Editorial, Pour les Travailleurs, Nouvelles du Palais, etc.
" 5—Carnet Mondain, Nouvelles de Lévis.
" 6—Finance.
" 7—Amusements.
" 8—T. S. F.
" 12—13—Sport.
" 16—Autres nouvelles locales.

HOTEL MONTCALM
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50.
165, rue St-Jean, Québec — Tél.: 6-1287

LE TEMPS QU'IL FERA...

Toronto, 30. (P.C.) — La pression a été basse dans le nord- ouest du Québec tandis qu'elle a été élevée dans l'ouest. Le temps a été incertain dans l'est du pays et il a venté sur les grands lacs. Il a neigé dans l'extrême nord.

	Min.	Max.
Dawson	30	32
Edmonton	24	50
Régina	22	54
Toronto	39	54
Ottawa	28	42
Montréal	30	42
Québec	2[illegible]	42
St-Jean	34	46
Halifax	36	50

Bas Saint-Laurent : — Vent du sud-ouest et du nord-ouest; partiellement nuageux avec quelques averses.

SUIVEZ LA FOULE AU SALON INDUSTRIEL - VOUS NE LE REGRETTEREZ SUREMENT PAS

NOTES MARITIMES

Le "Druid" a commencé le posage des bouées

Neuf bouées d'hiver ont déjà été posées et d'autres le seront en fin de semaine. — Trente-deux bouées d'hiver en tout. — Le "Montrose" arrivé hier soir. — Le "Richmond" arrivera dimanche ainsi que les paquebots de la Cunard-White Star Line. — Québecois en route pour l'Europe. — Le "Manchester Producer" dans le havre.

Le "Druid", du département de la Marine, vient de commencer le posage des bouées d'hiver, ce qui est un indice assez marquant de la fin de la saison de navigation; le vaisseau a commencé son travail dans les environs de Québec; quand il aura terminé le posage, ici, il se rendra dans le bas du fleuve, jusqu'à Tadoussac, et commencera l'installation de toutes les bouées affectuées au service d'hiver; il ne pourra évidemment accomplir ce travail, seul, mais il aura pour l'aider, le "Bernier", actuellement à Anticosti, et qui doit bientôt arriver dans le port de Québec. — Déjà neuf bouées ont été posées, et à partir de la semaine prochaine, le travail sera rapidement effectué. Actuellement, les bouées qui ont été posées sont les suivantes : 116-b, 114-b, 112-b, 114 1-2-b, 65-b, 64-b, 56-b, 86-b, et 79-b.

Le département de la Marine fait poser en tout 32 bouées, durant la saison rigoureuse; ce sont les suivantes : les bouées : 22-b, 56-b, 57-b, 57 1-2-b, 64-b, 65-b, 79-b, et 86-b; ces bouées sont toutes installées dans les environs de Tadoussac, respectivement à une centaine de pieds des bouées d'été, qui sont enlevées quand celles affectuées au service d'hiver sont posées. Un peu plus haut, près du vaisseau-phare, "Prince-Shoal", on installera les bouées : 96-b, 109-b; dans les environs de Québec, on installe les suivantes : 16-q, 28-q, 32-q, 34-q, 35-q, 42-q, 45-q, 49-q.

LE "MONTROSE" EST ARRIVE A 6 HRS 30

Le "Montrose" du Pacifique Canadien, est arrivé d'Europe, à 6 h. 30 hier soir, avec un assez bon nombre de passagers. Comme il en a l'habitude, il a fait une brève escale à l'Anse-au-Foulon, puis a continué à Montréal. C'est la dernière fois, cette année, que le "Montrose" arrête ici, à moins que le C. P. R. ne décide de lui faire faire escale vendredi prochain, avant son dernier départ pour l'Europe.

LE "DUCHESS OF RICHMOND" RETARDE A DIMANCHE

Le "Duchess of Richmond" du Pacifique Canadien, qui avait été annoncé pour samedi soir, n'arrivera qu'à 4 heures, dimanche matin; ses passerelles ne seront abaissées qu'à 7 heures, et il continuera à Montréal dans le cours de l'avant-midi; comme le "Montrose" ce paquebot effectue également son dernier voyage sur le fleuve, cette année.

PLUSIEURS PAQUEBOTS DANS LE PORT CE SOIR

Trois paquebots, de la Cunard-White Star Line et du Pacifique Canadien passeront dans le port de Québec, ce soir, en route pour l'Europe; ce sont le "Duchess of Bedford" le "Letitia" et l'"Alaunia"; ces trois navires nous reviendront une seule fois et ont été respectivement désignés pour fermer officiellement la saison de navigation, en autant que les passagers sont concernés.

A LA CUNARD-WHITE STAR

Les deux paquebots de la Cunard-White Star Line, attendus en fin de semaine, n'étaient pas encore signalés, tard, hier soir; ils sont attendus dimanche, au cours de la soirée, peut-être un peu plus tôt, s'ils peuvent reprendre le temps perdu sur l'océan, à cause de la grosse mer.

LE "MANCHESTER PRODUCER"

Le "Manchester Producer" est arrivé à Québec, hier soir, avec une bonne cargaison de marchandises générales.

QUEBECOIS EN ROUTE POUR OUTRE-MER

Plusieurs Québecois s'embarqueront, ce soir, sur l'"Alaunia". Parmi les principaux, on remarque : Mme C.-M. de R. Finniss, Mme Florence Elliott, Mlles Alice et Peggy Dunn, et mademoiselle Marguerite Scott. Le paquebot prendra également une forte cargaison de marchandises générales et plusieurs colis postaux.

A ST-MALO

GRAND BINGO

Grand bingo en faveur de la candidate du concours de popularité au bazar de St-Malo, mademoiselle Madeleine Bisson à la salle paroissiale de St-Malo, vendredi soir, le 30 octobre.

SOIREE RECREATIVE

Aussi dimanche le 1er novembre, à la salle paroissiale St-Malo, Joseph et sa troupe, comme artistes invités, présenteront : "Joseph en Cour d'assise". Comédie en 2 actes. Drame : "Les deux chemins de la vie" Représentation spéciale pour les enfants l'après-midi à 2 heures ; en soirée pour les adultes à 8 heures 30.

LA SOCIETE LINNEENNE DE QUEBEC

La Société Linéenne de Québec reprendra ses activités ce soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Chimie de l'Université Laval. Trois conférenciers sont au programme. M. Jean-Louis Tremblay, professeur de biologie à l'Ecole Supérieure de Chimie, parlera de "la destruction des formations des zostères (herbes à Bernache) de la région de l'Ile Verte. M. Maurice Brodeur, chef du service de la signalisation au ministère de la Voirie, fera la "description d'un nouveau pyromètre pour l'étude de la dilatation linéaire des corps". Enfin, M. Omer Caron, botaniste provincial et président de la Société Linéenne, exposera le "développement d'un curieux penicillium". Vu la distinction des conférenciers et l'intérêt des sujets qu'ils traiteront, on anticipe pour cette réunion une assistance considérable.

J.-A. MOLLISON AURAIT . . .

(Suite de la 1ère page)

heures et 25 minutes, tandis qu'Harry Richman et Dick Merrill, récemment, avaient pris deux fois plus de temps.

Cette vitesse sensationnelle a provoqué des doutes quant à l'identité de l'avion. Cependant, on a fait remarquer qu'il n'y a aucun avion commercial volant dans la région de Valencia.

L'aviateur anglais avait quitté Havre de Grâce à 3.40 p.m., heure de l'est, hier. Son avion peut faire 250 milles à l'heure.

DEPART PRECIPITE

Hâvre-de-Grâce, Terre-Neuve, 30 —(P.C., câblogramme) — Prenant une décision subite, Jimmy Mollison, le célèbre aviateur anglais, a décollé hier soir de l'aéroport local pour entreprendre son envolée au-dessus de l'Atlantique, malgré des vents contraires, la tempête et des nuages très bas.

Recevant des rapports météorologiques plus favorables du milieu de l'Atlantique, Mollison courut de l'aéroport à la ville, ramassa son accoutrement d'aviateur pendant que ses mécaniciens réchauffaient l'avion, et s'échappa pour Londres.

Il avait tant hâte de partir qu'il négligea de se mettre en règle avec la douane, encourant ainsi une amende de $200.

Mollison n'a pas de radio à bord. Le dernier rapport météorologique prévoyait que le vent d'ouest, soufflant à 25 milles à l'heure, se changerait en vent d'est et soufflerait encore plus fort au cours de la nuit.

L'ANGLETERRE ADMET

(Suite de la 1ère page)

cisme.

"Dieu merci", dit-il, "en autant que la Grande-Bretagne est concernée, ces deux forces ne valent pas ça". Et le premier ministre fit claquer ses doigts.

Attaquant le communisme, M. Baldwin déclara : "Le communisme ne souffrira, ne réalisera, ne comprendra ni ne permettra aucun fait venant en conflit avec ce qu'il veut croire. De plus, il enfante le fascisme".

Faisant allusion à la suggestion que l'Allemagne pourrait bien attaquer l'Angleterre, il dit : "Ce n'est pas de ce côté-là que vient le danger. Je me refuse à considérer la guerre comme inévitable, mais chaque mois gagné à la cause de la paix est un gain sur le bon côté de ce à quoi travaille le gouvernement".

Au cours du débat, le secrétaire du Foreign Office, M. Anthony Eden défendit le gouvernement portugais contre les accusations russes lui reprochant d'avoir violé la neutralité.

"Pas une seule des accusations soviétiques contre le gouvernement portugais n'a été prouvée", dit-il. "Nous n'avons aucun renseignement pouvant soutenir les accusations de Moscou".

REORGANISATION DE LA MILICE

(Suite de la 1ère page)

paraissent tout simplement.

L'effet général sera une diminution de la milice quant au nombre des unités. Cependant, cette milice sera devenue plus compacte, avec des unités qui contiendront plus de personnel qu'auparavant.

Certaines difficultés sont survenues, dont la moindre n'a pas été la question de séniorité des officiers dont les unités se fusionnent avec d'autres. Quelques complications sont survenues mais, d'après les autorités, tout s'arrange à la satisfaction de tous.

LES LOYALISTES ONT DES TANKS

(Suite de la 1ère page)

chars d'assaut et une aviation qui sont pour nous des armes importantes pour poursuivre et détruire l'ennemi", ajouta-t-il. "La milice avancera avec les chars d'assaut et les avions pour achever son oeuvre et vaincre l'ennemi. Des colonnes insurgées — détruites par notre aviation et impuissantes devant nos chars d'assaut, reculent déjà devant notre marche en avant et elles seront bientôt complètement vaincues"

Le premier ministre n'a pas élaboré sa déclaration concernant la réception de nouveaux matériels de guerre. Cependant, des observateurs rappellent ce qu'on prétendu les Italiens devant le comité de non-intervention de Londres, à savoir que la Russie soviétique avait expédié des tanks, des avions et des hommes à l'aide du gouvernement madrilène.

DEUX PLANS D'OCCUPATION

Avec les forces insurgées à Yuncos, Espagne, 30 — (P.C.—Par Albert Grand, droits réservés par Havas) Des files de camions lourdement chargés se dirigeaient, hier soir, vers les avant-postes insurgés à sept milles et demi au nord d'Illescas avec des hommes, des munitions et de l'artillerie qui participeront à la poussée finale contre Madrid.

Les rebelles ont pris du repos, hier, mais, pour les chefs fascistes, ce repos n'est que le calme avant la tempête.

La capitale est maintenant à moins d'une portée de canon de la puissante artillerie insurgée qui a été mise en place hier soir.

Des raids aériens accomplis de temps à autres par les avions du gouvernement et un feu d'artillerie intermittent dirigé contre les positions avancées des insurgés ont fait comprendre que les défenseurs de Madrid avaient considérablement fortifié ce secteur pour résister à l'offensive prévue contre la capitale.

Mais cette manifestation de force de la part du gouvernement ne trouble aucunement les rebelles qui attendent avec impatience l'ordre du général Francisco Franco qui les lancera contre les loyalistes. L'assaut sera déclenché en même temps de tous les points qu'ils occupent autour de Madrid.

Des stratèges croient que Franco ordonnera à ses forces de se porter en avant par vagues. Chaque gain successif sera promptement consolidé par des lignes secondaires venant à la suite des troupes de choc.

On dit que l'état-major insurgé envisage deux plans pour occuper la capitale. D'après le premier, les troupes coloniales atteindraient le faubourg de Villa Verde par le sud-ouest et resteraient là en attendant le rapprochement des colonnes insurgées du nord, du nord-ouest et de l'ouest.

Une fois le cercle de fer fermé, l'état de siège serait proclamé et l'on attendrait le résultat de négociations pour amener Madrid à se rendre sans condition.

D'après le second plan, la colonne coloniale du sud-ouest se frayerait un chemin jusqu'au coeur même de la capitale et s'emparerait des immeubles stratégiques du gouvernement. Si ce dernier plan est adopté, une offensive massive par des unités motorisées de chars d'assaut et d'autos blindées précédera les troupes coloniales dans leur marche en avant.

CENT MILLE EXECUTIONS

(Suite de la 1ère page)

lesquels, depuis deux mois, interviennent en Espagne dans l'espoir d'obtenir des concessions sur la Méditerranée.

"Ceci explique l'information radiodiffusée par les rebelles il y a quelques jours, d'après laquelle 160 avions, dont des Junkers de construction très récente, des Capronis et autres avaient survolé Madrid.

"Nous désirons dénoncer d'un point de vue juridique les violences fascistes en Espagne. D'après les statistiques les plus récentes, ils ont exécuté plus de 100,000 Espagnols."

ON APPELLE LA GARDE

(Suite de la 1ère page)

cher de la salle mais, dès que les nationalistes quittèrent l'immeuble, des rixes éclatèrent ici et là. Deux cents partisans de la droite se réfugièrent dans un garage, cernés par 400 communistes. La police a fait plusieurs arrestations et a demandé qu'on envoie de Paris des gardes mobiles afin de disperser les rivaux politiques.

UNE ARMEE SECRETE

(Suite de la 1ère page)

aux Etats-Unis et expédiés par des voies indirectes aux défenseurs de Madrid. On dit que ces avions et tanks sont gardés à Alicante sur la Méditerranée, et à Albacete, dans l'intérieur du pays.

La première attaque des loyalistes contre les insurgés se fera sur les routes de Madrid-Aranjuez et de Madrid-Tolède, au sud de la capitale.

Cette information arriva à la suite d'une allégation de l'ambassade espagnole voulant que huit sous-marins italiens soient tenus prêts à Gaeta, Italie, à prendre la mer pour aller bloquer le littoral catalan d'Espagne. (A Rome, on a officiellement nié cette rumeur).

Un porte-parole de l'ambassade a affirmé qu'il tenait ses renseignements d'une source absolument sûre et il a ajouté que les submersibles avaient été peinturés aux couleurs des fascistes espagnols — rouge et or.

Le journal L'"Oeuvre" a publié la nouvelle de l'intention des Italiens d'envoyer huit sous-marins attaquer les îles Baléares, et ajouté que des forces allemandes étaient prêtes à soutenir une attaque fasciste contre la Catalogne.

UNE TROMBE BALAYE

(Suite de la 1ère page)

travaillant à la construction d'un édifice à l'aéroport. Ils ont été pris entre un mur de brique et l'échafaudage sur lequel ils travaillaient. Une vingtaine d'entre eux, au moins, ont dû recevoir les soins du médecin.

Tous les médecins de Trenton et du voisinage ont été appelés pour participer aux secours sur le champ d'aviation.

A Belleville, située à 10 milles à l'est d'ici, on n'a absolument pas ressenti les effets de cette trombe. La ville de Trenton elle-même n'a pas subi de dommages.

DEGRELLE EST ACCUSE

Bruxelles, 30. — (P.C.-Havas)—Le journal le "Matin", d'Anvers, a accusé Léon Degrelle, le chef des rexistes, d'avoir promis aux autorités allemandes de rendre à l'Allemagne, dès qu'il arrivera au pouvoir, le territoire que lui a enlevé le traité de Versailles.

Le même journal ainsi que "Midi-Journal" publient des correspondances de Berlin qui affirment que Degrelle s'est rendu récemment à Berlin pour y conférer avec les autorités allemandes sur la campagne anti-communiste de son parti. Ils ajoutent que Degrelle est allé à Berlin pour "y recevoir toutes sortes d'encouragements".

LE DR J.-M.-A. DAGNEAU ELU PRESIDENT

M. le docteur J.-M.-A. Dagneau a été élu président de la Société Médicale de Saint-Roch et de Jacques-Cartier, mercredi soir dernier, au cours d'une réunion des membres de la société, à la résidence de M. le docteur C.-A. Gauthier.

Les officiers élus au cours de cette réunion sont M. le docteur Albert Jobin, président d'honneur, M. le docteur J.-M.-A. Dagneau, président, M. le docteur J.-E. Verreault, vice-président, M. le docteur Edouard Dorion, secrétaire, M le docteur Henri Lapointe, secrétaire - correspondant, et M. le docteur Roméo Depeyre, trésorier.

AJOURNEMENT A MERCREDI

Après avoir approuvé sans discussion quelques bills en troisième lecture afin de hâter le travail de la session, le Conseil législatif s'est ajournée hier midi à mercredi prochain.

Deux bills ont été reçus de l'Assemblée Législative et adoptés en première lecture. Ces bills étaient intitulés:

Loi abolissant la commission des liqueurs.

Loi abrogeant la loi concernant les agents de la province à l'étranger.

La Chambre, passant ensuite à l'ordre du jour, a adopté en troisième lecture les bills suivants sans discussion:

Loi abrogeant la loi relative aux opérations forestières;

Loi relative au paiement des frais à l'occasion de la révocation ou substitut des procureurs;

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques relativement au certificat d'analyse.

FAITES-VOUS LE MENAGE . . . ET LA VAISSELLE ?

alors, employez ce merveilleux POLI-CREME A ONGLES

La Cross

parait mieux, dure plus longtemps

Plus de ces ongles de plat à vaisselle qui se décolorent, pèlent — même l'eau chaude savonneuse n'affectera pas son lustre sans pareil.

50c la bouteille et il le vaut bien. Argent remboursé si désiré.

OFFRE ESSAI — Naturel, rose, corail, hâle, cardinal, grenat, rouille, incolore. Pour avoir format-échantillon, envoyer cette annonce et timbre de 2c à La Cross, 84 Wellington St. W., Toronto, Canada.

CIE PAQUET (limitée)

Pharmacies et magasins à rayons

Choisissez le SCOTCH WHISKY

WHITE HORSE

26½ oz. $3.20

40 oz. $4.85

Rhumes des Enfants

Se soignent mieux sans "drogues"

VICKS VAPORUB

Ce ne sont pas les Vitamines que vous PRENEZ, mais celles que vous ABSORBEZ qui vous font du bien! L'Emulsion Scott est de 4 A 5 FOIS PLUS DIGESTIBLE que l'Huile de Foie de Morue ordinaire. Vous absorbez plus de Vitamines par dose!

Il y a plus de 60 ans que la célèbre marque de fabrique du "Pêcheur" identifie l'Emulsion Scott—la meilleure Huile de Foie de Morue sous sa forme la plus efficace et la plus agréable au goût.

ÉMULSION SCOTT

kino petrol — Supprime les démangeaison à la chute des cheveux, détruit les pellicules

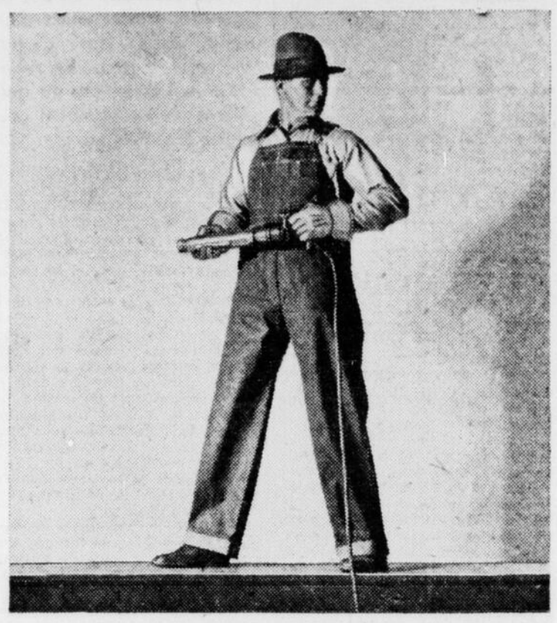

• Penmans a apporté sa contribution aux ouvriers qui ont aidé au développement du Canada, en leur fournissant des articles d'habillement tricotés de bonne valeur. Les Sous-Vêtements "95" et "71" sont d'excellents exemples de cette valeur. Recherchez l'étiquette Penmans.

Penmans

PENMANS ANGLE — WARRANTED KNIT-GOODS

SOUS-VETEMENTS • VETEMENTS TRICOTES • BAS

MAL DE DOS

Les Gin Pills procurent un prompt soulagement au mal de dos résultant de dérangement des reins. Elles calment et soulagent les tissus enflammés et aident les reins dans leurs fonctions d'éliminateurs des déchets toxiques hors du système.

2489

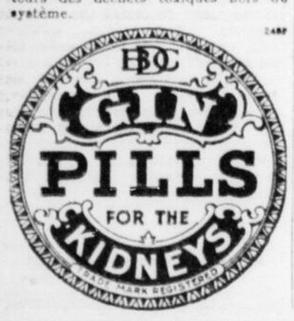

TARZAN ET LES HOMMES-LEOPARDS

Episode No 87

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc).

Le sang du prisonnier se figea dans ses veines, en entendant des paroles humaines sortir de la gueule du léopard. "Le pouvoir de Lulimi, mon grand-prêtre, est grand", disait-il. "Que l'homme blanc soit immolé, puisque, grâce à Lulimi, il a été capturé et amené ici. Qu'il soit immolé afin que moi et mon peuple nous puissions nous rassasier de sa chair !"

Un hurlement de joie sauvage monta de la multitude qui encombrait le temple, mais le calme se rétablit aussitôt sur un geste de Lulimi. Le dieu-léopard parlait de nouveau : "Mais que, tout d'abord, mon peuple jette un regard sur la nouvelle prêtresse qu'il m'a plu d'envoyer à Lulimi, comme preuve de ma satisfaction."

Aussitôt tous les yeux se tournèrent vers la porte conduisant au temple intérieur. Au même instant celle-ci s'ouvrit, livrant passage à une négresse vêtue d'ornements barbares. Elle était suivie de onze autres vêtues comme elle. Le prisonnier blanc se demanda laquelle de ces douze négresses était la nouvelle prêtresse, qui allait sans doute mettre fin à ses jours.

Le léopard parla de nouveau : "Qu'on amène la prêtresse !" Une femme s'avança lentement, sortant de l'obscurité de la pièce où elle avait été tenue enfermée. Soudain, elle se trouva éclairée en plein par les torches qui illuminaient la salle. Un cri d'étonnement s'échappa des lèvres du prisonnier, pendant qu'il ne cessait de fixer la prêtresse blanche !

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

UNE NIÈCE DU CANADA

ROMAN par Job de Roincé

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 18.

Un rapide examen de la façade de la maison lui avait permis de constater qu'il pourrait facilement réaliser son plan.

Pénétrer à l'intérieur de l'immeuble ne serait, en effet, qu'un jeu pour lui et, une fois dans la place, bénéficiant de la surprise, il lui serait facile de venir rapidement à bout des occupants qui ne tarderaient pas, sous l'effet d'un narcotique, à s'endormir profondément.

Cela fait il pourrait opérer à son aise, explorer la cave et lui arracher son trésor...

Un tintement lointain lui indiqua qu'il était temps d'agir. Minuit venait de sonner à l'une des horloges de la ville.

Sans faire de bruit, en se glissant le long des murs, Antonin rejoignit ses complices. Ceux-ci sautèrent aussitôt à bas de la voiture dans laquelle ils étaient demeurés cachés, et suivirent leur chef.

De la main, l'aventurier leur indiqua la fenêtre par laquelle ils allaient pénétrer dans l'immeuble.

Cette fenêtre était assez élevée, l'un des hommes fit la courte échelle afin de permettre à l'autre de l'atteindre et de l'ouvrir à l'aide du matériel de cambrioleurs qu'ils avaient pris soin d'emporter.

Pendant ce temps Antonin faisait le guet.

Il n'attendit pas d'ailleurs très longtemps. Au bout de quelques minutes la fenêtre était ouverte, et déjà le premier des cambrioleurs sautait dans l'immeuble.

Rapidement ses deux compagnons le rejoignirent.

Les trois hommes se trouvaient maintenant dans une pièce du rez-de-chaussée et pendant quelques instants ils demeurèrent silencieux.

Mais rien ne bougeait dans la maison.

Après avoir pris soin de refermer les volets de la fenêtre, l'aventurier alluma une lampe électrique de poche et explora la pièce dans laquelle il venait de pénétrer.

C'était un salon...

A pas de loup le chef de la bande se dirigea vers la porte qu'il ouvrit.

Sur un signe de lui ses compagnons le suivirent.

Du salon, les bandits venaient de gagner le vestibule.

A voix basse Antonin Nollier leur donna ses dernières instructions.

Il s'agissait maintenant de gagner sans bruit les chambres du premier étage afin de surprendre les habitants qui, terrassés en plein sommeil, n'auraient même pas le temps de se défendre, et qui en quelques secondes seraient réduites à l'impuissance.

—Allons-y.

Il fallait monter l'escalier sans attirer l'attention, aussi prudemment les cambrioleurs enlevèrent-ils leurs chaussures...

Le moindre craquement du parquet pouvait éveiller quelqu'un et une fois l'alarme donnée ce serait la fuite, l'échec certain...

Mais les trois hommes n'étaient pas à leur coup d'essai aussi arrivèrent-ils sur le palier du premier étage sans incident.

Et maintenant il importait d'agir rapidement.

De la main Antonin désigna la première porte.

Tandis qu'il demeurait sur le palier, ses deux compagnons pénétrèrent dans la chambre.

Ils en ressortirent presque aussitôt.

—Personne, murmura l'un d'eux.

Alors, tour à tour, ils visitèrent toutes les pièces de l'étage, mais chaque fois leur surprise se manifestait davantage.

Toutes les chambres étaient vides.

Il restait à explorer le second étage.

Mais là, non plus, ils ne trouvèrent personne.

Intrigués, car ils avaient la certitude que l'hôtel devait être occupé, ils interrogèrent leur chef.

Celui-ci demeurait indécis.

—C'est peut-être un piège, déclara l'un des hommes.

Antonin ne répondit pas, car il aurait été obligé d'avouer que, lui aussi, s'était posé cette question.

Et il voulait éviter d'alarmer ses compagnons qui, inquiets, n'auraient songé qu'à s'enfuir.

Alors, il chercha plutôt à les rassurer.

—Un piège ?... Mais non. La vérité est plus simple, sans doute.... Jean des Lauriers aura voulu aller rejoindre Claire et, sans le savoir, il nous a laissés la route libre...Il faut nous en réjouir et savoir en profiter.

—Qu'allons-nous faire ?

—Descendre à la cave... C'est là qu'est le trésor du comte des Lauriers, ce trésor qui bientôt sera à nous.

Etouffant leurs craintes, les deux bandits suivirent l'aventurier.

Plus rapidement qu'ils n'étaient montés ils redescendirent l'escalier, puis ils s'engagèrent dans le petit escalier qui conduisait au sous-sol.

—C'est ici.

Sa lampe à la main, Antonin Nollier inspecta rapidement les lieux.

Un sourire narquois se dessinait maintenant sur ses lèvres. Assuré qu'il était de toucher au but, il ne pouvait s'empêcher de manifester sa satisfaction.

La cave était vaste et solidement bâtie. Détail curieux, elle semblait presque vide, mais il n'y avait là que de quoi faciliter les recherches des malfaiteurs.

—Et voici précisément des outils, remarqua l'un des hommes en découvrant dans un coin deux pioches et une pelle.

—Peut-être a-t-on déjà commencé des recherches, émit son compagnon.

L'aventurier ne les écoutait pas.

Il venait de déplier le document volé qu'il portait soigneusement dans son portefeuille, et il le relisait attentivement afin d'en trouver une indication utile.

Quand il eut terminé, il se dirigea vers l'un des coins de la cave.

—Le trésor doit être enfoui par ici. ...Prenons ces outils et creusons sans perdre de temps.

Il donna lui-même l'exemple en attaquant le sol à coups de pioche.

. . . . . .

Dix fois l'aventurier fit interrompre les recherches ou plutôt donna l'ordre à ses complices de fouiller un autre coin de la cave.

Silencieux, les deux hommes obéissaient, mais ils travaillaient maintenant plus mollement comme s'ils avaient perdu confiance.

Antonin Nollier lui-même n'avait pas l'assurance qui, deux heures encore auparavant, lui permettait de commander avec fermeté.

Il semblait hésiter, tâtonner.

Et sans cesse il relisait le document afin d'y trouver les indications qui devaient le mettre sur la bonne voie...

Mais les recherches entreprises demeurèrent vaines.

Le trésor du comte des Lauriers n'apparaissait toujours pas.

Exténués, les deux compagnons de l'aventurier commencèrent à grogner. Ils devinaient que la partie était perdue et que désormais ils ne couraient plus que le risque de se faire prendre comme des lapins au terrier...

Mais leur chef ne voulait pas s'avouer vaincu.

Malgré tout il espérait encore...

Et désespérément il se cramponnait, voulant jouer sa chance jusqu'au bout.

—Allons, les enfants, nous pouvons encore travailler pendant trois heures. Il n'en faudra sans doute pas autant pour que nous réussissions.

. . . . . .

Déjà le sol de la cave avait été en partie retourné.

Çà et là des tas de terre s'élevaient qu'il fallait sans cesse déblayer pour poursuivre les fouilles.

—J'en ai assez, dit l'un des hommes, continuez si vous le voulez, mais pour moi la farce est finie.

Et il jeta à terre sa pioche.

Son compagnon allait suivre son exemple, mais il hésita.

Antonin Nollier venait de se dresser, revolver au poing, menaçant celui qui abandonnait le travail.

—C'est moi qui commande, dit-il, il faut m'obéir.

Mais l'autre haussa les épaules.

—Tu nous a trompés, Antonin, il n'y a jamais eu de trésor ici.

Et il se dirigea vers la sortie.

Mais il ne fit pas deux mètres.

D'un bond de fauve, l'aventurier venait de se jeter sur son complice qu'il voulait retenir.

L'homme se défendit.

Alors les deux hommes roulèrent sur le sol, cherchant à se dominer...

Dans l'obscurité l'on entendait leurs souffles rauques et aussi parfois le bruit sourd des coups qu'ils se portaient mutuellement.

Le troisième bandit, indécis, attendait, comme s'il voulait connaître l'issue de la lutte pour prendre le parti du plus fort.

Antonin, plus robuste que son adversaire, allait l'emporter, quand soudain lâchant son adversaire il se redressa en poussant un cri de rage.

Une grande lueur venait subitement d'éclairer l'intérieur de la cave, et l'on apercevait à la porte un groupe d'hommes armés.

—Haut les mains ! et que personne ne bouge.

Surpris, les bandits reculèrent, cherchant à atteindre les soupiraux afin de s'enfuir.

Mais les barreaux de fer qui fermaient les ouvertures étaient solides et ne cédèrent pas.

Alors, vaincus, jugeant inutile toute défense qui ne ferait qu'aggraver leur cas, ils se collèrent au mur, immobiles...

Quelques instants après, ils étaient solidement maîtrisés et de solides menottes maintenaient leurs poignets.

Alors, celui qui commandait la petite troupe lança un ordre.

—Emmenez-moi ces individus au poste de police...

Encadrés par des agents en uniforme et en civil, les malfaiteurs sortirent de la cave, puis de la maison.

Mais cette fois ils passèrent par la porte.

Derrière eux deux hommes devisaient joyeusement.

C'était Jean des Lauriers qu'accompagnait le commissaire de police.

—Voilà une bonne prise, s'écria ce dernier, et c'est à vous que nous la devons...

—Ou plutôt à Mademoiselle Claire, car sans elle...

Arrivé au seuil du poste de police, le jeune homme voulut s'éloigner, mais le commissaire le retint.

—Demeurez près de moi, votre présence me sera peut-être utile pour confronter ces misérables.

Et il donna l'ordre de faire introduire dans son bureau le chef des bandits.

—A tout seigneur, tout honneur.

L'homme était maintenant devant lui, l'oeil méchant, le visage contracté, comme s'il voulait maîtriser sa colère.

—Antonin Nollier, c'est bien vous, n'est-ce pas ?

Le misérable acquiesça d'un mouvement de tête.

—Vous connaissez les faits qui vous sont reprochés... Oui, je ne fais pas seulement allusion à l'affaire qui nous intéresse plus particulièrement en ce moment, mais aussi à celles qui vous obligèrent à quitter la France pour gagner le Canada... Vous me comprenez, n'est-ce pas ?

Démasqué, l'aventurier jugea inutile de se défendre.

Et il se contenta de lancer avec un mauvais sourire :

—Pourquoi m'interroger, puisque vous êtes si bien renseigné ?

(à suivre)

L'EVENEMENT
vous apporte, avec votre petit déjeuner, les dernières nouvelles du monde.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Les rubriques de L'Evénement
Elles sont vivantes, bien présentées, par des collaborateurs compétents

70ième ANNEE No 124 — QUEBEC, VENDREDI 30 OCTOBRE 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

QUEBEC VEUT CONVERTIR SA DETTE ET EMPRUNTER

La cité de Québec a fait le premier pas, hier soir, vers la conversion de sa dette lorsque l'hon. M. Joseph Bilodeau, ministre de l'Industrie et du Commerce, a fait adopter par l'Assemblée législative une motion préliminaire à la présentation d'un projet de loi qui permettrait à la ville de convertir sa dette à un tarif d'intérêt moins élevé et aussi d'emprunter afin de boucler son budget pour l'année prochaine sans se voir forcée d'augmenter les taxes.

Il est toutefois entendu que la ville ne présentera pas son projet de loi au cours de la session actuellement en cours mais seulement lors de la session d'hiver.

On sait que la conversion de la dette est l'un des moyens préconisés par le maire Grégoire pour diminuer le service des intérêts sur nos emprunts passés, service qui prend chaque année une proportion très considérable de nos revenus. Quant à l'emprunt, il est logique de croire que le maire escompte s'en servir pour combler le trou fait dans le budget par un déficit prévu de près de $600.000.

Le major Geo. Shink contrôleur du revenu

Cette nomination a été annoncée hier par le premier ministre. — Le nouveau titulaire succède à M. J.-A. Dolbec. — Le major Shink est un avocat en vue du Barreau de Québec.

Originaire de Lauzon

Le major Georges Shink, avocat au Barreau de Québec, a été nommé hier contrôleur du revenu pour la province. Cette nouvelle a été annoncée par le premier ministre, l'hon. M. Maurice Duplessis. Le major Shink remplace M. A.-J. Dolbec, qui avait succédé à M. J.-A. Bégin.

Le nouveau contrôleur du revenu est né à Lauzon en 1892. Il a fait ses études à l'Académie Commerciale, puis ses études classiques au Collège de Lévis. Il étudia le droit à l'Université d'Alberta et à l'Université Laval, où il a obtenu sa licence en loi cum laude.

Le major Shink a étudié le génie militaire à Halifax et à Kingston. Il s'est spécialisé dans l'artillerie lourde côtière, de campagne motorisée et de contre-aviation. Il a servi pendant la guerre et il commande actuellement la 58ième Batterie.

Admis au Barreau en 1917 Mtre Shink pratiqua d'abord en société avec M. Rodolphe DeBlois, puis avec M. Pierre Audet. Il est secrétaire de l'Institut Militaire de Québec et surintendant du Little Saguenay Fish and Game Club. Le major Shink demeure à Lévis.

Nous prions le major Shink d'agréer nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux.

L'HON. MCCREA AU CLUB CANADIEN

M. Gérald Martineau, secrétaire du Club Canadien, nous a annoncé hier que le prochain déjeuner du club aura lieu au Château Frontenac mardi, le 3 novembre, à 12 heures 30. Le conférencier sera l'hon. Charles McCrea, ancien ministre des Mines en Ontario. M. Crea parlera du développement industriel du nord de l'Ontario et de Québec. Il sera présenté par le président du club, M. Gordon Ross.

CAUSERIE DE M. GUERARD

M. J.-M. Guérard, C. R., fait l'historique de Saint-Coeur de Marie devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste.

Le R. P. Quelo

"L'Eglise est un acte de foi, une prière et un drapeau, a écrit quelque part Pierre l'Ermite", disait hier soir le R. P. Jean-Louis Quélo, c.j.m., curé de Saint-Coeur de Marie, en remerciant M. Jean-Marie Guérard, C. R., qui donnait hier soir une captivante conférense devant les membres de la Société St-Jean-Baptiste section St-Coeur de Marie. M. Guérard avait intitulé sa causerie : la paroisse. Il raconta l'histoire de St-Coeur de Marie depuis sa fondation jusqu'à nos jours et brossa d'intéressantes biographies des divers curés qui se sont succédés à la tête de cette belle paroisse : les RR. PP. Dagneau, de la Corardière et Quélo, tous trois eudistes. On sait en effet que c'est à cette congrégation que le vénéré cardinal Bégin avait confié l'administration de cette paroisse qui eut un curé prêtre séculier vingt-quatre heures seulement.

Ce fut une charmante soirée pour tous ceux qui assistèrent à la belle conférence de Me Jean-Marie Guérard. Musique et histoire alternèrent.

La soirée s'ouvrit par l'interprétation d'un menuet de Paderewski interprété au piano par mademoiselle Monique Rouillard. M. C.-J. Miller, président de la section St-Coeur de

(Suite à la page 15, 7e col.)

UN BANQUET A L'HON. M. OSCAR DROUIN

C'est ce soir qu'aura lieu à la Salle de Limoilou le banquet aux huitres offert à l'honorable M. Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts, par les membres du club Drouin. Ce banquet réunira des nationaux de toutes les parties de la ville. Il sera sous la présidence de M. H.-P. Drouin, président du club Drouin.

On s'attend à ce que l'honorable M. Maurice Duplessis de même que plusieurs autres membres du cabinet soient présents.

LES DETECTIVES VEULENT ETRE VETUS

Les détectives municipaux ont demandé au comité administratif hier de leur payer une allocation de $100 pour leurs habits, comme c'était l'habitude jusqu'à il y a deux ans. Rien n'a été décidé, les échevins voulant avoir une liste des salaires payés aux détectives avant d'accorder cette demande que l'on a semblé trouver juste. Il se peut qu'on augmente légèrement les salaires de ces bons serviteurs de la ville au lieu de leur verser une allocation pour leurs habits.

ELLE TOMBE DANS UNE FENETRE ET SE BLESSE

Madame Joseph Tardif, domiciliée 40, avenue Bigaouette, a été la victime d'un malheureux accident, hier après-midi, lorsqu'elle a tombé dans une vitre et s'est infligé des légions à des artères. Madame Tardif a été transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle a reçu les soins qui lui étaient nécessaires.

Les incidents de la Chambre

INTERPELLATIONS

M. Candide Rochefort, député de Ste-Marie, vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre deux nouvelles questions. La première est pour demander au gouvernement de produire copie de toutes les correspondances échangées au sujet du salaire minimum pour les commis de banque, les garçons d'ascenseur et pour toute la classe de travailleurs appelée "collets blancs".

M. Rochefort demande aussi si c'est l'intention du gouvernement de prendre certaines mesures relativement à l'abolition des taudis dans la ville de Montréal.

Ces questions sont d'autant plus intéressantes que M. Candide Rochefort est député de l'Union Nationale.

M. C.-A. BERTRAND

M. C.-A. Bertrand, député de Laurier, et ancien procureur-général, n'est pas venu au Parlement de la semaine. Plusieurs en ont dé-

(Suite à la page 8 4e col.)

LA REUNION DE CE SOIR AU P. MONTCALM

Tous les hommes d'affaires de Québec, les membres de nos différentes associations ou clubs sportifs et le public en général est invité à la grande assemblée qui aura lieu ce soir au Palais Montcalm. Comme l'on sait, l'Association des Sports d'hiver soumettra alors un programme d'activités pour la prochaine saison et différentes suggestions pour faire revivre chez nous le tourisme d'hiver. La réunion de ce soir est très importante.

COMMENT SALOMON S'EN TIRERAIT-IL ?

Une délégation se présente chez les échevins et demande que Mlle Diane Gagnon soit nommée institutrice à la piscine.

Mlle DINAN

La guerre des deux roses continue à l'hôtel de ville et les échevins ont reçu hier midi une délégation nombreuse de jeunes filles appuyant la nomination de Mlle Diane Gagnon au poste d'instructrice de natation à la piscine du palais Montcalm.

Me Lucien Lortie accompagnait les déléguées et il exposa aux échevins les raisons qui militent en faveur de la nomination d'une nouvelle instructrice à la piscine. M. l'échevin Emile Boiteau présenta la délégation et déclara qu'elle venait pour rétablir certaines affirmations erronées faites lors de la délégation qui appuyait la réinstallation de Mlle Frances Dinan.

Me Lortie s'est attaché surtout à prouver la compétence de Mlle Gagnon et il a produit au comité le diplôme d la Roya Saving Society accordée à Mlle Gagnon après des examens sévères. C'est le même diplôme que possède Mlle Dinan. D'ailleurs cette dernière a souvent prié Mlle Gagnon de la remplacer au palais Montcalm et Mlle Gagnon a agi comme instructrice à la piscine de St-Fidèle, sur la recommandation de Mlle Dinan.

M. Lortie a déclaré qu'il faut donner une chance à Mlle Gagnon et que la position de Mlle Dinan n'est pas inamovible. Il suggéra même, comme moyen terme, de nommer les deux, conjointement, mais rien n'a été décidé, les échevins décidant, à la demande de M. Boiteau, d'attendre le maire pour régler la question une fois pour toutes.

L'échevin Dinan a fait une mise au point avant le départ des déléguées. Il a prétendu que M. Lortie a fait des insinuations en refusant de donner des détails. L'avocat des déléguees répondit qu'il n'en avait pas fait et les déléguées quittèrent la salle du comité en laissant sur la table une requête signée par 111 personnes demandant aux échevins de nommer Mlle Gagnon.

UNE ARRESTATION A BEAUPORT

Le détective Galibois, de la Sûreté provinciale, a mis la main, hier après-midi, à Beauport, sur un jeune homme de 14 ans qui sera accusé ce matin, en Cour des sessions de la paix, d'avoir commis plusieurs vols dans des maisons ou des établissements de Beauport. Il aura, entre autres accusations, à répondre à celle d'avoir pénétré avec effraction dans le salon de barbier de M. Maurice Roy et d'avoir volé plusieurs articles. Le même individu aurait aussi pénétré dans trois ou quatre magasins de la place.

L'OFFRE DE LA VILLE EST REFUSEE

Le révérend M. Kelley, recteur de l'église St-Mathieu, est venu au comité administratif hier dire aux échevins que la corporation de son église ne pouvait pas accepter l'offre faite par la ville pour l'achat du terrain de la rue Simard. Ce terrain, en vertu du contrat, signé par le lord-évêque de Québec, doit rapporter intérêt chaque année si on le vend et comme l'offre de la cité ne comporte qu'un paiement total. M. Kelley a déclaré que l'offre de la cité ne serait pas considérée.

Chronique parlementaire

Le crédit agricole donne lieu à un vrai concours d'éloquence

Cette loi est celle qui a été le plus longtemps discutée devant la Chambre, jusqu'ici. — Un grand nombre de députés prennent la parole. — L'Opposition critique la mesure, mais MM. Philippe Hamel, René Chaloult, Laurent Barré et Lucien Lamoureux l'approuvent. — Dernière séance de la semaine aujourd'hui.

(Par Bruno Lafleur)

En une journée, cinq heures d'éloquence sur le crédit agricole. Personne ne s'en est plaint, sinon les journalistes, qui entendent discuter cette question depuis des mois déjà. Mais ils reconnaissent que cette loi méritait les honneurs de deux longues séances. C'est certainement la plus importante de la présente session. Tous les articles ont été discutés. Sur plusieurs points, l'opposition a fait des réserves, voire des critiques sérieuses. Mais les députés ministériels ont tous approuvé la création de cet organisme qui portera le nom d'"office du crédit agricole". La plupart des députés des divisions rurales ont tenu à prendre la parole. Ils ont surtout parlé des besoins des cultivateurs et des avantages que comporte la nouvelle législation. MM. Philippe Hamel et René Chaloult, qui ont approuvé le gouvernement, en ont profité pour faire d'intéressantes suggestions. La loi a été adoptée à onze heures. Cet après-midi, la Chambre expédiera de nouvelles affaires, puis elle sera ajournée pour jusqu'à mardi prochain.

LES DEFINITIONS

Avant de discuter le principe de la loi, la gauche et la droite se chamaillèrent un peu au sujet des termes employés dans le bill. Ces définitions sont importantes, puisqu'elles peuvent changer la nature d'une loi. M. Cyrille Dumaine, qui ouvrit le débat, trouve que le mot "agriculteur" est trop vague. Il demande si ceux qui font de la culture par sport pourront emprunter. M. Duplessis répondit que cet organisme n'est pas une Saint-Vincent-de-Paul, mais que le gouvernement n'entend pas jeter l'argent par les fenêtres. M. Dumaine dit que seuls peuvent emprunter ceux qui vivent de la terre : le premier ministre dit qu'il veut aller plus loin et aider ceux qui veulent revenir au sol. MM. Auguste Boyer, Hormidas Langlais, le Dr Félix Dubé prirent part à la discussion sur ce point.

(Suite à la page 8, 1ère colonne)

Le conseil de Lévis veut l'exécution des travaux

Comme des difficultés d'expropriation retardent les travaux de la route trans-Canada, on cherchera à employer l'argent à la construction d'un nouveau système de drainage. — On veut que le gouvernement fédéral commence les travaux de la "Passe Gibson".

Autres questions.

Les membres du conseil municipal de Lévis se sont réunis, mercredi soir, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-S. Durand. Tous les échevins étaient présents. La principale question discutée fut celle des travaux de construction de la route trans-Canada. On sait que ces travaux retardent par suite de la difficulté des expropriations. On suggère maintenant d'employer le $150,000 à la construction d'un nouveau système de drainage. Le maire et les échevins se rendront auprès du député du comté, M. J.-T. Larochelle pour discuter la question.

Au cours de la séance on a aussi adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral de commencer immédiatement les travaux de la "Passe Gibson" conformément aux plans et spécifications déjà préparés par les ingénieurs du gouvernement.

Le coût de ces travaux serait d'environ $40,000.

La séance fut précédée d'une réunion du comité au cours de laquelle certaines questions de régie interne furent discutées.

LA SEANCE

M. le greffier donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion nérale et celui de la dernière séance du comité, lesquels sont adoptés.

M. l'échevin J.-G. Francoeur remet au conseil certains documents personnels relativement à la construction du quai commercial à Lévis. Ces documents sont tous à l'appui du commencement de ces travaux

(Suite à la page 8, 4e col.)

IL RESTE DEUX JOURS POUR ACQUITTER LA TAXE

Il reste deux jours aux contribuables pour payer leurs taxes à la ville sans avoir à verser un intérêt de 6 pour cent. La loi dit que le 1er novembre les montants dus à la cité portent intérêt à 6 pour cent et le trésorier de la ville, M. Eugène Barry, tient à rappeler de nouveau cette prescription aux citoyens de Québec.

LA SOCIETE DE CHIMIE A L'UNIVERSITE

La Société de Chimie et l'Institut de Chimie de Québec ont tenu hier soir leur assemblée conjointe à l'amphithéâtre de chimie de l'Université Laval.

Le conférencier de cette séance était M. le professeur Cyrias Ouellet, docteur es-sciences de l'Université de Zurich et chargé du cours à l'Ecole Supérieure de Chimie. Le conférencier a traité de la "Nature de la liaison chimique".

Les chimistes de la ville, les professeurs à l'Ecole de Chimie et un grand nombre des étudiants de l'Ecole ont vvement applaudi le conférencier.

LES ASSUREURS-VIE AU CHATEAU

Le prochain dîner-causerie de l'Association des Assureurs-vie aura lieu au Château-Frontenac, demain, à 12.30 heures. Deux agents, experts dans la vente de l'assurance-vie, donneront une démonstration de vente, lors de ce dîner mensuel.

REUNION DU CONSEIL DE VILLE VENDREDI

Les membres du Conseil de Ville sont priés de se réunir vendredi, le 30 courant, à 8 heures p.m.

En marge de la politique

L'HON. M. DROUIN

Le Club Drouin offre ce soir un banquet aux huitres à l'hon. M. Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts. Ce banquet aura lieu à la salle paroissiale de Limoilou, à neuf heures. Les amis du club se sont joints aux membres pour recevoir le ministre.

LES H. E. C.

Les anciens des Hautes Etudes Commerciales se sont réunis au Restaurant Kerhulu, hier soir, où ils ont offert un dîner intime à leur confrère, M. Louis Coderre, le nouveau sous-ministre du Commerce et de l'Industrie. Le dîner était présidé par M. Armand Viau.

JEUNES NATIONAUX

Dimanche, le premier novembre, il y aura une assemblée de la Jeunesse Nationale de Saint-Sauveur. On nous prie de faire remarquer que cette association est la seule du nom qu'approuve M. Pierre Bertrand.

REOUVERTURE DU MOULIN DE CHANDLER

Le gouvernement a fait distribuer une loi, hier, pour permettre la réouverture du moulin de Chandler, dans la Gaspésie. Par cette loi, le gouvernement pourra autoriser une compagnie à exproprier les propriétés de l'ancien moulin. Tous les détails relatifs à cette expropriation sont contenus dans le texte de la loi. Si on réussit la réouverture du moulin de Chandler, cette partie de la Gaspésie en retirera beaucoup de profits.

LA POLICE A SAISI 19 "SLOT MACHINES"

Les agents de la Sureté Provinciale aidés de détectives municipaux se sont emparés de ces machines aux Trois-Rivières et à Shawinigan.

MERCREDI SOIR

Les détectives provinciaux de Québec, agissant sous les ordres du chef Rosaire Lemire, ont opéré à Trois-Rivières et à Shawinigan, mercredi soir dernier, une des plus grosses saisies de "slot machines" qui ont été faites depuis quelques années dans la région. Dix-neuf ont été saisies dans différents établissements de ces deux villes. Les détectives provinciaux étaient aidés des constables municipaux de Trois-Rivières ou de Shawinigan.

Les saisies ont été faites simultanément dans les deux villes. Treize machines ont été saisies à Trois-Rivières et six à Shawinigan. Le détective Moise Gauvin, était en charge avec l'aide des détectives Wellie Mitchell et Roger Lemire. Il organisa la saisie aux Trois-Rivières, avec le chef de police Alide Bellemare qui mit le nombre voulu de ses hommes à la disposition de la police provinciale. Posté dans chacun des établissements, nos policiers municipaux avaient la tâche de garder les "slot machines", à compter de neuf heures, en attendant qu'on passât les saisies.

A Shawinigan, les détectives Mitchell et Lemire organisèrent la saisie des "slot machines" sur le même plan, à la même heure, et aussi avec la collaboration de la police municipale, sous la direction du chef J.-N. Longval.

Le détective Gauvin de Québec a été chargé de préparer les causes pour qu'elles fussent légales, en collaboration avec le chef Bellemare aux Trois-Rivières, et avec le chef Longval, à Shawinigan.

LA LIBERTE DU TRAVAIL POUR TOUS

M. Omer Fleury, M. Joseph Matte et d'autres délégués du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail ont protesté hier au comité administratif contre les demandes des syndicats catholiques qui veulent avoir un contrat avec la ville pour l'enlèvement de la neige. Les délégués ont fait remarquer aux échevins que tous les citoyens, organisés ou non, sont égaux devant la loi et qu'ils ont le droit de travailler pour la ville sans avoir à passer par les fourches caudines de l'une ou l'autre organisation ouvrière de Québec. Ce serait aussi un embarras pour les propriétaires qui souvent font travailler leurs locataires en retour du loyer à payer.

MM. Fleury et Matte ont ajouté qu'ils approuvaient cependant la question d'un salaire raisonnable pour les manoeuvres travaillant à l'enlèvement de la neige. Ils seraient même favorables à un salaire de 40 centins de l'heure. L'échevin Martel leur a déclaré qu'il n'y avait rien de décidé encore et que les remarques des délégués du conseil Fédéré seraient prises en considération quand il s'agira de régler cette question.

UN ENFANT EST TUE PAR UNE AUTO

Une tragédie de l'automobile s'est déroulée, hier matin, à Tourville. Un enfant de 13 ans, Arsène St-Pierre, fils de M. et madame Joseph St-Pierre, a été frappé à mort par une automobile, au moment où il s'élança pour traverser la route en se rendant à l'école. Le bambin a été frappé par l'automobile que conduisait M. Alfred Hudon, de Ste-Perpétue.

CANDIDE ROCHEFORT ET LA SUPPRESSION DES TAUDIS

Il n'y a pas qu'à Québec que le problème de la disparition des taudis se pose. Depuis des années, Montréal veut se débarrasser des "slums", autrement dit des pâtés de maisons insalubres, pour les remplacer par des logements à loyers abordables mais offrant aux ouvriers plus de confort et surtout plus d'hygiène. On sait la campagne prolongée menée par "Le Devoir" pour encourager les autorités municipales à faire disparaître les logements malsains et pour reconstruire certains vieux quartiers de Montréal.

Toute la question sera bientôt remise sur le tapis, à la Législature provinciale, car le député unioniste de Sainte-Marie, M. Candide Rochefort, vient de poser au gouvernement Duplessis une question demandant: "s'il est l'intention du gouvernement de prendre certaines mesures relativement à l'abolition des taudis dans la ville de Montréal ?"

La question posée par M. Rochefort pourrait fort bien donner naissance à un débat qu'il serait fort intéressant de suivre de près.

La province n'a pas perdu les $45,000.

C'est ce qu'explique M. Edgar Vézina, hier, au comité des comptes publics. — Cette somme a servi pour les dépenses contingentes. — Le gérant de la Banque de Montréal entendu.

Ajourné à mardi

Le comité des comptes publics n'a entendu que deux témoins, hier avant-midi. Le premier a été M. Guilmet, gérant de la Banque de Montréal, succursale de St-Roch, qui a produit un état des intérêts payés par cette banque à M. Antoine Taschereau et copie de correspondances échangées avec le bureau-chef. L'autre témoin fut M. Edgar Vézina, qui a donné plusieurs explications au sujet du montant de $45,000 remis au Conseil législatif pour payer les salaires des conseillers. M. Vézina a déclaré que la province n'a pas perdu cette somme. Vu les vacances de quelques conseillers, cet argent a servi aux dépenses contingentes. Il dira à la prochaine séance si ce procédé était légal ou illégal. Le comité siègera maintenant mardi prochain.

Voici en détails la séance d'hier:

Le premier témoin à la séance d'hier, M. J.-C. Bernatchez, a déposé des listes des membres du comité de régie de l'Assemblée législative depuis janvier 1913, et des états des revenus des comités des bills publics et des bills privés depuis 1919 à 1926.

Ensuite est venu M. J.-A. Guilmet, gérant de la succursale St-Roch de la Banque de Montréal. Il a reconnu que des intérêts étaient payés sur les comptes courants de M. Antoine Taschereau. Il a produit ensuite des états de ces sommes ainsi payées. Il ressort qu'en tout M. Taschereau a touché de la Banque de Montréal $14,624.71.

—Cet argent, a demandé M. Duplessis, portait intérêt et vous payiez l'intérêt des intérêts à M. Taschereau ?

—C'est-à-dire que l'intérêt était calculé chaque mois sur la balance quotidienne, et qu'on versait le montant à un compte personnel de M. Taschereau, qui lui-même portait intérêt.

—Et cela n'a rien à faire avec l'argent payé à M. Taschereau par

(Suite à la page 15, 1ère col.)

UN OUVRIER EST GRAVEMENT BLESSE

M. Georges Fraser, domicilié 23, rue du Pont, a été la victime d'un grave accident, hier matin, sur les chantiers de la compagnie qui exécute actuellement des travaux considérables sur le brise-lame. M. Fraser a été frappé par un marteau mécanique et a reçu de graves blessures. Il a été transporté d'urgence à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus par l'ambulance de la maison Hubert Moisan. Le docteur Lapointe, qui a le blessé sous ses soins, nous a déclaré, hier soir, que les blessures de M. Fraser sont graves sans être dangereuses pour le moment. Le malheureux ouvrier souffre d'une fracture de la colonne lombaire, de lésions au cuir chevelu et de traumatismes nombreux.

SON EXCELLENCE MGR LEMIEUX A LA BASILIQUE

Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., évêque de Sendai, Japon, prêchera à toutes les messes, en la basilique-cathédrale, le dimanche, 15 novembre prochain.

Le 21 novembre, S. E. Mgr Lemieux sera l'hôte des Frères des Ecoles Chrétiennes, Ste-Foy, à l'occasion de la fête du petit noviciat. Son Excellence célébrera une messe pontificale le matin, à 8 heures 30, et recevra ensuite les hommages de la communauté.

350 HOMMES AU TRAVAIL

Ils besognent dans les parcs et les terrains de jeux et sont payés à même les $100,000 mis à la disposition de la ville.

M. E. Hamel

Trois-cent-cinquante hommes travaillent actuellement dans les parcs et les différents terrains de jeux de la ville. C'est ce que nous a déclaré, hier après-midi, M. Edouard Hamel, ingénieur de la ville. Ces ouvriers sont payés à même les $100,000 qui ont été accordés à la ville par les gouvernements provincial et fédéral pour le nettoyage et l'amélioration des parcs.

C'est ainsi qu'une cinquantaine d'ouvriers sont actuellement occupés au travaux de terrassement et de nivellement du futur terrain de jeux pour les enfants des paroisses de Saint-Malo et de Saint-Joseph, sur les propriétés du C. N. R., à l'extrémité ouest de la rue Sainte-Thérèse, à Saint-Malo. Ces travaux se font en vue de l'inauguration qui doit avoir lieu au début des vacances de l'an prochain. C'est au cours du printemps dernier, on se le rappelle, que les autorités du C. N. R. avaient bien voulu consentir à louer leur terrain à la ville pour en faire un terrain de jeux. Jusqu'ici rien n'avait pu être fait à cause du peu de ressources dont disposait la ville. Les autorités municipales ont saisi l'occasion qui vient de leur être offerte et font exécuter tous les travaux de terrassement nécessaires de sorte qu'au début du printemps prochain l'Oeuvre des Terrains de jeux pourra faire tout l'aménagement nécessaire afin que les enfants des paroisses de Saint-Malo et Saint-Joseph puissent bénéficier des avantages de ces terrains au cours des vacances prochaines.

"Demandez à celui qui en possède un"

... c'est vrai !

Un véritable

Packard

SIX CYLINDRES

1937

Livré complet à Québec
$1295 à $1495

Le Packard 6 cylindres 1937 est surtout économique. Plusieurs propriétaires actuels témoignent d'un milage de 22 milles au gallon.

Réduction allant jusqu'à $1400.00 dans les séries 1937 Super-8 et 12 cylindres.

CANADIAN AUTO SALES
25 de la Couronne - - Téls: 5112-5114

ENCAN

Vente à l'encan de 11 automobiles

provenant des Compagnies de Finance et Compagnies d'Assurances.

samedi le 31 octobre à 3 heures p. m.

aux entrepôts, 34 Ste-Madeleine (coin Côte Ste-Geneviève)

Nous avons reçu instruction des Compagnies de Finance & Assurances de vendre sans réserve:

11 automobiles de différentes marques.

Ces automobiles seront visibles le matin de la vente de 11 heures jusqu'à l'heure de la vente.

Pour plus d'information s'adresser à l'encanteur soussigné,

ODILON MARCEAU

Téléphone : 5301

Automobilistes, attention !

Allez voir les *nouveaux*

Chrysler & Plymouth

au

SALON INDUSTRIEL

La UNIVERSAL AUTO Limited annonce en même temps l'ouverture de son nouveau garage moderne équipé 100% avec outillage Chrysler pour faire la réparation des automobiles CHRYSLER, PLYMOUTH, Dodge et DeSoto, ainsi que camions Fargo et Dodge.

La UNIVERSAL AUTO Limited tient à faire connaître au public qu'elle garde en magasin le plus grand assortiment de pièces de rechange et accessoires authentiques de la compagnie Chrysler pour tous les automobiles CHRYSLER, PLYMOUTH, DODGE et DeSOTO, camions FARGO et DODGE.

Vous pourrez vous procurer ces pièces de rechange en aucun temps à un prix strictement fixé par la compagnie CHRYSLER dans son catalogue.

Seul à Québec notre garage possède l'équipement et outillage approuvés 100% par la Cie Chrysler pour faire la réparation générale des automobiles CHRYSLER, PLYMOUTH, DODGE et DeSOTO.

Spécialités : DEBOSSAGE à l'air comprimé, PEINTURAGE DUCO et DULUX.

Venez chercher à nos bureaux des cartes d'entrée gratuite au Salon Industriel.

GRATIS: Inspection gratis de votre automobile pour la préparer à la saison d'hiver.

UNIVERSAL AUTO Ltd

33, 35, 37, de la Couronne

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Rédacteur en chef : Georges Léveillé
Chef de l'information : Jacques Verreault

Personnel du service de l'information: MM. Maurice Turgeon, chroniqueur financier; Bruno Lafleur, chroniqueur parlementaire; Jean-Charles Bonenfant, chroniqueur du Palais; Lionel LeBel, chroniqueur sportif; Lorenzo Paré, chroniqueur de l'Université; Joseph Hardy, nouvelles générales; Maurice Brunet, chroniqueur ouvrier.

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :
J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Détroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 30 OCTOBRE 1936

Notre situation financière

A défaut du rapport des vérificateurs sur les affaires financières de la cité, qu'il devait soumettre aux contribuables il y a déjà plusieurs mois, le maire J.-E. Grégoire a profité de l'occasion qui lui était offerte l'autre jour par le congrès de l'Union des Municipalités pour donner quelques précisions sur l'état de notre budget municipal.

M. le maire a fait remarquer aux délégués que la dette fondée de la ville est d'environ quarante-deux millions de dollars, soit davantage, comparativement, que celle de Montréal. Il a dit que les revenus, cette année-ci, s'élèveront à trois millions et demi et que les dépenses prévisibles s'établissent à quatre millions cent mille dollars, soit un déficit connu à l'avance de près de six cents mille dollars.

Il faut aussi compter, ainsi que le notait le premier magistrat de Québec, qu'une large tranche du revenu de trois millions et demi sera employée au service de la dette, soit au paiement des intérêts et au fonds d'amortissement.

La ville devra en outre verser les sommes fixes suivantes : $160,000 en salaires pour les employés permanents, $220,000 pour le service des incendies, $150,000 pour l'éclairage des rues, $136,000 pour l'aqueduc ; $300,000 pour l'exécution de travaux publics et $410,000 pour l'Assistance publique, sans compter les secours aux chômeurs, etc.

Voilà donc la situation de Québec, de l'aveu du maire Grégoire, et en l'obsence d'un rapport qui ne sera pas prêt avant le jour de l'an. Elle est loin d'être amusante. Pour exposer la situation dans le moins de mots possibles, disons que nous sommes dans la position d'un individu qui vit largement au-delà de ses moyens. Or, on sait ce qui arrive dans ces cas. C'est la faillite suivi des jugements, de la saisie, de la vente des meubles, le deshonneur pour la famille, l'assèchement de toutes les sources de crédit.

Il y a donc lieu de réagir vite. Le temps des tergiversations, c'est-à-dire des emprunts temporaires aux banques, des dettes contractées à fort tarif d'intérêt pour racheter d'autres dettes, doit finir. Rien ne sert de creuser un trou pour en boucher un autre . . .

Le maire a fait certaines suggestions aux délégués de l'Union des Municipalités. Il a parlé de la conversion de la dette, de la revision des obligations des gouvernements envers les villes, de la façon dont certaines sources des revenus sont utilisées par le gouvernement provincial. Il a dit lui-même qu'il faudrait mettre de l'ordre dans toutes ces questions, et il y a lieu, pour les contribuables de s'y intéresser le plus tôt possible car le danger est menaçant.

Le cadre de cet article ne nous permettant pas de pousser à fond l'étude d'une question aussi embrouillée, nous promettons-nous bien d'y revenir dès demain.

Des preuves

Il y a à peine deux jours, les grandes nations européennes qui surveillent anxieusement les convulsions de la guerre civile en Espagne, juraient leurs grands dieux qu'elles n'avaient aucunement aidé les socialistes ou les fascistes dans leur lutte fratricide en leur fournissant des armes ou des munitions. Aux accusations on répondait par des contre-accusations, et il fut un moment où le comité de non-intervention de Londres fut menacé de mort quasi-immédiate. Chaque pays se prétendait innocent et se considérait comme injustement attaqué.

Or, voici que le premier ministre Stanley Baldwin, s'adressant à la Chambre des Communes, admet qu'il y a eu des infractions au pacte de neutralité en Espagne, et que ces infractions ont été commises en faveur des deux partis rivaux, les loyalistes et les insurgés.

Cette admission ne vient-elle pas confirmer la teneur de diverses dépêches arrivées presque simultanément d'Espagne ? Dans une proclamation à son peuple le premier ministre d'Espagne a annoncé hier que les milices du gouvernement seraient appuyées dans leur contre-offensive contre les rebelles par des flottes de chars d'assaut et de nouveaux avions. Une autre dépêche mande que sur les fronts de Sesena et de Torrijon les loyalistes ont attaqué les rebelles avec le concours de 40 chars d'assaut d'origine russe et conduits par des soldats russes. Les insurgés disposent de leur côté d'un grand nombre de tanks, de puissants avions de bombardement, de camions et d'autos blindés et de grosses pièces d'artillerie. Or, dans les débuts de la guerre civile, les deux factions en cause n'étaient pas aussi riches en armements de toutes sortes, et, occupées à se battre ,elles n'ont certainement pas pu fabriquer elles-mêmes ces tanks, ces avions et ces canons.

L'abondance même de ces armements semble être la preuve la plus patente que des pays ont aidé ces frères ennemis. Cela n'empêche pas le comité de neutralité de Londres de prêter l'oreille aux allégations et aux défenses des pays intéressés et d'essayer de faire croire au monde que les Espagnols continuent de laver leur linge sale en famille. N'est-ce pas peine perdue ?

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre à jour. — (La Rochefoucauld)

BILLET DU MATIN

UN BON MOYEN...

Les Américains ont le don de l'originalité...

Ou plutôt la manie...

Je veux dire que leur souci constant est de trouver quelque chose qui n'ait pas encore été fait, que ce soit admirable ou banal à l'extrême...

Si j'ai bonne mémoire, ce sont eux qui lancèrent les concours de beauté, concours qui pouvaient avoir "leurs charmes" et qui ont été imités un peu partout...

Mais depuis, dans quelles platitudes ne sont-ils pas tombés !...

A tout instant, un concours nouveau genre, sous l'étiquette "originalité", tient la nation en haleine...

Le dernier en date est un concours de transpiration...

Il a été tenu sur la plage à la mode de Miami au milieu d'une affluence considérable...

Il s'agissait de transpirer tout bonnement...

Les moyens à prendre pour activer la sudation avaient été laissés au choix des concurrents recrutés dans toutes les classes d'une société cosmopolite, depuis des professionnels et des dames de la haute jusqu'à des fiers-à-bras et des danseuses de cabaret...

Et comme il y avait un titre de champion du monde à conquérir, il va sans dire que les participants étaient nombreux et "ardents" à la besogne...

Le jury, qui avait dû se réfugier sous une batterie d'éventails électriques afin de pouvoir garder un peu de sang-froid au milieu des buées humides qui se dégageaient de la masse des concurrents, attribua la palme — pourquoi pas une serviette-éponge ? — à un avocat...

Le glorieux champion avait supporté l'épreuve durant deux bonnes heures...

Rien que ça !...

Il paraît qu'à l'issue du concours un ami lui demanda comment il s'y était pris pour suer autant que cela et durant aussi longtemps, mais qu'il ne voulut pas livrer son secret...

Pour ma part, je n'en sais pas plus long que le trop curieux ami...

Mais je me permets cette hypothèse : Ce brave avocat dut s'imaginer qu'il était accusé de meurtre au premier degré, qu'il était devant ses juges, et qu'il était défendu par un autre lui-même...

Comment ne pas suer d'angoisse ?...

FRANDERO.

Glanages dans les meilleurs anas

CHEZ LES PETITES

Des petites filles jouent "à la dame" et parlent de leurs enfants imaginaires:

—Ma mienne, ma chère, est très travailleuse.... Elle vient de passer son bachot.

—Et ma mienne aussi, madame, est très savante.... Elle vient de passer son examen de conscience....

MENACES PUBLICITAIRES

La plantureuse Maë West soigne sa publicité par tous les moyens: déclarations lapidaires à la presse, réceptions extravagantes, légendes soigneusement entretenues par son entourage.

Dernièrement, elle alerta la police, ayant dit-elle, reçu des lettres de menaces de la part des kidnappers. Et de fait, elle exhiba d'inquiétantes missives.

Mais ses bonnes amies prétendent que l'auteur de cette correspondance n'est autre que Maë West elle-même !

GEOMETRIE APPLIQUEE

Un homme embarrassé sur la conduite qu'il doit tenir va trouver deux personnes de bon conseil.

La première lui dit: "A votre place je n'hésiterais pas, j'irais carrément."

La seconde lui dit : "A votre place je n'hésiterais pas, j'irais carrément."

Et c'est absolument la même chose."

CONNAIS-TOI TOI-MEME

Entendu dans un restaurant à l'heure du déjeuner:

—Dis donc, Jacques, te souviens-tu de cette fameuse douzaine d'huitres ?

—Parbleu! j'en étais.

PAS LA BONNE

Le client. — Pourrais-je avoir une pendule pour réveiller la bonne sans, en même temps, réveiller toute la maison ?

L'horloger. — Non, monsieur, ça n'existe pas, mais je pourrais vous en offrir une qui saurait réveiller toute la maison . sans réveiller la bonne.

A QUOI CA SERT?

—Pourquoi ce noeud à votre mouchoir?

—C'est ma femme qui l'a fait pour me rappeler une lettre à mettre à la poste.

—Et vous l'avez mise, sans doute?

—Non.... ma femme a oublié de me la remettre.

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

POUR LES TRAVAILLEURS

Une délégation obtient enfin gain de cause

"La loi des conventions collectives de travail sera amendée dès cette session", a déclaré l'honorable M. Duplessis. — On ne touchera cependant qu'aux points les plus importants pour le moment. — Le "TYPO", organe de l'Union Internationale Jacques-Cartier des typographes, à Montréal, fait son apparition.

Convocation

Les ouvriers de la province, après maintes démarches auprès du premier ministre, ont enfin réussi à obtenir une partie au moins de leurs demandes.

Une délégation de représentants des comités paritaires de Montréal, qui est allé rencontrer l'honorable M. Duplessis, a réussi à le convaincre qu'il fallait faire quelque chose dès maintenant pour les ouvriers dans le domaine législatif.

Aussi, après avoir entendu les délégués, M. Duplessis a-t-il déclaré : "La loi des conventions collectives de travail sera amendée dès cette session."

Une revision complète de la loi s'impose, mais le gouvernement pour le moment ne considérera que les points les plus importants de la législation.

Les amendements proposés par la délégation ont trait aux poursuites devant les tribunaux, aux sanctions contre les infractions et à la définition des mots "employeur et employé". Sur la requête d'un tribunal spécial, le premier ministre n'a pas voulu se prononcer, mais a assuré néanmoins les délégués que cette question sera étudiée sérieusement par les ministres.

La première modification permettra aux comités paritaires de poursuivre à l'avenir, devant les tribunaux criminels, l'auteur de toute infraction à la clause des salaires. Les barbiers surtout bénéficieront de cet amendement, car elle leur permettra de faire observer les prix stipulés dans le contrat collectif pour tous les services qu'ils rendent aux clients. Les sanctions prescrites actuellement par la loi ne seront pas modifiées à la présente session. Le gouvernement étudiera plus tard une amende proportionnelle à l'offense. Cette question est plus délicates, car elle peut ruiner nombre de petits industriels.

Le premier ministre a déclaré en dernier lieu que l'on avait l'intention de former une commission d'enquête provinciale, sous la direction du ministère du Travail, pour discuter tous les termes de la loi des contrats collectifs et aussi pour recevoir les plaintes et les suggestions des ouvriers. Il s'agit de trouver une formule pour protéger le petit employeur et l'employé et empêcher que ces gens se fassent exploiter.

LE "TYPO"

On nous communique le premier numéro du "TYPO", organe de l'Union Typographique Jacques-Cartier, local No 145, Montréal.

Le Typo, tout en étant publié par l'Union montréalaise, s'occupe des activités en général des camarades typographes unionistes de toute la province. De format commode, il est imprimé sur du beau papier blanc et, va sans dire, d'une excellente tenue typographique. Il constitue un beau spécimen de ce que peuvent faire de bons typos internationaux.

En "Premier-Typo", le président de l'Union Jacques-Cartier, M. J.-W. Blaquière, publie un excellent article de présentation de la sympathique feuille. Mentionnons aussi un travail signé de Jules-H. Larocque, secrétaire de l'Union Typographique Internationale de Québec, local 302.

Enfin, ce journal montre qu'il n'aura pas peur de la polémique. Il a déjà, dès son premier numéro, engagé une polémique avec un autre journal ouvrier. La discussion promet d'être chaude et intéressante.

Nos sincères félicitations donc au "TYPO" et longue et fructueuse vie !

NOUVEAU CODE DE SECURITE

Un code de sécurité relatif aux dangers présentés par les appareils frigorifiques vient d'être mis au point par un comité nommé spécialement à cet effet, a-t-il été annoncé hier à une assemblée des membres de l'association de sécurité de l'industrie des produits alimentaires.

Ce code est le résultat de plusieurs mois d'études, et a été présenté aux membres du conseil d'administration de l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail par MM. J. Inglis, C.-U. Verrot et J.-H. Sorensen, membres du comité, pour révision et approbation. Aussitôt qu'il sera approuvé, ce nouveau code sera imprimé, et communiqué à tous les industriels que la question intéresse.

Le problème de protéger la main d'oeuvre dans l'emploi de ces appareils a été étudié sous tous ses aspects, et le nouveau code de sécurité traite de l'emmagasinage et de l'échappement du réfrigérant, du mode d'opération des appareils, des risques inhérents aux réparations à effectuer aux appareils, des dangers présentés par l'usure et la corrosion des pièces, des risques d'installation et d'entretien, ainsi que du danger que présentent la mise en marche et l'arrêt du mécanisme. On discute aussi en détail des divers appareils de sécurité recommandés aux opérateurs, tout particulièrement des masques protecteurs, ainsi que de la nécessité de fournir les premiers secours aux victimes d'empoisonnement par le gaz ammoniaque, ainsi que de l'importance de maintenir les locaux en parfait ordre.

La présentation de ce code a nécessité des recherches approfondies de la part de ceux qui y ont contribué, et il est aussi parfait dans tous ses détails que possible.

L'assemblée d'hier était sous la présidence de W.-C. Keubler, et au nombre des personnes présentes, on remarquait : A.-W. Craigmyles, A.-E. Sargeant, H. Bastien, W.-F. Hogg, et H.-C. Karn. Les membres de l'Association de Québec remercièrent chaleureusemeint les auteurs du code, et leur offrirent leurs félicitations pour l'excellent travail accompli. Les copies en seront préparées aussitôt que possible, et transmises à tous les industriels faisant partie de la section des produits alimentaires, afin qu'ils en prennent connaissance, et suggèrent des changements et améliorations qu'ils jugeront nécessaires, avant d'en entreprendre la publication définitive.

CONVOCATIONS

Au Secrétariat :—Union Catholique des Manoeuvres de Québec.

—Union des ouvriers en confection.

LES JOURNAUX DISENT...

EXPERIENCE

C'est le mot à la mode: on vous parle de l'expérience socialiste comme s'il s'agissait d'une chose de laboratoire. Ce sont les contribuables qui en feront les frais. Cela nous rappelle une amusante histoire dont Sacha Guitry, alors âgé de quinze ans, fut le héros. Il venait chez son père un insupportable raseur dont Lucien Guitry ne pouvait se débarrasser. Ce fâcheux venait presque tous les jours au dessert; on était obligé de lui offrir le café et les liqueurs. Sacha dit à son auteur: "N'aie pas peur je t'en débarrasserai!.... Le lendemain, le raseur se présente à l'heure dite, et Sacha lui dit: "Oh! J'ai assisté hier à une expérience curieuse. On m'a expliqué le truc. Vous allez voir : d'abord prêtez-moi votre chapeau haut de forme!" Le monsieur s'exécute. Sacha prend gravement le chapeau, y verse le contenu d'une carafe. Après quoi, il s'écrie d'un ton de désolation: "Je ne me rappelle plus la suite!" On n'a plus jamais revu le monsieur. Si l'expérience socialiste allait finir comme celle de Sacha Guitry?

PIERRE VEBER.

(Dans Candide).

UN APPEL AU JEUNES

La jeune génération a beaucoup entendu parler du Congrès de la Langue française tenu à Québec en 1912. Plusieurs parmi nous ont feuilleté, quand ils fréquentaient le collège, les procès-verbaux de ces grandes assises. La plupart ont appris par coeur la péroraison du discours d'Etienne Lamy, ils en ont déclamé les principaux passages, et ils se rappellent les premiers mots de l'hymne de Mgr Roy à la langue française. Tous ces fragments perpétuent dans nos jeunes esprits des souvenirs que nous n'avons pu vivre, et que nous aurons plaisir à raviver quand se tiendront à Québec les nouvelles assises nationales.

Ces assises éveilleront dans nos coeurs et dans nos esprits les nobles pensées et les grands sentiments qui doivent être la nourriture de tout peuple désireux d'échapper à l'enlisement graduel et au déclin de son génie. Elles attiseront la flamme qui est bien près dans certains milieux de s'éteindre, et permettront à la nouvelle génération d'élever fièrement le flambeau que lui transmirent les porteurs de lumière de 1912.

C'est à Québec qu'en juin 1937 la France enverra ses messagers de la pensée française. Ils viendront resserrer les liens qui les attachent à leurs cousins du Québec, continuant depuis trois cents ans la tradition et les coutumes françaises. Appliquons-nous par avance à les bien recevoir en donnant à notre vie nationale son plein épanouissement.

(La Tribune — Sherbrooke).

Glanages dans les meilleurs anas

DE L'UTILITE DE LA MUSIQUE

Au grand étonnement de tous ses amis, Durapiat, s'étant mis dans la tête que sa fille a en elle l'étoffe d'une chanteuse, lui a fait donner des leçons.

Un ami de Durapiat lui demandait l'autre jour:

—Les études musicales de votre fille ont dû vous coûter fort cher?

—C'est vrai, avoua l'avare, mais j'ai réussi à rentrer dans mes frais

—Ah! Mademoiselle Durapiat donne peut-être des leçons ?

—Oh! non. Mais depuis très longtemps je désirais acheter la maison contiguë à la mienne. Mes voisins ne voulaient pas accepter mes conditions. Eh bien ! le croiriez-vous, depuis le retour de ma fille, ils n'ont été que trop heureux de me la céder à moitié prix.

SUSCEPTIBILITE

—Tu t'es de nouveau battu avec les gosses du dessous ?

—C'est bien fait!... ces crâneurs!... ils prétendent qu'ils ont plus de puces que nous !...

NOUVELLES DU PALAIS

Des "joueurs de tours" devant le juge Roy

Des "jeunesses" de St-François de l'île d'Orléans ont subi, hier, leur procès en Cour des sessions de la paix, sous une accusation de vagabondage. — Une cause d'autobus vs taxis. — Une jeune fille qui avait tenté de se suicider, en octobre 1934, est libérée, hier après-midi, par M. le juge-en-chef Hugues Fortier.

En Cour supérieure

"Jouer des tours": c'est le grand amusement des "jeunesses" dans plusieurs de nos petites paroisses où les divertissements sont rares. Pendant des semaines, les bonnes gens se scandalisent des méfaits commis et un jour un citoyen se fâche et porte une plainte en Cour des sessions de la paix. Les "jeunesses" sont alors accusées de vagabondage, car c'est ainsi qu'on traduit en langage judiciaire la belle expression "jouer des tours". Six jeunes gens de St-François, I. O., ont, paraît-il, "joué des tours" durant l'été et leur amusement les a conduits, hier, devant M. le juge Laetare Roy, qui a commencé à entendre leur procès sommaire.

Les tours étaient assez variés: on vidait un réservoir d'automobile de son essence pour y placer de l'eau; on transportait les meubles d'une maison dans une autre; on se promenait dans le chemin du Roi en bicycle et on faisait du bruit avec des chaudières; enfin vers minuit on chantait le "cantique du Sacré-Coeur" au milieu du village endormi.

Un des témoins entendus s'est senti mal à un certain moment et il a dû interrompre le récit des faits d'armes.

Ce matin, le juge entendra les plaidoiries des avocats.

AUTOBUS VS TAXIS

Une intéressante question a été soulevée, hier, devant M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des sessions de la paix, dans une poursuite de la Cie d'Autobus de Charlesbourg contre trois conducteurs de taxis. Par son avocat, Me Elias Flynn, la Cie d'Autobus prétend que les accusés ont violé la loi provinciale en faisant à tant par tête le transport des passagers de Québec à Lorette. Entre ces deux endroits la Cie d'Autobus opère un circuit.

L'avocat des accusés, Me David Bédard, n'a pas attaché d'importance à la preuve mais il a surtout plaidé le point suivant. Il a prétendu que la loi visait les propriétaires et non les conducteurs. Il réclame donc l'acquittement de ses clients qui ne sont pas propriétaires des taxis qu'ils conduisent.

Le juge Fortier a annoncé qu'il rendrait jugement le 13 novembre.

LIBEREE

M. le juge-en-chef Hugues Fortier, de la Cour des sessions, a renvoyé dans la vie, hier après-midi, une jeune fille qui avait été accusée de tentative de suicide en novembre 1934. La jeune fille qui travaillait alors dans une pharmacie avait absorbé une pastille de bichlorure de mercure. Elle fut arrêtée, mais son état mental ne lui permit pas de subir son procès. Pendant deux ans elle fut internée. Il y a quelques semaines les médecins jugèrent que la jeune fille était guérie et capable de paraître en Cour.

Trois médecins ont été entendus hier par le juge. Ce sont les docteurs Sallustre Roy, surintendant de l'Asile de Beauport, Calixte Dagneau et Willie Verge. Les trois médecins ont déclaré au juge que l'accusée avait l'esprit malade en octobre 1934.

Le juge a décidé de libérer la jeune fille qui, joyeuse, a quitté le palais de justice avec sa mère.

GROSSIERE INDECENCE

Un homme de 52 ans a comparu, hier après-midi, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, pour répondre à une accusation de grossière indécence. Il a plaidé non coupable et il subira son enquête préliminaire lundi prochain.

ACTION HYPOTHECAIRE

Au nom de M. Auguste Grégoire, agent d'assurances de Québec, Me Gérard Lacroix a pris, hier, une action hypothécaire de $781 contre Dame Pierre Morin et son mari.

ACTION EN DOMMAGES

Me Georges Shink a pris, hier, au nom de M. Jos. Lacasse, de St-Gervais, vs Wilfrid Roy, du même endroit, une action en dommages de $902.10.

JUGEMENT

L'hon. juge S.-F. Gibsone, de la Cour supérieure, a rendu jugement, hier, dans la cause de L.-O. Castonguay vs Armand Boissinot. Il a déclaré l'immeuble du défendeur hypothèque pour un montant de $290.-62 en rapport avec des frais de justice.

Me Frédéric Dorion occupait pour le demandeur.

POUR VENTE ILLEGALE

M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des sessions de la paix, a condamné, hier matin, à 6 semaines de prison Roméo Landry, coupable dee vente illégale de liqueurs alcooliques.

3 MOIS DE PRISON

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier matin, à 3 mois de prison la femme qui avait plaidé coupable à une accusation de fabrication de fausse prescription médicale. Le faux fut fait pour obtenir de l'héroïne. Avant de prononcer la sentence le juge entendit le Dr Emile Fortier pour savoir si la quantité d'héroïne achetée par la coupable était assez considérable pour signifier qu'elle n'en faisait non seulement usage, mais aussi commerce. Le médecin déclara que la quantité achetée pouvait fort bien être employés par l'accusée seule.

LECON DE CALCUL

L'autre jour, à la leçon d'arithmétique, le professeur demanda à Toto, l'un des "premiers" de la classe:

—Toto, si je vous donnais quatre sous et votre père trois sous, combien auriez-vous de sous?

—Neuf sous, Monsieur, répondit Toto sans hésiter.

—Voyons! Vous n'avez sans doute pas compris ma question. Ecoutez bien. Si je vous donne quatre sous et votre père trois sous, combien cela vous fera-t-il de sous?

—Neuf, Monsieur, répéta Toto.

—Mais non, reprit le professeur, impatienté, quatre et trois font sept et non neuf.

—Mais, Monsieur, j'ai déjà deux sous dans ma poche.

"Mémoires" du juge Choquette

Souvent on écrit ses mémoires lorsqu'on a cessé de s'intéresser à son temps. Tel n'est pas le cas cependant de l'hon. P.-A. Choquette qui vient de publier "Un demi-siècle de vie politique". L'auteur semble même tout aussi passionné par les événements de 1936 qu'il l'était par ceux de 1877, à l'époque, comme le dit le volume, où "le jeune homme connut ceux qui tenaient le haut du pavé à Québec, les hommes qui donnaient le ton, et les femmes qui lançaient la mode". On trouve, en effet, aux dernières pages des mémoires, des considérations sur l'élection du 17 août dernier et même quelques lignes sur l'indépendance des députés Hamel, Grégoire et Chaloult.

On peut d'ailleurs se demander si l'hon. Choquette a voulu écrire de véritables mémoires. Il a plutôt causé devant M. Robert Rumilly qui a ensuite condensé les conversations dans un volume de 350 pages. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'appeler l'hon. Choquette "l'auteur", comme nous le faisions plus haut ,car on oublie rapidement le rédacteur fidèle pour suivre la pensée, les récits et même les attaques de l'homme qui pendant cinquante ans fut intimement mêlé à toute la vie canadienne-française.

Bien des hommes politiques que connut l'hon. Choquette sont aujourd'hui disparus et plusieurs sont même des personnages de notres histoire. Nous n'avons pas à juger si l'auteur les a campés sous leur vrai jour ou si quelquefois dans ses jugements il ne s'est pas laissé influencer par de vieilles passions que l'âge ne peut éteindre. On le fera peut-être un jour lorsqu'on écrira l'histoire objective des luttes politiques de 1867 à nos jours. Il est encore plus difficile de parler de la partialité ou de l'impartialité de l'hon. Choquette en face de personnages qui vivent encore. Ces derniers se défendront peut-être contre quelques coups de griffes qu'ils reçoivent dans 'Un demi-siècle de vie politique", et ils augmenteront ain-

(Suite à la page 14, 6e col.)

Modification du droit civil

En présentant, mercredi midi, M. René Demogue, Me Louis-Philippe Pigeon, président du Jeune Barreau, a fait d'intéressantes remarques sur notre droit civil. Nous sommes heureux de publier les principaux passages du discours de M. Pigeon.

"On ne devrait jamais toucher au droit civil sans y apporter la plus grande circonspection et sans faire examiner par un comité de juristes compétents les répercussions lointaines de ces changements : cela, non pas dans l'intérêt du Barreau comme dans l'intérêt de tous.

Le droit existe non pour les avocats, mais pour la société. Il est la base de toute l'organisation sociale. Toute l'économie sociale est conditionnée par le droit civil qui régit les relations économiques des citoyens et, d'une certaine façon, contrôle leurs activités. Evidemment, cette régie, ce contrôle ne peuvent s'exercer sans heurts, sans conflits, et c'est pourquoi les tribunaux doivent intervenir pour assurer le respect du droit et de la justice.

Malheureusement, il semble que de nos jours on perd de vue la nécessité de la justice et que l'on tend trop souvent à y substituer sinon la force, l'arbitraire. C'est une tendance contre laquelle il importe de réagir, car c'est l'idée de justice qui seule peut triompher des forces révolutionnaires qui déchaînent leur violence contre l'humanité.

Il importe que tous comprennent combien le maintien de nos traditions juridiques et du respect des tribunaux est un rempart nécessaire contre les idées révolutionnaires. Cela exige également le maintien de la dignité du Barreau, car l'avocat est le gardien et le défenseur de ces traditions. Il a le devoir difficile à remplir de chercher toujours la justice, même si elel vient en conflit avec son intérêt personnel.

Il ne peut donc rester indifférent vis-à-vis du droit qu'il doit constamment chercher à défendre et à perfectionner. Parce que son rôle le

(Suite à la page 8, 6e col.)

PRÊTS

pour l'amélioration des logements . . .

?

Combien peut-on emprunter?
Jusqu'à $2,000.

L'argent peut-il être remboursé par versements?
Oui, par versements mensuels si l'on veut; le remboursement devant être réparti sur une période ne dépassant pas trois ans.

Quel est le taux?
3½% d'escompte pour un prêt d'une année remboursable par versements mensuels égaux. Taux proportionnels pour autres périodes.

Pour quelles fins l'argent peut-il être employé?
Réparations et agrandissements; peinturage; modernisation des cuisines, systèmes de plomberie et de chauffage, et toute autre fin ayant pour but d'ajouter à la valeur de la propriété.

En vertu des dispositions du Système Fédéral du Logement, La Banque Royale du Canada consentira aux personnes responsables des prêts allant jusqu'à $2,000, pour leur permettre d'effectuer des réparations et améliorations aux résidences privées.

Des garanties ne sont pas nécessaires, mais les emprunteurs doivent être des propriétaires de maisons, doivent jouir d'un bon crédit et être en mesure de rembourser l'argent dans le délai stipulé.

Les argents prêtés en vertu de ce Système ne peuvent servir qu'à des améliorations, agrandissements ou réparations à des habitations, y compris les duplex, petites conciergeries ou maisons de ferme. Le remboursement peut se faire par versements mensuels, si désiré, et être réparti sur une période ne dépassant pas trois ans.

Toute personne désireuse de contracter un tel emprunt est priée de s'adresser au gérant de toute succursale de La Banque Royale du Canada. Demandez l'intéressante brochurette explicative.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

PLUS DE 600 SUCCURSALES AU CANADA

Carnet Mondain

L'honorable M. et madame T.-J. Coonan partent aujourd'hui pour Montréal, où ils passeront la fin de semaine.

Madame Percy Flynn recevait à l'heure du thé, hier, au Quebec Winter Club. Mesdames J.-M. Prower, Gaston Pratte et Pentland Lindsay servaient le thé et les glaces, aidées de madame Henri Chassé et de mesdemoiselles Millicent et Sheila Price et de mademoiselle Elizabeth Gibsone.

Mesdemoiselles Barbara Russel et Francis Drouin vendront des programmes, ce soir, avant la représentation que donneront Miriam Winslow et ses danseuses, au Château Frontenac, sous les auspices du chapitre Général Turner de l'I. O. D. E.

Madame M.-J. Henchey a reçu intimement, hier, à un thé, à sa résidence, avenue Laurier, en l'honneur de madame T.-J. Coonan. Madame Frank Bussières servait le thé.

Les personnes suivantes ont souscrit au bal de l'Armistice qui aura lieu, au Château Frontenac, vendredi, le 6 novembre, sous le distingué patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et madame E.-L. Patenaude : le lieut.-col. et madame C.-A. Young, le major et madame A.-H.-C. Smith, le major et madame J.-A. Sullivan, le major et madame C.-P. Raymond, le capt. et madame L. St. J. Teakle, le capt. J.-G. Power, le capt. et madame J.-M. Elliott, le capt. et madame F.-T. Atkinson, le capt. et madame R.-W. Morton, le capt. H.-L. Argue, le lieut. E.-G. Fisher, le lieut. et madame M.-A. Parker, le lieut. West Murray, le lieut. A.-F. Cannon, le lieut. et madame J.-C. Gavey, M. et madame Gordon Treggett, M. et madame J.-Gordon Fraser, M. et madame Jack Scott, M. Egerton Robertson, P.P.C., L.I., le lieut.-commandant et madame F.-A. Price, M. et madame James O'Halloran, M. et madame Ivan Gnaedinger, le major et madame T. Macaulay, le major H. Johnson, M. et madame J.-A. Talbot, M. et madame A. Sissons, le capt. H. Parent, M. et madame C.-E. Clint, M. et madame H. Simons, M. et madame H. Billings, M. et madame W. O'Regan, M. et madame V. Lyons, M. et madame W.-H. Ross, M. et madame H.-A. Black, M. et madame R.-P. Kernan, M. et madame J.-M. Phelan, le Dr et madame H.-J. Rowley, M. et madame R.-N. Harvey, M. et madame E.-S. Hoare, le capt. W.-G.-D. Stanley, mademoiselle Dorothy Staveley, M. et madame J.-O. Wilson, M. et madame J.-R. Latter, mademoiselle Jean Morton, mademoiselle Marjorie Morton, mademoiselle Nora Morton, mademoiselle Irene Mill, mademoiselle Gertrude Mill, M. L.-G. Chabot, M. Paul Gorman.

Madame Harry Quart, commissaire du district No 1 de Girl Guides, a reçu, ces jours derniers, à un thé en l'honneur des membres de ce district.

M. Paul Rodier, qui a passé quelques jours à Québec, est retourné à Montréal.

Madame René Turcot et ses fils, Gilles et Jacques, partent aujourd'hui pour Montréal, où ils passeront la fin de semaine les invités de madame J.-B.-D. Légaré.

Madame Paul Painchaud a reçu intimement, hier, à l'heure du thé, en l'honneur de son invitée, mademoiselle Pauline Tresidder, de Montréal.

Parmi l'auditoire brillant qui assistait, mercredi soir, au concert donné au Palais Montcalm par le quatuor Kedroff, on remarquait les personnes suivantes : le docteur et madame Achille Paquet, le docteur et madame Charles Vézina, madame Frank Carrel, le docteur E. Caouette et mademoiselle Caouette, le docteur Edge et mademoiselle Edge, mademoiselle Ida Donohue, madame W.-H. Delaney, M. J.-E. Barnard et mademoiselle Marie Barnard, madame Gaston Pratte, madame Antoine Chassé, madame Placide Morency, M. et madame J.-H. Paré, M. Jean-Marie Beaudet, madame Jean-Paul Galipeault, madame G. Vallerand, M. Maurice Tessier, madame P. de Varennes, mademoiselle T. Routier, M. et madame J.-P. Galipeault, M. et madame Paul Robitaille, mesdemoiselles J. Routier et B. Painchaud, etc.

Madame (Dr) Edmond Verge est de retour de Grande-Rivière, où elle a passé quelque temps, l'invitée de M. et madame W.-P. Renouf.

M. Charles Frémont est de retour d'un court voyage à Ottawa.

Madame Philippe Paradis part aujourd'hui pour Montréal, où elle sera, pendant quelques jours, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Jacques Paradis.

Madame R.-B. Rousseau, qui a passé une semaine l'invitée de M. et madame M.-J. Poirier, avenue de Bernières, a ensuite été, pendant une couple de jours, l'invitée du docteur et de madame S. Gaudreau avant de retourner à Trois-Pistoles.

M. et madame A. Lacoste, de Montréal, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

M. et madame L.-A. Daigle et M. Rolland Daigle, de Montréal, passent quelques jours en notre ville, enregistrés au Château Frontenac.

Madame (Dr) Henri Pinault est retournée à Roberval après avoir passé une quinzaine de jours l'invitée de son frère et de sa belle-sœur, M. et madame Moïse Gagnon.

M. Gray Donald, qui a passé la semaine à Montréal, est attendu à Québec aujourd'hui.

Mademoiselle Madeleine Boisvert assistait hier matin au mariage de mademoiselle Thérèse Dionne avec le docteur Sylvain Auger, lequel a été célébré en l'église de Saint-Antoine de Tilly.

M. Henri Pelletier et Mme Pelletier, née Germaine Gingras, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 26 octobre et baptisée sous les prénoms de Marie, Laura, Louisette. Parrain et marraine : M. et Mme Ludger Gingras, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph Pelletier, grand'mère de l'enfant.

Madame A.-S. Filteau, de Beauport, et madame A.-E. Couët, de Lévis, partent aujourd'hui pour un voyage de quelques jours à Trois-Rivières et à Shawinigan Falls.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac ces jours derniers : M. J. Champigny, Grand'Mère; M. Charles Chapais, St-Hyacinthe; M. W.-S. Bullock, Roxton Pond, P.Q.; madame C.-P. Sanford, Roberval; M. et madame Robert-D. Mugford, Baltimore; M. John-E. Kinnay, San Francisco; M. Laurent Côté, M. Arthur de Guise, Montréal; M. et madame E.-G. Miles, New-York; le lieut.-col. N.-A Millette, Montréal; M. et madame G.-A. Daigle, Montréal; M. J.-R. Croft, Toronto; M. F.-B. Tupper, Toronto; mademoiselle J.-W. MacLagan, M. H.-W. Johnston, Windsor, Ont.; M. F. Cadieux, M. R. Deshins, Trois-Rivières; madame R. Newnham, M. et madame Lanquetot, M. M.-C. Lecoultre, Londres, Angleterre.

La Seule Pastille contre la Toux

médicamentée avec des ingrédients du Vicks VapoRub

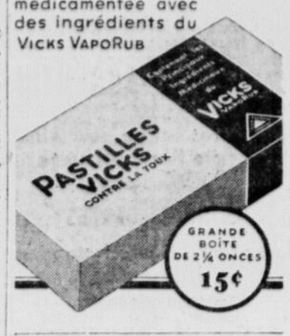

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 30. — Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné de M. H.-R. Stewart et du lieut. S.-G. Rivers-Smith, R.N., est actuellement à Montréal. Son Excellence retournera à Ottawa samedi.

Le bal du cinquantenaire de l'Union Nationale Française qui aura lieu dans les salons de l'hôtel Windsor, vendredi soir, le 30 octobre, sera honoré par la présence de Son Excellence lord Tweedsmuir, gouverneur-général du Canada, qui a daigné lui accorder son haut patronage. M. Raymond Brugère, ministre plénipotentiaire de France au Canada, et M. René Turck, consul général de France à Montréal, ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur. Parmi les personnes qui ont déjà souscrit on relève les noms suivants : sir Francis Floud, haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada, et lady Floud, le sénateur et madame R. Lemieux, l'hon. M. et madame C.-P. Beaubien, l'hon. M. et madame F.-J. Leduc, l'hon. M. et madame Honoré Mercier, l'hon. M. et madame P.-R. du Tremblay, l'hon. M. et madame Donat Raymond, l'hon. M. et madame J.-M. Wilson, M. Léo McKenna, maire-suppléant de Montréal, et madame McKenna, le brig.-général et madame Alexander, le brig.-général F. Meighen, M. et madame J.-M. Savignac, le baron Kervyn de Meerendré, ministre plénipotentiaire de Belgique, et la baronne de Meerendré, M. Homer Byington, consul général des Etats-Unis, et madame Byington, le marquis Simone, consul royal d'Italie, M. G.-B. Holler, consul général du Danemark, et madame Holler, M. Daniel Steen, consul général de Norvège, et madame Steen, le docteur F. Pavlasek, consul général de Tchécoslovaquie, M. Arno Konder, consul général du Brésil, M. Heyne, consul de Belgique, M. Henri Bougearel, consul de France à Montréal, M. Hnizdo, consul de Tchécoslovaquie, M. Bonnafaus, consul de France à Québec, M. John-R. Barry, vice-consul des Etats-Unis, et madame Barry, M. Eudore Dubeau, vice-consul du Portugal, M. Xavier Charles, vice-consul de France, M. Priestley, vice-consul de France, madame Raymond Brugère, mademoiselle Nicole Brugère, le docteur et madame Vignal, lady Drummond, lady Gouin, sir Charles et lady Gordon, le vicomte et la vicomtesse de Roumefort, sir Montague et lady Allan, M. et madame W.-F. Angus, M. F.-E. Meredith, l'hon. juge et madame J.-P.-B. Mignault, M. et madame Léon-Mercier Gouin, M. et madame H. Laureys, M. et madame Pierre Charton, M. et madame L.-G. Beaubien, M. et madame Beaudry Leman, M. et madame Charles Duquette, M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, M. et madame Ernest Tétreau, M. Huntley Drummond, M. et madame Arthur Décary, le comte et la comtesse Michel de Roussy de Sales, M. J.-Taggart Smyth, M. Bernard de Roussy de Sales, le col. Georges Beauchamp, mademoiselle Françoise Clerk, M. et madame Alfred Tarut, le col. François de Martigny, le docteur et madame Laquerrière, mademoiselle Gilberte Laquerrière, M. et madame F.-B. Mathys, le docteur et madame J.-E. Dubé, M. Jean Ballemand, madame F.-A. Lallemand, M. et madame Faivre, M. F.-K.-G. Mappin, M. et madame Marcel Pasquin, M. et madame Paul Baby, le docteur et madame Eugène Saint-Jacques, M. et madame Victor Marchand, le lieut.-col. et madame Thomas Vien, M. Gardiner, M. Georges Pratt, le docteur Damien Masson, le docteur et madame L.-H. Garépy, etc., etc.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 30 — Lady Perley, qui sera la conférencière, demain, au déjeuner du Chelsea Club, parlera du pèlerinage des Canadiens à Vimy.

Madame Gordon Johnson, de Glasgow, N.E., qui a été l'invitée de sa mère, madame F.-W. Avery, partira bientôt, accompagnée de son mari, pour passer quelques jours à Toronto.

Madame G.-B. Greene passe quelque temps à Montréal, l'invitée de madame James Maclaren.

Le colonel et madame Andrew Thompson, qui ont passé plusieurs mois en Europe, sont de retour à Ottawa depuis hier.

Lady Ewing et son fils, M. John Ewing, de Cambridge, Angleterre, qui ont été les invités de mademoiselle Alice Bell, sont partis pour les Chutes Niagara, en route pour la Californie.

LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

A peine sommes-nous rendus au mois de novembre et déjà l'hiver a fait sa première apparition pour nous prévenir qu'il serait particulièrement rigoureux cette année. Brrr !... on gèle seulement d'y penser, et c'est une vraie course aux vêtements chauds pour se protéger le mieux qu'on le peut contre ce froid si désagréable.

Mais, Mesdames, Mesdemoiselles, pendant que nous nous promenons ainsi bien emmitouflées et bien au chaud dans nos fourrures, combien d'entre nous s'arrêtent-elles à penser aux pauvres malheureux qui ont à peine de quoi se vêtir et qui doivent malgré tout faire face aux intempéries de nos hivers québecois ? Il faut les voir pour comprendre ce qu'ils souffrent, et une visite aux familles pauvres que la Ligue soutient vous convaincrait sans peine.

Les grands ménages d'automne sont à peu près finis, et en faisant l'inventaire de vos armoires, vous avez sans doute trouvé du vieux linge que vous ne voulez plus porter et qui pourrait cependant être encore bien utile à des pauvres gens.

Nous faisons donc appel à la générosité de tous nos membres et aussi de toutes les dames et des jeunes filles de Québec et nous vous invitons à venir nombreuses à un "thé-shower" de vêtements usagés qui sera servi à la résidence de la secrétaire de la Ligue, mademoiselle Yvette Turgeon, 16, avenue des Erables, jeudi, le cinq novembre, de quatre heures et demie à six heures.

Nous vous invitons toutes par la voix des journaux et aucune invitation spéciale ne sera adressée par la poste, et nous croyons pouvoir compter sur la collaboration de nos membres pour assister en nombre à ce thé et y amener leurs amies.

YVETTE TURGEON,
Secrétaire-correspondante.

EN VOYAGE

Mademoiselle V. Tremblay, de la maison Léo Faguy, est actuellement en voyage. Elle sera de retour à Québec dans quelques jours après avoir fait des achats de robes pour cette maison.

NOUVELLES DE LEVIS

A LA CHAMBRE DE COMMERCE JUNIOR

Les directeurs de la Chambre de Commerce des jeunes se sont de nouveau réunis mercredi soir dernier.

De nombreuses questions furent étudiées dont les conclusions seront soumises à l'approbation de la Chambre de Commerce de Lévis.

On sait que nos jeunes attendent avec impatience la reconnaissance officielle de la Chambre de Commerce de Lévis promise il y a déjà quelques jours. Cette reconnaissance officielle serait faite au cours d'une réunion au début de la semaine prochaine.

BENEDICTION D'UNE NOUVELLE INDUSTRIE

Une novelle maison vient d'ouvrir ses portes à Lévis: qui portera le nom social de : Les Fromages Perreault Lévis Ltée.

L'immeuble de M. L.-A. Perreault, rue Commerciale, M. J.-A. Perreault, Montréal, de Ste-Anne-de-Richelieu, est venu établir avec le concours de MM. Frédéric Simonet & Paul Lesage, une fabrique de fromages Toughourt.

La cérémonie de la bénédiction fut présidée par M. le curé J.-E. Carrier, V. F., de Notre-Dame, assisté de M. l'abbé Emile Hébert, curé de Ste-Aurélie.

M. le Dr Rosell, d'Oka, qui devait présider cette fête d'inauguration en a été empêché à la dernière minute.

Assistaient à cette bénédiction inaugurale : M. et Mme J.-A. Perreault, MM. Frédéric Simonet et Paul Lesage, MM. les abbés Gérard Emond et Lucien Dumas, de cette ville, M. Lucien Darveau, secrétaire particulier de l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, M. J.-A. Talbot, inspecteur des fromageries, M. L.-A. Perreault, représentant de la compagnie et Mme Perreault, M. et Mme Georges Perreault, de Québec; MM. Maurice Plamondon, de St-Hyacinthe et Alphonse Perreault, de Cornwall, Ont.; M. J.-S. Royer, de la Laiterie Brookside; de MM. Paul-Emile Gaghon, C.-C. Couture, Henri Grandbois, G. Belisle, P.-A. Mercure, C. Bouchard, etc.

MM. Perreault, Simonet et Lesage adressèrent la parole et fournirent tous les renseignements. MM. les abbés J.-E. Carrier et Emile Hébert souhaitèrent à la nouvelle compagnie et à leurs directeurs les meilleurs voeux de succès.

EAST-BROUGHTON

Hommage à un curé décédé.—C'est avec regret que les paroissiens d'East Broughton ont appris le décès de M. l'abbé A. Lafrance qui fut curé dans leur paroisse de 1906 à 1921.

Ils donnèrent une belle marque de reconnaissance à leur ancien curé en se rendant nombreux à ses funérailles en l'église de Notre-Dame des Laurentides.

Nous avons noté la présence d'une délégation importante, et voici les noms de ceux que nous avons remarqués: Révérend M. l'abbé A.-H. Martel, curé actuel d'East Broughton, M. l'abbé O. Cliche, les marguillier: Joseph Lessard, Alfred Drouin, Joseph St-Hilaire, MM. E.-J. Turcotte, marchand, M. Gédéon Roy, N. P., maire, M. E. Robert, agent d'ass., M. Irénée Turcotte, M. Alfred Turcotte, MM. Alphonse Gagné, Arthur Faucher, fils, Paul, Napoléon Lessard, Joseph Létourneau, Philias Nadeau, Trefflé Bolduc et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu avoir les noms.

Lundi le 19 octobre a été chanté en l'église Sacré-Coeur de Jésus un service solennel pour le repos de l'âme du regretté M. le curé A. Lafrance.

Mariage. — Mercredi, le 14 octobre, fut bénit en l'église de Sacré-Coeur de Jésus, le mariage de Mlle Bérénice Jolin, fille de M. Napoléon Jolin et de feue Exilda Payeur, à Monsieur Delphis Laplante, fils de M. et Mme Joseph Laplante (Eugénie Trudelle). Monsieur Nap. Jolin accompagnait sa fille, et M. Joseph Laplante était le témoin de son fils.

Mlle Jolin était enfant de Marie, et la chorale exécuta un magnifique programme de chant: Veni Creator en parties de Théo de la Hache; Chrétiens, c'est l'heure solennelle, solo par Mlle Rollande Lessard; Dieu d'Israel, solo par Mlle Rachelle Cormier; Ave Maria de Hamel, par Mlle Régina Vachon; L'Angelus à la bénédiction nuptiale, solo par Mlle Rita Nadeau. Je veux toujours t'aimer, choeur.

Après la cérémonie, il y eut réception à la résidence de M. et Mme Napoléon Jolin, et le soir, les invités se réunirent chez M. Joseph Laplante.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Souliers d'automne pour messieurs

Nous vous présentons le plus beau choix en ville, dans nos souliers pour Messieurs

Souliers en veau

semelles doubles ou simples. Couleurs: noir ou brun, 10 modèles différents de forme des plus attrayantes. Largeur B. C. D. E., dans les marques les mieux connues: "Roycroft", "Strider" et "Slater". Prix variant selon la qualité.

$5. à $8.50

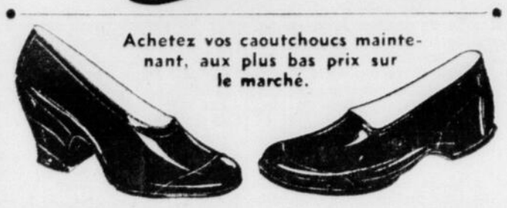

Achetez vos caoutchoucs maintenant, aux plus bas prix sur le marché.

Pour enfants Points 4 à 10 1-2 .49
Pour garçons Points 1 à 5 .59
Pour fillettes Points 11 à 2 .54
Pour dames Points 2 1-2 à 9 .59
Pour garçonnets Points 11 à 13 .54
Pour messieurs Points 5 1-2 à 1 .69

Patineuses ou patineurs: Notre stock de patins est équipements "C. C. M." est au grand complet. — Une visite vous convaincra.

Louis M. DESCHENES
Tél: 26735 320, R. St Jean Québec.

A LA RADIO

(Suite de la page 8)

AU POSTE CRCK

VENDREDI, 30 OCTOBRE

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Chansons françaises.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—"The Happy Gang".
6.30 p.m.—Programme de Londres.
7.00 p.m.—La Voix de la Sécurité.
7.15 p.m.—Les Cavaliers de LaSalle.
7.30 p.m.—Radio-Journal français. — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—"Ol' Black Joe".
8.00 p.m.—"From a Rose Garden".
8.30 p.m.—La Petite Symphonie de Radio-Canada à Montréal.
9.00 p.m.—Discours au banquet de l'Université de Toronto.
10.00 p.m.—"Ye Olde Medecine Showe".
10.30 p.m.—Les harmonies Poétiques.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais. — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Horace Lapp et son orchestre.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

LA SYMPHONIE DE NEW-YORK

Les concerts de la Symphonie de New-York seront de nouveau diffusés, cette année, par le Columbia Broadcasting System au Etats-Unis et Radio-Canada dans notre pays. Comme les années dernières, ces concerts seront diffusés le dimanche après-midi de 3 heures à 5 heures, à partir du 8 novembre.

AU POSTE CHRC

VENDREDI, 30 OCTOBRE

8.00 a.m.—L'horloge musicale. — Trans. NBC.
8.30 a.m.—L'heure et sommaire.
8.32 a.m.—Le Club du Couceu.
9.45 a.m.—Le professeur Raymar — Mason's 49.
10.00 a.m.—Cuisine Magique. — Lait Eagle Brand.
10.15 a.m.—L'heure du déjeuner.
10.30 a.m.—Entre-nous, mesdames, avec Francine.
11.00 a.m.— Vieilles mélodies. — Sirop Buckley.
11.15 a.m.—Fantaisies. —L'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert varié.
12.00 p.m.—Autour de la table — H. Bouchard.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
12.30 p.m.—Pronostics de la température Deschênes.
12.45 p.m.—Musique du dîner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Musique d'orchestre.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure Cyma.
2.01 p.m.—Bonjour, madame.
2.30 p.m.—Réminiscences.
2.56 p.m.—Le quart-d'heure populaire.
3.00 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Service des signaux et souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Regal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Roger Courage. — Vitone.
5.30 p.m.—Chansonnettes. — Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer. — Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—L'heure Cyma.
6.01 p.m.—Musique d'orchestre. — Jos. Thivierge.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle. — Raz-Mah.
6.15 p.m.—Variétés. — P. T. Legaré.
6.30 p.m.—Pronostics de la température.
6.31 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
6.45 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure. — Auto Parts Sales.
7.01 p.m.—Musique de danse. — Quebec Modern Clothing.
7.15 p.m.—Le Curé de village.
7.30 p.m.—L'heure Cyma.
7.31 p.m.—Curiosités — Biscuits McCormick.
7.45 p.m.—Danses modernes.
8.00 p.m.—Romances et ballades du Club de Noël — Slater Shoe.
8.30 p.m.—Les poupées qui chantent — Club de Noël — Beurre Gaspé.
8.45 p.m.—La musique au village — Club de Noël — M. J. Heinz.
9.00 p.m.—L'heure de la danse. — Brasserie Boswell.
9.15 p.m.—La petite Comédienne.
9.30 p.m.—Homefolks' Frolic.
10.00 p.m.—Ubaldo Frenette et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
10.45 p.m.—L'orgue du rêve.
11.00 p.m.—L'heure Cyma.
11.01 p.m.—Les nouvelles.
11.15 p.m.—Les rêveurs.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

AU POSTE CKAC

VENDREDI, 30 OCTOBRE

7.55 a.m.—Sommaire.
8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
9.00 a.m.—Metropolitan Parade. — CBS.
9.30 a.m.—Richard Maxwell. — CBS.
9.40 a.m.—Nouvelles. — CBS.
9.45 a.m.—Le courrier d'Inez Lopez. — Chipso.
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
10.01 a.m.—Heinz Magazine of the air. — CBS.
11.30 a.m.—The Chicagoans. — CBS.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
2.20 p.m.—Le monde féminin.
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Salle de concert Columbia — Quatuor à cordes Kreiner. — CBS.
3.30 p.m.—Three Consoles. — CBS.
4.00 p.m.—Fanfare de l'armée américaine CBS.
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Le Curé de Village.
7.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale — Conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Moison.
11.30 p.m.—Benny Goodman et orchestre.—CBS.
12.00 a.m.—Guy Lombardo et orchestre. — CBS.
12.30 a.m.—Ozzie Nelson et orchestre. — CBS.

Les directeurs de l'U. C. C. annoncent le programme suivant de nos causeries à la radio:

POSTE CKAC

Lundi, le 2 novembre, à 1 h. 30 : M. Gérard Filion : Le Crédit Agricole.
Jeudi, le 5 novembre, à 1 h. 45 : M. R.-M. Pucet : Propos d'Actualité.
Samedi, le 7 novembre, à 1 h. 45 : M. J.-E. Laforce : La Colonisation.

POSTE CKCM

Mercredi, le 4 novembre, à 7 h. p. m. : M. Thuribe Belzile : La Mutuelle-Vie de l'U. C. C.

L'HEURE PROVINCIALE

VENDREDI, 30 OCTOBRE

Directeur de l'Heure provinciale : M. Edouard Montpetit; directeur artistique : M. Henri Letondal.

Programme littéraire et musical à l'occasion du "Troisième Centenaire du Cid" avec le concours de Mlle Gabrielle Hudson, pianiste, de Mme Jeanne Mignolet, soprano, et des artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure provinciale.

1—Sonate . . . . . Scarlatti
Mlle Gabrielle Hudson
2—"Le Cid" . . . . . Cornellie
(Extraits)
Par les artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure provinciale.
3—"Plus de tourments et plus de peine" (Le Cid—1885) . . . . . Massenet
Mme Jeanne Mignolet
4—Causerie : "Le Cid"
M. l'abbé Arthur Sideleau, professeur de littérature française à l'Université de Montréal.
5—"Pleurez, pleurez, mes yeux !" (Le Cid) . . . . . Massenet
6—a) Etude Op. 10 No 7 . . . . . Chopin
b) Malaguena . . . . . Albeniz
Mlle Gabrielle Hudson
7—Chant :
"La vie est un rêve" . . . . . Haydn
Mme Jeanne Mignolet
8—Marchande d'eau fraîche . . . . . Jacques Ibert
Mlle Gabrielle Hudson

L'heure provinciale est transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures, vendredi, 29 octobre 1936.

AU POSTE CHNC

SAMEDI, 31 OCTOBRE

8.30 a.m.—Au pays des valses.
9.00 a.m.—Radio-Journal bilingue.
9.15 p.m.—Musique de danse.
9.30 a.m.—Radio Petit Monde.
9.45 a.m.—Chansons françaises.
12.00 p.m.—Musique en dînant.
12.15 p.m.—Musique de danse populaire.
12.30 p.m.—Pronostics de la température.
12.31 p.m.—Danses instrumentales.
12.45 p.m.—Programme de la Brasserie Boswell.
1.00 p.m.—Mélodies russe.
1.15 p.m.—Chansons anglaises.
1.30 p.m.—Radio-Journal bilingue.
5.00 p.m.—Chansons populaires anglaises.
5.30 p.m.—Concert de fanfare.
6.00 p.m.—Radio-Journal bilingue.
6.15 p.m.—Concvert d'orgue.
6.30 p.m.—Stan Woods et son orchestre.
6.45 p.m.—Cotes des bourses.
7.00 p.m.—Jesse Crawford, organiste.
7.15 p.m.—Les Campagnards de la Brasserie Boswell.
7.30 p.m.—Programme d'outre-mer.
8.00 p.m.—Jeanne Desjardins, soprano.
8.15 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Park Plaza, Toronto.
8.30 p.m.—Bert Pearl.
8.45 p.m.—Chronique bibliographique.
9.00 p.m.—Cotter's Saturday Night
9.30 p.m.—Meredith Willson et son orchestre.
10.00 p.m.—By the Sea.
10.30 p.m.—Paul DeMarky, pianiste.

SPECIAL
Cette annonce vaut 10c sur l'achat d'une bouteille de 1 oz. ou 12 oz. de
— COCKTAIL —
CHERRY-BRANDY — SCOTCH
DRY-GIN — CHARTEUSE

UNE SAVEUR POUR TOUS LES GOUTS

Préparez vous-même 40 oz. de FINES LIQUEURS pour 35¢
Extraits ou sirop Aubry-Paris

LANGLOIS & PARADIS Ltée
GROSSISTES
Représentant du district
Chs-J.-P. LANGLOIS
42 Dolbeau. Tel. : 2-7481

10.45 p.m.—Pour être annoncé.
11.00 p.m.—Nickelodeon.
11.30 p.m.—Cameo Théâtre.
11.45 p.m.—Radio-Journal bilingue.

ONDES COURTES

VENDREDI, 30 OCTOBRE

ROME—6 p.m. Nouvelles en Anglais. Extraits de l'opéra "The Girl of the Golden West". 2RO, 25.4 m., 11.81 meg.
HALIFAX—8 p.m. Orchestre et solistes. CRCX, 49.2 m., 6.09 meg.; CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.
CARACAS—9.15 p.m. Musique. YV2RC, 51.7 m., 5.8 meg.
LONDRES—10 p.m. Rhythmes. GSD, 225.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
PARIS—10.40 p.m. Theatre. TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.

CONCERT VIENNOIS

La petite symphonie d'Alfred Wallenstein se fera entendre à WOR, samedi soir, de 10 heures à 10 heures et 30. On entendra les morceaux suivants :
The Prince of Pilsen . . . . . Luders
Vivat Hungaria . . . . . Kalman
Canzonetta . . . . . D'Ambrosio
Ballet Suite . . . . . Lehar
None but the Lonely Heart . . . . . Tchaikovsky
Southern Roses . . . . . Strauss

DE L'OPERA

L'opéra de San Francisco ouvrira sa quatorzième saison vendredi soir prochain par l'interprétation de "La Juive". Tout le second acte sera transmis par le réseau NBC-WEAF entre minuit et minuit et 45. On entendra les artistes suivants : Giovanni Martinelli, ténor, Elizabeth Rethberg, soprano, Ezio Pinza, basse, et Hans Clemens, baryton.

CARMELA PONSELLE

Cette mezzo-soprano chantera, vendredi soir, à 8 heures, au poste WABC, avec Oscar Shaw, baryton, et Elizabeth Lennox, contralto.

CONCERT POWELL

Le concert Dick Powell a lieu le vendredi soir, à 9 heures, au poste WABC.

"SAIS-TU PAPA, JE PREPARE LE DINER."

Votre poêle de cuisine est-il suffisamment sûr pour en confier son usage à votre fillette ? Les nouveaux Poêles Gurney sont assez sûrs pour cela ! Simples et efficaces aussi — ils ont fait de la cuisson un plaisir et diminué le travail et l'attention requis jusqu'au minimum absolu, faisant du Gurney encore un meilleur poêle.
Voyez les nouveaux Poêles Gurney chez votre marchand.

Poêle de Cuisine Gurney
Le Modèle Coronation No 49C1

Un poêle moderne de toute beauté et d'une grande capacité de cuisson, cependant très compact dans ses dimensions. Devant et côté en fonte épaisse. Foyer profond et grille à deux positions. Fini en entier, à l'intérieur et à l'extérieur, en émail porcelaine fondu sur fer Armco très épais, assurant une longue durée et un nettoyage facile. Fini en une variété de combinaisons de couleurs qui s'harmonisent avec n'importe quelle cuisine. Fabriqué avec fourneau de 16" ou de 19".

Un produit 100% de Québec

POELES Gurney
A CHARBON et au BOIS
The Gurney Foundry Co., Limited.
MONTREAL

Les poêles Gurney
sont en vente par termes faciles
CHEZ
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
273 St-Paul — 142 St-Joseph

Ils lui plairont parce que DIGNES D'UNE REINE

Ces bas extraordinaires n'ont d'ordinaire que leur prix. Légers, diaphanes et caressants comme la brise estivale, encore que solides et durables, ils vous rendront fière comme une reine ! Les Corticelli sont les meilleurs bas au Canada, qu'il s'agisse du "Mirage" de luxe ou des modèles meilleur marché. A tous les rayons de bonneterie.

CHIFFON TROIS FILS
$1.00 Le Corticelli H-92 à trois fils sait joindre la légèreté à la solidité. Un bas de premier ordre. Autres modèles à 75c., $1.00, $1.25.

FABRICANTS DE PRODUITS EN SOIE DE QUALITE DEPUIS PLUS DE 50 ANS

LE CHAPITRE GENERAL-TURNER de l'I. O. D. E.
présentera
MIRIAM WINSLOW
et ses danseuses
au Château-Frontenac Ce soir
à 8 h. 15 p. m.
Billets en vente au Château Frontenac ou chez les membres du chapitre
Prix : $1.00, taxe en plus

Notre spécial cette semaine
HORLOGES DE CHEMINEE
HORLOGE en noyer — Sonnant les demi-heures. Prix spécial $11
HORLOGE en noyer — Mouvement de 8 jours. Prix spécial $9
Horloge en Noyer "Carillon Westminster" Prix spécial $25
Birks
DISTRIBUTEURS
Bijoutiers Carré Hôtel de ville

Les métaux et les utilités publiques avancent à Montréal. - Production record d'or dans la province

NOMBREUX GAINS VARIANT DE 1 A 2 POINTS A LA BOURSE DE N. Y.

ANNIVERSAIRE DU KRACH DE BOURSE

New-York a célébré joyeusement le septième anniversaire du krach de 1929.

AVANCE GENERALE

Les aciéries, les utilités publiques et les spécialités se raffermissent.

New-York, 30. — (P. A.) — Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée — Le sentiment était beaucoup meilleur en bourse, hier, et plusieurs titres ont enregistré des gains allant de 1 à plus de deux points. Les spécialités tenaient le haut du pavé. Les aciéries et les utilités publiques prirent cependant une part active à l'avance et ils furent rejoints en fin de séance par les magasins, les chemins de fer et les cuivres. Les courtiers attribuaient la bonne tenue du marché aux rapports financiers encourageants qui sont constamment publiés ainsi qu'aux dividendes généreux payés aux actionnaires.

Bethleem Steel a gagné un point à 72 et U. S. Steel a haussé de 1 3-4 point à 77. U. S. Steel privilégié a haussé d'un point et quart à 150 1-2, son plus haut cours depuis le début de la dépression. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a haussé de 8-10 de point à 71.2. Le roulement total fut de 1,708,870 parts.

C'était hier le septième anniversaire du krach de bourse à New-York. Le 29 octobre 1929, le cours moyen de la Presse Associée avait fléchi de 11.2 points et le roulement en bourse avait été de 16,410,030 parts. Pittsburgh United Corporation commun qui avait ouvert à 6 baissa à 3 parce que la compagnie a écrit aux détenteurs des actions privilégiées pour leur rappeler leur droit de liquider le portefeuille de la société le 1er mars prochain. Le coton a baissé de 5 à 25 cents la balle.

870 titres différents furent cotés sur le grand tableau. 530 ont monté, 167 ont reculé et 173 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée :

	30 Indus.	15 c.c.	15 Util	60 Tot.
Hier	94.9	42.1	53.3	71.2
Avant-hier	94.1	41.5	52.2	70.4
Mois dern.	90.2	39.6	51.0	67.7
1935	72.2	24.7	41.4	52.6
1936 haut	95.5	43.5	53.4	71.7
1936 bas	73.4	30.2	43.4	55.7

Renseignements financiers

Power Corporation of Canada

La production d'électricité de Power Corporation of Canada, ou plutôt des compagnies faisant partie du groupe de Power Corporation, a été en septembre dernier la plus élevée dans toute l'histoire de la société. Elle accusait une augmentation de 10.57 pour cent sur celle du mois de septembre 1935. La production totale des compagnies du groupe de Power Corporation a été de 184,904,032 kilowatt heures le mois dernier, en augmentation de 17,679,673 kilowatt heures sur la production totale de septembre 1935.

Distillers Seagrams

Dans les cercles bien informés l'on dit que le programme d'expansion de Distillers Seagrams est maintenant complété et que les résultats d'exploitation de l'entreprise devraient probablement accuser une amélioration à l'avenir. L'inventaire de Distillers Corporation comprend cinquante millions de gallons de spiritueux. Financial Service rapporte qu'aux Etats-Unis, l'incertitude qui existait en ce qui concerne les prix des boissons fortes est disparue pour une large part. La finance que vient de faire Distillers Seagrams a amélioré le bilan financier de l'entreprise. On anticipe qu'au début de l'an prochain, les actions communes seront placées sur une base régulière de dividende.

Brewing Corporation

Brewing Corporation of Canada vient d'annoncer la fusion de Carling Breweries Ltd avec la Kuntz Brewery, de Waterloo. Par suite de cette fusion, la brasserie Carling de London, Ontario, fermera ses portes le 31 décembre prochain. La nouvelle société portera le nom de Carling-Kuntz Breweries Limited. Il y a déjà longtemps que l'on parlait de consolider quelques filiales de Brewing Corporation. La mesure que vient d'annoncer le président E.-P. Taylor était anticipée. M. Taylor a déclaré que cette consolidation terminée, la situation de l'entreprise était très satisfaisante.

Dominion Engineering

L'activité plus forte dans l'industrie du papier-journal aura pour effet l'installation de machines suffisamment modernes pour suffire à la production accrue. Il convient de rappeler à ce sujet, écrit Financial Service, que la Dominion Engineering, une filiale de Dominion Bridge, est la principale compagnie canadienne qui fournit les besoins de l'industrie du papier-journal. Par ailleurs, Dominion Engineering est également outillée pour remplir les commandes de guerre si jamais de telles commandes sont données à des entreprises canadiennes.

Consolidated Smelters

Les arrivages de minérai au smelter de Trail, C. B. de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited furent de 11,113 tonnes durant la semaine du 15 au 21 octobre 1936 au lieu de 10,050 tonnes durant la semaine correspondante de l'année dernière. Du 1er janvier au 21 octobre 1936, les arrivages de minérai au smelter de Trail de Consolidated Mining furent de 438,125 tonnes alors qu'ils avaient été de 443,243 tonnes durant la période correspondante de l'année dernière.

Emission de bons du Trésor

Le ministre des finances d'Ottawa vient de demander des soumissions pour la vente de $30 millions de bons du Trésor échéant dans trois mois. Les soumissions seront reçues par la Banque du Canada, à Ottawa, jusqu'à ce midi. Les bons qui remplaceront une émission du même montant présentement en cours seront datés du 2 novembre 1936 et ils deviendront dûs le 1er février 1937.

Homestead Oil & Gas

On rapporte qu'une option pour 50,000 parts de Homestead Oil & Gas au prix de 50 sous la part a été honorée hier et que la nouvelle sera rendue publique aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Le deuxième puits de la compagnie, le puits no 3 est en état de production maintenant.

LES DOMINION SONT PLUS ACTIFS

Les bons de l'Etat ont enregistré des gains d'un quart de point environ.

LES PAPETERIES

Faibles au début, ces valeurs ont racheté leurs reculs par la suite.

Montréal, 30. — (P.C.) — Les bons du Dominion étaient assez actifs et plus fermes sur le marché domestique. Les valeurs industrielles affichèrent un ton mixte tandis que les obligations de papeteries étaient plus fortes. On a noté de l'irrégularité dans les valeurs de services publics.

Les obligations du Dominion ont avancé d'un quart de point dans l'ensemble. Les 3 pour cent 1955, les 3 pour cent perpétuels et les 3 1-4 pour cent 1966 étaient plus actives. La demande a été également bonne pour les emprunts de conversion et les valeurs à échéance moyenne. Les obligations de la Colombie Britannique ont gagné des fractions tandis que celles de l'Alberta étaient ternes.

Les valeurs de papeteries, plus faibles au début de la séance, ont racheté leurs reculs par la suite. Abitibi Paper a monté d'un quart de point et Brown Company ferma inchangé. Lake St. John, Minnesota & Ontario et Consolidated Paper ont aussi racheté leurs pertes du début de la séance.

Beauharnois Power a baissé d'un demi-point dans le compartiment des utilités publiques. International Hydro Electric a haussé d'un point tandis que Montreal Tramways 1955 recula d'un demi-point et Twin City d'un point. Pacifique Canadien était ferme.

A NEW-YORK

New-York, 30. — (P. A.) — Les acheteurs s'intéressèrent aux obligations d'entreprises américaines hier. Les bons du gouvernement ont enregistré des gains allant de 1-32 à 6-32 de point. Les bons du Trésor à 4 1-4 pour cent furent particulièrement actifs.

BETHLEEM STEEL CORP.

New-York, 30.— (P. A.) Bethleem Steel Corporation a gagné durant le troisième trimestre de 1936 des recettes nettes de $4,575,058 ou de 84 sous par action commune. La compagnie avait gagné $3,431,391 ou 49 sous par action durant le trimestre précédent et $701,616 durant le troisième trimestre de 1935. Les directeurs de la compagnie ont annoncé la mise en paiement des dividendes réguliers sur les actions privilégiées. Les commandes en carnet ont augmenté au total de $93,272,198.

RECORD DANS LA PRODUCTION D'OR

La production d'or dans la province de Québec a atteint en septembre 1936 le nouveau chiffre record de 61,503 onces.

Le bulletin de la production minérale publié par le Service provincial des Mines, pour le mois de septembre montre un accroissement général dans l'industrie minière de la province. Toutes les substances minérales incluses dans le tableau,à l'exception de l'argent, indiquent une augmentation de production par rapport au mois correspondant de 1935. Les expéditions d'amiante, d'or, de chaux et de ciment sont aussi plus élevées que celles du mois précédent.

La reproduction d'or a continué sa marche ascendante, reprise au mois d'août après une interruption de deux mois. C'est la plus grande production mensuelle jamais enregistrée dans la province, surpassant légèrement le palier maximum antérieur touché le mois dernier.

Les expéditions d'amiante dépassent de beaucoup toutes celles que l'on a enregistrées depuis le mois de juillet 1931. Elles surpassent de 4,500 tonnes celles du mois de juillet dernier qui constituaient alors le plus haut palier.

La production de ciment du mois est aussi la plus élevée depuis le mois de novembre 1931.

Les chiffres de production pour les neuf premiers mois de l'année courante accusent une augmentation de 44 pour cent pour l'amiante, 52 pour cent pour l'or 29 pour cent pour les produits d'argile et de ciment et une légère diminution pour l'argent et la chaux, sur la période correspondante de 1935. Par contre, on constate que la production du cuivre a diminué et est descendue au plus bas niveau atteint depuis quatre ans.

Mois de septembre 1936.

	Septembre 1936	Septembre 1935	Août 1936
Amiante :			
Brut, tonnes		....	....
Fibres tonnes	......	....	....
Matériaux courts, tonnes			
Total:	31,0677	20,344	61,284
Métaux :			
Or, onces	61,508	42,017	61,284
Argent, onces	48,018	59,202	51,631
Cuivre, livres			
Matériaux de construction :			
Produits d'argile	$ 91,209	$ 80,126	$102,936
Chaux, tonnes	11,983	11,392	10,616
Ciment, barils	308,648	244,643	298,015

PRETS AUX COURTIERS

Washington, 30. — (P.A.) — Les prêts aux courtiers et aux agents de change consentis par les banques faisant partie de la New York Federal Reserve ont diminué de $29 millions durant la semaine finissant avant-hier au total de $972 millions. Ces prêts s'élevaient à $828 millions durant la semaine correspondante de l'année dernière.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 30—(P.A.)—Les prix des titres mobiliers ont avancé en bourse, hier, sous la direction des automobiles, des valeurs caoutchoutières et minières. Les actions de fabriques de rayonne ont haussé parce que la production de ce produit a augmenté en septembre. Les valeurs de premier choix, les chemins de fer domestiques, et les obligations allemandes étaient stables. Mexican Eagle a baissé. Les titres internationaux étaient irréguliers. A Paris, le ton était mixte. Les valeurs industrielles et les titres internationaux ont avancé tandis que les actions de chemins de fer et les actions de banques étaient plus lourdes. Les rentes ont généralement monté. Les actions de la Banque de France ont fermé à 8,700 francs, en baisse de 100 francs.

OFFRES ABONDANTES DE BLE ARGENTIN

Ces offres ont eu pour effet de faire fléchir les cours à Winnipeg.

LOURDES PERTES

Les cours ont fléchi de plus de deux sous sur le marché canadien.

Winnipeg, 30—(P.C.)—L'Argentine qui offre depuis quelque temps du blé de la nouvelle récolte pour livraison en janvier et février sur une base spéculative a causé une sensation dans le commerce des grains, hier, en offrant du blé de la vieille récolte pour livraison en novembre. Les cours ont fléchi à cause de cela sur le marché canadien de 2 1-4 cents le boisseau. L'option d'octobre ferma à $1.09 1-8, celle de novembre à $1.09 1-4, celle de décembre à $1.07 et celle de mai à $1.07 3-4. Voici les cours des options sur le marché à terme.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Oct	110⅞ à 111⅛	111⅛	109¾	109⅞b
Nov	110⅞ à ¾a	110⅞	109⅛a	109Z
Dec	109½ à ⅛	108½	107	107
Mai	109¼ à 109	109¼	107⅝	107⅝b
AVOINES:				
Oct	44	44⅛b	43⅝a	43⅝b
Nov	42¾	43⅝b	43½a	43½a
Dec	43¼	43⅛b	42½	42½ à ⅝
Mai	44¼	44¼	43⅝a	43⅝a
ORGE:				
Oct	60	60¼b	59½a	59½b
Nov	59¾			
Dec	58⅝	58⅝b	57½	57½
Mai	57½	57⅝b	56½	56½
LIN:				
Oct	162	162¼	161½a	160 b
Dec	163	163	162¼a	162¼a
Mai	165¼ à ¼	165 b	165⅛	165⅝a
SEIGLE:				
Oct	69½	69½	69	a 68⅞b
Nov	70⅝a			
Dec	69	69¼b	68½a	68½a
Mai	70½	70½	69⅝	69⅝

A CHICAGO

Chicago, 30—(P.A.)— Les ventes qui étaient le fait de récents acheteurs ont fait baisser les cours des grains sur le marché de Chicago. On disait que l'Argentine pourra exporter probablement 90 millions de boisseaux de plus que l'an dernier avec sa récolte nouvelle. A part cela, le marché de Liverpool était plus lourd. Le blé ferma en recul de 1-2 cent à 1 1-8 cent, le maïs ferma inchangé ou en perte de 1 1-2 cent, les avoines ont baissé de 1-8 à 1-4 de sou et les provisions ont reculé de deux sous ou elles ont haussé de deux sous. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Dec	114⅝ à ⅞	114⅞	114¼	114⅜ à ½
Mai	113⅞ à ⅞	113½	113	113 113⅛
Juil	99¼ à ⅜	99½	99⅛	99¼ à ⅜
MAIS:				
Dec	94¾	94¾	93⅝	93¾ à ⅞
Mai	89⅝	89⅞	89⅝	89⅝ à ¾
Juil	86½	86⅝	86½	86⅝ à ½
AVOINES:				
Dec	41	41	40¾	40⅞
Mai	41¼	41¼	41	41⅛
Juil	38⅞	38⅞	38½	38½
FEVES:				
Dec	124¼	124½	123	123
Mai	124⅞	124¾	123¾	123¾
SEIGLE:				
Dec	83	83¼	83	83

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 30.—(P.A.) Le dollar canadien a haussé de 1-64 de sou au cours de $1.00 3-64 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling était inchangée à $4.89 et le franc français a baissé de 1-2 point à $0.0465. Le franc belge a haussé de .02 de cent. A Montréal, la livre sterling a baissé de 9-32 de sou à $4.88 5-8, le franc français était inchangé à $0.0465 et le dollar des Etats-Unis a touché un escompte de 1-16 de un pour cent au lieu d'un escompte de 1-32 de un pour cent la veille.

PRICE BROTHERS COMMUN A 16 1-2

Les actions privilégiées de la même compagnie ont haussé d'un point. — Les valeurs minières ont enregistré des gains.

Montréal, 30. — (P.C.) — Les actions communes de Price Brothers ont haussé d'un demi-point à 16 1-2, un nouveau sommet, sur la petite Bourse de Montréal. Les actions privilégiées de la même compagnie ont gagné un point de même que celles de Fraser et Abitibi privilégié. Donnacona Paper était plus faible. General Steel Wares privilégié a gagné plus d'un point et Claude Néon a haussé de 20 sous à 55 sous. Commercial Alcohol a monté de 35 sous.

Dans le compartiment minier, Chibougamau s'est distingué en montant de 15 sous à $1.90. Wright Hargreaves a haussé de 25 cents. Les gains variaient de 5 à 17 cents dans San Antonio, Sherritt Gordon, Ventures et Sudbury. O'Brien était inchangé. Le roulement total fut de 209,655 actions.

A TORONTO

Toronto, Ont., 30. — (P.C.) — Le

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Mai	81¼	81⅝	81	81⅛
ORGE:				
Dec	80			

LES DENREES

Montréal, 30—(P.C.)—Le beurre était un peu plus faible, hier, sur le marché des denrées. Le fromage, les oeufs et les pommes de terre étaient stables. Le beurre a coté 24 1-4 cents la livre pour les quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 25 cents et de 25 1-2 cents la livre. Les arrivages furent de 68 boîtes. Le fromage de l'Ontario a coté 12 7-8 - 13 1-8 cents la livre et celui de Québec a coté 12 1-2 - 13 cents la livre. Les arrivages furent de 5,198 boîtes. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 46-47 cents la douzaine pour A-gros, 44-45 cents pour A-medium, 38 cents pour A-de poulettes, 26-27 cents pour B et 22 1-2 - 23 cents pour C. Les arrivages furent de 1495 caisses.

AVANCE TARDIVE EN BOURSE LOCALE

Les utilités publiques et les spécialités ont généralement avancé.

LES METAUX

Smelters a haussé de deux points; Noranda et Nickel gagnent 1/2 point.

Montréal, 30. — (P.C.) — Les spéculateurs ont fait avancer les titres mobiliers à la fin de la séance d'hier et ils s'intéressèrent surtout aux utilités publiques et aux spécialités. Les métaux et les industries de la construction furent recherchés tandis que les papeteries et les valeurs d'équipement ferroviaire enregistraient de faibles gains. Avec un virement de près de 4,000 parts, Pacifique Canadien a haussé de 7-8 de point à 13 7-8.

Les actions privilégiées de Canadian Hydro Electric ont grimpé de 5 points à 55, un nouveau sommet. Power Corporation, Brazilian Traction, B. C. Power, Canada Northern Power, Montreal Power et Quebec Power ont gagné de bonnes fractions.

Consolidated Smelters a haussé de deux points à 67 1-2. Nickel et Noranda ont gagné 1-2 point chacun. Bathurst, Dryden et St. Lawrence Corporation accusaient des gains fractionnaires. National Steel Car a gagné 3-4 de point à 28. Canadian Car était à peine stable. Foundation Company a haussé d'un point à 25. Dominion Steel & Coal, Building Products, Canada Cement privilégié et Steel of Canada étaient plus fermes également. Steel of Canada privilégié haussa d'un huitième de point à 61 3-4.

Le volume total des transactions a été de 40,529 actions et les ventes d'obligations furent de $6,900. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com
Hier	77.5	88.7	85.0
Avant-hier	76.5	88.3	84.4
Semaine dernière	77.0	87.4	83.9
Mois dernier	74.0	82.1	79.4
1935	62.2	60.4	61.0
Haut 1936	78.5	88.7	84.8
Bas 1936	67.2	69.5	68.9

sentiment s'était beaucoup amélioré hier sur le marché minier de Toronto. Le roulement a augmenté à 1,211,000 parts. L'attention des acheteurs s'est portée sur Hard Rock, Moneta, Chibougamau, Siscoe et Paymaster. Hard Rock a haussé de 36 sous à $3.12 et Chibougamau a monté de 17 sous à $1.92.

Siscoe a monté de 25 sous et Moneta de deux sous. Les actions de Bankfield furent cotées pour la première fois à Toronto. Elles ouvrirent à $1.60 et fermèrent à $1.50 après avoir baissé jusqu'à $1.40. Wood Kirkland a été rayé de la liste. Sherritt Gordon a haussé de 19 sous au nouveau sommet de $2.19 avec un virement de 33,000 parts.

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé à New-York à $1.00 3-64, le franc français à $0.0465 et la livre sterling à $4.88 5-8.

- x -

Les bons de l'Etat ont gagné 1-4 de point dans l'ensemble sur le marché de Montréal.

- x -

Les recettes nettes de Bethleem Steel furent de $4,575,058 durant le troisième trimestre de 1936 au lieu de $701,616 durant le trimestre correspondant de 1935.

- x -

Les prêts aux courtiers de New-York ont diminué de $29 millions au total de $972 millions durant la semaine.

- x -

Hudson Motor Car Company a gagné des profits de $2,013,743 durant les neuf premiers mois de 1936. La compagnie avait subi un déficit de $250,561 durant la période correspondante de 1935.

- x -

La production de l'or dans la province de Québec a atteint en septembre 1936 le nouveau chiffre record de 61,503 onces.

- x -

Le prix du cuivre pour l'exportation était de 10.25 cents la livre hier.

- x -

La production d'électricité des compagnies du groupe de Power Corporation of Canada a augmenté de 10.57 pour cent en septembre 1936 par rapport à septembre 1935.

NOUVELLES MINIERES

Wright Hargreaves Mines

Les profits nets de Wright Hargreaves Mnies Limited durant l'année finissant le 31 août 1936 furent de $3,874,964, soit l'équivalent de 71.7 cents par action, un nouveau chiffre record. L'an dernier, les profits nets de la compagnie avaient été de $3,846,045, ou de 69.9 cents par action. Au cours des douze mois sous revue, la compagnie a traité 387,464 tonnes de minerai. La valeur brute de la production a été de $7,592,231 alors qu'elle avait été de $6,844,539. Le coût d'exploitation était de $3,720,266 cette année au lieu de $3,047,890 l'an dernier. Les réserves totales de minerai de la mine Wright Hargreaves s'élèvent à 1,352,779 tonnes avec une teneur moyenne de $19.70 d'or par tonne, ce qui représente une valeur totale de $26,656,381.

Canadian Malartic Gold

Canadian Malartic Gold Mines Limited rapporte une augmentation substantielle dans sa production ainsi qu'une amélioration dans la récupération pour le trimestre finissant le 30 septembre dernier. La valeur-brute de la production de la mine a été de $206,866 à rapprocher d'une valeur de $160,061 durant le trimestre précédent.

Beattie Gold Mines

Les profits de Beattie Gold Mines Limited durant le trimestre finissant le 30 septembre dernier ont été de $197,732 alors qu'ils avaient été de $225,351 durant le trimestre précédent. Ces chiffres ne tiennent pas compte des taxes, de la dépréciation ou des charges différées de développement.

Matachewan Consolidated

Les profits de Matachewan Consolidated Mines Limited durant le troisième trimestre de l'année courante ont été de $19,852 alors qu'ils avaient été de $13,786 durant le trimestre précédent. Ils accusent cependant une diminution par rapport aux profits de la mine durant le trimestre correspondant de 1935 qui avaient été dt $24,843.

Anglo Huronian Limited

André Dorfman, président de l'Anglo Huronian Limited, a annoncé que les profits de la compagnie ont été de de 86 1-2 cents par action durant l'année écoulée. Le nombre des directeurs a été porté de 6 à 8 avec l'élection de MM. Arthur-H. Bunker, de New-York, et James Ingram, de Toronto. L'Anglo Huronian est intéressée largement dans Lamaque, Sigma, Castle Trethewey et McWatters Mines. De plus, la société a des intérêts dans une propriété dans la région de Red Lake et dans une autre qui porte le nom de Elora et qui se trouve dans l'ouest de l'Ontario.

Leroy Mines Limited

Un télégramme reçu de M. Edmond Brégent, président, aux bureaux de Leroy Mines Limited, à Montréal, rapporte que le premier trou de la perforeuse au diamant a été creusé jusqu'à une profondeur de 177 pieds sur la propriété de Mud Lake, voisine des terrains appartenant à McIntyre, dans le canton Guillet. On a trouvé du minerai de quartz entre les profondeurs de 148 et de 154 pieds. Le trou no 2 atteint maintenant une profondeur de 162 pieds. Une équipe d'hommes est au travail sur la propriété de M. Lucien Roy sur laquelle Leroy Mines a pris une option. On a répéré une zone minéralisée sur cette propriété.

Big Master Consolidated

Tous les approvisionnements d'hiver, y compris l'huile, sont rendus à la propriété. Le creusage de la galerie sur le filon No 4 est poussé rapidement; les premiers cent pieds qui sont au 3e niveau, ont indiqué une valeur le plus de $12.00 sur une largeur moyenne de 6 pieds.

Le sondage au diamant se fait au nord et au sud de ce masif sur le filon No 4. Le premier trou de sondage a indiqué une richesse de $39.00 et de $19.60. On ne possède pas encore de renseignements sur la largeur non plus que sur l'emplacement exact de ce trou.. Le massif a été prolongé à une distance de 175 pieds mais le résultat des analyses n'est pas encore disponible. Comme on constate la présence d'or libre, on estime que la richesse du minerai sera au moins égale à celle des premiers cent pieds. On est à construire une chemin d'hiver de Dinworic jusqu'à la propriété.

Hudson Patricia

Le dernier rapport d'usinage de la mine indique que le rendement est de $8.40 en moyenne et les résidus de $2.03; l'atelier bovarde maintenant quelque 47 tonnes de mineral par jour.

Les opérations du début ont démontré qu'il fallait apporter certains changements au schéma de lavage; ces modifications sont maintenant terminées et la récupération devrait être plus forte, sans compter que l'atelier usinera probablement une plus grande quantité de minerai.

A l'ouest de la fracture on a préparé un site pour le sondage au diamant; les sondes qui sont parties il y a une semaine, doivent fonctionner à l'heure actuelle. L'objet du sondage est de recouper la zone minéralisée à l'ouest de la fracture, conformément au plan de M. Shaw, I. M., qui a examiné la propriété il y a deux mois.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., Québec)

Chicago, 30—Les prix des peaux ont monté de 20 à 22 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 89 lots. Décembre 11.60 tr.; mars 11.92-93 tr.; juin 12.24n; septembre 12.56n.

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a baissé d'un demi penny à 142 shillings 1 1-2 penny, l'équivalent de $34.75 en fonds canadiens.

Air Reduction a gagné 76 cents par action durant le troisième trimestre de 1936 au lieu d 55 cents l'an dernier.

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés
Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites
J.-A. LaRue, CA — A.-E. Beauvais, CA — M. Boulanger, CA — Lionel Roussin, CA
M. Chartré CA — J. LaRue, CA — J.-P. Gauthier CA — R. Chagnon, CA — L.-P. Belair, CA
Québec—St-Jean, P. Q.—Montréal

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec. Tél. : *2-1521

SEANCE DU 29 OCTOBRE 1936 — Ventes: 40,529 actions.

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
210	Alb. Pac. Grain A	3	3	3	3
50	Alb. Pac. Grain priv.	22½	22½	22⅛	22⅛
5	Bawif Grain priv.	22½	22½	22½	22½
600	Bathurst Paper A	14½	15	14½	15
51	Bell Telephone	151	151	150½	150½
3,747	Brazilian Traction	16⅞	17¼	16¾	17¼
85	B. C. Power A	35¾	35¾	35½	35¾
500	B. C. Power B	5¾	5¾	5¾	5¾
265	Bruck Silk	8½	8½	8½	8½
115	Building Prod. A	52¾	53	52½	53
10	Canadian Loco	3¾	3¾	3¾	3¾
920	Canadian Car	12⅞	13	12⅝	12¾
467	Canadian Car priv.	24⅛	24⅛	24	24
300	Canadian Celanese	27¾	27¾	27⅝	27⅝
25	Can. Celanese priv.	128	128	128	128
110	Can. Celanese Droits.	22	22	22	22
3,710	Canada Cement	11¾	12⅛	11¾	11¾
50	Canada Cement priv.	96	96	96	96
10	Canadian Cot. priv.	102	102	102	102
15	Can. Foreign Inv.	29¾	29¾	29¾	29¾
10	Can. Forgings A	11	11	11	11
985	Can. Hydro El. priv.	50½	55	50½	55
60	Can. Ind. Alc. A	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
80	Can. Ind. Alc. B	6	6	6	6
920	Can. North. Power	25	25½	25	25½
3,905	Canadian Pac. Ry	13⅛	13⅞	13⅛	13⅞
145	Canada Steamship	2	2¼	2	2¼
390	Canada Steam. priv.	6½	6½	6⅜	6⅜
225	Cockshutt Plow	9	9⅛	9	9⅛
1,290	Cons. Smelters	65½	67½	66½	67½
195	Dominion Bridge	48	48	48	48
110	Dominion Coal priv.	18¾	19	18¾	19
55	Dominion Glass	115	115	115	115
2,060	Dominion Steel B	8¼	8½	8¼	8½
10	Dominion Textile	75	75	75	75
40	Dryden Paper	10	10	10	10
200	Electrolux Corp.	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝
20	English Elec.	31	31	31	31
2	English Elec. B	19	19	19	19
1,245	Foundation Co.	24⅝	25	24½	25
885	General Steel Wares	7	7⅛	6⅞	6⅞
15	Goodyear priv., nouv.	57¼	57¼	57¼	57¼
195	Gurd. Charles	8	8¼	8	8
696	Gypsum L. & Alab.	13⅛	13¼	12⅞	12⅞
100	Hamilton Bridge	8⅛	8⅛	8.	8
335	Hollinger Mines	13½	13⅝	13⅜	13⅜
450	Howard Smith	17¾	17¾	17½	17½
211	Howard Smith priv.	100	100	100	100
185	Imperial Tobacco	14	14	13⅞	14
1,706	Intern. Nickel	61⅛	61½	61⅛	61⅝
320	Intern. Power	6	6	6	6
100	Lake of the Woods	34½	34½	34	34
25	Lindsay C. W.	7½	7½	7½	7½
595	Lang, Joseph	14	14	14	14
330	Massey Harris	6⅛	6⅛	6	6
1,305	McColl Frontenac	14	14⅛	14	14
2,590	Montreal Power	34½	34¾	34½	34½
10	Montreal Tram.	91	91	91	91
376	National Brew.	41	41	40¾	41
220	National Steel Car	27¾	28	27¾	27¾
4	Niagara Wire W.	35	35	35	35
495	Noranda Mines	69	69	68¾	69
8	Ottawa Power priv.	102¾	102¾	102¾	102¾
135	Ontario Steel	16	16	16	16
2	Ottawa Traction	20½	20½	20½	20½
180	Power Corp.	16	17½	16	17½
380	Québec Power	19½	20	19	20
10	Rolland Paper priv.	103½	103½	103½	103½
650	Regent Knitting	7¾	7⅞	7¾	7⅞
30	Regent Knitting priv.	18	18	18	18
1,541	Shawinigan	25¼	25⅞	25¼	25⅞
75	Sherwin Williams	21	21½	21	21½
325	Simon H. & Sons	11½	12⅛	11½	12
100	South. Can. Power	13	13¼	13	13¼
205	St. Lawrence Corp.	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
175	St. Law. Corp. priv	17⅞	18	17⅞	18
60	St. Law. Paper priv.	50	50	50	50
170	Steel of Canada	70½	70½	70½	70½
275	Steel of Canada priv.	61⅝	61¾	61⅝	61¾
25	Wabasso Cotton	24	24	23	23
197	Winnipeg Elec. A	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
36	Winnipeg Elec. B	3	3⅛	3	3⅛
5	Woods Mfg priv.	89	89	89	89
	BANQUES :				
8	Canada	58½	58½	58½	58½
13	Commerce	162	162	162	162
11	Montréal	207½	207½	207½	207½
83	Royale	183	184	183	184
	OBLIGATIONS :				
$ 4,900	Mont. Power 3% 1939.	50¼	50½	50¼	50½

Placements judicieux—

Les personnes qui font de bons placements réduisent les éléments de risque au minimum en s'inspirant des renseignements précis et complets que peuvent leur fournir les maisons de placements d'expérience et d'honorabilité reconnues.

Nos services sont à votre disposition.

JOHNSTON AND WARD
Bureau Chef DANS L'IMMEUBLE DE LA BANQUE ROYALE, A MONTREAL
Membres: Bourse de Montréal — Curb de Montréal — Canadian Commodity Exchange, Inc.
Succursales: Montréal, P.Q.; Halifax, N.-E.; Toronto, Ont.; Sydney, N.-E.; Kingston, Ont.; Moncton, N.-B.; London, Ont.; St-Jean, N.-B.

Obligations Rachetées avant Echéances

Pour la commodité de nos clients, nous publions la liste des principales émissions d'institutions religieuses qui sont rachetées le 1er novembre et le 1er décembre 1936.

	Taux %	Date du rachat	Prix de rachat
Soeurs Saint Joseph, Toronto, pour Manitoba émission 12 janvier 1927	5½	1er Nov. 1936	100.
Peres Jésuites Haut Canada, émission $150,000	5	1er Nov. 1936	100.
Petites Soeurs Franciscaines de Marie, Baie St-Paul, émission $222,000. datée 1er mai 1935	4½	1er Nov. 1936	101.
Fabrique St Bernard de Shawinigan, émission de $160,000., éch. 1er novembre 1937 à 1949	5	1er Nov. 1936	101.
Cité de Thetford Mines, émises en vertu des règlements Nos. 116, 137, 138, 139, 154	5—5½	1er Nov. 1936	100.
Fabrique Sainte Thérèse de Beebe, émission de $20,000. 1er novembre 1930 à 1949	5½	1er Nov. 1936	100.
Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne, émission $200,000. datée 1er mai 1928	5	1er Nov. 1936	101.
Corporation de l'Orphelinat de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, Hull, émission $70,000., datée 1er décembre 1934	5	1er Déc. 1936	100.
Collège de Lévis, émission $300,000., datée 16 mai 1923	5	1er Déc. 1936	100.
Les Syndics de St-Félicien	5½	1er Déc. 1936	100.
Fabrique Notre-Dame de la Défense, Montréal	5½	1er Déc. 1936	101.

En plus de cette liste, il y a quantité d'autres émissions qui ont été rachetées avant le 1er novembre 1936; d'autres le seront après le 1er décembre 1936.

Désirez-vous savoir si, parmi vos obligations d'institutions religieuses, il y en a qui auraient pu ainsi avoir été rachetées, sans que vous en ayez été informés ? Consultez-nous.

Nous acceptons en paiement de nos nouvelles émissions d'institutions religieuses toutes les obligations rachetées par anticipation en vous les créditant à leur prix de rachat. L'intérêt au taux marqué sur l'obligation est alloué jusqu'à la date du rachat.

NOUS OFFRONS PRESENTEMENT :

	Taux %	Echéances	Prix
Soeurs de la Charité, Québec	4	1951	101
Religieuses de Loretto Abbey, Toronto	4	1942 à 51	100
Soeurs St-Joseph de Toronto	4	1953 à 56	100
Soeurs St-Joseph de Toronto, pour le Manitoba	4	1953 à 57	100
Pères Rédemptoristes	4	1944 à 51	100
Diocèse de Pembroke	4	1951	100
Hôpital Notre-Dame, Montréal	4	1948	100
Syndics de la par. Val Brillant, Matane	4	1950	100
Fabrique St-Jacques, Montréal	4	1951	100
Syndics de la par. N. D. des Victoires, Montréal	4	1951	100
Hôpital St-Luc, Montréal	4½	1947	100
Province de Québec	3	1951	100

PROSPECTUS FOURNI SUR DEMANDE

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
17, rue St-Jacques — Québec — Téléphone : 2-4061

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montreal, 79-81, rue St-Pierre Quebec Tél : *2-7096

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent. SEANCE DU 29 OCTOBRE 1936 Ventes: 1,708,670 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
A				
Adams Exp AE	14¼	14⅞	14¼	14⅞
Air Reduction ADN	78	78	77¼	77¾
Alaska Juneau AJ	15½	15½	15⅛	15⅜
Allied Chemical	228¾	229	227½	229
Allis Chalmers AH	66	67	66	67
Alleghany Corp Y	4⅜	4½	4¼	4½
Am Brake Shoe ABK	61	61	61	61
American Can AC	125⅞	125⅞	125	125
Amn Car & F AF	51⅞	52½	51⅝	52¼
Am Com Alcohol ACF	31⅝	32¾	31⅝	32
Am & For P AFW	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Amn Loco ALO	36¼	36¼	36	36¼
Am M I F AFX	22¼	22¼	21⅞	21¾
Am Radiator ADT	22½	22½	22¼	22¼
Am Rolling Mills AGM	30⅞	31¾	30¾	31¾
Am Smelting AR	91⅞	92¾	91¼	92¾
Amn Sugar ASR	53⅝	54¼	53½	54¼
Amn T & T T	179	179½	178¾	179½
Amer Tobacco B AT B	99¼	99¾	99¼	99¾
Am Water W AWW	26⅞	27¼	26⅞	27¼
Amn Woolen WY	7⅞	8	7⅞	8
Amerada ARO	96¾	99	96¾	99
Anaconda Copper C	46½	47⅞	46½	47⅞
Ass D Gds DG	20¼	20⅞	20⅛	20⅞
Atchison Ry A	79¼	81¼	79¼	81¼
Atl. Refining AFI	30⅝	30¾	30½	30¾
Auburn Auto AAC	32¼	32¾	32¼	32½
Alleghany Corp. pr.	51¼	54¾	51¼	54¾
Am Woollen priv	55	55⅝	55	55⅝
B				
Baldwin Loco B	5	5⅛	4⅞	5
Balt. & Ohio BO	23¼	23⅞	23	23⅝
Barnsdall A BDL	18⅞	18½	18⅛	18⅝
Bendix Aviat BEX	29½	29½	28⅝	28⅞
Best & Co BST	63½	64⅝	63½	64⅛
Bethleem Steel BS	70¾	72	70½	72
Borg Warner BOR	80⅝	84⅝	80⅝	84⅛
Briggs Mfg BGI	60½	61	60½	61
Bklyn M T BMT	56⅛	56¼	56⅛	56¼
Burroughs Ad BGH	31⅛	31¼	31	31¼
Byers A M ABY	23	23⅞	22⅝	23
C				
Canada Dry DGL	18⅛	18½	18	18¼
Canadian Pacific CP	13⅜	13⅞	13¼	13⅝
Case J L CTM	160	161	157¾	159
Celanese Corp of Ame CLZ	27⅞	27⅞	27¼	27½
Cerro de Pasco CDP	60½	62¼	60½	62¼
Ches & Ohio CO	76	77½	76	77
Chrysler K	127¼	128⅝	126¾	128⅜
Caco-Cola KO	122	122	122	122
Colorado F & I CF	36¾	37	36⅜	37
Columbia Gas CO	19½	20⅛	19⅞	20⅛
Com Solvents CV	15⅞	16½	15⅞	16¼
Com & South CW	4	4⅛	3⅞	4⅛
Congoleum COG	35	35	35	35
Cons Gas G	46⅛	47⅞	46	47⅛
Consolidated Oil Corp CNI	13⅛	13½	13⅜	13⅛
Cont Can CH	73¼	73¼	73	73¼
Corn Products CFG	70⅝	71⅞	70⅝	71
Crucible Steel XA	52¾	53½	52⅜	53½
Curtis Wright CWZ	18⅝	18¾	18⅝	18⅝
CWZA	6⅞	6½	6¼	6¼
D				
Delaware & Lockawana DL	19⅞	20⅛	19¾	20⅛
Dupont de Nem DD	168½	169½	168½	169½
E				
Eastman Kod EK	172	172	171⅞	171⅞
Elec Auto Lite ELO	44¼	44¾	44¼	44¾
Electric P & L EL	14½	15⅛	14½	15⅜
Electric & Mus EMI	5¾	5¾	5¾	5¾
Erie E	15½	15¾	15½	15¾
F				
Firestone FIR	30	30¼	29⅞	30
Freeport Texas FT	25⅞	26⅛	25⅛	26
G				
Gen Asphalt AS	25¼	25½	25¼	25½
Gen Electric GL	48¼	48⅜	47⅜	48⅛
General Foods GF	40⅝	41⅜	40⅜	41⅛
General Gas GGS "A"	3	3⅛	2⅞	3⅛
Gen Motors GM	72⅜	73⅜	72⅛	73¼
Gen Ry Signal GRS	43½	43½	42	42¾
Gillette Safety GII	16	16¼	16	16⅛
Gold Dust GB	13⅞	14	13¾	13⅞
Goodrich Tire GG	24⅞	25¼	24⅞	25⅛
Goodyear Tire GOR	25	26⅜	25¾	26¼
Graham Paige GHR	2¾	2⅞	2¾	2⅞
H				
Houston Oil HO	9½	9¾	9½	9¾
Hudson Motors HMT	20	21⅛	20	21⅛
Hupp Motors H	2	2	1⅞	1⅞
I				
Int Harvester HX	89¾	91¾	89¾	91¾
Int Hy Elec A IPH	4⅝	5	4⅝	5
Int Nickel N	61⅞	61⅞	61	61⅞
Int Paper A IP A	14	14⅞	14	14⅞
do B IP B	6	6½	6	6½
do C IP C	[illegible]	3⅛	3	3⅛
Interboro UCI	12⅞	13	12⅞	13
Int. Tel & T IT	12⅛	12⅛	12⅛	12⅛
Int Paper priv	67½	69¼	67⅛	68⅛
J				
Johns Manville JMP	127½	129½	127½	129½
K				
Kans City S KSU	20½	20½	19½	19¾
Julius Kayser JKS	26¼	26¼	25¾	25¾
Kelvinator KLV	21⅝	22¼	21⅝	21¾
Kennecott KN	56⅝	57	56⅝	57
Kroger Groc'y KR	22¼	22⅜	22⅛	22⅜
L				
Lambert Co LAM	18½	18½	18⅛	18⅛
Lehigh Valley ZV	19⅞	20¼	19⅞	20¼
Loew's Inc LW	57	57¼	56⅞	56⅞
Loose Wiles LO	40½	40½	40½	40½
Lorillard Tob LOR	23	23	22¾	22¾
U S Leather Com	4⅝	4¾	4⅝	4¾
U S Leather A	10⅞	10⅞	10¾	10¾
M				
Mack Trucks MQ	47½	49	47½	49
McKeespt T P MV	96½	96½	96½	96½
Mex Seaboard MSX	33¾	33⅞	33½	33½
Missouri Pac MOP	3	3	3	3
Mo Kan & T KT	7⅞	8	7¾	8
Montgom Ward M	58¼	58½	57½	58⅛
N				
Nash Motors NSS	17⅜	17⅜	16⅞	16⅞
Nat'l Biscuit BI	32¼	32¼	32	32⅛
Nat'l Cash R NCR	27¾	28⅜	27¾	28⅜
Nat Dairy NPI	26	26⅛	25⅝	26
Nat'l Distillers NAD	29	29	28¾	28¾
Nat'l Lead LT	28	28⅛	27⅞	27⅞
Nat'l P & L NPL	12¼	12⅝	12¼	12½
Nat'l Tea NTY	9½	9⅝	9½	9⅝
N Y Central CN	45⅝	47	45⅝	47
N Y New Haven V	4⅛	4¼	4⅛	4¼
Norf & W NPK	306½	306½	306½	306½
North Amn NA	32⅝	33⅛	32⅛	33⅛
Northern Pac NP	29½	30¼	29½	30¼
N Y Shipbuilding Corp NSB	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
O				
Otis Steel OST	16⅜	16½	16¼	16½
P				
Pac Gas & E PCG	37⅝	38¼	37⅝	38¼
Packard Mot PAK	12¼	12¼	12⅛	12⅛
Paramount Publix X	16¼	16⅞	16⅛	16¾
Park & Tilford PKT	28¼	29	28¼	29
Penick & Fd PFK	62⅛	62½	62⅛	62½
Penn RR PA	43½	43¾	42⅞	43¾
People's Gas PO	55	57¼	55	56
Philipps Pete P	45⅛	45⅞	44⅞	44⅞
Pub S N J PUB	46½	46⅞	46⅜	46⅞
Pullman Inc PU	50½	60	59½	60
Pure Oil PUY	17⅞	18⅛	17⅛	17¾
R				
Radio Corp R	10¾	11⅛	10¾	11⅛
Radio Keith RKO	7¾	7⅞	7¾	7⅞
Reming. R RR	21⅝	21¾	21⅜	21¾
Reo Motor RY	5¼	5⅜	5¼	5⅜
Republic St RBC	23⅞	24½	23⅞	24½
Reynolds Tobacco RJR "B"	57	57¾	57	57¾
S				
St Jos Lead JO	32¾	33¾	32¾	33¾
Schenley Dist SHN	50¼	50¾	50	50⅛
Schulte Stores SHO	2¼	2⅜	2¼	2⅜
Sears Roeb S	95⅝	96½	95½	96½
Servel Inc SVL	29⅝	29¾	29⅝	29¾
Shattuck & Co PHK	17½	17⅝	17½	17⅝
Simmons Co SIM	46½	46⅞	46½	46⅞
Socony Vacuum SOV	17	17⅛	16⅞	17⅛
Southern Pac SX	45	46⅛	44⅞	45½
South Porto Rico PSU	29¼	29¼	29⅛	29¼
Southern Ry SZ	22⅛	23½	22⅝	23½
Stan Brands SB	17⅜	17⅝	17⅜	17½
Stan G & E SG	7⅝	7⅞	7⅝	7⅞
Std Oil of C SCD	39⅞	39⅞	39½	39¾
Standard Oil N J J	67¾	68½	67¾	68½
Std Oil of Indiana SN	40	40⅛	40	40
Stone & Webster SW	19	19¾	19	19¾
Sperry Corp SPC	20¾	20¾	20½	20¾
T				
Texas Corpn TX	47½	47½	47	47½
Texas Gulf Sul TG	37½	38½	37½	38¼
Timken Ro'B TKR	67½	67⅞	66½	67⅝
U				
Underwood Ell UNX	82	82	82	82
Union Carbide UN	99⅞	100½	99½	100½
United Air Craft UAR	141	141	141	141
United Carbon UCB	23½	24	23½	24
Union Pacific UP	94⅞	95¼	94⅞	95¼
United Corp U	7¾	8	7¾	8
United Drug Inc UND	15	15⅛	15	15
United Fruit UF	87	78¾	77¾	78¾
United Gas I UGI	15⅞	16	15⅞	16
U S Ind Alc UD	40	40¼	39¾	39¾
U S Pipe & Fry CJ	54	55	54	55
U S Realty UZ	10⅞	10⅞	10⅛	10⅞
U S Rubber RU	35¼	36½	35¼	36⅛
U S Steel X	75⅛	77	75⅛	77
U S Smelting U V	84¾	85½	84¾	85½
V				
Vanadium VC	22¼	23⅞	22¼	23
W				
Warner Bros P WB	14⅞	15	14⅞	15
Western Union W	91⅞	95	91⅞	95
Westing Elec WX	144½	146½	144	146½
Woolworth Z	61½	61⅞	61¼	61⅞
Worthington Pump WPU	33⅝	34⅝	33⅝	33⅞
Y				
Yellow Truck B YC	18⅞	18¾	18¼	18¾

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par J. A. HEBERT & CIE, agents de change 109 Côte de la Montagne Quebec Téléphone : 2-2796.

Séance du 29 octobre 1936

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
25 Anglo H	580	580	580	580
900 Acme	10	10	10	10
9300 Afton	6¼	6⅝	6½	6½
1100 Ajax	40½	41	40½	41
2500 Alex	3½	3½	3½	3½
2100 Alder	95	95	94	94
20500 Algoma	7¾	8	7¼	8
13757 Argosy	107	107	105	105
3000 Ashley	8⅛	8½	8¼	8¼
4000 Astoria	5¼	5¼	5	5¼
2100 Bagam	8½	8½	8¼	8⅝
5500 Barry H	5¼	5¼	5	5⅛
6900 Base M	28	29	28	29
3300 Beattie	130	136	130	130
2235 Bidgood	139	139	137	137
400 Big Miss	47	47	47	47
6500 Bobjo	23	24	23	24
160 Bral	895	895	895	895
1000 B R X	11	11	11	11
2210 Buff A	10	10¼	10	10
500 Do C	4½	4½	4½	4½
1100 Cal & Sd	140	140	140	140
700 Cal Oil	26	26	26	26
4700 Can Mal	139	142	138	140
200 Carib	175	175	170	170
1906 Cas T	123	123	118	123
5085 Cent Pat	377	384	377	380
920 Chem R	106	109	105	106
8460 Chrom	169	169	160	161
500 Clericy	6¾	6¾	6¾	6¾
200 Coniagas	230	230	230	230
5950 Coniar	180	187	180	186
40570 Cons Ch	175	200	175	194
3706 Darkwater	150	150	145	150
1275 Dome	53¼	54	53¼	54
75 Dom Ex	55	55	55	55
11550 East Mal	99	103	99	100
5400 Eldor	122	133	120	125
14225 Francoeur	80	83	75	83
1220 Falcon	11½	11½	11¼	11⅛
1000 Fed K	6	6	6	6
11000 Glenora	22	22½	20	21
15416 God's L	75	84	75	82
49600 Goldale	34½	37	34	36
1000 Goodf	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
5075 Grah	20	20	19	19
500 Granada	30	30	30	30
7900 Greene	45	47	45	47
2700 Gunnar	94	95	94	95
75300 Hard R	279	312	279	312
7500 Harker	17½	18	17½	17¾
1030 Hollingi	13⅜	13½	13⅜	13⅜
5600 Homestead	43	48	43	45½
13300 Howey	67	67	66	66
2300 J M Cons	47	47	46	46
100 Kirk H	95	95	95	95
4000 Kirk L	57	58	57	58
4000 Laguna	80	81	80	81
1491 Lake Sh	54½	55	54½	55
16800 Lam C	14	14	12	13
600 Lava C	84	84	84	84
4200 Lebel	21	21½	21	21½
7000 Lee Gold	5½	5¾	5½	5½
1655 Little L L	640	660	640	660
2470 Macassa	480	490	480	485
7845 MacL	425	440	425	435
11000 Man & E	13	13½	13	13¼
5100 Maple L	20	20	20	20
3100 May Sp	49	49	48	48
277 McIntyre	40⅛	40⅛	40⅛	40⅛
3300 McKen	170	170	166	166
10600 McMill	8½	8¾	8½	8½
1400 McVitt	19½	20	19½	20
7750 McWatt	114	119	110	115
425 Min C	225	225	225	225
2500 Minto	21	21	21	21
87550 Moneta	183	187	180	182
9100 Morris	74	74	70	71
4300 Murphy	4	4	4	4
40600 Newbec	4¼	5	4½	4⅞
350 New Gold	102	103	102	102
100 Nipis	238	238	238	238
350 Noranda	68⅛	68⅛	68⅛	68⅛
600 Nor Can	44	44	44	44
2100 Norgold	11	11½	11	11½
7449 O'Brien	715	725	715	720
2400 Olga	7½	7¾	7½	7½
9300 Omega	52	53	52	53
1040 Pamour	360	350	345	345
7771 Paymas	115	116	112	115
1050 Perron	150	160	150	160
1000 Pet Oil	2¼	2¼	2¼	2¼
1920 Pick C	625	630	620	630
1605 Pioneer	700	710	700	700
3035 Prem	300	300	298	299
2415 Preston	130	134	128	134
500 Pros Air	175	175	175	175
1400 Read A	365	370	365	365
3100 Red Lake	170	171	167	171
1450 Reno	128	128	125	126
10100 Roche	26½	27½	26	26
208 Royalite	28⅛	29	28⅛	29
10128 San Ant	240	245	230	234
17650 Shawk	75	76	75	75
1000 Sheep Cr	81	81	81	81
31850 Sherr	203	220	203	219
8375 Siscoe	430	460	430	445
11250 Sladen	105	108	102	102
17440 Stada	61½	63	61	61
6250 St Anth	17	17	16	16¼
2140 Sud Bas	570	575	560	560
44600 Sud Con	29	31	29	30
4600 Sulliv	190	194	187	193
900 Sylvan	300	305	300	305
1000 Tashota	18	18	18	18
2860 Teck H	515	515	510	510
2500 Texas	205	205	200	202
3400 Toburn	400	405	375	380
1160 Towag	75	75	75	75
10538 Ventures	254	260	250	260
9616 Waite A	184	300	184	195
17000 Ways	9½	9¾	9½	9½

Ventes: 1,254,500.

HORS-LISTE

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
9000 Brett	10	10	9½	10
100 Co Cop	415	415	415	415
12950 Cen Man	20¼	20¼	19	19
1000 Chur H	3½	3½	3½	3½
8600 Cobalt	2	2⅛	2	2
1500 East Cr	7½	8	7½	8
500 Dal Oil	72	72	72	72
500 Osisko	22	22	22	22
200 Home Oil	102	102	102	102
1575 Hud B	29¼	29¼	29	29
1000 Oil Sel	4¼	4¼	4	4
49600 Lake M	10¾	11	10	11
7500 Malro	3½	3¾	3½	3¾
2000 J Hawk	3	3	3	3
3000 Nordon	12	13	12	12
2200 Park H	23	24	23	24
9000 Pawnee	4	4	4	4
7300 Pend Ore	90	90	90	90
2100 Por Cro	9½	9½	9	9
14300 Ritchie	5	5	4½	4½
4000 Robo M	6½	6½	6	6
4000 Sud Min	3	3	2⅞	2⅞
2365 Temiska	17½	17½	17	17½

Tonawanda	14	15
Wendigo	18	20
West Red Lake	18	21
West Shore Gold		3½
West Side L L	7	8
West Shore Mal	15	21
White Horse	17	20
Wood Cad	29	31
Wilson R Lake		10
Winoga	29	32
Young Davidson	18	20
Young Shannon	17	20
Westwood Cad	24½	26

Suisse, franc	0.2296
Dollar américain	1-16 pour cent escompte.

Séance du 29 octobre 1936
Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL.

Angleterre demandé	4.88 ⅞
Câbles	4.89
Australie	3.90
Nouvelle-Zélande	3.9356
France	0.0465
Belgique	0.1687
Italie	0.0526
Suisse	0.2299
Hollande	0.5414
Allemagne	0.4021
Suède	0.2522
Norvège	0.2458
Danemark	0.2184
Tchécoslovaquie	0.0354
Brésil	0.0595
Pologne	0.1886
Autriche	0.1872
Hong Kong	0.3045
Yen	0.2861
Dollar canadien	1-16 pour cent prime.

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)
New-York, 30. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 29 octobre 1936 préparé par Standard Statistics Co. Inc.

	20 cf	10 ind	10 uti	0 étr
Hier	96.3	104.0	102.5	70.7
Avant-hier	96.1	103.9	102.4	70.5
Mois dern	97.0	103.2	103.0	69.0
1935	81.3	99.9	98.5	68.7
Haut 1936	97.9	104.1	103.[illegible]	72.0
Bas 1936	86.9	101.8	99.3	67.6
Haut 1935	87.8	102.2	99.[illegible]	70.4
Bas 1935	76.4	92.2	84.[illegible]	65.5
Bas 1932	45.8	40.0	64.[illegible]	43.2
Haut 1928	101.1	98.9	[illegible]	100.5

10 obligations à faible rendement:

Hier	112.7
Avant-hier	112.6
Mois dernier	112.8
1935	109.[illegible]
Haut 1936	112.9
Bas 1936	110.2
Haut 1935	110.7
Bas 1935	107.9
Haut 1928	94.4
Bas 1932	86.8

Cours des changes

Séance du 29 octobre 1936
Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE DU CANADA.

Argentine, peso	0.2739
Australie, livre	3.9030
Autriche, schilling	0.1773
Belgique, belga	0.1686
Chine, Hong Kong dollars	0.3045
Danemark, krone	0.2182
Finlande, flmark	0.0217
France, franc	0.0465
Allemagne, reichsmark	0.4021
Grande-Bretagne, livre	4.8863
Hollande, florin	0.5412
Hongrie, pengo	0.1979
Inde, rupee	0.3699
Italie, lire	0.0526
Japon, yen	0.2859
Nouvelle-Zélande, livre	3.9344
Norvège, krone	0.2457
Pologne, zloti	0.1889
Sud Afrique, livre	4.8640
Suède, krone	0.2521

Cours des Trusts Fixes

Séance du 29 octobre 1936

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	-	-
Diversified Trust B	10 ¼	10 ¾
Diversified Trust C	5.15	5.50
Diversified Trust D	7.70	8.50
Quarterly Income Sh (Fonds américains)	1.[illegible]	1.83
Cdn Intl Trust	5 [illegible]	6
Cdn Inv Fund	4.[illegible]	[illegible].85
N A Trust 1953	2.7[illegible]	[illegible].87
N A Trust 1955	3.6[illegible]	3.78
N A Trust 1956	3.6[illegible]	[illegible].74
N A Trust 1958	3.7[illegible]	3.84
Cumulative Trust	6.4	6.54
New Corp Trust Cum	3.6[illegible]	3.79
New Corp Trust Dist	3.6[illegible]	3.79

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, [illegible] rue St-Pierre, Québec. Téléphone: *2-7006.

Séance du 29 octobre 1936

		Haut	Bas	Ferm.
7000	Argen 6 1961	102	101¾	102
2000	Austra 5 1955	110¼	110	110¼
[illegible]	[illegible] 1-2 1949	107½	107½	107½
2000	Do 6 1955	105¼	105¼	105¼
	Brazil 6 1-2 1957	30¾	30½	30¾
2000	Do 7 1952	30⅝	30⅛	30⅝
2000	Chile 6 1961	14¾	14⅝	14⅝
5000	Colom 6 1961	21¼	21⅛	21¼
3000	D of C 5 1952	114¼	114¼	114¼
1000	French 7 1-2 1941	131½	131½	131½
3000	Do 7 1949	140	140	140
2000	Germ 5 1-2 1965	25½	25½	25½
2000	Medel 6 1-2 1954	9⅞	9⅝	9⅞
4000	Milan 6 1-2 1952	67⅛	67	67⅛
7000	N S W 5 1957	104⅝	104⅝	104¾
15000	Peru 6 1960	12¾	12⅝	12⅝
1000	Poland 7 1947	72	72	72
10000	R de J 6 1-2 1953	15⅞	15⅝	15⅞
5000	R G do S 6 1969	17⅛	17	17
1000	Rome 6 1-2 1952	71½	71½	71½
6000	San Paulo 7 1940	89¾	89¼	89⅝
5000	Serbs 7 1962	25½	25	25

Le marché des denrées

Séance du 29 octobre 1936

Beurre, comptant:
Québec (P) : Ouv 24⅜ ; Haut 24⅛ ; Bas 24⅛ ; Ferm 24 à 24¼ ; Ferm précédente 24¼.
Ventes : 200 boîtes Québec frais 24⅛ ; Québec GR 24 à 24½ ; Québec (non salé) R (3) 25⅛ ; Ouest R 24⅛ ; Saskatchewan R 23¾ à 24½.
Fromage, comptant:
Non coté.
Oeufs, comptant:
Ontario A-gros 46 ; A-medium 44 ; A-de poulettes 38 ; B-gros 27 ; C 23.
Beurre, en transit:
Ouest frais 24¼.
Fromage, en transit:
Non coté.

Petite Bourse de New York

(Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., Québec)

Séance du 29 octobre 1936

	Ouv	Ferm
Alum of Am	127½	127½
Am Cyanam B	35⅝	36⅛
Am Gas & Elec	40¾	41⅞
Am Superpower	2⅝	2¾
Brazilian	17¼	17¾
Cities Service	4⅛	4¼
Cons Gas of Balt	8[illegible]	89½
Duquesne Brew Com		21-21½
Elec Bond & Share	23	24⅛
Ford of Can	23⅝	24⅜
Gulf Oil	101½	101½
Hudson Bay-Mining	29	29
Humble Oil	66½	66½
Imperial Oil	22¾	22⅞
Int Petroleum	36¾	36¾
National F & Gas	19½	19½
New Mont Mine	99	99
Niagara & Hudson	15½	16
Penn Road R Y	4⅞	5
Pittsburgh Brew Ord		2½-3¼
Do Priv		24-30
St Regis Paper	6⅞	7⅛
Taggart Corp	10½	10¼
United L & P	7½	7½

BANQUE DE FRANCE

Paris, 29 (PA) — Le rapport de la Banque de France pour la semaine finissant le 23 octobre 1936 indique les changements suivants qui furent compilés en francs: augmentation de 2,000,000,000 dans la réserve d'or au total de 64,358,000,000; diminution de 2,000,000 dans les balances à vue outremer; diminution de 11,000,000 dans les billets achetés outremer; augmentation de 152,000,000 dans les billets commerciaux escomptés en France; diminution de 112,000,000 dans les avances sur valeurs; diminution de 131,000,000 dans la circulation au total de 85,220,000,000; augmentation de 2,009,000,000 dans le crédit total aux comptes courants et diminution de 205,000,000 dans les avances à 30 jours sur valeurs du gouvernement. Le taux de réescompte est de 2 pour cent.

DEMAIN au CARTIER

Bobby Breen, l'enfant prodige à la voix d'or, paraît pour la première fois à l'écran du Cartier, commençant demain. Ce garçonnet de huit ans tient le premier rôle dans "Let's Sing Again".

Les applaudissements qui accueillirent ce jeune chanteur au cours des émissions radiophoniques d'Eddie Cantor se répètent au cinéma. Ce film marque les débuts heureux d'une nouvelle vedette du chant.

"Let's Sing Again" est un drame musical qui touche à la fois à la comédie la plus fine et à la tragédie la plus émouvante. C'est l'histoire d'un orphelin qui, s'étant enfui de la demeure de ses parents, fait partie d'une troupe ambulante. Un ancien chanteur d'opéra remarque la voix de son jeune compagnon et lui enseigne comment s'en servir. Toutefois l'enfant tient à retrouver ses parents. C'est au moyen des airs d'une cantilène qui berça son enfance qu'il parvient à retracer les auteurs de ses jours.

Bobby Breen, aussi à l'aise devant la caméra que devant le micro, révèle sa voix magnifique qui fit sa renommée à la radio. Il chante la "Donna e mobile" en italien et plusieurs chansons populaires. Les autres acteurs sont Henry Armetta, George Houston, Vivienne Osborne et Inez Coutney. — Communiqué.

"Les Deux Orphelines" pour mercredi prochain

Le directeur artistique de la troupe Coutlée annonce ce grand drame avec trente personnes en scène, des costumes somptueux et des décors brossés à neuf.

Aux deux représentations d'hier, M. Coutlée, le directeur artistique de la troupe dramatique Coutlée est venu annoncer à la grande foule qui remplissait le theatre, que le prochain spectacle serait "LES DEUX ORPHELINES", qui serait présenté au public québecois comme il ne l'a pas été depuis des années.

"Les Deux Orphelines" seront données en matinée et en soirée mercredi prochain au Palais Montcalm aux mêmes prix populaires et à cette occasion les billets seront réservés pour la matinée comme pour la soirée. La vente ouvrira lundi matin, à 10 hrs. Soyez les premiers à vous assurer un bon siège. — Communiqué.

Obligations canadiennes

(Cours fournis par l'ASSOCIATION DES COURTIERS en Obligations de Montréal)

Séance du 29 octobre 1936

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion:		
2½ 1 Juin 1943	101¾	102¾
2½ 15 Oct 1939	102½	103½
3 1 Juin 1950-55	99½	100⅛
3 15 Oct 1942	103¾	104⅜
3 perpétuelles	95½	96½
3¾ 1 Juin 1956-66	100⅞	101⅛
3½ 15 Oct 1944-49	104	105
4 15 Oct 1943-45	108	109
Do 1 3	10[illegible]	107¾
4½ 1 Sep 1940	108½	109¼
4 15 Oct 1947-52	107	[illegible]
4½ 15 Oct 1944	111⅛	112⅛
4½ 1 Fév 1946	111⅛	112⅛
4½ 1 Nov 1949-56	110¼	111¼
Do 1947-57	110	111½
Do 1948-53	111¼	112¼
Do 1949-59	111⅜	112⅜
5 1 Mars 1937	101	102
5 15 Nov 1941	112	113
Do 1936	100	101
5 15 Oct 1943	113	114
5½ 1 Dec 1937	104½	105¼
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100	101
Do 1943	98¾	99¾
Do 3 1944	102¾	103¾
Do 1943-50	98¾	99¾
Do 1948-53	98¾	99¾
Do 4½ 1951	113½	114¼
Do 1956	113¾	114¾
Do 1957	113⅛	114⅛
Do 4½ 1955	116¼	117¼
Do 5 1954	116⅝	117⅝
Do 1949-69	118⅞	119¾
Provinciales:		
Alberta 4 1954	60	64
Do 4½ 1956	63	67
Col Brit 5½ 1945	9[illegible]	98
Do 4½ 1953	90	92
Manitoba 6 1 47	9[illegible]	98
Do 4½ 1956	93	95
Nouv Bruns 5 1954	11[illegible]	112½
Do 4½ 1961	109	111
Nouv Ecosse 3 1950	9[illegible]¼	99¼
Do 4½ 1960	109	111
Ontario 4 1962	10[illegible]½	103½
Do 4½ 1949	110	112
Québec 4 1954	107	109
Do 4½ 1963	112¾	114¾
Saskatchewan 4 1954	74	77
Do 4½ 1951	81	84
Municipales:		
Cité de Mont 4 1945	99¼	100¾
Do 4½ 1971	100¾	102½
Cité de Qué 4½ 1950	102½	104½
Cité des T. R. 4½ 1956	102	104
Mtl Cath Sch 4 1948	99¼	100¾
Do 6 1937	100½	102
Mtl Metro 4½ 1962	100	102
Do 4 1947	99¼	100¾
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	103	105
Can SS 6 1941	55	57
Do 5 1943	105	108
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	[illegible]	51
Bell Tel 5 1960	122	124
Gat Pow 5 1956	100	102
Do 6 1941	99	101
Int H Elec 6 1944	66½	68½
M L H & P 3½ 1956	102½	104½
Mtl Tram 5 1955	85½	87½
Que Pow 5 1968	104	106
Shaw W & P 4½ 1970	103	105
Do 4 1961	99	101
United Secs 5½ 1952	82	84
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	68¼	70
Brown & Co 5½ 1946	61¼	63
Can Cem 4½ 1951	103	105
Can Vickers 6 1947	97¼	100
Con Pap 5½ 1961	67½	69½
Donn P 4½ 1956	80½	83½
Fraser Co 6 1950	102	104
Gen Steel W 6 1952	103½	105½
Great L Paper 6 1950	70	72
Minn & Ont P 6 1945	[illegible]	32
Price Bros 6 1943	125	

MINISTERE DES MINES ET DES PECHERIES

SOUMISSIONS

Des soumissions faites sur des formules fournies par le Ministère des Mines et des Pêcheries et mises dans des enveloppes portant le mot "Soumissions", seront reçues au bureau du soussigné, Hôtel du Gouvernement, Québec, jusqu'à midi lundi, le 2 novembre 1936, pour la construction d'un chemin d'hiver d'une longueur d'environ 135 milles, de Notre-Dame-de-la Doré, comté de Roberval, au lac Chibougamau, Territoire d'Abitibi.

Le gouvernement ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

La publication non autorisée du présent avis ne sera pas payée.

Québec, 27 octobre 1936.

A.-O. DUFRESNE
Directeur du Service des Mines.

Petite Bourse de Montréal

(Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CO. Tel.: 2-1521)

Séance du 29 octobre 1936

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
675 Abitibi	3⅜	3½	3⅜	3⅜
1018 Do Pr	20½	22	20½	22
91 Asbes	74½	75	74	74¾
85 Bathur B	5¼	5¼	5¼	5¼
49 Beauhar	4¼	4¼	4⅛	4⅛
185 Br Corp P	11⅜	11½	11⅜	11½
579 B A Oil	23	23⅛	22¾	23⅛
65 B C Pack	12¼	12¾	12¼	12¾
10 Can Malt	35½	35½	35½	35½
3162 C Paper	9	9	8¾	9
62 Cdn Vick	11⅞	11⅞	10½	10½
44 Do P	50	50	50	50
85 Dom Eng	48	48	48	48
5 D Stores	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
755 Dom Tar	13¼	13½	13	13½
20 Do P	105	105	104	104
440 Donn A	12¼	12⅜	11⅞	11⅞
120 Ford A	24	24	24	24
95 Fraser	24½	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3625 Do Vt	24	24½	23⅞	24
1150 Home O	100	101	100	100
1353 Imp Oil	22¾	23	22½	22¾
1075 Int Pete	36⅞	37⅛	36½	37
483 Lt Paints	9	9	8¾	9
5 Do Pfd	20	20	20	20
70 Melch A	10¾	10¾	10¾	10¾
35 Mitch	13¾	13¾	13¾	13¾
20 Pow C P	103¼	103¼	103¼	103¼
3210 Price	16	16½	16	16
145 Do P	76	78½	76	77½
25 Rogers M	9	9⅛	9	9⅛
10 So Can P	105	105	103½	103½
175 Walk Br	2⅛	2⅛	2	2
40 Walker	43	43¼	43	43¼
MINES:				
3000 Alex	3½	3½	3⅜	3⅜
1000 Barry H	5¼	5¼	5	5⅛
8000 Beaufor	40	43½	40	43½
100 Big Miss	48	48	48	48
16925 Bous Cad	53	53	51	51
100 Brown	10	10	9⅞	10
1005 Bulolo	28	28½	28	28½
1000 Can Mal	139	141	138	140
6100 Cart Mal	21	22	20	20
600 Cent Pat	378	383	375	375
16525 Cons Ch	175	200	174	190
2000 Duparq	5¼	5¼	5	5
1700 Eldor	120	123	120	122
575 Fal Nnck	11½	11¾	11½	11½
5975 Francoeur	83	83	80	80
1900 Greene St	45½	45½	45½	45½
430 H B Min	29¼	29¼	29¼	29¼
11300 J M Cons	46	47	46	46
60 L Shore	55¼	55¼	54⅞	54⅞
2200 Lam Con	14	14	13	13
1100 Lebel	21	21½	21	21
5300 Lee	5½	5½	5½	5½
100 McWatt	115	115	115	115
3000 Moff Hall	4	4	4	4
1500 Murphy	4	4	4	4
100 Montague	75	75	75	75
2405 O Brien	720	725	720	720
200 Pamour	360	360	360	360
1600 Parkhill	24	24½	24	24
300 Pick Cr	625	625	620	625
700 Read Au	365	365	365	365
15615 Sherr	203	220	203	220
4180 Siscoe	430	460	430	440
6550 Sladen	104	108	104	104
22550 Stada	61	63	61	62
6127 Sulliv	190	196	188	196
7550 Thom C	93	93	91	91
500 Ventures	254	260	250	260
125 Wright H	785	785	785	785

Do Units		35
Dunlop nouv	11	13
Duvern Cons	14	16¼
Franklin	2	3
Empress Cons	62	64
Frontier Lake	15	16½
Garnet L L	7	7¾
Gateway Pat	11	14
Gilbec	4	4½
Gi[illegible] Porc	65	
Goldcrest		20
Gold Eagle	[illegible]	30
Golden Gate	40	42
Gold Range		8
Goldside	13	15
Gordon Lebel	20	23
Hudson Pat	16	17
Jellicoe	31	34
Johnson Nipigon	4	5½
Jaw-Crow Pat	13	16
Keora	13	15
Kerr Addison		12
King Kirk	4½	5½
Lafayette	4	5
Kirk Ling	34	36
Lake Rose		53
Lakehill	19	21
Lamaque Gold	7.55	7.80
Lapa Cadillac	84	87
LaRoche	28	31
Leitch Gold	68	72
LeRoy	6	7
L L Lagoon		10
MacAndrew R L	20	25
Madsen R Lake	87	92
Magnet Lake	12	14
Mal Goldfields	37	39
Mal Lakeshore	33	36
Man Basin nouv		5
Michipocoten	21	26
Martin McNeely		10
Mat-a-lac		19
Monarch	37	40
Margaret R Lake	27	30
McCarthy Webb	54	58
Moffatt-Hall vieux	3	4
Do nouv	7	9
Mooshla	40	42
Mosher L L	57	61
Murmac	8	10
Neville Can	10	11½
Norlake	17	19
North Shore	4	4¾
Obalski	22	35
O'Connell nouv		28
Oklend	42	45
O'Leary Malartic	15	17
Opemiska Copper	85	95
Oriole	4¼	5¼
Pandora Cad	80	84
Potter Doal	3¾	4½
Plaindor	19	21
Queen Lebel		9
Red Crest	79	82
Regal Kirkland	23	26
Red Gold		20
Rice Lake	4	5
Ronda	32	35
Rubec	15¼	16
Routhier Cad	22	25
Sand River		30
Schreiber	16	18
Shookum	29	32
Smelters	6	8
S McKenzie Isl	10	15
Stan Six Ext		14
Split Lake	14	17
Springer Sturgeon	11	13
Sturgeon R Gold	25	

mines non-inscrites

(Cours fournis par Bain, Pooler & Co.)
(Cours approximatifs de jeudi midi)

	Off.	Dem.
Amos Cad	31	33
Albany River	62	64
Algold	43	43
Aquaris Porc		15
Ardeen	17	19
Athona	29	32
Bailor	3½	4½
Big Master		35
Bouquet	8½	9½
Brae-Breest	24	27
Candn Kirkland	2	2¾
Can Pandora	18	19
Capital Rouyn		13
Casey Summitt	20	25
Coin Lake		31
Columario nouv	1⅛	2½
Clerno	29	31
Cuniptau		26
Darwin	4[illegible]	
Delwood Porc	14	
Donmartic	21	24
Dorval Sis Stock	45	47

"MY MAN GODFREY" AU CAPITOL

Une scène de tendresse entre William Powell et Carole Lombard dans "MY MAN GODFREY", au Capitol aujourd'hui et demain avec un autre grand film.

La popularité de Nino Martini est méritée

Tout Québec ira l'entendre, le 14 novembre, au Palais Montcalm.

Nino Martini a débuté au Métropolitain il y a à peine deux ans et sa renommée s'est répandue comme l'éclair à travers l'Amérique. La réputation du jeune et élégant ténor, à la voix limpide et claire s'est même faite si rapidement qu'il devint simultanément étoile de l'opéra, des concerts, de la radio et de l'écran.

Nino Martini suscite un véritable engouement partout où il passe. Il a déjà chanté deux fois à Montréal. Jamais on n'avait vu autant de monde dans le théâtre [illegible] qu'à son dernier concert. Il y avait naturellement salle comble, mais en plus environ 250 personnes assises sur la scène et plus de 300 personnes debout dans tous les coins disponibles du théâtre. C'est d'ailleurs la même chose partout, même dans les villes où il y a des théâtres de 5 et 6000 places.

Nino Martini donnera un seul concert à Québec, le 14 novembre. Comment va-t-on faire dans un petit théâtre de 1400 places pour loger tous ceux qui veulent l'entendre? Assurément lorsqu'il n'y aura plus de sièges ce sera fini. Il y a donc urgence à se presser dès l'ouverture de la vente mardi, le 3 novembre. — Communiqué

CLASSIC 1re FOIS A QUEBEC
L. Barrymore et Maureen O'Sullivan dans "THE DEVIL DOLL"
Jane WITHERS dans "PADDY O'DAY"
"SPEAKIN' UP" (comédie Our Gang) "Chinese Nightingale" (couleurs)

[illegible] 1ère FOIS bas de la ville
John Boles, Gladys Swarthout
Charles Bickford, Grace Bradley dans "ROSE OF THE RANCHO"
Chester Morris et Sally Eilers dans "PURSUIT"
BUCK JONES: "The Red Rider" ep. 12

CANADIEN TROIS FILMS
MATINEE ET SOIREE
TRAMEL dans CRAINQUEBILLE
JEAN MURAT et MARIE GLORY
LA DACTYLO SE MARIE
RAIMU CES MESSIEURS DE LA SANTE

RIALTO AUJOURD'HUI
Pierre Brasseur et Josette Day "JEUNESSE D'ABORD"
Myrna Loy et Spencer Tracy "WHIPSAW"
Matinée 10c — Soirée 15c

CARTIER
AUJOURD'HUI: Francis Lederer, Ann Sothern dans "MY AMERICAN GIRL" aussi Marian Marsh dans "UNKNOWN WOMAN".
A PARTIR DE DEMAIN
Le "Bobby" du programme de radio Eddie Cantor
Bobby BREEN "LET'S SING AGAIN" avec Henry Armetta
George HOUSTON, Vivienne OSBORNE
aussi "THE TEXAS RANGERS" avec Fred MacMurray, Jack Oakie et Jean Parker.
Mat. 12c— Soir 21c— (Plus taxe)

CAPITOL Mer. 4 Nov.
MATINEE et SOIREE à 2h.15-8h.15
GIL ROLAND et PIERRE JOURDAN
La nouvelle comédie en 3 actes de Mme Yvette O. Mercier-Gouin
"LE JEUNE DIEU"
avec ANTOINETTE GIROUX GERMAINE GIROUX
Juliette Béliveau — Jeanne Maubourg
Mia RIDDEZ — Albert CLOUTIER et HENRI LETONDAL
Admission: Matinée: .50-.35; soir: .75-.60 — Sou du pauvre inclus. Billets réservés en vente LUNDI MATIN à 10 h.

VICTORIA
DERNIER JOUR
Continu de 1 à 11 p.m.
PIERRE RICHARD-WILLM VERA KORENE dans "L'ARGENT"
en programme double avec HENRI GARAT dans "LA SOURIS BLEUE"
Commençant demain
Gaby MORLAY
Charles Vanel Suzy Prim Georges Rigaud dans
Vertige d'un soir
d'après La Peur de STEPHAN ZWEIG
en programme double avec ELISTAPACE dans "COUP DE VENT"

CINEMA de PARIS
la troupe JOSEPH présente
'LES CAPRICES du COEUR'
GRANDE SOIREE DE GALA
plusieurs numéros de VAUDEVILLE en plus de la troupe
DERNIER JOUR "AU BOUT DU MONDE" en programme double "GEORGES et GEORGETTE"
COMMENCANT DEMAIN
la troupe JOSEPH présente "LE CRIME DU CHATEAU"
à l'écran "MARIA de la NUIT"
avec GINA MANES en programme double avec LUCIEN BAROUX dans
Une FILLE à PAPA

EMPIRE MAT. : 25c SOIR : 34c
ROSALIND JOHN RUSSELL BOLES
in the Pulitzer Prize Play
CRAIG'S WIFE
Aussi : "AND SUDDEN DEATH" Comédie et "NEWS"

La Troupe "COUTLEE"
ANNONCE POUR
MERCREDI PROCHAIN
LES DEUX ORPHELINES
Au "Palais Montcalm"

Les SPUDS...
chassent les soucis
10 POUR 10c
25 POUR 25c
Avec ou sans bout de liege. Aussi, en Tabac Spud haché fin pour les faire vous-même, 10c le paquet ROCK CITY TOBACCO CO., LTD QUEBEC. Compagnie canadienne et independant

CAPITOL AUJOURD'HUI et DEMAIN 2 GRANDS FILMS
L'HOMME DE SES REVES! ELLE EN FIT SON "BUTLER" et IL LA MIT A SA PLACE!
WILLIAM POWELL CAROLE LOMBARD dans
MY MAN Godfrey
A 2 h. 30—6 h. 30—9 h. 35
Aussi à 1h.-4h.-8h.10
LE RETOUR DU FILS PRODIGUE
Mary Boland, Donald Woods
"A SON COMES HOME"
Mat. 25c
Soirs 30c, 40c

L'AGENT SECRET X-9 Par CHARLES FLANDERS

EPISODE No L-27 (Copyright King Feature)

Le crédit agricole donne lieu à un vrai concours d'éloquence

(Suite de la page 3)

UNE COMMISSION ?

Cette loi sera administrée par l'Office du Crédit Agricole. M. T.-D. Bouchard est d'avis que malgré son nom, cet organisme sera une commission. Il dit : "on a beau mettre un chapeau au bill, cet office n'en est pas moins une commission".

M. Duplessis lui reprocha vivement ce mot. Je regrette, dit-il, que le chef de l'Opposition limite le débat à une question de chapeau. Le premier ministre déclara que l'office du crédit agricole est une corporation indépendante, qui sera indépendante de la politique, parce que l'agriculture est au-dessus de la partisannerie et de l'électoralisme.

M. Auguste Boyer se leva pour dire que le gouvernement est contre les mauvaises commissions et que c'est pour cela qu'il a fait disparaître celles qu'avait créées l'ancien régime.

LE PRET FEDERAL

Il ne pouvait pas ne pas en être question. Un député dit que c'est un prêt qui ne prête pas. L'opposition proteste contre cette assertion. M. Cléophas Bastien cite des chiffres. Il trouve aussi que l'Union Nationale exagère lorsqu'elle parle des lenteurs du prêt fédéral. M. Duplessis déclare que l'organisme fédéral ne répond pas au besoin. Il ne veut pas faire le partage des responsabilités. "Peu importe, dit-il, que la faute en soit aux bleus ou aux rouges : je ne m'occupe pas de cela".

CA VA REPRENDRE

On a cru à un moment que la chicane allait reprendre comme la veille. M. Bouchard demanda :

—Le gouvernement est opposé aux commissions ? est-ce pour cela qu'il appelle office celle qu'il vient de créer ?

—C'est parce que le mot est français, répondit M. Duplessis.

Mais M. Bouchard ajouta que le gouvernement ne fait que jouer sur les mots. Le premier ministre déclara de nouveau que cet organisme est une corporation, et qui sera indépendante. Et pour couper court à toute discussion, il demanda :

—L'opposition est-elle pour ou contre la loi ?

Car il veut que les cultivateurs puissent emprunter le plus tôt possible, dit-il.

C'est alors que les députés se levèrent à tour de rôle pour donner leur avis.

M. LAURENT BARRE

Le député de Rouville remarqua d'abord que le crédit agricole ne fera pas disparaître tous les maux des cultivateurs. Puis il dit que, même si le nouvel organisme n'est pas parfait, il rendra de grands services. D'après lui, le crédit fédéral n'est pas pratique. Les cultivateurs, dit-il, peuvent trouver à emprunter au même taux. De plus, il considère que les frais sont trop élevés. Bref, M. Barré félicite le gouvernement de faire payer par l'office les frais de recherche des titres. Son discours fut vivement applaudi par les députés ministériels.

Mais ce n'est pas lui, cependant, qui souleva les plus bruyants applaudissements. C'est...

M. LUCIEN LAMOUREUX

Le député d'Iberville, comme on le sait, est un ancien libéral. Il s'est rallié au gouvernement dans les premiers jours de la session. Mais on a toujours hâte de savoir ce qu'il va dire, quand il se lève. Cette fois, il eut un exode typique.

—Je suis surpris, dit-il, de voir l'attitude prise par l'opposition.

M. Lamoureux n'aime pas le prêt fédéral et dit que ce fut une faillite pour notre province.

Ce qui fit dire à M. Bouchard :

—Evidemment, notre ami n'a rien compris au programme que le parti libéral a exposé au peuple cet été.

CAISSES POPULAIRES

M. Bouchard expliqua que le meilleur système de crédit était par l'entremise des caisses populaires. Il dit que le nouvel organisme est très dangereux et qu'il sera impossible de le tenir à l'abri de la politique. Le chef de l'Opposition dit même que le prêt fédéral souffrira de tous les inconvénients qui s'attachent aux commissions et il mit le gouvernement en garde contre les dangers qui ont causé tant de difficultés à celui d'Ontario.

M. Lamoureux demanda à M. Bouchard si l'ancien gouvernement avait déjà fait des avances aux caisses populaires; celui-ci répondit que le gouvernement Godbout avait longuement étudié la question.

—Je n'en ai jamais entendu parler, dit M. Lamoureux.

—Evidemment, dit M. Bouchard, si vous n'avez pas lu notre programme de cet été.

L'HON. M. DUSSAULT

Le ministre de l'Agriculture prononça un bref discours. Il dit d'abord que le nouveau gouvernement ne se contente pas d'avoir de bonnes intentions, mais qu'il passe aux actes. Après avoir parlé des défectuosités du prêt fédéral, il annonça son intention de développer les coopératives et les caisses populaires.

—Je demande à l'opposition, ajouta le ministre, si l'argent que nous prêterons aux cultivateurs sera plus en danger et plus inutile que les octrois que l'ancien gouvernement distribuait à tort et à travers.

M. Dussault termina en parlant de l'aide dont ont besoin les cultivateurs et des services que le nouveau crédit leur rendra.

M. RENE CHALOULT

Le député de Kamouraska félicita d'abord le gouvernement d'avoir rédigé une loi en français. Il félicite M. L.-P. Geoffrion et suggère de le nommer membre de la commission qui sera appelée à refondre les statuts provinciaux. M. Chaloult remarque aussi que cette loi a été préparée par des spécialistes; il espère que le gouvernement procédera de la même façon lorsqu'il refera la loi des compagnies. C'est un acheminement vers un conseil économique, dit-il.

M. Chaloult profita de cette occasion pour parler de la situation de l'agriculteur canadien-français. Il fait part à la Chambre que dans son comté il y a une petite industrie qui ne paye que 6 ou 7 sous de l'heure à ses employés. Il espère que "le gouvernement d'ordre nouveau ne tolérera pas cela".

LE COMMUNISME

En passant, M. Chaloult remarque que l'on parle beaucoup du communisme à l'heure actuelle. Il se demande si toutes ces protestations, ces luttes, sont bien effectives. On serait mieux, dit-il, de combattre la cause du communisme, qui est le capitalisme abusif. "Quand nous aurons mâté les monopoles, dit-il, il sera facile de détruire ce qui reste de ferment communiste".

M. Chaloult admet que le gouvernement ne pouvait tout faire à cette session-ci, mais il espère qu'à la prochaine session, il saura s'attaquer pour de bon à ce grave problème des trusts.

M. PHILIPPE HAMEL

Le député de Québec-Centre félicita d'abord le gouvernement. "C'est une loi claire, concise, élégante même", dit-il.

Le Dr Hamel se demande s'il n'y aurait pas moyen de procurer les mêmes avantages de crédit aux citadins, afin d'activer la construction et de procurer du travail. L'expérience devrait être tentée, dit-il.

En terminant, le député de Québec-Centre déclara :

—Il faut maintenant moderniser l'agriculture en électrifiant les campagnes. Pour cela, il faut nationaliser les centrales électriques.

Les compliments de M. Hamel avaient soulevé plus d'applaudissements du côté ministériel que ses dernières paroles.

L'HON. M. SAUVE

Pour le crédit agricole, l'hon. M. Paul Sauvé voulut bien descendre de son fauteuil et prendre part à la discussion. Il ne fit aucune considération politique. Après avoir rappelé qu'il représente un comté agricole, il parla des avantages que ce crédit comporte pour les cultivateurs. Il expliqua ensuite que le cas de notre province n'est pas le même que celui de l'Ontario. Ici, dit-il, la valeur des propriétés est à son minimum. Il fit aussi remarquer que tous les députés ruraux approuvent cette loi.

NOMBREUX ORATEURS

Plusieurs députés prirent la parole au cours des deux séances. Comme ce sont tous des ministériels, ils ont surtout fait valoir les avantages de la nouvelle loi.

Le bill fut voté à 11 heures.

Sirop DE BLÉ D'INDE Bee Hive

"UN GRAND FACTEUR D'ÉNERGIE"

LES INCIDENTS DE LA CHAMBRE

(Suite de la page 3)

duit qu'il a l'intention de donner sa démission comme député dès après la session. Il nous a été impossible de faire confirmer cette rumeur.

LES ELECTIONS

Le comité des bills publics a encore tenu une courte séance, hier avant-midi, pour étudier la loi des élections. Le comité a adopté de nouveaux articles, et il siégera de nouveau aujourd'hui.

LE CONSEIL DE LEVIS VEUT L'EXECUTION DES TRAVAUX

(Suite de la page 3)

cet automne.

Le conseil accède à la demande de M. l'abbé Achille Demers, vicaire, à l'effet d'installer un tuyau de drainage à la nouvelle construction actuellement en cours, avenue Mont-Marie.

Le conseil reçoit une requête accordée par le magistrat de district, M. Emile Gagnon, à l'effet qu'Alfred Pigeon, indigent à hospitaliser, le sera aux frais de la ville.

Cette requête fut présentée en juillet 1936.

Un protêt a été servi à la ville par Dame Célanire Côté, demeurant au No 18, rue St-Antoine, à Lévis, à l'effet qu'elle tient la ville responsable de tous les ennuis causés par l'eau et la boue qui se répandent sur son terrain. La requérante met la ville en demeure de faire les réparations nécessaires au drainage afin d'améliorer cette situation. Ce protêt préparé par le notaire Yves Montreuil a été présenté par Jean-Nérée Fournier, huissier.

L'honorable Trésorier provincial réclame de la cité le montant de $1,135 77 pour le service d'hygiène. Ce montant devant être envoyé immédiatement.

L'honorable M. Cardin écrit au conseil pour lui faire part qu'il a invité MM. Bélanger et Bertrand, contracteur, à commencer immédiatement les travaux de construction du quai commercial.

M. l'échevin J.-G. Francoeur dit qu'il ne lui semble pas que ces travaux commencent cet automne, ce qui serait de nature à créer des embêtements aux chômeurs qui comptent beaucoup sur ces travaux. D'autre part, continue M. Francoeur, le brise-glace qui fera parti du quai commercial ne semble pas solide et ne résistera probablement pas à la charge des glaces. Un accident semblable nuirait considérablement au service de la traverse, cet hiver.

M. J. T. Larochelle, M. P. P., dans une lettre qu'il adresse au conseil annonce la tenue des cours d'anglais aux jeunes gens de Lévis. Dans cette même lettre, M. Larochelle dit qu'il demandera à la Législature de passer un bill à l'effet de diminuer le taux d'intérêts sur les obligations de la ville.

Il est proposé par M. l'échevin Lamontagne secondé par M. l'échevin Pelletier que le département de la voirie provincial soit chargé de l'entretien des chemins d'hiver par leur machine "snow-go" suivant le même tarif que l'an dernier. Le réseau entretenu sera le même que l'an dernier.

M. l'échevin Wilfrid Martin avise le conseil que les travaux d'aqueduc dans la rue Fraser sont terminés et qu'il soumettra un rapport de ces derniers. M. Martin dit qu'il entreprendra prochainement des travaux semblables dans la côte du Passage.

LES TRAVAUX

M. Francoeur soulève ensuite la question de la route trans-Canada dont la construction devait commencer la semaine dernière. M. le maire dit que la question des expropriations semble être ce qui retarde ces travaux.

M. le maire dit qu'on pourrait tout de même commencer ces travaux particulièrement la construction de la côte dans le cap, où une nombreuse équipe d'hommes pourrait être mise à l'emploi.

M. l'échevin J.-B. Roy parle ensuite des travaux à la "passe Gibson" lesquels devraient être faits le plus tôt possible, ce qui aiderait considérablement les chômeurs.

M. le maire parle ensuite d'un projet de M. J.-T. Larochelle, M. P. P. Il s'agirait de faire des travaux de drainage devant remplacer les travaux de la route trans-Canada. Il est évident que si les propriétaires ne veulent pas baisser leur évaluation, la ville appuiera ce deuxième projet qui apporterait des avantages à notre cité, ceux de garder notre évaluation et de doter la ville d'un nouveau système de drainage.

Il fut alors décidé que Son Honneur le maire et M. l'échevin L.-B. Pelletier se rendent rencontrer M. J.-T. Larochelle pour y discuter de l'affaire.

La séance est ensuite ajournée "sine die".

RAPPORT DANS 4 JOURS

(Suite de la dernière page)

pouces allant rejoindre l'égout principal de la ville. Aux dires du témoin, il n'y avait pas de ciment entre les sections du tuyau.

M. Thomas Valiquet, gérant de la Canadian Oil à Québec, a déclaré que la nuit de l'explosion il avait conduit le chef Rosaire Beaulieu près de trois réservoirs demeurés debout et que le directeur de la brigade des incendies avait pu alors se rendre compte que les valves étaient bien fermées. Dans ton témoignage, M. Valiquet a déclaré de plus que les valves de toutes les autres grosses citernes étaient bien fermées.

M. Harvey, employé de la compagnie, rendant témoignage, a déclaré au commissaire qu'il avait fait son inspection régulière à la fin de sa journée et que tout était en ordre vers les 5 heures 30.

Le rapport du commissaire sera tout probablement prêt dans trois ou quatre jours.

TENTATIVE DE VOL A MAIN ARMEE

(Suite de la dernière page)

couiller essaya de téléphoner et s'aperçut que l'appareil ne fonctionnait pas. S'est-il agi d'un plan du bandit ? On serait porté à le croire. Car l'individu invita lui-même M. Marcouiller à téléphoner à quelqu'un, au cours de l'entretien qui eut lieu dans les appartements mêmes de la banque, avant l'attentat.

L'individu braqua son revolver sous le nez de M. Marcouiller, au moment où il allait sortir. Il était même sur le seuil de la porte, quand il proféra les premières menaces. L'agent de la banque ne fut nullement intimidé par le bandit, qui se trouvait en face de lui, l'arme à la main. Déconcerté par un tel sang-froid, sans doute, et vraisemblablement éperonné par la peur, le bandit prit la fuite si vite, que M. Marcouiller ne put le revoir quelques secondes plus tard, alors qu'il sortait de sa maison, revolver au poing. Le gérant de la banque tira deux fois dans la direction où l'homme avait fui mais vainement. Le gangster froussard était déjà rendu on ne sait pas encore où.

MODIFICATION DU DROIT CIVIL

(Suite de la page 4)

place au service de toutes les classes de la société, il lui appartient d'aider le législateur à tenir compte des intérêts de toute la société dans les modifications que la législation requiert continuellement.

MODIFICATIONS

Notre droit civil n'est pas exempt de cette nécessité. Ainsi, avant l'ère du machinisme, il était équitable de n'accorder de recours en dommages qu'à la condition de prouver faute. Les multiples risques d'accident inhérents à l'industrie ont rendu cette théorie inapplicable et, très justement, on a voulu faire supporter le risque par le chef de l'entreprise.

Malheureusement, on est allé beaucoup trop loin dans cette voie; au lieu de modifier le droit civil, on l'a écarté complètement pour emprunter une législation étrangère et remplacer le recours aux tribunaux par la décision sans appel d'une commission administrative.

Au lieu de briser le cadre du droit civil, on devrait se contenter de l'élargir et de l'adapter aux circonstances; on aurait ainsi une législation en harmonie avec nos traditions, et qui, j'en suis sûr, assurerait beaucoup mieux la justice sociale que nous recherchons. Il faudra évidemment, pour cela, mettre de côté toutes les vues étroites pour envisager la réalité des faits.

Ainsi, il faudra reconnaître le rôle social de l'assurance et cesser d'y voir une espèce de contrat de spéculation pour l'envisager comme une nécessité de notre condition sociale. On en viendra, j'espère, en progressant parallèlement au droit français, à considérer l'assurance responsabilité comme une garantie en faveur de l'accidenté, et à accorder à ce dernier recours direct et privilège exclusif. Puis en considérant toujours la nécessité sociale d'indemniser les victimes, on enlèvera aux assureurs toute possibilité d'échapper à leur responsabilité : c'est leur commerce de supporter les risques, il n'est que juste qu'ils les supportent tous. On en arrivera aussi, il faut l'espérer, à admettre que l'indemnité d'assurance tient lieu de la chose détruite.

A LA RADIO

AU POSTE CKCV

VENDREDI, 30 OCTOBRE

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orch. Ted Black.
8.58 a.m.—L'Ami du Foyer. — Elias Thivierge.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boîte à musique. — Demandes spéciales.
9.45 a.m.—Le chien d'Or.
9.50 a.m.—Gomme d'Epinette Gosselin.
9.55 a.m.—Honoré Beaudoin.
10.00 a.m.—Boîte à musique. — Demandes spéciales.
10.15 a.m.—Tire au Miel Bouchard.
10.30 a.m.—Louson Ltée.
10.45 a.m.—La boîte à musique, présentation La Perfection Inc.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.15 a.m.—Philippe Breton.
11.20 a.m.—Buanderie Lévis, Ltée.
11.25 a.m.—Cie des Produits Tarlio.
11.30 a.m.—C. W. Lindsay Co. Ltd.
11.45 a.m.—Opérettes américaines.

10-30 RADIO-JOURNAL de Westinghouse CKAC 730 Kc JEAN BOLIN AU MICRO

ECOUTEZ LE REPORTER DU "SOLEIL" A C K C V lundi à midi 45 Tous les autres jours 1 h. p. m.

SPÉCIAUX EN PRELART CHEZ LEGARÉ

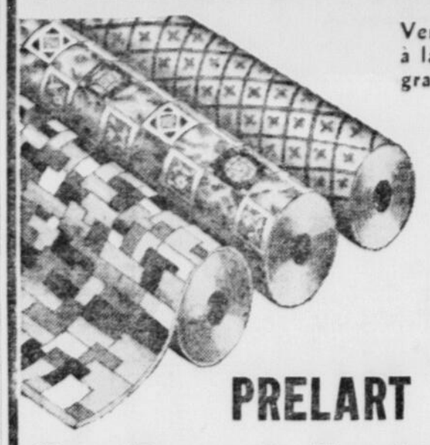

Venez voir notre assortiment de prélart à la verge et bénéficiez d'un choix plus grand avec des prix plus bas.

REXOLEUM, prélart sur feutre d'un joli dessin. Spécial la verge carrée 32c

FELTOL, prélart sur feutre, dessin très attrayant. Spécial la verge carrée 39c

CONGOLEUM, prélart sur feutre, dessin moderne. Spécial la verge carrée 49c

LINOLEUM, prélart sur toile, modèle très nouveau. Spécial la verge carrée 69c

PRELART Sur Base de Feutre

BELATUNE, prélart sur feutre d'importation anglaise. La verge carrée 29c

Carrés de Prélart BELATUNE

Carré avec joli dessin, 7½ x 9'. Spécial $3.95

Carré avec dessin attrayant, 9 x 9' $4.35

Carré style moderne, 9 x 10½. Spécial $4.95

TOILES De Châssis

Toile de châssis de couleur verte, en fibre de cellulose. Grandeur 36 x 72". Spécial

49c

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273-ST-PAUL-273

11.50 a.m.—E. A. Rousseau.
11.55 a.m.—Chénor Limitée.
12.00 p.m.—Empire Shoe Rebuilders.
12.05 p.m.—New World Restaurant.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Galetés "Verdonnets".
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Le Beau Danube.
12.45 p.m.—J.-A. Gauvin.
1.00 p.m.—Ayres Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.14 p.m.—Morisset & Frère.
1.15 p.m.—Les Liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Pharmacies Jolicoeur.
1.45 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Carter's Liver Pills.
2.02 p.m.—Parmi nos souvenirs.
2.16 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Le relais.
4.30 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.45 p.m.—Chanson française.
5.47 p.m.—La Cie des Produits Tarlio.
5.49 p.m.—Philippe Breton.
6.00 p.m.—Nouvelles.
6.05 p.m.—Anti-Rhumatique Pourtier.
6.10 p.m.—Ecolle Côté.
6.12 p.m.—Hôtel National.
6.15 p.m.—Drolet & Fortin.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C. J. Grenier "Corsets".
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Radios Victor.
7.00 p.m.—J.-A. Rochette.
7.15 p.m.—Quebec Modern Clothing Mfg Co.
7.20 p.m.—Laboratoire "Excel".
7.25 p.m.—Mozart Ltée.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Galetés du Régiment.
8.00 p.m.—Syndicat de Québec.
8.15 p.m.—Sirop Doré Gauvin.
8.30 p.m.—J.-E. Valin.
8.45 p.m.—L'Almanach.
9.00 p.m.—Old City Mfg Co.
9.15 p.m.—Quatuor Laurentien.
9.45 p.m.—Les anneaux bleus.
10.00 p.m.—Rêverie à l'orgue.
10.15 p.m.—Orchestre Larry-Bradford.
10.30 p.m.—Vêtements "Forteresse".
10.31 p.m.—Nouvelles.
10.39 p.m.—Bourque Electric.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News. — C.C.R.
11.00 p.m.—Reporter sportif.
11.05 p.m.—Radio-Guide Gossip.
11.15 p.m.—Fermeture.

(Suite à la page 5)

RADIO SERVICE CARTIER ELECTRIQUE 89 avenue Cartier. TÉL. : 5-1889

Spécialistes dans la REPARATION de RADIOS Prix modiques

Nous fournirons l'ARGENT...

Transformez, Rajeunissez, Réparez votre maison!

Examinez votre maison avec les yeux d'un invité, notez ce qui est nécessaire et faites-le tout de suite. Vous pouvez obtenir de l'argent pour les fins suivantes:

- Agrandissements nécessaires
- Travaux de charpente
- Isolation, afin de rendre la maison plus chaude l'hiver, plus fraîche l'été
- Réparations aux murs et plafonds
- Réparations au toit et aux conduites d'eau de pluie
- Installation d'une meilleure salle de bain et autres garnitures
- Peinture, papiers peints, décoration
- Installation d'accessoires électriques plus commodes et conformes aux standards
- Réparations générales.

La Banque de Montréal collabore avec le Gouvernement en faisant des prêts, facilement remboursables, pour réparation et remise à neuf des maisons en vertu du Plan fédéral d'amélioration aux maisons. Nous accueillerons avec plaisir tous les propriétaires de maisons désireux d'avoir des fonds pour ce genre de travaux.

"une banque qui fait bon accueil aux petits déposants"

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Bureau Chef, 116 rue St-Pierre : E. HABERER, Gérant
Succursale du Château-Frontenac : J.-M. SKINNER, Gérant
Succursale de la porte St-Jean : J.-N. POUSSEAU, Gérant
Succursale de St-Roch : J.-A. GUILMET, Gérant
Succursale de St-Sauveur : J.-O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute-Ville : G. HENSHAW, Gérant

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPÉRIMENTÉ . . . FRUIT DE 119 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

"Laissez-nous vous donner une DÉMONSTRATION GRATUITE de la Syntonisation Automatique PHILCO!"

PARFAITE SYNTONISATION INSTANTANEE DE VOS POSTES FAVORIS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS !

Voyez comment la Syntonisation Automatique Philco fonctionne . . . comment, par *un simple* tour du cadran, vous syntonisez vos postes domestiques favoris à l'instant, parfaitement, *automatiquement*, sans perdre un moment, sans vous soucier des "numéros !" La Syntonisation Automatique Philco est la *nouvelle méthode de syntonisation !* Elle est complètement automatique — le dernier miracle de la réception radiophonique avancée !

VOYEZ AUSSI L'ETONNANT NOUVEAU SYSTEME PHILCO DE SYNTONISATION ETRANGERE !

Et voyez le nouveau Cadran Philco à Bandes Etendues qui nomme et localise les stations étrangères *en couleurs !* Voyez par vous-même comment le *Système* Philco *de Syntonisation Etrangère*, joint à l'Antenne Philco de Haute Efficacité, *double* la réception étrangère ! Vous syntoniserez *deux fois plus* de postes d'outre-mer . . . et les programmes étrangers vous seront *doublement* agréables !

Choisissez à même 21 nouveaux modèles Philco 1937 magnifiques !

DEMONSTRATION GRATUITE "Remise généreuse en échange"

CONDITIONS FACILES ! Servez-vous de votre radio actuel comme paiement partiel de n'importe lequel des 21 nouveaux Philco 1937 . . . et prenez amplement de temps pour payer la balance! Vous trouverez que votre dépositaire Philco vous fera des conditions exceptionnellement faciles !

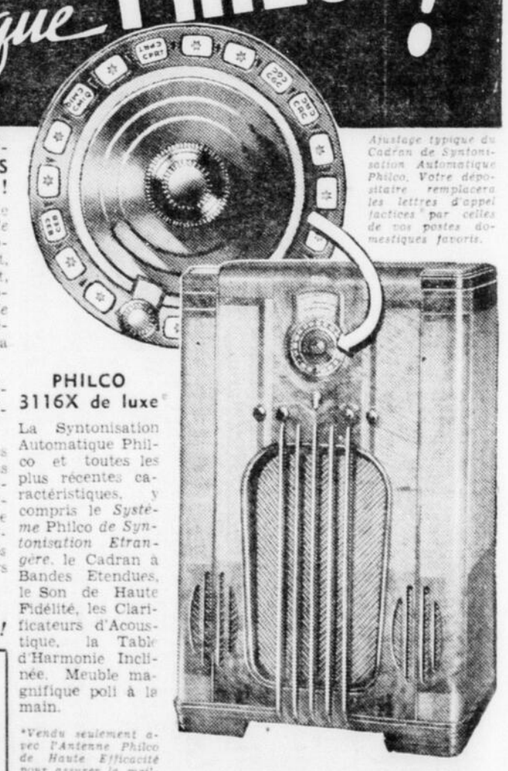

Ajustage typique du Cadran de Syntonisation Automatique Philco. Votre dépositaire remplacera les lettres d'appel factices par celles de vos postes domestiques favoris.

PHILCO 3116X de luxe

La Syntonisation Automatique Philco et toutes les plus récentes caractéristiques, y compris le *Système* Philco *de Syntonisation Etrangère*, le Cadran à Bandes Etendues, le Son de Haute Fidélité, les Clarificateurs d'Acoustique, la Table d'Harmonie Inclinée. Meuble magnifique poli à la main.

*Vendu seulement avec l'Antenne Philco de Haute Efficacité pour assurer la meilleure réception étrangère . . . 38.

MAINTENANT EN MONTRE CHEZ LES DEPOSITAIRES PHILCO SUIVANTS :

Distributeurs en gros

JOHN MILLEN & SON LIMITED

MONTRÉAL et QUEBEC

Vendeurs autorisés des RADIOS PHILCO — J.-W. CANTIN — 446 RUE ST-JOSEPH

C'est à notre magasin que vous trouverez les dernières créations "PHILCO" — J.E. VALIN MARCHAND DE MUSIQUE — 238 rue St-Jean Tél. 2-8365

Notre Concours est une véritable proposition d'affaires

L'un des aspects les plus remarquables du

Grand Concours d'Abonnements du "SOLEIL" et de "L'EVENEMENT"

et l'un des points les plus importants---*est que tous ceux qui y participent sont sûrs de gagner quelque chose*

En effet, au cas même où vous ne seriez pas du nombre des heureux gagnants des prix généraux ou des prix de districts, vous n'aurez pas travaillé en vain, car une commission de 10% vous sera accordée sur tous les argents collectés par vous, soit pour des abonnements nouveaux au "Soleil" ou à "L'Evénement", soit pour des renouvellements d'abonnements en cours. C'est dire que tous les candidats et candidates, sans exception, qui prendront part à notre Concours et qui travailleront constamment et sérieusement pendant toute sa durée, seront récompensés généreusement pour les moments de loisirs qu'ils nous auront consacrés.

Que de façons différentes n'aurez-vous pas de vous servir de cette compensation substantielle de votre travail! Vous pourrez l'appliquer à embellir votre demeure, à améliorer votre situation actuelle, à faire un beau voyage, à acheter un meuble ou un ustensile désiré depuis longtemps ou à maintes autres fins utiles ou agréables.

Tout ce qu'on vous demande, c'est de consacrer au travail du Concours vos seuls moments de loisir. Cela sera suffisant et n'oubliez pas que tous les candidats et candidates ont en ce moment des chances égales.

Ce concours est la chance de votre vie

Ne retardez pas à vous enrôler!

Si vous avez l'ambition d'augmenter votre compte de banque, voici une merveilleuse occasion pour vous de le faire. Peu importe l'endroit où vous habitez, vos chances de gagner un des prix sont aussi grandes que celles de n'importe quel autre candidat. Le principal est de vous mettre à l'oeuvre immédiatement. Voyez tous vos amis et demandez-leur de vous aider avant que d'autres ne s'assurent de leur appui. Demandez-leur de vous garder leur abonnement. Les prix que nous donnons aux abonnés vous aideront grandement dans votre travail.

Si vous ne pouvez profiter vous-même de cette occasion unique, suggérez à un de vos amis de nous faire parvenir son bulletin de nomination.

Téléphonez ou écrivez, pour tous renseignements, à

M. le Directeur du Concours,
"Le Soleil-L'Evénement",
chambre 310, édifice "Le Soleil"
Tél.: 2-1781 – Québec

Plus de $15,000 en Prix

Prix Généraux :

1er prix $1,000 en argent

Ce prix sera accordé au concurrent ou à la concurrente qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans le concours.
Ces mille piastres seront à vous si vous voulez vous en donner la peine.

2e prix $500 en argent
3e prix $350 "
4e prix $325 "
5e prix $300 "
6e prix $275 "
7e prix $250 "
8e prix $225 "
9e prix $200 "
10e prix $100 "

Les districts du concours

Afin de donner à tous ceux et celles qui prendront part à notre grand concours, une chance égale de gagner le plus possible, le territoire dans lequel sont répandus LE SOLEIL et L'EVENEMENT a été divisé en huit districts.

TERRITOIRE 1.—Comtés de Québec, Montmorency, Charlevoix et Saguenay. (Ville de Québec— limites municipales—non comprise)
TERRITOIRE 2.—Comtés de Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata. (Ville de Lévis — limites municipales —non comprise.)
TERRITOIRE 3.—Comtés de Portneuf, Champlain, St-Maurice.
TERRITOIRE 4.—Comtés de Dorchester, Beauce, Wolfe, Frontenac, Mégantic, Arthabaska, Nicolet, Lotbinière, Drummond.
TERRITOIRE 5.—Comtés de Matane, Rimouski, Bonaventure, Gaspésie, Nouveau-Brunswick.
TERRITOIRE 6.—Comtés du Lac St-Jean et Chicoutimi.
TERRITOIRE 7.—Comtés de l'Abitibi et Témiscamingue.
TERRITOIRE 8.—Tout le reste de la province de Québec, non compris ci-dessus.

Prix de Districts :

Cinq prix seront distribués dans chacun des 8 districts après que les prix généraux auront été remis aux concurrents qui les auront gagnés.

1er prix..$200
2e prix..$150
3e prix..$100
4e prix..$ 50
5e prix..$ 25

En plus de ces prix, $9,000.00 (montant estimé) seront payés en commissions aux candidats et candidates du concours.

"LE SOLEIL" et "L'EVENEMENT"

Bon pour 5,000 points — Bon pour 5,000 points

FORMULE DE MISE EN NOMINATION

Département du Concours,
"Le Soleil" – "L'Evénement",
Québec.

Veuillez enrôler M. .....
(Nom du Concurrent)
comme concurrent dans le Grand Concours d'abonnement du "SOLEIL" et de "L'EVENEMENT".

Adresse complète .....

District No .....

Cette formule, dûment remplie, comptera pour 5,000 points. Ces 5,000 points ne seront accordés cependant qu'une seule fois à un même concurrent. Vous pouvez donner votre propre nom ou celui d'un ami comme concurrent.

Bon pour 5,000 points — Bon pour 5,000 points

ECHELLE DES POINTS ACCORDES AUX CONCURRENTS

Durée des abonnements	3 nov. au 21 nov.	23 nov. au 12 déc.	14 déc. au 2 jan.	4 jan. au 16 jan	18 jan. au 30 jan.	1 fév. au 6 fév.
6 mois	5,000	4,500	4,000	3,500	3,000	2,500
1 an	20,000	18,000	16,000	14,000	12,000	10,000
2 ans	45,000	40,000	35,000	30,000	25,000	20,000
3 ans	80,000	75,000	70,000	60,000	50,000	40,000
4 ans	115,000	105,000	90,000	75,000	65,000	55,000
5 ans	145,000	130,000	110,000	90,000	75,000	65,000

Une gloire franco-canadienne

MARIE DE L'INCARNATION

M. le chanoine Adrien Garnier, ancien professeur à l'Université Laval de Québec, qui fut un lecteur assidu de notre journal, nous fait l'honneur de nous adresser, en nous priant de le publier, l'article qu'il vient de donner à la "Croix", de Paris, sur un livre qui intéresse au plus haut point le Canada : "Du Christ à la Trinité, d'après l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours et de Québec", par M. Henri Cuzin.

M. le chanoine Garnier réside maintenant à Notre-Dame de la Salette, dans le département de l'Isère, en France.

Voici son excellent article:

Le Canada, depuis quelques années est à l'ordre du jour des préoccupations françaises et c'est tant mieux. On connaît les principales manifestations récentes qui ont mis en lumière et, par voie de conséquence, consolide les rapports amicaux de la France et du Canada c'étaient: en 1934, les fêtes, on ne peut plus solennelles du IVe centenaire de l'épopée de Jacques Cartier, en 1935 le voyage triomphal de S. Em. le Cardinal Villeneuve en France; il y a peu de jours la glorieuse commémoraison des morts héroïques de Vimy.

A côté des cérémonies retentissantes qui se déroulent au milieu des fanfares et au bruit des discours, il y a tout un travail plus discret par sa nature, mais d'une efficacité plus considérable peut-être qui se fait et qui est destiné à resserrer les liens d'amicale union franco-canadienne. Je veux parler des études fouillées qui ont pour but de mettre en relief, parfois même de "découvrir", les vies les plus illustres de ceux et de celles qui, dans le passé, contribuèrent à fonder la Nouvelle-France.

* * *

Dans la phalange des femmes admirables qui s'y employèrent, un nom entre tous, émerge, celui de Marie de l'Incarnation, cette Ursuline de Tours dont l'histoire est si extraordinaire. Veuve à 19 ans, elle fut à la tête d'une importante affaire de commerce fluvial, ce qui ne l'empêcha pas d'entretenir avec le ciel un commerce d'un tout autre genre. Poussée au cloître par une irrésistible vocation, elle entra chez les Ursulines, laissant dans le monde son fils unique, le petit Claude, âgé de douze ans, et bientôt elle compta parmi ces âmes que le ciel "mobilisa" pour porter "en Canada", avec le rayonnement de la doctrine du Christ, le meilleur de la civilisation française.

Bien des écrivains de chez nous, et non des moindres, puisque l'un a appartenu et que l'autre appartient encore à l'Académie française ont appliqué leur beau talent d'historien ou de psychologue à l'étude de cette femme étonnante, que l'on pourrait appeler "grand homme", tout aussi bien qu'Anne Marie Javouhey, ainsi nommée plus tard par Louis Philippe.

Henri Brémond dans sa si attachante Histoire du continent religieux, lui a consacré des pages émouvantes et émues; à elle seule elle occupe presque la moitié d'un volume !

Georges Goyau plus tard dans son bel ouvrage sur les Origines religieuses du Canada insista sur le côté génial des créations de la grande contemplative créations qui manifestaient en elle, en même temps qu'un haut esprit mystique, un tempérament vraiment "colonial", comme on dirait aujourd'hui.

Mais pour la connaissance d'une âme et de la mission qu'elle a remplie rien ne vaut le texte même de sa correspondance et de ses divers écrits. C'est ainsi qu'un moine de Solesmes, Dom Jamet, a assumé la tâche, une tâche qu'il poursuit depuis près d'quinze ans, de rééditer toutes les oeuvres de Marie de l'Incarnation; un vrai "travail de Bénédictin", dans la double acception des mots, et dont l'importance dans le cas présent, est véritablement unique. Désormais philosophes et théologiens peuvent aborder directement les nombreux problèmes que pose aux uns et aux autres l'incomparable expérience mystique de l'Ursuline tourangelle.

TOX COMPRIMÉS pour CLOUS-ORGELETS-ACNÉ

Déjà Paul Renaudin dans un remarquable ouvrage a étudié avec une finesse pénétrante l'aspect psychologique de cette âme, en laissant volontairement de côté le problème théologique proprement dit, c'est-à-dire l'analyse des grâces successives qui ont marqué l'ascension de cette âme vers Dieu.

Il y a là un problème du plus haut intérêt et qui exigeait d'être traité par un théologien. Il a tenté un prêtre du diocèse de Grenoble, M l'abbé Henri Cuzin, docteur en théologie, vicaire à la cathédrale de Grenoble. Son ouvrage (1), qui est une réussite, répond à une nécessité et comble une lacune qu'il importait de faire disparaître. M. Cuzin a su découvrir et mettre en relief la magnifique progression intérieure qui a conduit cette âme jusque sur les plus hauts sommets de la mystique et de l'union à Dieu.

Unie d'abord au Christ-Homme, Marie encore toute petite enfant recherchait le silence des églises où Dieu parle à l'âme. Parce qu'elle était généreuse, le Christ l'unit assez vite à sa Passion purificatrice et aux principaux mystères de sa vie ici-bas. Peu à peu une harmonie se fit entre cette âme d'enfant, puis de jeune fille, et l'âme humaine du Verbe Incarné, si bien qu'une union plus haute, plus divine devenait possible.

De fait, un jour Marie se rendit compte qu'elle ne pouvait plus s'arrêter à l'humanité du Christ. D'un bond sa contemplation s'élevait jusqu'à la Divinité du Verbe. Dans cette contemplation "avec une acuité accablante" elle sentait l'infinie pureté de Dieu et à côté l'abîme de son impureté à elle. Mieux que personne elle voyait le paradoxe qu'il y a à vouloir unir ces deux abîmes, celui d'en haut et celui d'en bas. Entre son esprit de chair, rivé au sensible, attiré encore en bas par son corps et ses dernières attaches inconscientes au créé, entre cet esprit et l'Esprit Pur qui est "comme une grande mer de Pureté"... Marie le sentait bien "la disproportion est épouvantable". Et pourtant "une tendance" irrésistible l'emportait vers une union mystérieuse.

Jusque là elle avait plutôt l'impression de "recevoir", de "posséder" Dieu; maintenant c'est elle qui doit venir à son Dieu, se laisser ravir par Lui, pour qu'il l'assimile comme elle avait tenté de le faire elle-même. "Il me semblait que Dieu était jaloux de mon coeur... et je me sentais prendre et tirer".

"Sous l'impression de cet amour, sans rien rejeter des forces de liberté et de conscience qui font la nature propre à toute âme humaine, Marie se sentait tirée vers le Christ-Dieu, par des liens aussi rigoureux que ceux qui dirigent dans le monde les affinités des éléments vers l'édification de touts naturels.". Les coeurs se fusionnent, les esprits aussi, et finalement un jour Marie expérimente que l'Esprit a fait d'elle l'Epouse du Verbe, une épouse qui magnifiquement chante: "O Amour, O grand amour; vous êtes Tout et je ne suis rien; mais il suffit que le Tout aime le rien et que le rien aime le Tout". Et ainsi cette élue du Verbe s'en va répétant sans cesse, "Vous êtes moi, moi, vous êtes mon

(Suite à la page 11)

danger! ENRAYEZ les RHUMES avec Mistol Drops
POUR RHUMES DE POITRINE, EMPLOYEZ "MISTOL RUB"

Un trésor

SIMON LAKE, qui prétend avoir localisé le vaisseau "Hussar", sombré avec son trésor estimé à $5,000,000, près de Hell Gate, dans la rivière East, de l'état de New-York, a fait entreprendre certains travaux assez coûteux dans l'espoir de ramener à la surface le précieux métal. Le "Hussar", frégate anglaise, a été coulé au cours de la révolution américaine.

Maintenant UN DODGE DANS LE DOMAINE DES TRÈS BAS PRIX

Nouvelles lignes émouvantes dites "windstream"... Carrosseries plus spacieuses . . . plus silencieuses . . . Perfectionnement du fameux Roulement "Airglide"... Économie, Dépendabilité et Performance Dodge . . . trois caractéristiques universellement reconnues!

Sedan de Tourisme 4-Portes, Dodge Six de Commande

DODGE OFFRE 3 NOUVEAUX CHARS POUR 1937

No. 1 Le nouveau Dodge Six qui a envahi le domaine des très bas prix avec l'assurance du vainqueur. Tous ceux qui ont joui des délices d'une randonnée dans cet auto admettent que c'est le sommet de la valeur dans le domaine des très bas prix.

No. 2 Le Dodge Six De Luxe. C'est le 'confrère' enrichi du Dodge Six. Rien n'y manque pour consacrer le concept moderne du confort et de l'habitabilité.

No. 3 Le Dodge Six de Commande. Quelques dollars de plus que l'auto à bon marché. Mais plus spacieux, plus puissant . . . le plus élégant auto que Dodge n'ait jamais construit. Un Chef de File dans sa catégorie.

Nouveaux Style et Confort

Tous ces modèles Dodge sont d'un style exclusif, manifeste dans chacune des lignes, de pare-chocs à pare-chocs . . . tous sont munis de carrosseries très spacieuses. Tous ces modèles vous donnent les sièges classiques 'hauts comme un fauteuil' . . . une nouvelle répartition du poids . . . des ressorts plus flexibles . . . des planchers unis dans le compartiment arrière . . . des amortisseurs de chocs hydrauliques type-avion . . . et, en plus, le roulement le plus doux, car toute les carrosseries Dodge sont montées sur du caoutchoux, un genre de construction qui bannit tout bruit quelque puisse être sa provenance.

Nouvelle Sécurité Dodge

Et ces nouveaux Dodge vous donnent une nouvelle sécurité! . . . un tableau de bord sur lequel tous les boutons et contrôles sont disposés de manière à former une surface unie . . . des accessoires qui n'offrent aucun danger en cas d'accident . . . des poignées de portes arrondies et repliées . . . des dos de sièges avant, dans les sedans, bien rembourrés pour la protection des occupants du compartiment arrière . . . une carrossrie tout-acier avec toit en acier venu d'une seule pièce . . . de l'acier sur tous les cotés . . . tout autour de vous.

Etonnante Economie Dodge

Les impeccables moteurs Dodge avec culasse en L qui, d'aprés les rapports des propriétaires, donnent de 21 à 27 miles au gallon et une épargne qui s'élève jusqu'à 20% en huile, ont encore été améliorés en vue d'un fonctionnement plus parfait et d'une durée prolongée.

Et cela n'est pas tout ce que vous trouverez dans ces Dodges de 1937 qui ont été conçus et construits avec l'économie comme premier motif.

Conduisez un Dodge Aujourd'hui

Faites une visite chez le dépositaire Dodge-De Soto aussitôt possible . . . demandez-lui de vous laisser prendre le volant . . . en définitive, c'est bien vous qui êtes le juge...c'est vous à qui appartient la beauté "windstream" et le confort le plus marqué . . . ainsi que la sécurité la plus ample. Donc c'est à vous de vous enquérir des avantages de Dodge . . . de vous assurer de la vérité des avancés que nous publions. Les nouveaux Dodges de 1937 défient la concurrence.

TOURNEZ VERS DODGE ET FAITES DES ÉPARGNES

Dodge *Custom* Six

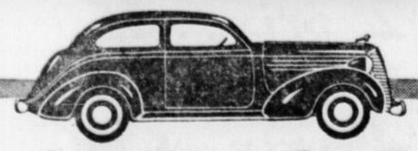

Dodge *De Luxe* Six

Dodge Six

MORISSET & FRERE

337 PRINCE-EDOUARD (Angle Caron), TEL.: 7158 -- QUEBEC

Victor THIBAULT, J.-A. BLOUIN, Lucien PARADIS, Maurice PETITCLERC, Maurice LAVIGUEUR, R.-A. MURPHY, Jos. SAVARD, François DEMERS, H.-A. OLIVIER, Gérard DUMONT, Lévis.

UNE GLOIRE CANADIENNE-FRANCAISE

(Suite de la page 10)

mien. Allons, mon Epoux dans les affaires que vous m'avez commises". Et de fait pendant qu'elle est emportée ainsi "dans les plus hautes réalités divines qui, tantôt exaltent, tantôt anéantissent" cette jeune femme reste étonnement habile aux affaires. Dans la maison de commerce de sa soeur ainée, elle a le souci de tout; "à longueur de journée elle traite d'affaires et de voyages, et le soir, les douze coups de minuit la surprennent encore sur les berges de la Loire en train de faire remplir ou vider les voitures".

Ceux qui la voient aller toujours alerte, toujours gaie ne se doutent pas que dans ses heures de solitude, au lieu de se reposer "elle traite son corps comme un esclave, qu'elle le charge de haires, de cilices et de chaines, le faisant coucher sur le bois et pour drap un cilice; qu'elle ne lui permet de sommeil que le peu qu'il lui faut pour ne pas le laisser mourir, parce qu'elle veut qu'il souffre."

C'est qu'à mesure qu'elle s'approche de Dieu, elle reconnait plus impérieusement la nécessité de la souffrance; elle seule détache et purifie; elle seule aussi prépare sérieusement l'âme à sa marche en avant vers Dieu, car Marie sent bien que le mariage mystique n'est pas pour elle le terme. Le Christ est "la porte" "la voie" qui introduit au Père dans l'Esprit. Parce qu'elle est toujours fidèle, Marie ira jusqu'à cette source première et créatrice de toute sainteté. A trois reprises elle est ravie dans le mystère de la Sainte Trinité et finalement elle expérimente qu'elle est fixée, pour ainsi dire, dans l'Etat divin. "Les Trois Personnes divines me posédaient, et je les possédais aussi dans l'amplitude de la participation des trésors de la magnificence divine. Le Père Eternel était mon Père, le Verbe suradorable, mon Epoux et le Saint Esprit celui qui par son opération agissait en mon âme et lui faisait porter de divines impressions."

Avec un accent direct, immédiat, efficace, c'est la promesse du Christ qui se réalise, à fond dans cette âme: "Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, nous viendrons à lui et nous ferons chez lui une demeure".

Ainsi donc le mariage mystique n'avait pas épuisé dans l'âme de Marie toutes les capacités du divin; il est pour elle autant un point de départ qu'un point d'arrivée.

Nous touchons là certainement à un des aspects les plus personnels de cette expérience mystique et aussi de l'étude que lui a consacrée M. Henri Cuzin.

C'est là un aperçu sommaire et incomplet des belles pages de ce livre qui ne se résume pas, mais doit se lire.

La conclusion que tire M. Cuzin pourra surprendre plus d'un lecteur et sera une révélation pour presque tous. Bien loin de croire que l'itinéraire suivi par Marie de l'Incarnation soit une voie d'exception, réservée à une élite, l'auteur affirme —et prouve— qu'il doit être celui de tous les baptisés, et cette vérité il l'exprime en une formule pleine et forte: "Vers le Père, par le Verbe, dans l'Esprit, c'est toute la vie".

On trouve dans cet ouvrage, oeuvre d'un théologien averti, doublé d'un fin psychologue, et au surplus admirablement édité tout ce qu'il faut, non seulement pour nourrir l'esprit, mais pour alimenter la piété, une piété substantielle puisée aux sources mêmes de l'Evangile : "Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera; nous viendrons à lui et nous ferons une demeure chez lui", et réalisée d'une façon parfaite par une des plus grandes mystiques dont s'honorent, après l'Eglise, le Canada et la France.

CHANOINE GARNIER

ex-professeur à l'Université de Québec.

(1) — Du Christ à la Trinité, d'après l'expérience mystique de Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours et de Québec, — à la libraire du Sacré-Coeur, — à la librairie à Lyon. Beau volume in-8 18 frs franco 20 francs.

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques, c'est par l'intermédiaire des 9 millions de minuscules tubes ou filtres délicats des reins, mais défiez-vous des drogues communes, drastiques, irritantes? Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, mal de jambes, courbatures, cernes sous les yeux, étourdissements, rhumatisme, acidité, brûlements, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risque. Procurez-vous la prescription médicale appelée Cystex (Siss-Tex). Elle agit vite, de façon sûre et inoffensive. En 48 heures, elle procure une sensation de vitalité nouvelle, elle fera son travail dans l'espace d'une semaine, sans quoi l'argent est remboursé, sur retour de carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose à la pharmacie.

Le temps est venu de poser les bases qui garantiront la sécurité des êtres qui vous sont chers et la vôtre propre. L'assurance-vie y pourvoira. La Continental Life Insurance Company a un plan à votre intention. Veuillez voir dès maintenant votre agent local.

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY

UNE COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE

Fondée en 1899. 37 Années de Service Loyal

Bureau à Québec

J. Arthur EGAN

Gérant de Succursale

Edifice Quebec Power - Chambre 308 - Québec, P. Q.

La musique

Le ministre de l'Education pour la province d'Ontario, l'honorable Dr L.-J. SIMPSON, qui a prédit pour d'ici à quelques années l'enseignement obligatoire de la musique dans toutes les écoles publiques et secondaires de sa province.

UN AROME INVITANT . . .

UNE *saveur* QUI RÉJOUIT!

TABAC À PIPE AROMATIQUE

ROSE QUESNEL

DOUX ET NATUREL

L'arome riche et subtil du Rose Quesnel, produit et scientifiquement traité en des ateliers immaculés et bien aménagés, vous charmera! Bourrez-en votre pipe . . . dès que vous l'aurez allumée, vous comprendrez pourquoi cette saveur connait une aussi grande vogue au Canada depuis plus de 30 ans! Vous aussi la préférerez!

Paquets de 10c et boîtes métalliques d'une demi-livre.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED

100% Canadienne et Indépendante

SAINT-SYLVESTRE

Baptêmes. — Joseph, Jean, Bertrand, Léonard, fils de M. Joseph Fillion et de dame Lydia Therrien. Parrain et marraine : M. et Mme Amédée Bélanger.

—Marie, Monique, Florence, Emérilda, fille de M. Georgie Delisle et de dame Anna Vachon. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Vachon, grands-parents de l'enfant.

—Joseph, Aimé, Robert, fils de M. Henri Vaillancourt et de dame Juliette Bourgault. Parrain et marraine : M. et Mme Aimé Lord, oncle et tante de l'enfant.

Mariages. — Le 3 octobre, M. Adrien Croteau, cultivateur, avec Mlle Béatrice Grégoire. M. Pierre Côté et Mlle Béatrice Grégoire agissaient; comme garçon et fille d'honneur. Les témoins : pour la mariée, son père, M. Edmond Grégoire; pour le marié, son frère, M. Hilaire Croteau. Après le déjeuner chez le père du marié, les époux sont partis en voyage d'une quinzaine à New-York et autres villes.

—Le 22 octobre, M. Emile Ferland, cultivateur, à Mlle Alice Fillion. MM. Israel Fillion et Alphonse Ferland, leurs pères respectifs, leur servaient de témoins.

Nos voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Visitez Les 8 Exhibits LEGARE

Au Manège Militaire -- Pendant Le Salon Industriel

Les personnes les plus difficiles et les plus soucieuses du beau trouveront de quoi se rassasier en parcourant nos huit exhibits au Salon Industriel. Les chesterfields "Snyder's" sont d'une incomparable beauté. Les carrés de tapis "Axminster", "Wilton", "Sarouk" et "Hardahan" ont été admirés par tous les visiteurs des deux premiers jours. Notre nouveau département de draperies y est bien représenté ainsi que la Reine des laveuses électriques, la fameuse "BLACKSTONE". Vous trouverez également à nos exhibits les plus nouveaux poêles-fournaises et les radios Rogers, Majestic et Westinghouse.

Prenez part à notre Concours "VACTRIC" Gratuitement.

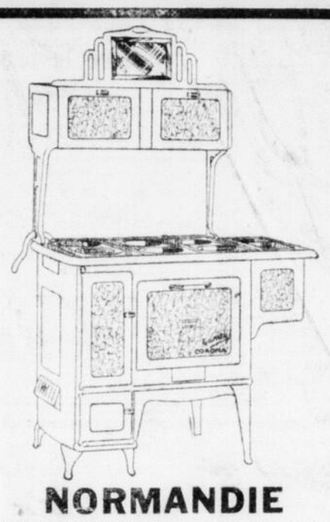

NORMANDIE

TEL QU'ILLUSTRE : — Nouveau poele de fabrication "Gurney" au fini entièrement émaillé ivoire avec décorations en "Pyrolin" vert ou brun. Foyer à bois et charbon à 4 positions différentes

$96.00

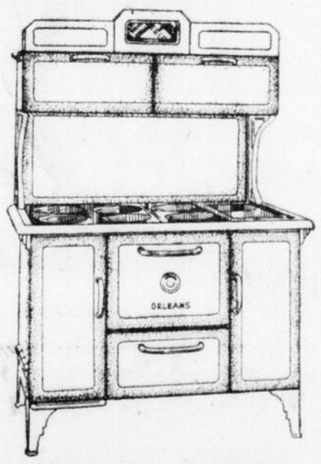

ORLEANS - BUFFET

TEL QU'ILLUSTRE : — Nouveau poêle-Buffet "Orléans" avec réservoir à l'intérieur, grand fourneau, fini émaillé ivoire nuancé de brun, avec tiroir pour les ustensiles

$99.00

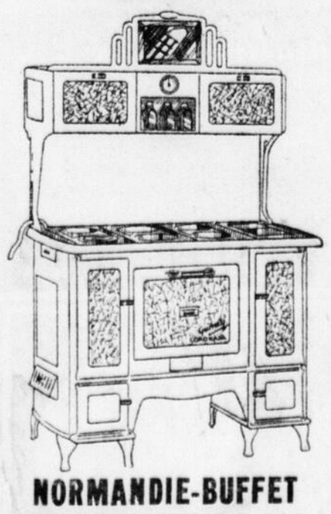

NORMANDIE-BUFFET

NOUVEAU POELE-BUFFET dessiné pour rencontrer l'approbation de toutes les ménagères canadiennes. Modèle à 4 foyers, réservoir détachable, horloge automatique, miroir ajustable, fini émaillé ivoire décoré de "Pyrolin" vert ou brun

$137.25

BLACKSTONE

TELLE QU'ILLUSTREE : — Nouvelle laveuse avec cuve en porcelaine, fini vert avec cuve madrée à l'intérieur et l'extérieur. Chez Legaré

$69.50

BLACKSTONE

TELLE QU'ILLUSTREE : — Nouveau modèle avec girateur "Hi-Vane", cuve en porcelaine de couleur "Aqua-Marine", charpente au fini ivoire colonial. Une très belle valeur à

$79.50

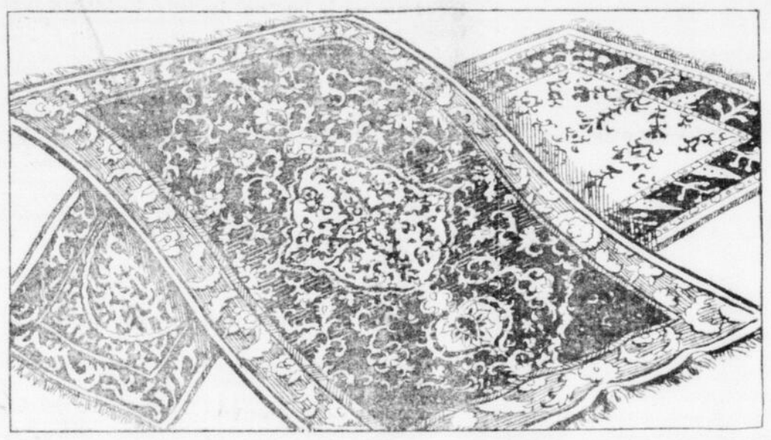

Vaste Assortiment De Carrés De Tapis

AXMINSTER : — Dessins modernes, orientaux ou persans. Dimensions 6'9" x 9'0". Chez Legaré **$28.50**

AXMINSTER : — Carpettes unies avec bordures foncées. Couleurs : Mauve, Vert, Rouille, Rose, Brun ou Taupe. 6'9" x 9'0" **$29.15**

WILTON : — Dessins "Pershah" à texture serrée, dessins modernes, orientaux ou persans. 4'6" x 7'6". Chez Legaré **$28.50**

AXMINSTER : — Dessin "Scotia" sans coutures, la meilleure qualité. 9'0" x 12'0" **$50.50**

SAROUK : — Carpettes à véritables dessins orientaux, texture serrée : 9'0" x 9'0" **$82.00**

HARDAHAN : — Carpette orientale domestique, dessins persans des pays de l'Est : 8'6" x 11'6". Chez Legaré **$169.00**

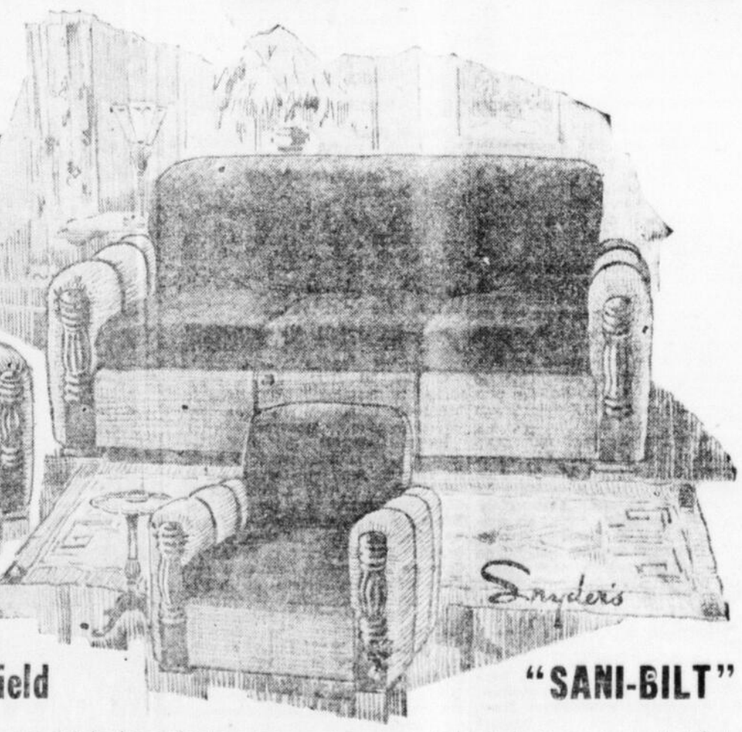

Nouveau Chesterfield "SANI-BILT"

TEL QU'ILLUSTRE : — Mobilier complet de chesterfield, comprenant le chesterfield et deux gros fauteuils "Art Moderne" avec face des bras en noyer sculpté, coussins réversibles, sièges et dossiers recouverts en Mohair frappé (Krush-Mohair) rouge, appui-bras en Mohair uni doré. Plusieurs autres couleurs à votre choix. Chez Legaré

$134.00

Laveuse Electrique BLACKSTONE

TELLE QU'ILLUSTREE : — Nouvelle laveuse avec cuve en porcelaine à l'intérieur et à l'extérieur, essoreuse moderne à rouleaux ballons. Mécanisme huile pour 5 ans. Chez Legaré

$94.50

Termes Faciles

Sur Demande

Laveuse Electrique BLACKSTONE

LA REINE DES LAVEUSES électriques. Modèle avec pompe, cuve du nouveau type obus, style aérodynamique, contenant de 6 à 8 lbs de linge. Essoreuse plaquée cadmium à l'épreuve de la rouille. Chez Legaré

119.50

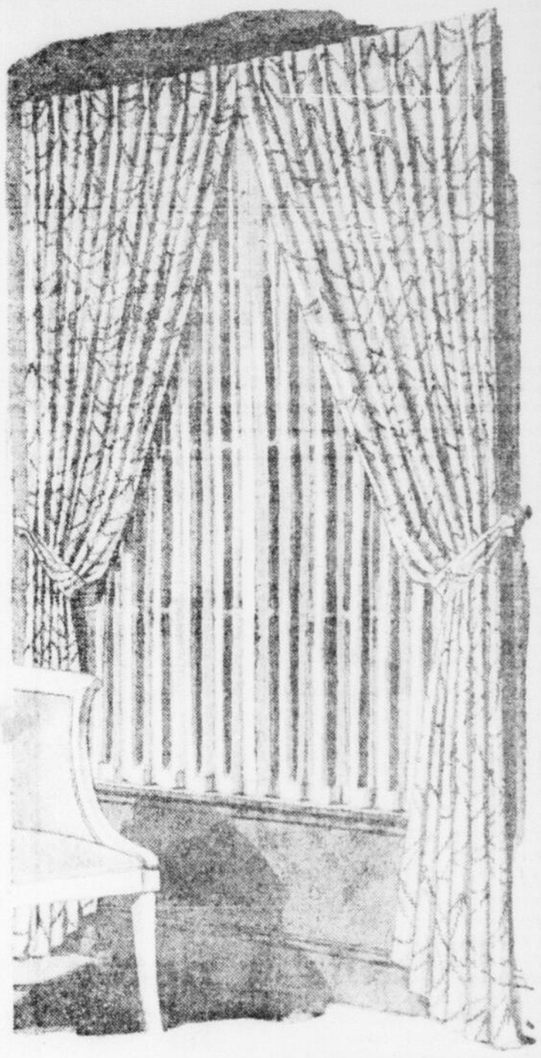

Prix Spéciaux Dans les Draperies

à l'Occasion de l'Ouverture de ce Nouveau Département

AU SALON INDUSTRIEL

Les draperies que nous annonçons ici et que vous pouvez voir au Salon Industriel sont prêtes à poser. Le choix est très vaste et les tissus sont de haute qualité.

DRAPERIES en soie "Formosa". Largeur 40 pouces. Longueur 2 2/3 verges. Couleurs: Bleu, Brun, Doré ou Rouille. Spécial la paire **$6.00**

DRAPERIES "Rhumba" en homespun. Couleur : Naturel ou Rose. Longueur 2 2/3 verges. Spécial pour l'ouverture de ce département. La paire **$9.90**

DRAPERIES en soie "Spartan" de riches dessins. Couleurs : Bleu, Rouille, Rose, Vert ou Peau-d'Oeuf. Spécial la paire **$11.35**

DRAPERIES "Baghdad" en soie à rayure aux couleurs modernes : Vert, Rouille, Brun ou Bleu. Longueur 2 2/3 verges. La paire **$12.85**

DRAPERIES en soie "Deauville" dessins à rayures modernes. Couleurs : Rouille, Bleu ou Brun. Spécial d'ouverture la paire **$16.25**

DRAPERIES "Lacerda" riches en qualité, et dessin superbe, dans toutes les teintes les plus nouvelles. Longueur 2 2/3 verges. La paire **$23.55**

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

142 -- ST-JOSEPH -- 142

Assemblée des "Sports d'Hiver", ce soir, au Palais Montcalm

Le tout Québec est convié à assister à cette grande assemblée dont le but est de demander au président J.-A. McManamy et à ses directeurs de "ressusciter" l'Association des Sports d'Hiver qui est inopérante depuis plus de trois ans. — Nos hommes d'affaires, nos financiers, nos sportifs et sportives se feront un devoir d'être présents. — Lecture des derniers procès-verbaux, et présentation du rapport financier.

LES SUGGESTIONS SERONT BIENVENUES

Il y aura foule ce soir, au Palais Montcalm, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des Sports d'Hiver que présidera M. J. A. McManamy, courtier et sportsman avantageusement connu à Québec.

J.-A. McManamy

Cette intéressante association, que la crise força à suspendre ses opérations pendant plus de trois ans, reprendra son essor ce soir, grâce à l'esprit d'initiative et de civisme de M. McManamy. Après avoir longuement observé et réfléchi, M. McManamy en vint à la conclusion que le moment était venu de ressusciter l'Association des Sports d'Hiver, et, c'est dans ce but que le meeting de ce soir a été appelé.

x x x

Industriels, financiers, commerçants, hôteliers, coureurs, skieurs, raquetteurs et joueurs de hockey sont invités à se rendre au Palais Montcalm, ce soir, de même que tous ceux qui croient que nos sports d'hiver, bien organisés, peuvent être une intéressante source de revenus pour notre ville.

x x x

Le président McManamy ouvrira l'assemblée en faisant une revue des activités de l'Association des Sports d'Hiver, au cours des années qu'elle fut en opération. Le secrétaire, M. J.-Emile Renaud, lira les minutes de la dernière réunion, présentera le rapport financier, et exposera les grandes lignes du programme que l'Association se propose de mettre à exécution dans les années à venir. Ensuite, les personnes présentes seront appelées à fournir toutes les suggestions qu'elles voudront bien formuler, dans le but de promouvoir nos sports d'hiver, et de rendre plus facile la tâche des officiers.

x x x

L'assemblée s'ouvrira à huit heures.

L'INTERPAROISSIALE

Il y aura assemblée de la Ligue interparoissiale de balle molle, dimanche matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Georges-Henri Pouliot. Tous les clubs sont priés d'envoyer des représentants à cette assemblée.

ALPHONSE

AU C. N. R. A.

Le banquet aux huîtres de l'Association Récréative du Canadien National aura lieu, ce soir, à 8 heures 15, à l'Hôtel St-Roch.

Qu'on se le dise.

Billards Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme au Salon de billard de l'hôtel Montcalm ; 12 tables en parfait ordre ; prix à l'heure, billard anglais 50c, billard à blouse 35c.

LE POOL A L'A. S. Q.

La deuxième ronde du tournoi de pool de l'Association Sportive de Québec se continuera, ce soir, à ce local avec deux autres parties à l'affiche. La première aura lieu à 8 heures entre Alp. Carrier et Gérard Vézina, à 9 h. 30, Geo. Carrier rencontrera Cyrille Auger.

Suivent les résultats des parties jouées mercredi soir dernier : Roger Noel élimine Nap. Savard, 150 à 27 ; J. M. Poitras défait André Jacques avec un score de 150 à 105.

COX A KANSAS CITY

Springfield, Mass., 30—(P.A.) — Abbie Cox, vétéran gardien de buts d'Ottawa qui s'alignait l'an dernier avec les Indiens de Springfield, a signé un contrat avec les Greyhounds de Kansas City, de l'Association Américaine, a-t-il annoncé, hier.

Cox avait reçu son congé des Indiens, dont le gardien de buts sera Benny Grant. Abbie avait déjà gardé les buts pour les Bulldogs de Windsor, de la Ligue Internationale.

Détails à noter

pour l'achat d'un chapeau d'automne

Les chapeaux d'hommes ont un chic tout spécial cet automne. Les coiffes sont un peu plus basses et sont formées de façon à mieux s'adapter à la tête — les bords sont plus larges et plus souples. Si vous voulez un chapeau "dernier cri" dans une des attrayantes couleurs nouvelles, achetez un Brock cet automne. En vente chez les meilleurs chapeliers. A partir de $5.

Chapeaux **BROCK**

Fabriqués par la Division Brock de
JOHN B. STETSON COMPANY (CANADA) LIMITED
Brockville Ontario

Les Quebec Aces pourront jouer contre le Providence, dimanche

Guy Lavallée, représentant local de l'A. A. U. of Canada, a reçu dans le courrier de cinq heures, hier après-midi, la permission officielle accordant aux Aces le privilège de jouer une exhibition contre un club professionnel.

L'ALIGNEMENT DE MAGURN

Le courrier de cinq heures, hier après-midi, a rapporté à Guy Lavallée, représentant de l'A. A. U. of Canada, pour le district de Québec, la permission "officielle" dont les Quebec Aces avaient besoin pour pouvoir annoncer publiquement qu'il joueront une partie d'exhibition contre les Providence Reds d'Albert Leduc, dimanche après-midi, à l'Arena.

Maintenant que toutes les dispositions officielles ont été prises, on peut être certain que rien, à la dernière minute, ne pourra désappointer nos amateurs de hockey. Ce sera donc la première partie de la saison, et elle promet d'être intéressante, à plusieurs points de vue.

Fred Magurn a annoncé à "L'Evénement", hier soir, la composition des quatre lignes d'attaque qu'il enverra dans la mêlée contre le club de Jean Dubuc. La voici :

Gauche : Malanfant, O'Connell, Fortin, Paquet.

Centre : Martin, Perreault, Lavoie, Roux.

Droite : Boudreau, Stangle, Brodeur, Henry.

Sur la défense, Magurn utilisera Brennan, Croghan, Keiller et Nadeau, et dans les buts, le vétéran Alex. Bolduc et Ken McKinnon. En résumé, tous les joueurs qu'il a actuellement en mains auront l'occasion de montrer leur savoir-faire.

Roméo Lavoie a chaussé les patins pour la première fois, hier matin, et lutta de vitesse et de ruse avec ses compagnons, à tel point qu'il en fut impressionnant. Roméo avait les chevilles un peu molles—cela se comprend—mais il n'en joua pas moins pendant près d'une heure entre Armand Paquet et Camille Henry. Il fit des passes qui déconcertèrent parfois les défenses. Le jeune Paquet se distingua à plus d'une reprise. Il semble avoir retrouvé un aplomb qu'il cherchait depuis le début de l'entraînement. Le trio Martin-Malenfant-Boudreau est incontestablement intéressant.

Hier matin, McIntyre jouait entre O'Connell et Stangle. Il ne s'alignera pas contre les Reds dimanche, parce que, n'ayant pas encore sa carte d'amateur, la direction des Aces ne veut pas s'exposer à ce qu'on la lui refuse pour une simple question de principe.

Aujourd'hui et demain les Aces ne feront que des pratiques d'une heure. Cet après-midi, ils occuperont la glace de quatre heures à cinq. Les joueurs ont travaillé durement depuis quelques jours, et Magurn veut qu'ils se reposent un peu d'ici dimanche, alors qu'ils seront soumis à une sérieuse épreuve.

On nous a communiqué hier l'échelle des prix d'admission pour cette partie. La voici : enfants, section nord, 15c (12c plus 3c taxe) ; admission générale, dames, 25c (21c plus 4c taxe) ; admission générale, section nord, 35c (31c plus 4c taxe) ; admission générale, section sud et amphithéâtres, 50c (43c plus 7c taxe) ; sièges réservés, loges et promenades, $1.00 (88c plus 12c taxe). Les billets réservés sont en vente aux endroits habituels.

En marge de L'ACTUALITÉ SPORTIVE par Lionel Lebel

Les "grévistes" doivent être... braves !

Cet automne, je crois que la plupart des joueurs de hockey qui se sont mis en grève, spécialement dans les ligues mineures, ont été cruellement désappointés et... presiement remplacés, et cela pour plusieurs raisons.

La première est le résultat direct de la fusion entre les ligues Canado-Américaine et Internationale provoquée par la désorganisation de plusieurs clubs. Une cinquantaine de joueurs, brillants, bons et médiocres, ont été mis sur le marché, et, dans les mineures, aucun joueur n'est si bon qu'il ne puisse être remplacé. Il faut donc qu'un joueur soit bien téméraire pour se risquer à faire la grève dans de telles conditions.

Le marché étant encombré, les salaires ont baissé en conséquence. Dans la ligue Internationale-Américaine, cette année, ils varieront entre $50.00 et $75.00 par semaine.

Devant cette situation, il ne fait aucun doute que les "amateurs" réfléchiront profondément avant d'accepter de signer leurs premiers contrats professionnels, puisque la perspective de retirer des salaires annuels variant entre $2,500.00 et $4,000.00 ne sera plus là pour les stimuler, ou leur faire perdre la tête.

Strictement parlant, il est préférable à un jeune joueur de se servir de son habileté au hockey pour décrocher une bonne position "à l'année" qui lui rapportera une trentaine de piastres chaque semaine, pour commencer, plutôt que d'accepter de jouer comme professionnel pendant vingt semaines à raison de $50.00 ou $60.00 par semaine. Et puis, on ne joue pas au hockey toute sa vie...

Ceci veut dire que, dans deux ou trois ans, les magnats du hockey professionnel devront encore une fois payer la forte somme pour pouvoir mettre la main sur les meilleurs amateurs. Alors, la grève redeviendra de mode chez les vétérans dont on aura toujours besoin pour donner aux jeunes l'assurance et l'expérience dont ils ne peuvent se passer pour devenir un jour des vedettes.

x x x

Léo Bourgault sera heureux de coopérer

A la fin de l'été, Lorenzo Morel, organisateur du "festival du commerce" qui remporta un si vif succès, l'hiver dernier, annonça qu'il avait réussi à s'associer le populaire Léo Bourgault, ancien joueur des Rangers, du Canadien et du Québec, pour ses entreprises sportives futures. Au début de septembre, le duo Morel-Bourgault apprit aux journalistes son intention de faire du "festival" une espèce de "carnaval du commerce", qui durera du 10 au 18 janvier prochain.

L'organisation de cette semaine sportive marche rondement. Le programme comprendra des courses pour skieurs et raquetteurs, une soirée à l'Arena, dans le genre de celle de l'an dernier, une soirée d'amateurs pour les athlètes et les... voyageurs de commerce, et bien d'autres choses encore.

Morel est actuellement en Californie. Bourgault, avec lequel nous causions hier, parla aussi de sports d'hiver, et émit l'opinion que la réorganisation de notre association des sports d'hiver serait une chose épatante pour la ville de Québec. "Quand M. Morel et moi-même avons décidé d'organiser cette semaine de spectacles sportifs, nous ne savions pas évidemment que l'Association des Sports d'Hiver serait réorganisée", a déclaré Léo. "Son président, M. McManamy, ainsi que ses officiels, peuvent être assurés de notre entière coopération, dans le but de rendre notre ville plus intéressante pour les touristes pendant la saison d'hiver".

x x x

Parlons encore de sports d'hiver

Nous disions donc hier que, pour attirer des touristes à Québec, en hiver, et pour les satisfaire, il faut de toute nécessité pouvoir leur offrir quelque chose, c'est-à-dire l'opportunité de pratiquer leurs sports favoris, et de goûter à d'autres sports que la plupart d'entre eux ne connaissent que de nom.

Sans nous vanter, nous avons la réputation d'être des gens très hospitaliers. Pour conserver cette réputation, il faudra l'être, mais pas seulement quand les touristes nous donnent de l'argent.

Les clubs de raquette et de ski, par l'entremise de l'Union Locale des Raquetteurs et de la Zone de Ski, pourraient peut-être s'entendre avec l'Association des Sports d'Hiver, pour préparer leurs cédules de façon telle que, quatre soirs par semaine, disons, il y ait un club de ski et un club de raquette qui fassent une sortie, et que les touristes aient le privilège d'y prendre part. Je suis à peu près certain qu'ils profiteraient avec plaisir de cette chance qui leur serait offerte de faire du sport en compagnie de nos sportifs et sportives.

Aux touristes plus âgés il y aurait peut-être moyen d'offrir des parties de curling. Dans l'après-midi il serait relativement facile d'obtenir trois glaces, et un "guest night" chaque semaine serait certainement apprécié.

Avec en mains une cédule complète des événements sportifs, nos hôteliers seraient en mesure de faire des suggestions à nos touristes, quant à l'emploi de leur temps.

Je comprends que, dans le passé, nos clubs de raquette et de curling ont reçu des octrois de l'Association des Sports d'Hiver. Je suis persuadé qu'ils en auront dans l'avenir, car ils les méritent. En considération de ces octrois, et, sans préjudice aux privilèges de leurs membres, j'ai l'impression que ces clubs se feraient un plaisir de contribuer d'une façon directe au développement de l'industrie du tourisme d'hiver à Québec, en collaborant très étroitement avec l'Association des Sports d'Hiver.

BATAILLE CANCELLEE

New-York, 30. (P.A.) — Le 20th Century Sporting Club a annoncé, hier, que le combat de 10 rondes qui devait avoir lieu le 3 novembre, à l'Hippodrome, entre Jorge Brescia, poids-lourd de l'Argentine, et Frank Connelly de Boston, a été cancellé parce que Brescia est malade.

SOIREE D'AMATEURS AU CLUB DE SKI ETCHEMIN

Le club de ski "Etchemin" est à organiser une grande soirée d'amateurs pour le 5 novembre prochain, au Pavillon de l'Exposition à St-Romuald. La direction a retenu les services de M. Jean Casino, artiste bien connu, comme maître de cérémonies, et de M. Toussaint Beaupré, chanteur tyrolien, donnera quelques numéros de son répertoire. Cette soirée promet d'être un succès comme le fut celle organisée le printemps dernier. L'assistance choisira elle-même les vainqueurs par vote écrit et des prix substantiels seront attribués aux quinze premiers. Les amateurs qui veulent y prendre part sont priés de communiquer le plus tôt possible avec Ghis. Gravel, tél. 21 ou de s'adresser au magasin de Mme J.-B. Gosselin, 23 rue Commerciale, tél. : 135. Les billets seront en vente chez Mme J.-B. Gosselin et chez T.-D. Dubuc, à St-Romuald, où on pourra les réserver à partir d'aujourd'hui.

GARCIA VS JAMAZZO

New-York, 30. (P.A.) — On connaîtra ce soir quel est l'aspirant No 1 à la couronne de Barney Ross, le champion mondial des boxeurs mi-moyens.

En effet, Ceferino Garcia, le dur cogneur des Iles Philippines, rencontrera ce soir Izzy Jamazzo, l'orgueil de New-York Est, dans un combat de 15 rondes, au Madison Square Garden. Ross a accepté de rencontrer le vainqueur pour le titre, le 27 novembre.

Les paris se font actuellement sur Garcia à 6 contre 5.

RED BEATTIE FAIT GAGNER BOSTON : 1-0

Assisté de Hollett, Beattie compte le seul point de la rencontre sur la fin de la troisième période pour donner aux Bruins un avantage de 2-1 dans la série.

Hooley Smith

Moncton, N.-B., 30—(P.C.)— Un point compté sur la fin de la troisième période par Red Beattie a permis aux Bruins de Boston de vaincre les Maroons de Montréal, hier soir, au score de 1-0, dans la troisième partie d'exhibition entre ces deux clubs.

Flash Hollett reçut crédit d'un assist sur le point de Beattie, qui fut scoré alors qu'il ne restait que deux minutes de jeu dans le dernier engagement. Les Bruins avaient gagné la première partie, lundi soir, par 2-1 et les Maroons avaient égalisé les chances, mercredi, avec une victoire au pointage de 3-1.

Cinq punitions furent décernées, dont trois aux Maroons.

A sa première apparition sur la glace, Hooley Smith reçut une punition pour avoir culbuté Stew Evans, son ancien co-équipier.

Maroons		Bruins
Beveridge	buts	Thompson
Conacher	défenses	Jerwa
Carson	défenses	Portland
Voss	centre	Comley
Northcott	ailes	Cook
Ward	ailes	Sands

Subs : Maroons : Wentworth, Evans, Trottier, Marker, Cain, Gracie, Blinco, Robinson, Mackenzie, Radley

Subs : Bruins : Smith, Glapper, Weiland, Goldsworthy, Beattie, Getliffe, O'Neill, McManus, Hollett, Duguid.

Arbitres : Bill Stewart, Boston ; "Flat" Walsh, Montreal.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Punition : Smith.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions : Trottier, Conacher.

Troisième période

1—Boston, Beattie (Hollett) 18.10
Punitions : Northcott, Portland.

SPRINGFIELD BAT CANADIENS A 6-1

Ottawa, 30. — (P.C.) Les Indiens de Springfield, de la ligue Internationale Américaine, ont défait, hier soir, les Canadiens de la N. H. L. au score de 6-1, dans une partie d'exhibition, ici et se sont révélés une puissante équipe dans la ligue mineure. Supportés par l'excellent travail de Benny Grant, l'acrobatique gardien de buts, les Indiens ont tenu leurs rivaux en échec pendant la majeure partie de la rencontre, les forçant même à se replier sur la défensive.

La partie manquait du vernis de la mi-saison, mais les joueurs y suppléèrent par un jeu agressif qui plut aux 3,000 amateurs présents.

Chose curieuse, la principale cause de la défaite des Habitants fut la tenue de Paul Runge, un des leurs, qui fut prêté aux Indiens pour la partie. Runge compta un point et fournit deux assists.

SOMMAIRE

Première période

1—Springfield, Saunders	15.18
2—Springfield, Smith (Wilson)	17.33

Punitions : Smith, McBride.

Deuxième période

3—Canadiens, Jolin	2.04
4—Springfield, Conn (Runge)	11.00

Punitions : Wilson, Blake.

Troisième période

5—Springfield, Runge (McBride)	16.24
6—Springfield, Filmore (Runge, Conn)	17.26
7—Springfield, Toupin (Lafrance)	19.57

Punition : Sylvio Mantha.

CHEZ LES SENATEURS DE RALPH ST-GERMAIN

Ottawa, 30—(P.C.)—On a commencé le "sarclage" hier, dans le camp des Sénateurs d'Ottawa, du Groupe Senior de Montréal.

Maynie Peterkin, qui garde les buts des Sénateurs depuis l'entrée de ceux-ci dans le Groupe de la métropole, il y a deux ans, semble devoir conserver son poste. Mel Becker, qui s'alignait avec les Ottawa Emeralds, l'an dernier et qui fournit une brillante performance dans les buts, mardi dernier contre Springfield, continuera de pratiquer, cependant.

Stan Pratt et "Pop" Irvin, membres des Sénateurs, l'an dernier, Bill Moran et "Red" Dunn, ce dernier venant de Hamilton, seront gardés comme joueurs de défense, tandis que le coach Ralph St-Germain a aussi l'intention d'essayer sur l'arrière-garde Joe Shields, un gros ailier droit.

"Tag" Millar, "Toots" Day, Joffre Séguin, qui faisaient partie des Sénateurs, l'an dernier, Gene Sauvageau, Everett, Porteous, Tommy McIntyre, Normie Darragh et Cliff Mandrell, ce dernier de Oshawa sont les avants qui seront gardés ; mais on ne sait pas encore de quelle façon seront formées les lignes d'attaque.

Rolland Huot "pro" du Royal Québec

Nous avons appris hier que Roland Huot, l'un des frères de Jules, le professionnel du Kent Golf Club, a accepté la position de "pro" au Royal Quebec Golf Club. Son frère, Rodolphe, quittera le Kent pour devenir son assistant.

Roland fut l'assistant de Jules pendant cinq ans. Au cours des deux dernières saisons il fut "pro" au Lingan Country Club, de Sydney, N.-E. Il gagna deux fois le championnat des provinces maritimes et prit part à un tournoi pour le championnat de la Nouvelle-Ecosse et en sortit victorieux.

Roland Huot n'est âgé que de 23 ans et il a une brillante carrière devant lui. Il ne fait aucun doute qu'il est heureux de revenir à Boischatel. Il doit signer son contrat aujourd'hui même. Jules a renouvelé le sien avec le Kent la veille de son mariage.

SOIREE D'AMATEURS A LORETTEVILLE

Le club Loretteville Amateur est à organiser une soirée d'amateurs pour dimanche, le 8 novembre, à la salle Montcalm de Loretteville.

Les amateurs de la ville et du district sont cordialement invités à prendre part à ce concours, car de nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants.

Pour information, s'adresser à M. Boucher, tél. : 2-2791, ou à Geo. Vandal, Loretteville, tél. : 58.

Oxford, Ang. — (P. C.) R. H. S. Clouston, qui était capitaine de l'équipe de boxe de l'Université d'Oxford en 1934, est devenu professionnel. Agé de 24 ans, il est l'un des meilleurs poids-lourds qui aient jamais représenté l'Université.

Protégez-vous contre le froid

Les refroidissement sont très dangereux pour la santé. Oui, vous pouvez éviter de prendre froid en portant les sous-vêtements pure laine Llama de chez Whelan. Ils sont importés et nous avons les deux genres: combinaisons ou camisoles et calecons. Fins et souples ils vous procurent un confort véritable. Ce sont des valeurs réelles.

EN VENTE CHEZ

Will-J. WHELAN

14 rue Saint-Jean

POUR LA *Caresse Quotidienne*

Au cours de votre vie, vous vous serez rasé environ 18,000 fois. A l'aide du Rasoir Rolls, faites que chacune de ces opérations soit une caresse quotidienne. La lame concave du Rolls, conservée au plus haut degré de perfection par le repassage et l'aiguisage automatiques, enlève la barbe comme par charme. Ayez le sourire du contentement. Procurez-vous un Rolls.

Rolls LE MEILLEUR **rasoir** AU MONDE

Bols à barbe Rolls, $1.00 Savons de rechange, 60c

A la Tour, ce soir, Maurice Gosselin rencontrera Courville

A la Tour

Maurice GOSSELIN, le lutteur lévisien, qui fera face à Armand Courville, de Montréal, dans la finale de la séance de lutte que le promoteur Ernest Lantier présentera à la Tour, sous les auspices du Club Athlétique Champlain.

Le populaire gladiateur de la rive sud essaiera de prendre sa revanche sur Armand Courville, de Montréal, ce soir, dans l'engagement principal du programme de lutte qu'offrira le promoteur Ernest Lantier, sous les auspices du Club Athlétique Champlain. — Willie Thériault, champion des cantons de l'est, fera face à Maurice Bertrand, dans la semi-finale.

TROIS PRELIMINAIRES INTERESSANTES

Ernest Lantier, promoteur du Club Athletique Champlain, présentera, ce soir, à la Tour, un autre excellent programme de lutte, qui devrait attirer une aussi forte assistance que vendredi dernier.

La finale, de 2 chutes dans 3, limitée à 90 minutes, entre Armand Courville, de Montréal, et Maurice Gosselin, de Lévis, devrait fournir passablement d'action. Tous les amateurs savent que Gosselin ne chôme jamais dans l'arène, et son adversaire encore moins. Maurice est rude, mais les amateurs l'aiment parce qu'il donne toujours son plein rendement, et il devra le donner contre un rival de la force de Courville.

Dans la semi-finale, 45 minutes ou une chute, Maurice Bertrand, de Québec, fera face à Willie Thériault, champion des Cantons de l'Est. Cet engagement plaira sûrement aux amateurs.

Trois bonnes batailles préliminaires supportent la finale et la semi-finale. Dans un 30 minutes, une chute, Geo. Girard, de Giffard, se mesurera à Lucien Grégoire, de Montréal; Jack Théo, des Trois-Rivières, en viendra aux prises avec Al Rogers, de Montréal, dans un engagement de 20 minutes ou une chute.

Enfin, au lever du rideau, Maurice Fortin, de Québec, rencontrera Geo. Miller, de Montréal, dans un 15 minutes.

La séance commencera à 8 heures 30.

LES ANNEAUX

TOURNOI CLAIRE-FONTAINE

Résultat des parties jouées dans le tournoi d'anneaux Claire-Fontaine, lundi soir dernier :

T. Bérouard défait E. Bernard, 2-191 à 1,103.

A. Hanley défait C. Hamel, 2--342 à 1,981.

x x x

Tous les membres du club Claire-Fontaine sont priés de prendre note qu'une assemblée aura lieu dimanche matin, à 10 heures, au local du club, sous la présidence de M. Charles Fréchette. Des photographies seront prises.

A. Moisan, publiciste.

PILULES Dodd POUR LES REINS
pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS

POTINS DES CAMPS D'ENTRAINEMENT

(par la Presse Canadienne)

Les craintes de Tommy Gorman au sujet de Bob Gracie se sont évanouies. En effet, Tommy craignait que la constitution fragile de Bob ne pourrait résister aux rigueurs de la N. H. L. Mais la tenue de Gracie contre Boston, mercredi soir, a fait dissiper ces craintes. En grande forme le brillant avant des Maroons figura dans deux des trois points de son club.

L'habileté de Bob à défier l'adversité et à vaincre peut être retracée même dans son plus jeune âge. Quand il était enfant, à North Bay, cela ne l'effrayait aucunement de jouer dehors par une température de 30 degrés sous zéro.

Un joueur par jour empêche tout trouble, croit Lester Patrick, le gérant des New York Rangers ; c'est pourquoi, chaque jour il fait pratiquer un Rambler avec ses Rangers. A date, Clint Smith, qui vient des Lions de Vancouver, semble être le meilleur chez les recrues. L'ancien junior de Saskatoon se classa premier compteur, l'an dernier, dans la ligue du Nord-Ouest.

Patrick a annoncé qu'il n'avait pas considéré le vétéran Ching Johnson dans ses plans de campagne. "Nous ne pouvons considérer Johnson jusqu'à ce qu'il signe son contrat spécial qui le ferait "assistant defence coach", a dit le Renard Gris.

Si quelqu'un avait dit que les Red Wings de Détroit pouvaient remplacer Normie Smith dans les buts, l'an dernier, vers le temps de la série de détail, on lui aurait donné une recommandation de première classe pour son admission à l'asile le plus rapproché.

Mais maitenant, cela ne causerait pas une si grande surprise, car Smith dispute la position avec Earl Robertson, qui gardait les buts du Windsor, l'an dernier. Earl commencera dans les filets contre les Leafs dans une partie d'exhibition, à Windsor, ce soir.

Des six joueurs amateurs actuellement avec les Maroons, Johnny Wing, un avant, et Lloyd Perras, gardien de buts, sont les seuls qui semblent avoir une chance qu'on leur offre des contrats professionnels.

Avec des gardiens de buts comme Lorne Chabot et Bill Beveridge ne sachant pas encore ce qu'ils feront cet hiver, il semble que ce soit une chose très risquée pour de jeunes amateurs que de devenir professionnels, à moins qu'ils reçoivent de belles offres. La carrière des gardiens de buts est longue et tous les clubs ont des cerbères de première classe pour le moment.

LOARING EN VEDETTE

Montréal, 27. — (P. C.) Les pieds légers de Johnny Loaring, coureur olympique, ont conduit l'équipe à relais de l'Université Western Ontario à une victoire dans la course d'un mille pour le championnat intercollégial canadien, ici, samedi.

De la dernière place qu'il était quand il prit le bâton, Loaring dépassa Munroe Bourne, de McGill, et Ab. Conway, de Varsity, pour gagner l'épreuve.

Le temps des vainqueurs fut de 3 minutes, 22.4 secondes, soit un nouveau record. L'ancien record avait été établi par McGill en 1931.

A L'ACADEMIE

La cédule régulière de ballon-au-panier des seniors de la Grande Salle est presque terminée. En effet, les Bleus et les Noirs n'ont plus qu'une partie à jouer avant la série de championnat.

Voici la position des clubs:

	J.	G.	P.	P.
Bleus	8	8	0	16
Verts	9	4	5	8
Rouges	9	3	6	6
Noirs	8	2	6	4

LA LIGUE DE TENNIS SUR TABLE

C'est ce soir, à 8 heures, que sera tenue à la salle paroissiale Jacques-Cartier, 335, rue St-François, la dernière assemblée de la ligue de Tennis sur Table de Québec avant l'ouverture de la cédule régulière.

Toute équipe désireuse de faire partie de cette ligue est priée d'envoyer un représentant afin de s'inscrire avant l'adoption de la cédule. Cette assemblée est de la plus haute importance.

A L'ACADEMIE

Le club de ballon-au-panier de l'Académie serait heureux de rencontrer un club de la ville pour jouer à l'Académie, le soir qui conviendra le mieux aux visiteurs.

S'adresser à P. Prévost, tél. : 7126, entre 4 heures 30 et 6 h. 30.

L'escouade de "Red" Dutton est encore pleine d'ardeur

Aucunement affectés par l'imbroglio qui règne au sujet de leur franchise, les New York Americans font preuve de la même ardeur qui les conduisit, l'an dernier, à leur première série de détail en 10 ans.

Des changements

Par George Maguire
de la Presse Canadienne

New-York, 30. (P.C.) — Un gérant combattif, Marvin "Red" Dutton avait placé une devise dans la chambre du club des New York Americans, l'an dernier. Elle se lisait comme suit : "Keep Punchin". "Le club fit ainsi et se rendit jusqu'à la ronde semi-finale de la série éliminatoire pour la coupe Stanley pour la première fois depuis son entrée dans la N. H. L.

La même phrase est encore affichée à un endroit très en vue dans la chambre des Amerks, à Ottawa, Ont., où ils s'entrainent pour la prochaine saison, et le club se comporte de façon aussi agressive que vers la fin de la dernière saison.

La récente décision des gouverneurs de la N. H. L. à l'effet que la franchise des Americans était forfaite et la déclaraton de Dwyer disant que les joueurs sont sa propriété personnelle et qu'ils ne sauteront pas sur la glace sous la direction de la Ligue sans que la Justice en ait décidé ainsi, n'ont apparemment pas affecté les joueurs.

Tout indique que Dutton commencera sa campagne, à Chicago, le 5 novembre, avec une équipe considérablement plus forte que celle qui fut finalement éliminée de la course au championnat, l'an dernier.

Sur la défense et au centre, les Americans semblent montrer une amélioration marquée. Allen Shields le bon bloqueur acquis des Marons de Montréal, formera la paire avec Allan Murray et tous deux constitueront le premier duo défensif de Dutton. Pour renforcir le club Johnny Gallagher a été acheté du Détroit.

Si Gallagher revient à sa forme d'antan, les Amerks auront une défense comme ils n'en ont pas eu depuis des années.

Le vétéran, Roy "Shrimp" Worters sera encore devant la cage, et, avec de meilleurs bloqueurs pour le protéger, il inspire pleinement confiance à Dutton.

Dave "Sweeney" Schriner, premier compteur de la Ligue, Art Chapman, le grand joueur de centre, et Lorne Car à l'aile droite, formeront la première ligne d'attaque.

L'an dernier, le club manquait d'un joueur de centre sur ses deuxième et troisième lignes, mais on a remédier à ce défaut en engageant Lloyd Jackson, qui brilla pour le New Haven, de l'ancienne Ligue Canado-Americaine.

Dutton emploiera probablement Jackson avec Eddie Wiseman et Whitey Farrant.

Un trio entièrement composé de vétérans comprend Joe Lamb au centre, Harold Cotton et Harry Oliver sur les ailes; cette ligne pourra être utilisée chaque fois que le club sera dans une impasse et que l'expérience sera nécessaire.

Dutton déclare que le moral de son club est excellent et que sa condition physique est bonne. Il croit que son club est considérablement renforci bien que Joe Jerwa soit pasé aux Bruins et que Nelson Stewart soit parti.

ACTIVITES SPORTIVES DU CLUB ST-JACQUES

UN BANQUET

Quelques organisateurs du club de balle molle St-Jacques Inc., champion de la ville et du district ainsi que de la Ligue Commerciale, sont passés à nos bureaux pour nous aviser de leur intention d'organiser pour le milieu de novembre un grand banquet sportif qui servirait de clôture à la saison de balle molle. Une invitation officielle à tous les amateurs de balle molle sera lancée sous peu. Après l'assemblée des organisateurs qui sera tenue, demain soir, au chalet du club, 26, rue Racine, nous serons en mesure de fournir de plus amples détails.

REMERCIEMENTS

Le club de balle molle St-Jacques Inc. accuse réception du beau témoignage de considération que la Ligue Intérieure d'anneaux de Québec lui a fait parvenir par l'entremise de son publiciste, M. Alfred Moisan, à l'occasion de sa magnifique victoire dans la série Robitaille pour le championnat de balle molle de la ville et du district.

CONCOURS DE POPULARITE

Le concours de popularité, qui durait depuis deux mois et qui mettait aux prises Mlle Yvonne Jacques et M. Geo. Turgeon, s'est terminé par la victoire de Mlle Jacques, avec une faible majorité, cependant.

ASSEMBLEE

Les organisateurs du banquet sportif qui sera donné vers le milieu de novembre sont convoqués à une assemblée, demain soir, à 10 heures 30, à 26, rue Racine.

SUGGESTION A L'A. A. U.

Vancouver, 30. (P. C.) — Une motion à l'effet que les athlètes canadiens de la piste qui participent aux épreuves de Jeux de l'Empire et des Jeux Olympiques s'entrainent plus longtemps qu'ils ne l'ont fait en Allemagne au cours de l'été dernier" sera présentée au meeting annuel de l'A. A. U. du Canada, le 19 novembre, à Régina, par Norman Porter, délégué de la Colombie-Britannique.

La motion demandera en outre que les essais pour les prochains Jeux de l'Empire ainsi que les essais pour les Jeux Olympiques de 1940 soient tenus à Vancouver.

LE POOL

Un tournoi de pool éliminatoire eut lieu mercredi, au chalet du club; Albert Maranda l'emporta sur ses six adversaires.

TENNIS SUR TABLE

On a formé, mercredi soir, le comité qui s'occupera des deux équipes qui feront partie de l'Association Provinciale de Tennis sur Table. Voici les officiers élus : président, Geo. Turgeon ; vice-président, Roger Côté ; secrétaire, Paul Turgeon.

COUPES EN MONTRE

Les coupes remportées au cours de la dernière saison par le club de balle molle St-Jacques Inc. sont actuellement en montre chez Téléphore Simard, rue St-Jean.

LES ANNEAUX

Tous les joueurs d'anneaux qui font partie du club St-Jacques sont priés de se rendre à la pratique qui sera tenue, ce soir, en vue de l'ouverture prochaine de la Ligue Indépendante Amateur. Que les intéressés en prennent note.

ROSAIRE

UNE REUNION DE L'U. C. R.

L'Union Canadienne des Raquetteurs tiendra son assemblée semi-annuelle demain, à Ottawa. — Deux sessions. — Choix de la ville pour la prochaine convention.

LES AMERICAINS

L'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs aura lieu demain, à Ottawa, à la salle Ste-Anne, 530, rue St-Patrice.

L'assemblée du bureau de direction sera tenue vers 2 heures 30 de l'après-midi, et la réunion générale, à 8 heures, le soir.

L'ordre du jour comprend : rapport du secrétaire-trésorier, rapport du comité; choix de la ville pour le prochain congrès; avis de motion et discussions sur les affaires générales de l'Union.

Les délégues devront produire leurs lettres de créances dûment signées par le président et le secrétaire de leurs clubs.

OPINION DE MAX BAER

Roseville, Californie, 30. — (P. A.) Max Baer, qui fut un temps champion du monde des boxeurs poids-lourds, a dit hier qu'il considérait le championnat poids-lourd d'Angleterre comme un pas vers le titre mondial.

"Ce combat en Angleterre est le point de départ", fit-il en guise de commentaires sur l'engagement qu'il a pris de rencontrer le vainqueur du combat entre Bob Neusel et Ben Foord.

"Je reviendrai pour battre Louis, puis Braddock".

A LA SALLE ST-PIERRE

L'équipe de ballon-au-panier de l'Ecole Technique rencontrera celle de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, ce soir, à 8 heures 30, à la salle St-Pierre.

Le public est cordialement invité.

Le président, M. Roch Brisson, fait un appel à tous les clubs afin que ceux-ci soient représentés à cet important meeting.

Une délégation de l'Union Américaine des Raquetteurs, composée des représentants du Maine, du New Hampshire et de New-York, est attendue, demain, pour discuter surtout du choix de la prochaine convention et du programme de courses.

AU BELL TELEPHONE

Voici les résultats des parties jouées, mercredi soir dernier, dans la ligue de petites quilles du Bell Telephone:

Traffic Dept.:			
Mlle I. Molloy	84	93	82— 258
Mlle E. O'Neill	62	75	75— 212
M. Thomas	115	151	178— 444
P. Robert	116	111	137— 364
M. Coss	131	100	118— 349
W. Jutras	90	108	68— 266
	598	637	658—1893
Sales Dept.:			
Mlle M. Commerford	104	104	96— 304
Mlle M. Alleyn	72	41	68— 181
L. Belcourt	122	146	137— 405
W. Dunham	96	90	89— 275
A. Bourdon	53	71	69— 193
L. P. Drolet	85	115	103— 303
	532	567	562—1661
Traffic Dept. gagne 3-0.			
Service Dept.:			
Mlle S. Michaud	100	125	87— 312
Mlle V. Mallin	55	86	88— 229
W. Emond	71	143	93— 307
H. Dubé	109	118	128— 355
S. Angers	71	120	88— 279
P. Gailloux	122	172	89— 383
	528	764	573—1865
Unit Office:			
Mlle A. O'Neill	84	102	103— 259
Mlle D. O'Farrell	49	95	85— 229
T. Peeling	129	137	132— 388
J. Couillard	89	111	85— 325
W. Seaward	74	92	102— 268
J. Robillard	79	113	83— 275
	444	640	580—1844
Service Dept. gagne 3-0.			
Plant Dept.:			
Mlle M. Mulcair	78	98	95— 271
Mme F. Kingston	76	86	65— 227
T. Schofield	115	72	116— 303
P. Bonneau	79	76	72— 227
J. O'Reilly	84	125	103— 312
J. Martineau	99	67	95— 261
	531	524	556—1611
Dial Office:			
Mlle W. Lobry	105	82	113— 300
E. Tardif	103	73	54— 230
W. J. Peeling	104	126	98— 328
J. Lizée	88	84	113— 285
R. Longley	83	72	76— 231
W. Peacock	96	126	114— 336
	579	564	567—1700
Dial gagne 3-0.			
Public Office:			
Mlle K. Shields	82	61	85— 228
Mlle V. Thomson	92	65	86— 243
P. Quart	133	153	104— 390
Sea score	64	78	64— 206
H. W. Snyder	122	94	119— 335
P. Drolet	84	113	90— 287
	547	564	548—1659
Construction Dept.:			
Mlle M. Martin	73	117	61— 251
Mme G. Corbin	89	89	70— 198
J. Légaré	76	102	83— 261
W. Brosseau	78	78	93— 249
G. Corbin	90	101	149— 340
E. Savage	118	93	91— 304
	494	562	528—1584
Public Office gagne 3-0.			

Réclamez! PORTER "Champlain" c'est un vrai pain liquide
FABRIQUÉ PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

HR HOLT, RENFREW

Offre spéciale fin-de-semaine
PARDESSUS DE QUALITE SUPERIEURE
32.95
pour celui qui s'attend de payer $42.50 $45.00 $50.00

Ce sont des échantillons que nous avons pu nous procurer à prix tout à fait abordables . . . A vous de profiter de l'économie que nous avons ainsi réalisée !

Ils sont en gros tissus robustes Chinchillas et Alpins de bonne apparence, genres ulster et raglan . . . Finis lisses de qualité supérieure en modèles plus toilette et ajustés.

Se vendent actuellement meilleur marché que les prix de janvier.

Chapeaux mous

Prix spécial pour vendredi et samedi. Chapeaux de fin et souple feutre. Nouvelles formes et nuances d'automne. Valeurs exceptionnelles.

2.95

HOLT, RENFREW & CO., Limited

SUPERFLU de payer PLUS Dangereux de payer MOINS

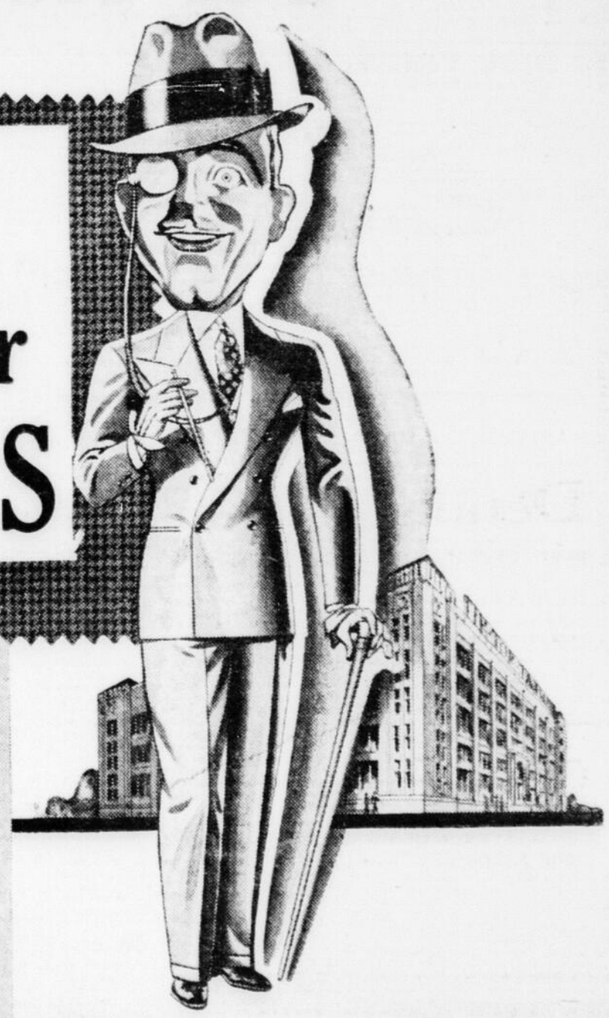

VOTRE CHOIX SANS RESERVE DE LAINAGES BRITANNIQUES
$24.75
COUPE A LA MAIN CONFECTION SUR MESURES INDIVIDUELLES

26 ans comme tailleurs nous ont persuadés que seuls les lainages britanniques, un style "à la page" et une main-d'oeuvre supérieure, sauraient satisfaire nos clients. Et parce que Tip Top Tailors possède tous ces avantages, ses vêtements ont satisfait déjà plus de 3,000,000 de clients. Pourtant le "Prix de la Qualité" Tip Top a toujours été maintenu à un niveau raisonnable qui constitue la meilleure valeur au Canada en vêtements masculins.

Si vous mesurez la valeur d'un vêtement par sa longue durée satisfaisante, son style moderne, son ajustement impeccable . . . vous aussi verrez que tout cela est déjà compris dans le bas prix de Tip Top. — Si vous payez moins, vous recevrez nécessairement moins.

TIP TOP TAILORS Limited

266 rue St-Jean -- O. PROULX, gérant -- Coin St-Augustin -- Tél.: 2-1900

Signalez 2-6412 faites travailler les petites annonces de L'EVENEMENT pour vous

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

AUTOMOBILES A LOUER

Taxi privé tél.: 2-0220
TAXI PRIVE, 6c. du mille, en dehors de la ville. Prix spéciaux pour compérage, mariage, enterrement, magasinage, excursion. Voyageur de commerce, etc. (Terraplane 36). A. DUSSAULT, prop. 22oct.-26fs-C.D.H

BON REPAS

Repas complet 25cts
PENSION STE-JULIE, No 60 près Parlement. Bon repas complet 25c., aussi à la carte. Cuisine canadienne. Une visite vous convaincra. Tél.: 2-5416. 27oct.-6fs-C.D.H

HOTEL — HOTEL — HOTEL

Governor's Garden Hotel
VENEZ PRENDRE votre pension avec chambre ou vous serez bien comme chez-vous. Demandez nos prix pour l'hiver, au GOVERNOR'S GARDEN HOTEL, 16 Mont Carmel. 9oct.-26fs-C.D.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Montréal Jobbing
21 ST-JOSEPH. Avons reçu nouveau stock d'hiver. Comprenant capots, manteaux pour hommes, dames et enfants. Capots, pantalons et veste de soldats, stock de $7,500, prix très bas. Prix spéciaux pour vendeur 35% dans la piastre, catalogue gratis sur demande, linge toute sorte, meilleurs prix en ville. MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph, Québec. 23oct.-26fs-C.D.H

REPARATIONS DE CHAUSSURES

Cordonnerie du Peuple
TRES SPECIAL. Demi-semelle avec talons, pour homme $1.00, pr; pour Dame 75c. pr. Réparation faite promptement, avec soin. 113½ ARTILLERIE, tél.: 2-0324. E. Guilman, prop. lundi-merc.-vend.-au 21 oct.-C.D.H

SABLAGE

Plancher de bois durs
DURA est le seul fini qui durera aux dures épreuves, il résistera. Seul autorisé à l'employer E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, 3-3237. 17oct.-26fs-C.D.H

AMUSEMENT

On danse
BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre, en quelques leçons, à l'Ecole Théâtra, 96 RUE ST-JEAN, directeur Jean Casino. Tél.: 4-4178. 26déc.-H

CONFECTIONS pour DAMES

Manteaux $6.75 et plus
AVANT D'ACHETER VOTRE MANTEAU, costumes ou robes d'automne, venez nous voir. Robes en crêpe $1.50 et plus. A.-D. SMITH, 64 rue St-Joseph, 3ième étage, édifice Orkin. 29oct.-26fs-C.D.H

EAU JAVELLE

Eau Javelle "Excelsior"
VOUS DONNERA toujours satisfaction. Désinfecte en nettoyant. En vente chez tous les bons épiciers. La meilleure sur le marché. Encouragez un des vôtres JOS. ROUSSEAU, Prop. 21sept-78fs-C.D.H.

REPARATION DE FOURRURES

J.-E. Fleury "Fourrures"
CONFECTION, réparations et transformations de vos manteaux de fourrures. Importation de tweed pour manteaux et costumes. Ouvrage et coupe garantis. Prix modérés. 10 DES ZOUAVES, tél.. 2-1162. Jeudi-vend.-sam.-31oct.H

Félix Trudel, "Fourrures"
SPECIALITE: Manteaux faits sur ordre. Transformations et réparations de tous genres, à prix défiant toutes compétitions. Ouvrage garanti. 14 DE LA CANARDIERE. tél.: 4-3771. 14sept-lundi-mer.-vend.-26fs-H

VAISSELLE

Cadeaux de Fêtes
VOYEZ CHAS-A PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de chasse et sport d'hiver en général. 106 ST-JOSEPH, tél.: 4-2451. 9oct.-26fs-C.D.H

Achetez les marchandises annoncées dans l'"Evénement".

ACHETONS CHARS récents modèles ou vendons votre char à commission. Quantité de petits chars 1930-35, à prix d'occasion. Réparations générales, peinturage au Duco et débossage à l'air. GARAGE BEAUDOIN, 79 des Commissaires, tél.: 2-6355. 23oct.-26fs-12H

DODGE CABRIOLET 1934,
FORD Coach 32,
NASH Sedan 31,
OLDSMOBILE Sedan 30,
PONTIAC Coupé 29,
RUGBY Panel 31,
CAMION Dodge, 2 tonnes, roues jumelles. Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 237 rue Prince Edouard, angle Caron, téls: 7158-7159. 12oct.-26fs-12H

PRIX SPECIAL D'AUTOMNE
FAUT VENDRE avant les neiges, quantité de chars en bon ordre, à un prix très bas, plusieurs avec licence, aucune offre raisonnable sera refusée. Plusieurs camions, nouveaux modèles. S'adresser QUEBEC USED CARS, 230 de la Couronne, tél.: 3-1915. 24oct.-26fs-12H

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél.: 4-2920. 27oct.-26fs-H

OFFRE EXCEPTIONNELLE
TOUS NOS CHARS USAGES seront vendus d'ici la fin de novembre, à conditions faciles. Sans intérêt ou charge de finance. Licence comprise et tous les modèles dans tous les prix. Il faut faire de la place. J.-A.-T. LAMBERT, INC., 27 rue Arago. Tél.: 5118. 3oct-26fs-12H

PERCAGES DE CYLINDRES
PRIX SPECIAL D'AUTOMNE pour perçage des cylindres avec nouvelle machine, sans sortir le moteur du châssis. Consultez-nous si vous voulez remettre votre moteur comme neuf. Réparations générales. GARAGE JOS. LORTIE, 133½ Ave Taschereau, tél.: 2-0438. 1er oct.-3mois-H

VERITABLE OCCASION
UN DODGE coupé cabriolet (convertible) 1933, un Oldsmobile sédan 1931, un Essex coupé 1930, un Rockne sédan 1932. Toutes ces automobiles portent licence 1936 et son en parfait ordre. A vendre ou échanger. Aucune offre raisonnable refusée. GIROUX BATTERY SHOP REG'D., Courville (près du Kent House), P Q. 22août-j.n.o-12B

REPARATIONS DE RADIATEURS

Art. Lachance "Radiateurs"
FABRICATION et réparation de radiateur d'autos de tous genres. Assortiment complet de radiateurs neufs, soudure autogène, radiateur nettoyés et débouchés par nouveau procédé. ART. LACHANCE, 106 Grant, tél.: 2-4590. 13oct.-26fs-C.D.H

Alb. Tessier "Radiateurs"
REPARATIONS, RECONSTRUCTION, débloquage de radiateurs. Soudure autogène de tous les métaux. Ouvrage garanti, à prix modéré. Une visite vous convaincra. 226 DE LA REINE, coin Couronne, tél.: 2-2876. Vend.-sam.-lundi-12déc-C.D.H

Achetez les marchandises annoncées dans l'"Evénement".

APPARTEMENTS A LOUER
APPARTEMENTS LINCOLN, Appartements à louer, 4 pièces, plus chambre de bain, meublées, réfrigération électrique, eau chaude à l'année. Service concierge. S'adresser Appt. Lincoln, 14 ST-DENIS. Tél.: 2-5075. 21oct.-26fs-5B

A SOUS-LOUER, appartement 5 chambres non meublées, bon site sur avenue Parc. Eau chaude à l'année, glacière électrique, galerie en avant et arrière. $50. par mois. Tél.: 3-4765 entre 12 et 2 p. m. 28oct.-3fs

ANIMAUX DOMESTIQUES
SERINS IMPORTES. Je viens de recevoir un bel assortiment de beaux et bons serins jaunes, garantis chanteurs. Venez les entendre pour vous convaincre. Professeur Bell Tone, le vrai son de cloches à $7.00. Le Roller allemand et anglais, un beau chant très doux à $4.00. Femelles jaunes $1.00 et $1.50. Visibles en tout temps. Ils chantent aussi bien le soir que le jour. J.-R. HALLE, 87 Lachevrotière, près des Appts Grande-Allée. Téls: 7578 ou 2-4606. 24oct.-6fs-4H

ARTICLES DE MENAGE
ACHETONS à domicile, meubles et outils. Vendons meubles de toutes sortes, carrosses, lits complets, commodes, bureaux, guitare, banjo, violon, autoharpe, gramophone, petit chargeur à batterie. Linge de seconde main, boite pour traitement électrique, J.-E. BERNIER, 77 du Pont, tél.: 2-2319. 1oct.-12mois-9H

PETIT POELE charbon, bois, grosse réduction, 3 mois d'usage. Aussi poêle à gaz, 5 feux, bon marché. S'adresser 187 FRASER, tél.: 8751. 23oct.-6fs-9B

ARGENT A PRETER
ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 4-5312. 2oct.-11mois-7H

CHAMBRES ET PENSION
AVENUE CARTIER — Chambre et pension dans famille privée, pour homme seulement. TEL.: 3-2429. 30oct.-6fs-26B

HOPITAL DE LA MISERICORDE — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambre semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrement, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 332 CHEMIN STE-FOY, Québec. 6oct.-26fs-26H

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON
A. BARBEAU, 42 Nelson. Bois de chauffage de toutes sortes, merisier, érable, 2 pds, 2½ pds. Croûtes de bois franc et bois mou. Spécial 5 poches bois d'allumage $1.00. Aussi déménagement de tous genres, tél.: 3-1489. 15oct.-26fs-H

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON
A.-B. FORTIN. Erable, merisier 2 pds, $4.25, scié, $4.75, livré. 2½ pds $5.25, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé $1.80. Résidence 85½ ST-MATHIAS. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 29oct.-26fs-34H

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche, Buckwheat 60c., Coke 25c., charbon de bois 25c., charbon de forge 75c., bois sec 5 poches $1.00 ALB. ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 17oct.-26fs-H

CHAUFFEZ AU BOIS, c'est la meilleure méthode. Faites vos provisions maintenant. Epargnez de l'argent. Grand choix de bois d'été et d'hiver. Spécial: 12 gros sacs de bois d'allumage: $1.00. Appelez, tél.: 4-2821. JOS LEFRANCOIS ENRG., Pont Drouin. Lundi-vend.-sam.-20nov-34H

J. ALD LATULIPPE, No 14, 3e Avenue près du pont Dorchester, TEL.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Livraison dans toute la ville. 9oct.-26fs-34H

LACHANCE & FRERE, marchand de charbon. Charbon bien préparé, reçu directement des mines. Donnez votre commande maintenant pour prendre avantage des prix d'été. Aussi bois, huile de chauffage, 211 DORCHESTER, tél.: 3-3521. 23oct.-26fs-34H

ACHETEZ LE COKE
LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac, livré. La tonne (libre) $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage QUEBEC POWER Co. 20oct.-26fs-34H

COMMERCE A VENDRE
EPICERIE A VENDRE, ameublement moderne, bon poste, clientèle choisie, cause de vente, autre emploi. Acheteur sérieux trouvera belle occasion. S'adresser 352, 4e AVENUE. 28oct.-6fs-36H

DIVERS A VENDRE
AUBAINES: Plus bas prix du Canada, chaussettes travail, laine 12c.; bretelles "Police" 19c.; cravates soie 14c, robes 46c.; souliers dames $1.35; sous-vêtements dames 39c.; bas 16c.; chandails $59c.; bottines de travail homme $1.75; combinaisons ouatées "Penmans" $1.19; camisoles et caleçons ouatés 65c. chaque, camisoles et caleçons de laine 99c. chaque, chemises travail 59c.; pantalons travail $1.89, chemise toilette 55c.; frais de malle payés commandes de plus de $2.00. Ecrire QUEBEC MAIL ORDER, Casier 126, Bureau de poste de St-Roch, Québec. 6oct.-26fs-43H

COUPONS A VENDRE, belle qualité, non taché, mesurant pas moins de 3 verges, plusieurs bouts assortis envoyés franco sur réception de $2.00 formant gros paquet, demander notre circulaire. FAUCHER & FRERES, St-Zacharie, Qué. 27oct.-26fs-43B

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

DENISE
EPISODE No N-40

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" - Henri Gagnon, président.
Téléphone échange 2-6412.

DIVERS A VENDRE

L. J. A. DEMERS
ROBES DE CARIOLES, Buffalo de grande valeur, Musk-ox, chèvre noire manteau de creamer pour dame. Aussi fusils, carabines, poêle-fournaise, machines à coudre, laveuse électrique, pupitre, harmonium, filière, typewriter, etc. L.-J.-A DEMERS & CIE, meubles, 183 de la Couronne. Tél.: 2-2685. 9oct.-26fs-43H

A VENDRE
SUPERBES ameublements de chambre, 8 modèles, Chesterfields art moderne, riches couvertures, set de salle à manger en noyer solide, bibliothèques, radio, très beaux pavillons en laine, etc., etc. LES ENCHERES MARCEAU Enrg., 12 rue St-Joseph, tél.: 5031, Québec.

ELEVES DEMANDES
ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparation pour brevet et tous les examens de la province INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, (Angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 23oct.-26fs-46H

APPRENEZ LA GUITARE
HAWAIENNE ou ESPAGNOLE. — L'école de Guitare, 238 rue St-Jean, vous fournit une magnifique guitare avec les accessoires, une méthode Kamiki et un cours de 10 leçons à la note ou par méthode rapide chiffrée pour $20. Vous apprenez à jouer vos morceaux favoris en très peu de temps. Faites le choix de votre guitare chez nous. Nous mettons à votre disposition l'assortiment le plus considérable en ville des fameuses Guitares Gibson, Epiphone, Stella, Kay, Harmony, May Bell et des guitares électriques Dobro National. Nos prix sont excessivement bas et nos termes faciles. L'école de Guitare ayant ses studios chez J.-E Valin 238, rue St-Jean. Tél.: 2-8365. 14oct.-26fs-46H

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 20mars-j.n.o.-46B

EMPLOI DEMANDE, FEMME
COUTURIERE demande ouvrage chez-elle ou à domicile. S'adresser à Mlle A. Dufour 292½, ST-OLIVIER, Tél.: 5074. 24oct.-6fs-48H

JEUNE FEMME DEMANDE emploi à la journée. Prix modérés. TEL.: 8678. 29oct.-6fs-48B

FILLES DEMANDEES
FILLE DE BUREAU demandée, anglais à perfection. S'adresser MYERS STUDIOS, 49¼, St-Jean. 30oct.-1fs57H

ON DEMANDE des jeunes filles pour la vente d'un tag-day, le samedi, 31 octobre. Commission de 25%. S'adresser à Mme JOS. DASSYLVA, 124 Aqueduc, téléphone 3-4331. 28oct.-3fs-57B

FOURRURES

J.-B. PELLETIER
A VOTRE SERVICE, pour tout travail de fourrure. Dessinateur de modes diplômé et expert en ajustage. Grand choix de fourrures à la mode. Prix modérés 538 ST-JEAN, tél.: 3-3050. Oct.-nov.-déc.-59H

G LECLERC FOURRURES
CONFECTION et réparations sur modèle les plus récents, manteaux faits sur ordre. Ouvrage garanti, prix modérés, 25 années d'expérience à votre service 47 SCOTT, tél.: 4-3113. 27oct.-29fs-59H

PHILIPPE BRETON
VOTRE MANTEAU a-t-il besoin de réparations? En desirez-vous un neuf? Venez vous convaincre par vous-même du nombreux choix de manteaux, garnitures, martres et renards que nous avons en main. Notre assortiment est des plus complet. Coupe et ouvrage garantis. Ecouter nos programmes à CKCV tous les jours, 152 ST-OLIVIER, tél.: 8656. 8sept-78fs-H

GARAGE A LOUER
GARAGE chauffé à louer coin chemin Ste-Foy et Bienville. Pour informations s'adresser au No 1 AVENUE DES BRAVES, téls: 3-4840; 7849; 6933. 27oct.-6fs-66H

HOMMES DEMANDES
DIESEL. Vous pouvez maintenant avoir technique Diesel complète, avec dessins mécaniques. Seulement $95., par mensualités de $5. Préparez-vous chez vous par temps de loisir, textes fournis. Service d'emploi. Milliers d'heureux gradués. Propositions à étudier. Ecrire Dépt L, Représentant American School, CASE POSTALE 724, Québec. 12fs-mer.-ven.-sam.-au 21 nov.-65B

MEDECIN
DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques 59 ST-JOSEPH, App. 101. Heure de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 16oct.-26fs-H

NETTOYAGE
TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 2oct.-12mois-H

TEINTURERIE MATHIEU Ltée, 13 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture-nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 19oct.-3mois-H

ON DEMANDE A ACHETER
ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaînes, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluation gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, chambre 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 6oct.-26fs-86H

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sports, instruments musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles LOUIS ENRG, 28 St-Joseph. Vend.-lundi-merc.-31oct.-86H.

OBJETS PERDUS
ANNEAU CONTENANT sept clefs, perdu à la Haute-Ville, mercredi. S. V. P. appeler TEL.: 7043. Récompense. 30oct.-3fs-87B

CHAINE de 5 à 6 pds pour machine chenille, dans quartier Limoilou ou St-Roch, vendredi, 23 octobre. Prière de rapporter à VICTOR GIGUERE Ltée, 2, 3ième Rue. Récompense promise. 29oct.-6fs-87B

PIANOS A VENDRE
PIANO, un très bon piano cottage en magnifique condition, marque Mendelssohn, monture en métal très belle sonorité pour $95., avec banc. Conditions de paiement faciles. S'adresser chez VALIN, 238 St-Jean, tél.: 2-8365. 28oct.-6fs

RADIOS A VENDRE
EXCELLENTE OCCASION de vous procurer un radio, magnifique cabinet, 10 lampes. Vendons à sacrifice. S'adresser 20 SAUNDERS. Tél.: 3-2655. 30oct.-1fs-99B

RADIO VICTOR Combiné, 11 lampes, en parfait ordre, à vendre $65.00. De Forest Crosley, 8 lampes, récent modèle $50.00. S'adresser à Turgeon, 140½ COTE D'ABRAHAM, tél.: 2-8389. 30oct.-26fs-99H

REPARATIONS DE MATELAS

ROYAL MATTRESS CO
NOUS REPARONS et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre-laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques TEL.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 6oct.-26fs-H

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 30oct.-26fs-H

TERRAINS DEMANDES
TERRAIN A VENDRE, situé côté sud rue St-Cyrille, paroisse Sillery, près collège des Jésuites, commodités tramways, 21,150 pds carrés. Prix raisonnable. S'adresser 501 CHEMIN STE-FOY. Tél.: 7934. 28oct.-6fs-106B

NON CLASSIFIEES

CAFE PIERROT "HUITRES"
CAFE PIERROT, 84 St-Pierre. Si vous voulez manger de bonnes huîtres frites, soupe aux huîtres, ou sur écaille, venez au Café Pierrot. Aussi repas régulier à toute heure. PIERRE CARRIER, Prop. 25sept.-78fs-115H

F. Robitaille, plombier
LICENCIE, 71 Fraser, tél.: 3-1665 Réparations générales de système de chauffage, posage d'amiante aux fournaises plomberies de toutes sortes, réparations de couvertures, etc., etc. Prix modérés. Ouvrage garanti. 10oct.-3mois-115H

JOS. COTE BOUCHER
50, 4ième RUE.—Spécial: Haut de côte 10c., Steak de boeuf 16c., Saucisse 2lbs 25c. TEL.: 2-1790. 22oct.-26fs-115H

DENTISTE

Dr ALPHONSE DION
24 COTE DU PALAIS, Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153. Heures de bureau 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m., Le soir sur appointement. 8oct.-12mois-n-o-H

Achetez les marchandises annoncées dans l'"Evénement".

IMMEUBLES

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 St-Jean — Tél.: 2-5768
RUE DES FRANCISCAINS: magnifique maison de 3 logements, 7 pièces plus chambre de bain et améliorations modernes. A vendre, prix modéré.
FAUBOURG ST-JEAN BAPTISTE: Magnifique maison 5 logements, donnant de bons revenus, grande cour, bien située, à vendre, prix d'occasion. 4oct.-26fs-H

P.-F. Laliberté
BERGERVILLE, bonne maison, 7-8 chambres, plus chambre bain, grand terrain, garage, prix très bas. Terrain à vendre, Chemin St-Louis, 25cts pd, rue St-Cyrille côte Bergerville 20cts pd, propriété commerciale, rue de la Couronne et place Jacques-Cartier. Offre exceptionnelle 245 ST-CYRILLE, tél.: 8281. 23août-1 2mois-141R

BAZAR du ST-ESPRIT
LES TIRAGES

1.—Ameublement de chambre à coucher complet d'une valeur de $100.00. Tirage le 8 novembre 1936.
2.—$50.00 en argent. Tirage le 16 novembre 1936.
3.—3 montres-bracelet de $20.00 chacune. Tirage le 25 novembre 1936.
4.—Ameublement de salle à dîner d'une valeur de $100.00. Tirage le 10 décembre 1936.
5.—Magnifique horloge grand'père d'une valeur de $125.00. Tirage le 16 décembre 1936.

Prix des billets: 5 sous le billet, 3 pour 10 sous, 8 pour 25 sous. Prière de s'adresser au presbytère du St-Esprit, 72, 8ième rue, Québec. Téléphone: 4-3791.
Envoyez une enveloppe affranchie pour retour des billets.

Concours d'amateurs aux Chevaliers de Colomb
Nous apprenons que les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval, organisent des concours d'amateurs, dont le premier aura lieu vendredi soir, 30 octobre, à leurs salles, 113 rue Fleurie.
L'on aura l'avantage d'entendre, comme artiste invité, le jeune René Paquet, chanteur tyrolien, que tout Québec a applaudi l'an dernier.
Pour s'inscrire au concours de vendredi, les amateurs désirant y participer, devront s'adresser au No 7, rue Boisseau, Québec, téléphone 5655.
Les billets d'admission pour le public, peuvent être obtenus à prix minime, aux salles des Chevaliers, rue Fleurie.

ON TENTE DE METTRE DES AVEUX DEVANT LES JURES

(Suite de la dernière page)

nonce ensuite sur la légalité de la confession. La petite enquête n'est pas encore terminée.

Les témoins entendus, hier, sont M. Maurice Royer, de l'Observatoire, MM. John Sommerville, Patrick Hughs, Donat Lacasse, Noël Trottier, Charles-Henri Paradis, John Gingras, Mlle Maria Chabot, M. Alfred Blanchet, le détective Léopold Châteauneuf et le détective Moïse Gauvin. Ces deux derniers furent entendus dans l'enquête sur les aveux.

DANS L'APRES-MIDI

Dans l'après-midi, on entendit d'abord Mlle Maria Chabot qui était servante chez l'accusée au mois d'octobre 1934. La jeune fille déclara qu'elle entra à la maison vers 11 heures. M. Blanchet était absent. Durant la nuit elle entendit frapper à la porte. Personne n'alla répondre. Auparavant, elle avait entendu M. Blanchet parler avec sa femme. Le lendemain matin, Mlle Chabot vit l'accusé et elle lui dit qu'il avait l'air drôle.

Par le juge:

—"C'est une drôle de remarque à adresser à son patron?

—"Je n'était pas gênée.

A une question de Me Dorion, avocat de la Couronne, le témoin répond qu'elle a remarqué que Blanchet sentait la boisson lorsqu'elle le vit le matin.

Puis Me Marc Drouin, avocat de l'accusé, contre-interroge la jeune fille. Elle dit qu'elle n'est plus à l'emploi de Blanchet, mais qu'elle va encore garder les enfants de la famille. Elle ajoute que si son patron sentait la boisson, il n'était pas chaud toutefois.

Le témoin suivant est M. Alfred Blanchet, frère de l'acusé. Dans la nuit du 13 au 14 il a reçu un appel téléphonique de l'accusé lui demandant d'aller travailler avec lui dans les machines de la "Brookside" et d'emporter de la boisson s'il en avait. En fait, le témoin n'y est pas allé.

Puis on commence l'enquête sur l'admissibilité de la preuve d'aveux.

Les jurés sortent et Me Noël Dorion fait entrer dans la boite, le détective Moïse Gauvin. Ce dernier déclare qu'il n'était pas en charge de l'enquête. Il ne voulait pas d'ailleurs s'occuper de l'histoire, car la victime, M. Alfred Julien, était son oncle. Comme il a été élevé à Sillery et qu'il connait bien les gens de l'endroit, il fut chargé d'aider le détective Léopold Châteauneuf. C'est ce qu'il fit après avoir vu le frère de l'accusé, il réussit à amener Blanchet à faire une confession.

Le dernier témoin de la journée fut le détective Léopold Châteauneuf. Le détective raconta que Blanchet avait parlé librement sans menace ni promesse et après avoir été mis en garde. Il fut contre-interrogé d'une façon très serrée par Me Mark Drouin.

DANS L'AVANT-MIDI

Le constable Ulysse Desjardins, de la Sûreté municipale, fut le principal témoin entendu, hier matin, dans le procès pour manslaughter de Blanchet. Le constable déclara que vers 1 heure 15 dans la nuit du 13 au 14 octobre 1935 il fut appelé à l'hôpital du St-Sacrement. On avait refusé de recevoir la victime trouvée avec de graves blessures sur le chemin St-Louis. Le juge parut d'abord étonné de ce refus et le témoin dit: "C'est ce qui s'est produit". Ca ne devrait pas se produire, réplique le juge.

Le constable explique alors que lorsque l'entrée à l'hôpital d'un blessé est demandée par la police si la victime ou ses parents sont incapables de payer, les frais sont soldés par l'Assistance Publique. "On est obligé de payer pour mourir" conclut le juge.

M. Royer apprit aux jurés que dans la nuit du 13 au 14 octobre 1935 il tombait une légère pluie. M. Patrick Hughs s'en allait en automobile vers Sillery. Il arriva au lieu de l'accident pour apercevoir la victime qui était entourée de quelques personnes. Il demanda qui avait frappé l'homme, mais il ne se souvient pas de la réponse qu'on lui fit.

M. Donat Lacasse et M. John Summerville ont vu un camion qui semblait brisé filant vers Sillery après l'accident, mais ils n'ont pu reconnaitre le chauffeur.

Le constable Desjardins renseigné par M. Steve Hugues qui lui dit que Julien avait été frappé par un camion de la Brookside se rendit vers 2 heures aux établissements de la laiterie. Il constata qu'en fait un camion remisé dans le garage était brisé. Il alla chez M. Blanchet, frappa dans la porte pendant huit minutes, mais ne reçut aucune réponse.

Puis ce furent M Noël Trottier et Charles-Henri Paradis, de la station d'essence située près de Spencer-Wood qui déclarèrent avoir vu l'accusé en automobile dans la soirée.

Le dernier témoin de la séance du matin fut M. John Gingras, gardien de nuit de la "Brookside". Il ignore quand le camion que conduisait Blanchet est entré dans la remise.

EUCHRE-CONCERT
Grand euchre-concert, à la Salle Robitaille, 195, Avenue des Oblats, le 4 novembre 1936, au profit du Bazar de la paroisse de St-Malo. Prix d'assistance. Venez vous amuser tout en faisant la charité.

SALONS de COIFFURE

Salon Populaire Enr.
ACME SANS FIL $1.50 à $5.00. Permanent Hélène Curtis, 1 minute $2.50, permanent sur machine à fils $1.50 et plus. Tous genres de coiffures. Satisfaction garantie. E. BLOUIN, Prop., 117 Hermine, tél.: 2-3547. 15oct.26fsC.D.H

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE. Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4780. 29oct.-26fs-C.D.H

Service Helen Curtis
MANUFACTURIERS MACHINES a permanents Helen Curtis et séchoirs Helen Curtis et tous accessoires nécessaires pour le salon de coiffure. Machines permanents et séchoirs usagés à vendre, 59 ST-JOSEPH, tél.: 2-4897, gérant Jean Crépeau. 20oct.-26fs-C.D.H

Salon Ivoire — Tél.: 2-8378
ONDULATION PERMANENTE, une minute d'électricité avec les fameux produits Hélène Curtis, réchauffe pas la tête au prix de $3.00. Autres permanents sur machine Acme sans fil $5.00 pour $3.00. Aussi tous genres de coiffures. Mlle M. BELANGER, 93 rue St-Joseph. 3oct.-26fs-C.D.H

Au Petit Parisien
ANNONCONS aux dames et demoiselles la permanente NEW RAY sans électricité. Nous la recommandons pour les fillettes, car elle est sans chaleur, ni pesanteur. Aussi machine Shelton $1.50 à $7.00 Mlles Labonté et Drolet, 469A, ST-JEAN tél.. 4-2764. 15oct.-26fs-C.D.H

Permanent 1 minute $3.50
AU SALON LAFLAMME, 60 Ave Cartier. Le salon le plus moderne. Restauré complètement à neuf. Avec outillage des plus modernes. Pour un temps limité. Permanent à l'huile $1.50. Coiffeuses expertes. Mlles Samson, Drolet et Binet. 27oct.-26fs-H

Salon Paulette
AVIS IMPORTANT. Ond., permanent, prix très réduit à l'occasion de l'automne, garantis 6 mois. Aussi à l'huile spécial, nouvelle découverte, garantie un an. Venez sans appointement ou tél.: 4-2754. Mme LAUZIER, 764 St-Vallier. 15oct.-26fs-H

Garanti pour 12 mois
PERMANENT GARANTI à l'huile 12 mois, avec huile française, indéfrisable $10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils ou autres. Salon LaRose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél.: 8021. 15oct.-26fs-H

LE KIWANIS RECOIT LE Lt COL. O'MEARA

(Suite de la dernière page)

tantes, mais aujourd'hui certaines sont d'une richesse incomparable. Il existe des collections générales et des collections spécialisées. Les philatélistes sont organisés; ils ont des sociétés des revues et ils se rencontrent en congrès.

Le conférencier fait remarquer que le véritable philatéliste n'est pas celui qui accumule le plus de timbres, mais celui qui étudie et connait les exemplaires qu'il possède. Les timbres sont très intéressants à étudier, car ils révèlent les modifications monétaires, politiques et même artistiques d'un pays.

Le Colonel O'Meara parle ensuite des timbres canadiens qu'il connait bien. Il dit que certains de nos timbres sont d'une grande beauté et suffisent à donner l'amour de la philatélie. Il termine en disant un mot des riches collections de timbres qui existent dans le monde. Quelques collections valent très cher.

M. Gordon Ross remercie ensuite le conférencier.

"MEMOIRES" DU JUGE CHOQUETTE

(Suite de la page 4)

si la documentation dans laquelle devront puiser les historiens futurs.

On trouve dans le volume de l'hon. Choquette une foule de documents intéressants qui donnent de la vie aux "mémoires". Bref on ne peut s'empêcher de lire comme un roman ce livre dans lequel s'animent devant nos yeux les Mercier, les Laurier, les Parent, les Gouin pour ne parler que des disparus. Il est impossible de ne pas s'intéresser aux souvenirs d'un homme qui fut député, juge, sénateur, organisateur du parti lébéral, propriétaire et directeur de journal, et cela même si on ne souscrit pas à tous ses jugements.

DEPART DU R. P. EMILE GILBERT

Le Révérend Père Emile Gilbert, O.M.I., est parti hier matin, de Montréal, à bord du "Calumet" de la Cie Elder Dempster, pour se rendre au Sud Africain.

Ce missionnaire a été nommé pour accompagner les six religieuses Augustines qui se rendent à la mission Béréa, Durban, Natal. Il continuera ensuite jusqu'au Basutoland où il rejoindra ses huit confrères Oblats partis pour cette mission récemment.

Le Père Gilbert a déjà un de ses frères, le Père Jacques Gilbert qui est rendu au Basutoland depuis deux ans. Il est aussi le frère du R. Frère François, des Ecoles Chrétiennes, du docteur Paul Gilbert, de Charny, et de M. Marc Gilbert, ingénieur-civil, de Québec.

LES BOULANGERS VONT RENCONTRER LE CABINET

Les membres du cabinet provincial ont reçu hier une nombreuse délégation de l'Association des Boulangers et Pâtissiers, qui a été présentée à l'exécutif par M. Louis Coderre, sous-ministre des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce. La délégation était accompagnée du président de cette association, M. L.-J.-S. Deschamps, et de M. Rodolphe Pouliot secrétaire de l'Association des Marchands-Détaillants poun le district de Québec.

Bien que l'entrevue ait eu lieu à huis-clos, on croit savoir que les délégués ont réclamé des amendements à la loi des contrats collectifs en se plaignant de la concurrence que leur font certains compétiteurs qui n'ont pas à payer les salaires exigés par les contrats collectifs vu que leur établissement n'est pas une entreprise considérable. Il appert que le premier ministre Duplessis a assuré les délégués qu'une enquête complète serait faite sur l'application de la loi des contrats collectifs dans ce domaine afin de donner satisfaction à tous les intéressés.

CONTRE LE COMMUNISME

La Jeunesse Nationale de Limoilou, Inc., à son assemblée du bureau de direction tenue le 27 octobre dernier, a adopté une résolution, a décidé de participer à la lutte contre le communisme et de "travailler activement à atténuer la propagande insidieuse de cette doctrine subversive".

Pour faire suite à cette résolution l'association inaugurera une série de conférences dont la première sera tenue mercredi le 4 novembre à son local, 49, 5e rue, à Limoilou. Le public en général est invité.

FEU MADAME HECTOR COTE

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Hector Côté, épouse de M. X. Côté, commis marchand, survenue le 27 octobre 1936, après une longue et cruelle maladie. Mme Côté était âgée de 52 ans.

En outre de son époux, trois filles lui survivent: Mlle Marie-Paule Côté, garde-malade à Shore Road Hospital, Brooklyn, N.-Y., Mme N.-L. Hardoin, (Lucienne) et Mlle Gracieuse Côté; un beau-fils, M. N.-L. Ardoin et deux petites filles, Rolande et Gilberte Hardoin.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque:

M. l'abbé Louis-Philippe Pelletier, vicaire à St-Antonin, a été nommé prêtre-auxiliaire à l'Orphelinat agricole de St-Ferdinand d'Halifax;

M. l'abbé Lorenzo Fortier, vicaire à St-Sylvestre, a été nommé prêtre-auxiliaire au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière;

M. l'abbé Raymond Lagueux, vicaire à St-Maurice-de-Thetford, a été nommé prêtre-auxiliaire au Collège de Lévis;

M. l'abbé Lucien Bussières, vicaire à St-François-de-Beauce, a été nommé vicaire à St-Maurice-de-Thetford;

M. l'abbé Georges-N. Pelletier, assistant à St-Isidore, a été nommé aumônier du Collège des Frères Maristes de Beauceville.

AU CERCLE DES FEMMES CANADIENNES

Comme l'Evénement l'a déjà annoncé, la première conférence donnée cette année à Québec sous les auspices du Cercle des Femmes canadiennes aura lieu lundi le 9 novembre prochain. Le conférencier sera M. Charles Lagourgue, compositeur de New-York, auteur de plusieurs ouvrages sur le chant et la musique. Il a composé des oeuvres instrumentales et une centaine de mélodies de chant.

Président de la Fédération des Chorales françaises des Etats-Unis et du Canada, M. Lagourgue a lui-même organisé plusieurs chorales françaises aux Etats-Unis. Il dirige actuellement celle de New-York. Il a été nommé officier de l'Instruction publique en qualité de professeur de chant et de chef d'orchestre.

M. Lagourgue parlera le 9 novembre prochain devant les membres du Cercle des Femmes canadiennes de quelques compositeurs de musique dont la France est si justement fière. Il sera présenté par madame W.-H. Delaney, présidente du cercle.

Les membres qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement de même que celles qui désireraient faire partie du cercle n'ont qu'à s'adresser à mademoiselle Joséphine Marois, à madame Jules Girouard ou à mademoiselle Christine McLimont.

LE KIWANIS ET LE ROTARY

Une parfaite entente et des relations très cordiales existent entre les deux "service clubs" de Québec, le Rotary et le Kiwanis. C'est ainsi que dans son dernier bulletin hebdomadaire, le secrétaire du Kiwanis conseille fortement à ses collègues de se rendre au carnaval de charité organisé par le Rotary pour les 2, 3 et 4 novembre prochains.

Ce conseil du secrétaire du Kiwanis on peut le donner à tous les Québecois, car l'oeuvre de bienfaisance du Rotary mérite d'être encouragée par tous. Nous avons rappelé à plusieurs reprises quelles seront les attractions du prochain bazar rotarien pour qu'il nous suffise de dire que personne ne sera déçu en se rendant au moins une fois au Palais Montcalm, lundi, mardi ou mercredi de la semaine prochaine.

UNE CAUSERIE AU CLUB MERCIER

M. Jacques Pinault a prononcé une causerie hier soir, devant les membres du Club Mercier. M. Pinault a parlé de politique. Il a déclaré que plusieurs libéraux qui s'étaient ralliés au mouvement national, lors des dernières élections rejoignent actuellement le parti libéral.

M. Philippe Corriveau, avocat, présidait. A la fin de sa conférence, M. Pinault a été fait membre honoraire du Club Mercier.

L'EXHIBIT STEWART-WARNER

Les quatre exhibits des radio-récepteurs Stewart-Warner devant lesquels se sont arrêtées cette semaine des foules considérables. La nouvelle beauté de ces appareils et les nouveaux perfectionnements apportés les placent aujourd'hui en tête de la compétition. Ce pavillon vaut vraiment la peine d'être visité.

NAISSANCE

L'ABBE. — M. Emile L'Abbé et madame L'Abbé font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 28 et baptisée hier, en l'église de St-Malo, sous les prénoms de Marie-Blanche-Thérèse. Parrain et marraine : M. Henri Hallé et mademoiselle Marie - Blanche Hébert. L'enfant était porté sur les fonds baptismaux par mademoiselle Dolorès Bernier, G.M.G., de l'Hôpital St-Sacrement. 30oct.-1fs.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

BOUCHER. —A Québec, le 28 octobre 1936, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée Mme Zélia Gauthier, épouse de feu Philias Boucher.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 31 courant, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 94, rue St-Ambroise, à 8.45 heures, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 1fs

DALLAIRE. — A Portneuf, le 28 octobre 1936, à l'âge de 57 ans et 1 mois, est décédée Madame Corinne Dufresne, épouse de M. Joseph Dallaire, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9.30 heures, en l'église de Portneuf et de là au cimetière de la paroisse. 29oct.-2fs

GAGNON. — A Giffard, le 27 octobre 1936, à l'âge de 61 ans, est décédée subitement Madame Marie-Louise Lessard, épouse de feu M. Louis-Philippe Gagnon. Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire chez M. Grenier, marchand de glace, à 7.45 heures, pour l'église de Giffard et de là au cimetière de la paroisse. 29oct 2fs

GIGNAC. — A Québec, le 28 octobre 1936, à l'âge de 74 ans et 3 mois, est décédé M. Edouard Gignac, époux de Madame Joséphine Emond.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9.30 heures.
Départ de la maison mortuaire No 23, rue des Franciscains, à 9.15 heures, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 30oct.-3fs

REMERCIEMENTS

BERGERON. — Mme B. Bergeron et ses enfants, Marius et Marguerite, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mathieu Bergeron, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 1fs

SERVICES FUNERAIRES

R.-H. JALBERT "Fleuriste"
AVIS. 15% d'escompte sur tous morceaux mortuaires ordonnés, d'ici au 15 nov R.-H. JALBERT, directeur de funérailles, 131½, 5e Rue, Limoilou. Tél.: 4-1196, rés. 9880. 16oct.-26fs-H

GAUVIN & GAUVIN
AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil Le magasin aux 100 Cravates est renommé par ses cravates à 50c 336 ST-JEAN. tél. 2-1804, rés 7412.
Mardi-jeudi-vend.-5nov.-H

J.-E LEFEBVRE "Fleuriste"
SPECIALITES: Bouquets de mariées, naturels et artificiels, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Maison fondée en 1906. 54 COTE DU PALAIS. tél.

NE GASPILLEZ PAS! Achetez le gros Paquet de Tabac à Cigarettes
La Salle
GROS PAQUET 10¢

LA PROVINCE N'A PAS PERDU LES $45,000

(Suite de la page 3)

la Banque Canadienne Nationale ?

—C'est à part.

—La Banque de Montréal trouvait ça drôle ?

M. Duplessis fait ensuite déposer par le témoin une correspondance à ce sujet, et le premier ministre demande au gérant si la Banque n'a pas eu d'hésitations à payer ces montants.

—Je vais vous dire, note M. Guilmet. Je ne suis gérant de cette succursale que depuis 1929, et vous parlez de lettres datant de 1926.

M. Duplessis fait alors identifier par le témoin de la correspondance datant de 1931, et M. Guilmet fait remarquer qu'une de ces lettres était personnelle. Il y était question de M. DesRivières, de la Banque Canadienne Nationale.

L'hon. T.-D. Bouchard : — A quel date le compte dont vous parlez a-t-il été ouvert ?

—Au 1er semestre de 1913.

—N'y avait-il pas, auparavant, un compte de M. Simoneau, l'ancien comptable de l'Assemblée législative ?

—Pas à notre succursale.

L'hon. Gilbert Layton: — Quand avez-vous cessé de payer les intérêts ?

—En 1933. Sur instructions officielles.

L'hon. M. Duplessis : —On a commencé à trouver ça drôle qu'en 1933 ?

—Je n'ai pas à apprécier les décisions de mes supérieurs.

Voici copie des documents déposés par M. Guilmet:

DOCUMENT No 3

BANQUE DE MONTREAL

Succursale Saint-Roch, 101, rue St-Joseph, Québec.

8 juin, 1936.

Déclaration de l'intérêt des comptes courant A.-C. Taschereau, crédités au compte d'épargne A.-C. Taschereau, de la date de l'ouverture du compte, soit du 30 octobre 1913, jusqu'en septembre 1933.

La somme totale des intérêts ainsi retirés personnellement par M. Antoine Taschereau est de $14,624.71.

(Cette somme est en plus des $15,000, retirés par M. Antoine Taschereau, en intérêts sur les dépôts faits à la Banque Canadienne Nationale jusqu'en 1935.

En 1914

Janvier, $138.40; avril $235.60 ; septembre $189.85; octobre $79.80. Soit une somme totale de $643.65 en 1914.

En 1915

Janvier $131.20; février $74.70 ; mars $96.25; avril $28.85; juin $185.95 septembre $69.40; octobre $51.70 ; décembre $50.96, soit une somme totale de $689.00 pour l'année 1915.

En 1916

Janvier $122.84; février $79.85, mars $119.38; avril $40.; mai $56.; juin $12.; juillet $29.; août $43.; septembre $49.; octobre $50.; novembre $118. Soit en tout, exactement la somme de $721.09 pour l'année 1916.

En 1917

Janvier $344; février $110; mars $77.; avril $86.; mai $82.; juin $51.; juillet $50.; août $39.; octobre $111.; novembre $65.; décembre, $101. Soit une somme totale de $1116.91 pour l'année 1917.

En 1918

Janvier $109.; février $262.; mars $142.; avril $112.; mai $76.; juin $112. juillet $78.; août $54.; septembre $117.; octobre $94.; novembre $86.; décembre $65. Soit en tout pour l'année 1918 une somme de $1207.25.

En 1919

Janvier $114.; février $168.; mars $238.; avril $86.; mai $59.; juin $43.; juillet $103.; août $104.; septembre $106.; octobre $108.; novembre $71.; décembre $129. Soit une somme totale de $1,330.43 pour l'année 1919.

En 1920

Janvier $147.; mars $285.; avril $81. mai $71.; juin $53.; juillet $102. ; septembre $54.; octobre $77.; novembre $186. Soit un total de $1,055.62 pour l'année 1920.

En 1921

Janvier $269.; février $213; mars $307.; mai $207.; juin $5.; juillet $55.; août $66.; septembre $92.; octobre $110.; novembre $103.; décembre $103. Soit une somme totale de $1,520. pour l'année 1921.

En 1922

Janvier $190.; février $210.; mars $268.; mai $243.; juin $54.; juillet $69.; août $63.; septembre $71.; octobre $72.; novembre $38. Soit une somme totale de $1,279.41 pour l'année 1922.

En 1923

Janvier $79.; février $51.; mars $24.; avril $21.; mai $18.; juin $11.; juillet $41.; août $63.; septembre $54.; octobre $57.; novembre $44.; décembre $40. Soit en tout une somme de $505.10 pour l'année 1923.

En 1924

Janvier, $31; mars, $50; avril, 23 ; mai, $31 ; juin, $25 ; juillet, $62 ; août, $31 ; septembre, $25 ; novembre, $65. Soit une somme totale de $334.24 pour l'année 1924.

En 1925

Janvier, $56 ; février, $15 ; avril, $80 ; mai, $15 ; juin, $12 ; juillet, $84 ; août, $33 ; septembre, $36 ; octobre, $53 ; novembre, $39; décembre, $23 ; soit un total de $446.-40 pour l'année 19925.

En 1926

Janvier, $15 ; février, $18 ; mars, $8 ; avril $61 ; juin, $37 ; juillet, $63 ; août $56 ; septembre $47 ; octobre, $27 ; novembre, $38 ; décembre, $57. Soit une somme totale de $440.838 pour l'année 1926.

En 1927

Janvier, $40 ; février, $30 ; mars, $10 ; mai, $48 ; juin, $6 ; juillet, $82 ; août, $75 ; sptembre, $27 ; novembre, $115 ; décembre, $60. Soit une somme totale de $493.78 pour l'année 1927.

En 1928

Février, $99 ; mars, $34 ; avril, $52 ; mai, $19 ; juin, $16 ; juillet, $65 ; août, $37 ; octobre, $35 ; novembre, $78 ; décembre, $31. Soit une somme totale de $467.45 pour l'année 1928.

En 1929

Janvier, $34 ; février, $36 ; mars, $26 ; avril, $39 ; mai, $40 ; juin, $87 ; juillet, $18 ; août, $47 ; septembre $52 ; octobre, $53 ; novembre, $52 ; décembre, $55. Soit une somme totale de $539.858 pour l'année 1929.

En 1930

Janvier, $54 ; février, $31 ; mars, $16 ; avril, $76 ; mai, $58 ; juin, $40 ; juillet, $69 ; août, $43 ; septembre, $41 ; octobre, $46 ; novembre, $69 ; décembre, $50. Soit en tout une somme de $603.50 pour l'année 1930.

En 1931

Janvier, $35 ; février, $20 ; mars, $13 ; avril, $47 ; mai, $25 ; juin, $39 ; juillet, $89 ; septembre, $37 ; octobre, $43 ; novembre, $40 ; décembre, $63. Soit en tout une somme de $501.23 pour l'année 1931.

En 1932

Janvier, $41 ; février, $30 ; mars, $53 ; avril, $11 ; mai, $11 ; juin, $19 ; juillet, $28 8; août, $8 ; septembre, $13 ; octobre, $15; novembre, $17. Soit une somme totale de $268.30 pour l'année 1932.

En 1933

Janvier, $25 ; février, $30 ; mars, $17 ; avril, $29; mai, $62; juin, $40; juillet, $10 ; août, $53 ; septembre, $11. Soit en tout une somme de $290 pour l'année 1933.

Document No 1
BUREAU DU SURINTENDANT
District de Québec et Terreneuve.
Montréal, 25 juillet, 1931
Cher M. Guilmet,
re: A. C. Taschereau

Référant à votre lettre du 24 courant, il est clair par le caractère d'imprimerie des chèques et par les articles que vous citez dans votre lettre du 22 courant, qui sont des extraits des Statuts Refondus de 1925, que les fonds sous le contrôle de M. Taschereau, sont de l'argent appartenant au gouvernement. L'information que vous nous avez donnée au sujet de ce compte, parait contradictoire. Comme je viens de vous le dire, les fonds sont clairement la propriété du gouvernement. Sur la seconde page de votre lettre du 22 courant, toutefois, vous citez une traduction d'une lettre de M. Taschereau, datée du 7 janvier 1926, dans laquelle il déclare que ces comptes sont des comptes personnels du Comptable et qu'il a droit de faire créditer l'intérêt à son compte d'épargne personnel.

Bien ! le seul argent qu'il a le droit de faire créditer à son compte d'épargne personnel est celui qu'il a gagné à même ses propres fonds et bien que les chèques tirés sur les comptes en question sont écrits sur des formules imprimées du gouvernement, M. Taschereau considère cet argent comme son argent personnel. Bien ! ça ne peut être à la fois l'argent personnel de M. Taschereau et l'argent du gouvernement. Si, comme vous l'affirmez — et tel semble bien être le cas, l'argent appartient au gouvernement et que M. Taschereau est simplement le fiduciaire du gouvernement, vous pouvez considérer les fonds comme tels, et exempter ces comptes des instructions modifiées de la circulaire 2558. Il sera nécessaire toutefois, et je crois que vous admettrez que c'est là la procédure correcte à suivre, de créditer l'intérêt produit par chaque compte au compte auquel il doit s'appliquer et non pas au compte personnel de M. Taschereau. S'il considère qu'il a droit à cet intérêt, il peut retirer les fonds par chèque et le créditer à son compte personnel et à cela nous ne pouvons nous opposer.

Bien à vous,
W. W. BRUCE.

M. Edgar Vézina est ensuite appelé à continuer son témoignage. Comme on envoie un messager le prévenir, M. F.-A. Pouliot, député de Missisquoi, fait remarquer :

—"En attendant le témoin, monsieur le président, on peut consulter le dictionnaire sur le sens des mots, vu que le chef de l'opposition a donné hier une définition de l'honnêteté et de la probité. Le dictionnaire dit que c'est la même chose."

L'hon. T.-D. Bouchard : "J'ai dit que le manque d'honnêteté et le vol, ce n'est pas la même chose. C'est le premier ministre qui a confondu les deux hier."

L'hon. M. Duplessis : "J'ai converti le sens des mots, et les autres volaient."

M. Edgar Vézina vient alors continuer son témoignage :

L'hon. T.-D. Bouchard : "Je désirerais transquestionner le témoin en attendant. Nous en aurons peut-être besoin pour autre chose, par exemple, pour l'examen en chef. M. Vézina, vous avez parlé hier d'une somme de $45,000 mal appropriée au conseil législatif?

L'hon. M. Duplessis : "Cette question n'est pas légale. Le témoin n'a pas dit "somme mal appropriée". Il a dit qu'une somme globale de $45,-000 avait été versée pour les indemnités de certains conseillers, bien que ces divisions n'étaient pas représentées. C'est la même chose qu'un détournement de fonds."

L'hon. T.-D. Bouchard : "Alors si cette somme n'a pas été appropriée aux fins pour lesquelles elle était destinée, elle a été mal appropriée."

M. Edg. Vézina : "Les $45,000 qui ont été accordés en quelques années avaient été demandés pour l'indemnité de certains conseillers. Cette somme, supposée être payée à qui de droit, n'a pas rencontré les conditions suivant lesquelles elle devait être versée, et elle a été dépensée pour l'administration du conseil législatif."

L'hon. T.-D. Bouchard : "Vous considérez cela comme de l'administration illégale?

M. Edg. Vézina: — "Je me place au point de vue de la logique"

L'hon. T.-D. Bouchard: — "Ce n'est pas une question de logique, mais c'est la loi qui nous occupe ici."

M. A. Boyer: — "Je m'objecte à cette remarque. Le devoir du contrôleur, c'est de recevoir les états de compte du conseil législatif pour faire ensuite la vérification. Quand l'auditeur a constaté que certains conseillers étaient décédés, il a réalisé que les sommes n'avaient pas été payées à qui de droit."

L'hon. T.-D. Bouchard: — "Je vais prouver que tout ceci a été payé légalement."

L'hon. M. Duplessis: — "Le chef de l'opposition est présomptueux. Il faut être en vie pour retirer une indemnité, et quand on paie pour des personnes mortes, c'est de la "canaillerie."

L'hon. T.-D. Bouchard: — "L'article "90" de l'acte l'indépendance de la législature.

On s'objecte à cette remarque, et l'hon. T.-D. Bouchard reprend: —"Nous avons le droit de savoir si ces sommes ont été payées conformement à la loi."

L'hon. M. Duplessis: — "L'appropriation c'est le vote d'un montant basé sur des estimations budgétaires. Si on a demandé de l'argent pour 24 conseillers, cette somme doit être employée à cette fin. Ainsi, si on prête à quelqu'un $25,000 pour construire une maison, et qu'il dépense cet argent ailleurs, c'est un détournement de fonds. Le comptable et le président du conseil législatif à cette époque auraient dû retourner cet argent au trésor. Il était impossible pour la Chambre de ne pas voter ces montants, car elle ne savait pas si les conseillers seraient remplacés au cours de l'année; mais il n'était pas justifiable d'agir ainsi de l'autre côté."

L'hon. T.-D. Bouchard: — "La loi dit que ces sommes peuvent être employées au paiement des dépenses contingentes du conseil législatif, et même s'il y a un déficit, de le combler avec les deniers publics appropriés entre leurs mains. C'est bien clair."

M. Bouchard lit l'article 90 de l'acte de l'indépendance de la législature. M. Auguste Boyer veut l'interrompre.

—"Voulez-vous me laisser lire, s'il vous plait, dit-il.

Après avoir lu l'article, le chef de l'opposition déclare:

—La loi dit clairement que s'il reste des fonds sur ce qui a été attribué pour les salaires, ces argents peuvent servir pour des dépenses contingentes. Et je demande à l'auditeur si ces argents $45,000 ont servi pour les dépenses contingentes.

M. Boyer lit à son tour l'article 45 et prétend que cet article dit le contraire.

M.Bouchard: — Je prétends que mon distingué contradicteur interprète mal la loi.

M. Duplessis. — M. le président...

M. Bouchard. — Voulez-vous laisser répondre le témoin?

M. Duplessis.—C'est vous qui parlez de laisser répondre les témoins, après ce qui s'est passé au mois de mai, quand vos amis et vous empêchiez tous les témoins de répondre?

M. Bouchard. — Vous allez les entendre les témoins; vous ne perdez rien pour attendre.

M. Duplessis. — M. le président, c'est très clair. Le chef de l'opposition parlementaire, et à côté de lui, le chef suppléant, disent que quand un contrat est accordé et que, sur la liste de paye, il y a des noms de morts, celui qui a mis ces noms a le droit de retirer l'argent. Eh ! bien, je dis que quand un montant est voté pour payer le salaire d'un conseiller et que cet argent n'est pas retourné au trésor, quand ce trésorier est mort, que c'est du vol, comme un avocat qui garde l'argent de ses clients.

Dr Hamel. — M. Vézina, dans les rapports annuels, est-ce que ces argents apparaissaient comme ayant été payés?

M. Vézina. — C'était inséré dans les dépenses totales à l'adresse du conseil.

M. Bouchard. — En présence de l'article que je viens de lire, est-ce que le greffier avait le droit d'appliquer à des dépenses contingentes les argents votés pour les salaires des conseillers?

M. Vézina. — Je ne crois pas. En vertu de l'article 90.

M. Bouchard. — Que signifie cet article?

M. Duplessis. — Demandez-le au procureur général !

M. Bouchard. — Je le demande au témoin.

M. Vézina continue à répondre à M. Bouchard.

—Une partie peut être attribuée à des dépenses contingentes, en certains cas, mais jamais la totalité.

—Ainsi donc, une partie des deniers destinés aux conseillers législatifs vivants pouvait aller à des dépenses contingentes?

—Ce n'est pas mon interprétation. On ne peut pas dire que de pareilles sommes sont disponibles. Elles sont plutôt caduques.

—Je demande si des montants non payés à des conseillers législatifs vivants peuvent aller aux dépenses contingentes".

M. Duplessis. — Il y a une différence entre des montants et des indemnités. Les indemnités des conseillers législatifs sont destinées à leur être payées.

—Je parle de ceux qui sont vivants, mais qui n'ont pas assisté à toutes les séances, dit M. Bouchard.

M. Vézina: —S'ils n'assistent pas le nombre de jours prévus, au lieu de toute leur indemnité ils peuvent retirer tant par jour. Le reste doit être retourné au trésor.

—En vertu de quel article?

M. Duplessis: —En vertu du bon sens.

M. Bouchard. — Laissez répondre le témoin.

M. Vézina. — En vertu de l'article 390.

—Combien de séances sont requises? demande M. Bouchard.

—Si le chef de l'opposition, dit M. Duplessis, veut un cours de droit, je comprends qu'il en a besoin, mais il doit s'adresser au département légal. Nous sommes ici pour enquêter sur les faits seulement. Il ne faut pas anticiper. L'interprétation des faits, c'est le comité qui la donnera, et l'opinion publique. Il ne faut pas que le trésorier sorte de ses attributions. Si vous trouvez cela légal, vous le direz dans votre rapport. Mais le vérificateur doit être questionné sur des faits et des chiffres.

M. Bouchard.—Je ne demande pas d'opinion légale. Mais le vérificateur ne doit pas seulement balancer les livres. Il doit voir aussi si les paiements ont été faits conformément à la loi. Je veux savoir si des excédents, non payés à cause d'absence, n'ont pas été dépensés pour d'autres fins légitimes. C'est à ça que je veux en venir.

M. Duplessis.—Le vote des subsides est l'apanage exclusif des députés, des représentants du peuple. Les conseillers ne peuvent pas en disposer. Les députés votent les subsides pour des fins précises. En s'attribuant des montants pour des fins particulières autres que celles pour lesquelles elles ont été votées, les conseillers empiètent sur les prérogatives des députés et sont coupables de détournement de fonds, ce qui conduirait en prison n'importe quel particulier.

M. Bouchard.—Je veux savoir ceci. Je suppose que dans un département, il reste $25,000 sur différents item que l'on n'a pas tous dépensés, est-ce que c'est versé au trésor ?

—La balance est périmée, répond M. Vézina, et versée au fonds consolidé.

—Alors, il n'est pas tenu compte des balances sur chaque article, mais seulement de l'ensemble ?

—Tout doit être payé au fur et à mesure sur présentation des factures.

—Vous prétendez cela. Quand il reste par exemple $25,000, ce n'est pas versé au fonds consolidé.

M. Duplessis. — Pas avec Antoine Taschereau.

M. Bouchard. — Ne faites pas de farces. Ce n'est pas le temps. Il s'agit de savoir si des vols dont on a parlé n'existent que dans votre cerveau.

M. Duplessis.— Comment ? C'est l'orateur qui porte la responsabilité de la conduite d'Antoine Taschereau, et vous étiez orateur dans ce temps-là.

M. Bouchard.— C'est arrivé dans mon département quand j'étais orateur, que des balances retournent au fonds consolidé. M. Vézina, pourquoi dites-vous qu'elles sont périmées ?

M. Vézina.—Le conseil législatif ne fonctionne pas de la même manière que le service civil. Les argents votés sont mis à la disposition du Conseil ou de l'Assemblée, et le trésorier de la province en est le gardien.

M. Bouchard.—Alors, vous admettez que les balances retournent au trésor ?

M. Vézina.—Vous me demandez cela... j'apporterai un état complet à une autre séance.

M. Bouchard. — Prétendez-vous qu'il n'y a qu'à l'Assemblée législative et au conseil, que l'on procède ainsi ?

M. Vézina.—Dans l'administration aussi de la justice.

M. Bouchard.—Lorsque vous avez parlé de la balance de $300,000 déposée au nom personnel de M. Lanctôt, ce n'était donc pas là une balance qui devait retourner au Trésor ?

M. Vézina.— Nous marchions avec un système de comptabilité qui fonctionnait depuis la Confédération.

M. Bouchard.— Qu'est-ce que vous auriez fait de 40,000 piastres s'il vous était revenu ?

M. Vézina.— Je l'aurais déposé au fonds consolidé de la province.

M. Bouchard.—Sans demander au comptable la provenance des détails de telle ou telle somme ?

M. Vézina.—Je pourrai vous donner ces renseignements à la prochaine séance. Cette année, la balance disponible a été versée au trésor. J'ai demandé qu'elle soit remise et elle a été remise. La balance était de $700.

M. Bouchard.—Quelle entrée avez-vous faite dans les livres ?

M. Vézina.— J'ai constaté un surplus de $700. J'ai demandé à mon assistant de communiquer avec le Conseil.

M. Duplessis.— Est-ce après la dissolution ? Quand ils avaient peur?

M. Vézina.—Je ne sais pas.

M. Bouchard.—Qu'on ait peur ou non, ce n'est pas la question. Quelle entrée avez-vous faite dans les livres, avec ce $700 ?

M. Vézina.—Je le dirai à la prochaine séance.

M. Bouchard.— Et vous apporterez les livres, afin de voir l'entrée que vous avez faite ?

M. Vézina.—Oui.

L'hon. M. Duplessis.— Lorsque ces abus ont commencé, l'opposition du temps a fait inscrire sur le feuilleton du jour une question demandant au gouvernement de s'informer auprès du Conseil législatif pourquoi ces indemnités avaient été ainsi payées. Et, le Conseil législatif, par la bouche de son président d'alors, l'honorable Adélard Turgeon a répondu que ceci n'était pas "des affaires de la Chambre Basse". Quand les droits des représentants du peuple ont été ainsi violés, on ne viendra toujours pas prétendre qu'un auditeur pouvait faire plus que les députés de l'opposition qui détenaient un mandat de leurs électeurs.

L'hon. T.-D. Bouchard.— Je crois qu'on essaie de cacher ma question avec tous ces discours.

Voix à droite. — Il se fâche.

L'hon. T.-D. Bouchard.—Je ne me fâche pas, même si mon enthousiasme me fait agir ainsi. Il n'y a personne de plus calme ici que le chef de l'opposition, sauf le témoin.

L'hon. T.-D. Bouchard demande alors au sténographe de répéter sa question, et comme ce dernier s'empresse de la relever dans ses notes, M. Edgar Vézina reprend : — "Suivant mes attributions, je considère que quand le greffier du Conseil législatif me transmettait une demande au sujet des indemnités, il était difficile pour l'Auditeur de savoir si réellement les conseillers dont il était question existaient alors. Il y a certain contrôle qui est difficile à exercer, comme à la voirie et dans d'autres départements où il y a des centaines d'employés à payer. Il aurait fallu que je communique avec tous ces conseillers. En face de cette situation, je me suis fié au greffier pour lui demander la liste des indemnités à être payées, et insérer ensuite dans les comptes publics un état des dépenses, parce qu'on attribuait aux contingents la différence qu'il y avait dans le montant des indemnités. Qu'est-ce que pouvait faire l'Auditeur dans tout ceci ? Il n'avait qu'à constater le fait, car s'il m'avait fallu faire un rapport sur chaque chose, les commentaires des comptes publics auraient été plus volumineux que le rapport lui-même. Quant au reste, c'était au Conseil législatif qu'il appartenait de demander au Trésor d'augmenter ses crédits.

L'hon. T.-D. Bouchard.—Vous avez dit que l'Auditeur n'a pas accès aux livres de la Chambre et du Conseil ?

L'hon. M. Duplessis.—Le témoin n'a jamais dit cela. De plus, nous avions à l'enquête qui a précédé la dissolution des Chambres des documents qui démontraient que lorsque les inspecteurs des banques se sont plaints au département du trésor à propos des intérêts que percevait M. Ant. Taschereau, on a retourné ces documents à M. Antoine Taschereau en lui disant... "Occupez-vous donc de cela!" On reproche un officier de n'avoir pas suivi certaines directives, alors que la province se faisait voler à même les fonds publics.

L'hon. T.-D. Bouchard.— Je veux savoir si le témoin a dit qu'il n'avait pas accès aux livres de la Chambre ou du Conseil ?

L'hon. M. Duplessis.— Le témoin a dit qu'il lui était difficile d'aller se renseigner à la Chambre ou au Conseil, et qu'il devait accepter les rapports qui lui étaient présentés.

L'hon. T.-D. Bouchard.— Vous répondrez demain, M. Vézina.

L'hon. M. Duplessis.— Je proteste de nouveau, et je tiens à souligner que tous les crédits du peuple sont votés par les législateurs de deux façons : A la Chambre basse sous le contrôle du Conseil législatif, et par mandats spéciaux approuvés au cabinet provincial. Les argents ainsi votés doivent être dépensés dans un délai de douze mois, et sinon, ils doivent être remis au fonds du revenu consolidé, c'est-à-dire dans la caisse courante.

M. Edg. Vézina.—Oui, exactement.

M. Bouchard. — Qu'entendez-vous par le surplus disponible à la fin de l'année ?

M. Vézina.—Le surplus du budget.

M. Bouchard.—Je veux en venir à ceci : est-ce que le surplus prévu par la loi est l'ensemble des surplus, l'ensemble des économies sur différents item ?

M. Vézina.—D'après la loi, c'est l'ensemble.

M. Bouchard. —La loi dit que le Conseil peut employer le surplus pour les dépenses contingentes. Alors, ce n'était pas illégal ?

M. Vézina.— La question que vous m'avez posée était pour les $45,000. alloués pour payer les conseillers.

M. Bouchard.—Je veux savoir s'il y a eu illégalité.

M. Vézina.—Le surplus provenant du salaire des conseillers a pu servir pour combler d'autres items où les montants votés n'étaient pas suffisants. Mais je considère qu'on ne peut établir des surplus avec des personnes qui n'existent pas.

M. Bouchard.—Pourquoi ?

M. Vézina.—C'est la logique.

M. Bouchard.—Ecoutez-moi. On vote un certain montant pour les conseillers. Il en meurt un. Le salaire de celui-ci ne peut-il pas faire partie du surplus qui doit retourner au trésor ?

M. Vézina.—Si un conseiller meurt, ce qui lui est voté et ne lui est pas payé doit être porté au déficit des dépenses.

M. Bouchard.—C'est ce que je prétends.

L'interrogatoire continue.

M. Bouchard.—Vous avez fait l'audition des comptes du Conseil législatif ?

M. Vézina.—L'auditeur n'a pas accès dans ces comptes.

M. Bouchard.—Je prétends qu'il a le devoir de les vérifier. L'auditeur est au-dessus du gouvernement, il dépend des Chambres.

M. Duplessis.— Une minute. Le gouvernement avait pour lui les neuf dizièmes de la Chambre, et les neuf dixièmes et demi du conseil.

M. Bouchard.— Si l'auditeur ne voulait pas accepter les responsabilités, il n'avait qu'à ne pas se laisser nommer.

M. Duplessis. — Les crédits sont votés de deux façons. Par les chambres et par mandats spéciaux. S'ils ne sont pas dépensés dans les douze mois, ils doivent retourner au trésor?

M. Vézina. — Oui.

M. Duplessis. — Et quand ces argents sont votés pour certaines fins, le conseil législatif, qui n'a pas les pouvoirs, ne peut les affecter à d'autres fins?

M. Bouchard. — Je proteste. Ce sont des questions suggestives.

M. Cyrille Dumaine (libéral, Bagot) — Vous avez parlé des $45,000. M. Vézina, dites-vous que c'est du vol?

M. Vézina. — Ce n'est pas à moi à décider cela.

M. Dumaine. — Au sujet de votre témoignage, les journaux ont parle de vol. Il faut renseigner le peuple.

M. Duplessis. — Il y a différentes manières de voler. Il y a des détournements de fonds, aussi. Je suis surpris qu'un notaire ne sache pas cela.

M. Bouchard. — Je proteste contre ce cours de droit criminel que le premier ministre vient de donner. Ce n'est pas un détournement de fonds, quand la loi le permet.

M. Léon Casgrain (libéral, Rivière-du-Loup). — En un mot, M. Vézina, est-ce que la province a perdu $45,000?

M. Vézina. — La province n'a pas perdu $45,000. Le conseil législatif a dépensé cet argent à d'autres fins. Si les journaux ont rapporté que c'était du vol, ce n'est pas de ma faute, je n'ai pas dit cela.

M. Duplessis. — Est-ce que la province retire des profits pour des salaires qui sont payés à des gens qui n'existent pas?

M. Vézina. — Pas à mon sens.

M. Bouchard. — C'est la théorie du premier ministre, qui est un non sens.

M. Dumaine. — Cet argent n'a pas été payé à des gens qui étaient décédés?

M. Duplessis. — Vous n'êtes pas sérieux. Vous pouvez faire voter les morts, mais vous ne pouvez pas évidemment leur donner de l'argent.

M. Dumaine. — C'est vous qui avez dit que cet argent avait été remis à des gens qui n'existaient pas.

M. Bastien. — Est-ce qu'on peut appeler cela des actes de canaillerie, comme le premier ministre l'a fait?

M. Vézina. — Ce n'est pas à moi à décider cela.

A une heure, le comité s'ajourne à mardi prochain.

LA Date REDOUTÉE
Toutes les femmes souffrent périodiquement de maux de tête, vertiges, névralgies, nervosité, dépression, etc. Ces troubles, qui sont parfois le début de malaises graves, ont pour origine une circulation du sang anormale, des congestions et déplacements des organes féminins.
FANDORINE
donne à la femme le moyen d'éviter et d'enrayer ces souffrances. Toute femme soucieuse de sa santé devrait employer FANDORINE. Pour ses soins intimes elle devra, en même temps, faire usage de la
GYRALDOSE
un produit pour usage externe qui décongestionne, raffermit et tonifie les muqueuses, tue les germes microbiens, et redonne aux organes fatigués une vitalité extraordinaire.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous ?"
C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE LURODONAL

Personne n'emporte du Lait et des Oeufs Pochés en auto...
Tout le monde peut emporter CECI et en obtenir la même nourriture.

★ *Des analyses de laboratoire ont démontré que ¼ de lb de Chocolat au lait Cadbury's "Dairy Milk" est aussi nourrissant qu'un verre de lait et deux œufs pochés sur une grande tranche de pain grillé et beurré. Il entre une demi-livre de lait (pesé) complet, frais et crémeux dans chaque ¼ de livre de ce chocolat. Le lait est concentré; l'eau seule en est enlevée, et toute la valeur nutritive est retenue.*
Fry-Cadbury Ltd, Montréal.
CADBURYS
DAIRY MILK CHOCOLATE *Un aliment des plus délicieux!*

CAUSERIE DE M. GUERARD

(Suite de la page 3)

Marie, présenta ensuite le conférencier, rappelant les nombreux succès remportés au Barreau par Me Guérard.

Le conférencier prit ensuite la parole et évoqua les premiers temps de la paroisse St-Coeur de Marie. Il en retraça l'évolution et l'accroissement fit l'éloge du dévouement de ses pasteurs et des religieux eudistes qui les secondèrent dans leur tâche. Il cita la biographie du premier curé dûe à la plume du R. P. Yves Gautier, c.j.m., et donna une notice biographique sur l'actuel pasteur dont la brillante carrière militaire se déroula de 1914 à 1918 durant la grande guerre et se continua par un dévouement de toutes les heures au chevet des âmes des fidèles.

Mademoiselle Solange Pelletier chanta ensuite la "Chanson des cloches", de Robert Planquette et "Ouvre tes yeux bleus", de Jules Massenet. M. Georges Chouinard, organiste, l'accompagnait. L'art avec lequel elle interpréta ces deux airs lui valut d'être très applaudie et rappelée, puis M. Jean-Marie Guérard donna la seconde partie de sa causerie. Il traita des oeuvres paroissiales qui sont en pleine activité dans la paroisse et qui permettent à tous de pratiquer la dévotion qu'ils préfèrent ou de se livrer aux études sociales et littéraires qu'ils aiment le mieux.

Mademoiselle Monique Rouillard joua ensuite "Caprice", de Mendelssohn et le Père Quélo remercia chaleureusement le conférencier tout en faisant de spirituelles allusions aux compliments que M. Guérard avait faits à son curé. L'hymne national termina cette charmante soirée.

Débarrassez les Reins de l'Acide et des Poisons
Vous y gagnerez en santé et vous cesserez de vous lever la nuit.
Quand les reins sont obstrués, ils s'affaiblissent, la vessie devient irritée, souvent l'insuffisance de l'écoulement d'urine cause des brûlements; le sommeil est agité et les visites nocturnes à la chambre de toilette sont fréquentes.
Le bon moyen inoffensif et peu coûteux, de faire cesser cet ennui et de rétablir dans les reins et la vessie une action saine, est de vous procurer chez n'importe quel pharmacien une boîte de 40 cents de Capsules "Gold Medal" à l'Huile de Haarlem et de les prendre tel qu'indiqué: vous ne serez pas désappointé.
Mais assurez-vous que l'on vous donne les Capsules "GOLD MEDAL" (MEDAILLE D'OR) à l'Huile de Haarlem — le produit original et authentique — venant directement de Haarlem, Hollande — excellent stimulant des reins et diurétique. Rappelez-vous aussi que d'autres symptômes de troubles des reins et de la vessie sont le mal de dos, crampes aux jambes, yeux bouffis, moiteur des mains et nervosité.

UN EXHIBIT IMPORTANT AU SALON INDUSTRIEL

Les ménagères qui visitent, cette semaine, le Salon Industriel, Manège Militaire, ont plaisir à s'arrêter devant le pavillon des machines à laver "Miss Simplicity" ... les bien nommées ... parce qu'elles possèdent un mécanisme et une facilité d'opération on ne peut plus facile. La maison Woodhouse & Cie Ltée, rue de la Couronne en est le représentant autorisé à Québec.

London House
"L'ARISTOCRATE DES CAFÉS"

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m. Samedi: 7 à 9 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
96, Rue St-Joseph — Tél.: 4-4841

Douze mille personnes ont visité le Salon industriel au cours de la journée.-Entrevues intéressantes des exposants

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA" 203F

On tente de mettre des aveux devant les jurés

On a commencé, hier après-midi, dans le procès pour manslaughter de Blanchet, une petite enquête sur l'admissibilité des aveux faits par l'accusé. — Onze témoins ont été entendus au cours de la journée d'hier.

Les détectives

Onze témoins ont été entendus hier, dans la cause de Blanchet accusé de manslaughter et cependant la Couronne n'a pas encore terminé sa preuve. Lorsque la Cour s'est ajournée, hier après-midi, à 5 heures 30, on faisait un petit procès dans le grand pour savoir si les aveux faits par l'accusé aux détectives étaient légaux. On sait que pour faire la preuve de l'admissibilité des aveux, la Couronne doit demander au juge de faire sortir les jurés. On entend alors les témoins des aveux et le juge se pro-

(Suite à la page 14, 3e col.)

LA FIN DE LA CHASSE AUX CANARDS

M. J.-B. Harkin, commissaire des Parcs Nationaux du Canada, vient de publier un avis qui intéresse tous les chasseurs de la province de Québec.

"Conformément aux règlements fédéraux", est-il dit dans cet avis, "pour 1936, la saison de chasse des canards, oies et autres oiseaux migrateurs dans le Québec ferme le 31 octobre prochain. Le 31 octobre est donc le dernier jour où cette chasse est ouverte.

"La saison de chasse de ces oiseaux a été réduite à deux mois cette année dans tout le Canada."

Une maison, propriété de M. Adolphe Tremblay et occupée comme magasin de mademoiselle Gisèle Tremblay, a été détruite de fond en comble, mercredi soir dernier, à La Tuque.

RAPPORT DANS QUATRE JOURS

L'enquête sur les circonstances qui ont entouré l'explosion survenue à St-Malo est terminée.

Les témoignages

L'enquête du commissaire des incendies sur les circonstances qui ont précédé l'explosion des réservoirs à gazoline de la Canadian Oil, à St-Malo, s'est terminée hier. Plusieurs témoins ont été questionnés au cours des deux séances tenues par M. Eugène Leclerc et son assistant M. Lorenzo Labrecque.

Le vice-président de la Canadian Oil, M. West, de Toronto, est venu expliquer au commissaire le fonctionnement des pompes qui alimentaient les réservoirs de distribution. Dans son témoignage, M. West a déclaré que le système fonctionnait très bien; puis M. Roméo Mathieu, un ancien employé de la compagnie, fut ensuite entendu. M. Mathieu dit qu'à son sens le système d'égout, sous les entrepôts, n'était pas absolument adéquat, le trop plein pouvant s'échapper par les extrémités de chacune des sections du tuyau de 12

(Suite à la page 8, 4e col.)

RENE GARCEAU A LE CRANE FRACTURE

St-Elie de Caxton, 28.—(Spéciale) M. René Garceau, de St-Elie de Caxton, s'est fait blesser dangereusement lorsque le cheval qu'il conduisait prit peur soudainement et le renversa sur son pasage. M. Garceau venait de charger du foin. Il souffre d'une fracture du crâne; il a, en outre, plusieurs blessures aux jambes et aux mains.

Le septième Salon industriel organisé par L'Evénement et Le Soleil remporte un succès sans précédent. — Les élèves du séminaire, du Collège de Lévis, du Séminaire des Pères Blancs d'Afrique, de l'Ecole Normale Laval, et de plusieurs autres institutions sont passés voir les exhibits.

A propos d'automobiles

Le septième Salon Industriel de Québec continue d'attirer des foules. Hier, une assistance que l'on estime, sans aucune exagération, à plus de douze mille personnes, s'est pressée aux abords des kiosques. Au nombre de ces milliers de visiteurs, les exposants ont été heureux de saluer, hier après-midi, la présence de plusieurs groupes nombreux d'écoliers. C'est ainsi que les élèves du Séminaire de Québec, du Collège de Lévis, des postulants du Séminaire des Pères Blancs d'Afrique, les élèves de l'Ecole Normale Laval, du Collège de Beauport, des écoles Morisset, St-Roch, Notre-Dame de Grâce et St-Dominique, se sont rendus au Manège Militaire et ont pu admirer les magnifiques kiosques et tout ce qu'ils renferment.

Les exposants du Salon Industriel de Québec sont eux-mêmes très heureux des résultats obtenus. C'est ainsi qu'hier soir, plusieurs nous ont manifesté toute leur satisfaction en faisant remarquer que ce salon annuel était assurément le plus grand facteur pour faire connaître une maison et les produits qu'elle offre au public acheteur. M. Ferdinand Guilemette, président de la Universal Auto et de la Canadian Auto Sales ; M. J.-B. Villeneuve, en charge des lotissements de la maison P.-T. Légaré ; M. Robert Morency, de la maison Robert Morency ; M. Maurice Charland, de la Farine Robin Hood ; M. Prendergast, président de la compagnie des produits Penn-X ; M. J.-A. Juneau gérant de la maison Gauthier Ltée ; M. L.-P. Trugeon, représentant à Québec de la Howard Smith Co Ltd.; M. Roméo Croteau, de la maison Croteau, et plusieurs exposants nous ont parlé avec éloges du Salon Industriel et des résultats qu'ils en attendaient.

M. FERD. GUILEMETTE

Un des exhibits qui suscitent le plus l'attention des visiteurs est celui de la Universal Auto Ltd. et de la Canadian Auto Ltd., où se trouvent réunis plusieurs modèles des automobiles "Chrysler", "Plymouth" et "Packard". En se rendant à ce pavillon, le visiteur a une idée juste de ce que représentent les perfectionnements sur les autos de 1937. En effet à eux seuls, les "Chrysler" les "Plymouth" et les "Packard" possèdent toutes les caractéristiques des nouveaux modèles. Leur luxe leur confort sont remarquables. C'est ainsi que plusieurs ventes ont déjà été faites et que de jours en jours les acheteurs probables se font plus nombreux.

M. Ferdinand Guilemette, le président de la Universal Auto et de la Canadian Auto, a bien voulu nous faire une déclaration, hier soir, et nous dire ce qu'il pensait du Salon Industriel de Québec. M. Guilemette était alors accompagné du gérant de la Universal Auto. "Le Salon Industriel", a-t-il déclaré, "est assurément le plus grand facteur pour activer le commerce, faire connaître nos produits et accentuer les ventes. Les résultats que j'ai obtenus depuis l'ouverture de ce salon me prouvent davantage toute l'importance d'une pareille exposition. Pour ma part je suis des plus satisfaits. Je dirai même que les résultats sont plus satisfaisants que ceux du salon de l'Auto. Cinq ventes ont déjà été faites et les acheteurs sont nombreux. Sans prétention de ma part, je tiendrai à dire que lorsque le salon de l'Auto ouvrira en novembre prochain, la Universal Auto comptera 75 nouveaux véhicules sur la route. A date, cette même compagnie a vendu exactement 132 nouvelles automobiles. De son côté, la Canadian Auto Sales a réalisé de beaux succès. Vingt-huit "Packard" sont vendus et sur ce nombre vingt et un sont livrés. Les perspectives pour l'année sont des plus encourageantes et je crois que l'année 1937 sera excellente pour notre commerce".

M. Guilemette termina en formulant un souhait. "Le gouvernement provincial", dit-il, "devrait favoriser l'industrie de l'auto et se rendre à notre demande en émettant les licences d'automobiles dès le mois de novembre. Cette mesure activerait davantage les ventes et permettrait à tous les mécaniciens et ouvriers dans les garages de travailler tout l'hiver".

MAISON P.-T. LEGARE

En l'absence de M. Omer Fiset, gérant du magasin de meubles de la rue St-Joseph, M. J.-B. Villeneuve, qui est en charge des exhibits au Salon Industriel nous a également exprimé toute la satisfaction des officiers de la compagnie P.-T. Légaré. "Nous sommes enchantés des résultats obtenus. La foule se presse à nos différents pavillons et manifeste toute son admiration en présence des différents morceaux que nous exposons ici. Le Salon Industriel est assurément le plus grand médium de publicité que l'on puisse trouver. Il crée également une grande confiance et fait connaître davantage les maisons de chez-nous".

Les exhibits de la maison P.-T. Légaré jouissent en effet, au Salon Industriel, d'une grande popularité. Tous les visiteurs admirent les différents morceaux, chesterfields, radios, set de chambre à coucher, poêles, laveuses, et petits morceaux qui sont en montre.

LE Dr A. VALLEE ELU DIRECTEUR

L'Association des Médecins de langue française d'Europe a décerné cet honneur à M. le Dr Arthur Vallée.

Sa carrière

M. le docteur Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de Médecine à l'Université Laval vient d'être nommé directeur de l'Association des Médecins de langue française d'Europe. Cette nomination de l'un de nos concitoyens les plus éminents à une charge aussi importante est un honneur pour le docteur Vallée et, à la fois, pour l'Université où il professe depuis de nombreuses années avec tant de succès. Il succède au docteur Béco, de Liège. Le siège de la Belgique passe au Canada.

Ces directeurs sont nommés pour une période de quatre ans. On nous apprend que l'Association des Médecins de langue française d'Europe a voulu honorer le Canada et rappeler la visite des médecins français lors des fêtes de Cartier. C'est ce qu'a déclaré à Paris le professeur Hardoing, de Lyon, secrétaire général de cette société.

Parmi les autres membres de l'Association, mentionnons MM. les professeurs Marcel Labbé, de Paris, Lafirgue, de Montpellier, Sergent, de Paris, Roch, de Genève, Mauriac, de Bordeaux, le frère du célèbre romancier de renom lui-même.

Tous les pays de langue française font partie de cette société qui ne compte parmi ses membres que des médecins de grande réputation.

Le docteur Arthur Vallée qui est professeur titulaire de Laval, est très apprécié dans les milieux français où il est bien connu.

Il est docteur ès lettres, docteur du collège des médecins de Madrid, commandeur de Saint-Grégoire le Grand, officier de la Légion d'Honneur, membre de la société royale du Canada, officier d'Académie, membre du collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, lauréat de l'Académie de Médecine, membre correspondant de la société médicale des hôpitaux de Paris, de la société d'anatomie et de la société d'histoire de la médecine, membre du comité consultatif des Connaught Antitoxin Laboratories de l'Université de Toronto, directeur de l'Institut d'anatomie pathologique, des laboratoires de bactériologie, professeur d'anatomie pathologique et chargé du cours de bactériologie pratique.

LE BARON EMPAIN VIENT RENCONTRER LE CABINET PROVINCIAL

Une dépêche de la Presse Canadienne venant de Montréal nous apprend que le baron Louis Empain, jeune financier belge, qui récemment a acheté presque toute la propriété des Sulpiciens à Oka pour le prix d'environ $200,000, est parti hier soir pour Québec où il rencontrera les officiels du gouvernement provincial afin de leur expliquer ses plans pour l'établissement d'un centre agricole modèle à Oka et leur demander la coopération de l'Etat.

Le baron Empain a déclaré hier que les travaux pour la réalisation de ce projet étaient déjà commencés et qu'il s'attendait que, dès le printemps prochain, dix familles seraient installées sur ses terres. Quinze autres seront admises plus tard, ce qui formera un total de vingt-cinq familles agricoles amenées de Belgique. Il a expliqué qu'il chercherait à obtenir l'autorisation des autorités d'immigration pour que ces familles soient admises au pays, après avoir fourni la preuve qu'elles sont en position de se suffire à elles-mêmes.

La police met fin à une épidémie de vols

Le détective Gaulin et le constable P. Horrigan ont arrêté, hier après-midi, deux individus qui auront à répondre à de nombreuses accusations de vols. — Plusieurs plaintes de résidents du quartier Limoilou.

Vol d'un bicycle

Quatre arrestations ont été opérées, hier, par les détectives et constables municipaux, en rapport avec toute une série de vols commis depuis quelques semaines dans notre ville. Les quatre prisonniers sont des jeunes gens âgés de 15 à 18 ans, mais que semblent "avoir de l'étoffe".

Le détective Adélard Gaulin et le constable P. Horrigan ont mis la main, hier après-midi, sur deux jeunes hommes qui ont toute une série de vols à leur crédit. Ces deux prévenus exerçaient leurs activités dans le quartier Limoilou. Ils seront accusés, ce matin, en Cour de police, d'avoir pénétré avec effraction à plusieurs endroits et d'avoir dérobé des marchandises pour plusieurs centaines de piastres.

Pris sur le fait au moment où il enlevait des bouchons de radiateurs d'automobiles, un garçon d'une quinaine d'années a été arrêté par un propriétaire d'automobile et donné en garde au constable Boily, de la station de police No 4.

Le quatrième jeune homme a été arrêté pour vol de bicyclette. Il a comparu devant le juge Laetare Roy et a plaidé non coupable.

LA "WABASSO COTTON" AUGMENTE LES SALAIRES

Trois-Rivières, 30. (Spéciale) — De récentes entrevues entre le ministre du Travail, l'hon. William Tremblay, et M. William Whitehead, gérant de la Wabasso Cotton des Trois-Rivières, rapporteront une augmentation d'au moins $100,000, par année dans les salaires payés par cette compagnie à ses employés.

Cette nouvelle a été annoncée officiellement par le ministre du Travail à notre représentant.

"A la suite de notre arrivée au pouvoir, à la demande du premier ministre, l'hon. M. Duplessis, dit-il, je me suis mis immédiatement en communication avec les officiers de la compagnie Wabasso Cotton afin d'obtenir de meilleurs salaires pour les employés. Nous avons fait appel à la coopération des directeurs et après quelques entrevues avec M. Whitehead, nous avons réussi à nous entendre. Les augmentations dans les salaires représenteront un montant d'environ $100,000. Je crois même qu'elles dépasseront cette somme".

Chicoutimi, 30. — (P.C.) La formation d'une union d'entrepreneurs dans l'industrie du bâtiment pour les comtés de Charlevoix, Saguenay, Chicoutimi et Lac St-Jean vient d'être annoncée hier. Il y a une semaine, le Secrétaire provincial a accordé une charte à la nouvelle organisation, qui porte le nom d'Association des Constructeurs du Saguenay-Lac St-Jean.

CLAVIGRAPHES

NEUFS, RECONSTRUITS ET D'OCCASION
TOUS GARANTIS
Meilleur choix à Québec

Vendus comptant ou à termes. Aussi loués et échangés

Location de machines à écrire $3.00 par mois.
Réparation de clavigraphes de toutes marques.

CLÉMENT & CLÉMENT Ltée

AGENTS EXCLUSIFS de l'UNDERWOOD A QUEBEC

Téléphone : 2-1422 — — 104, COTE DE LA MONTAGNE

Suivez la foule

au

7e SALON INDUSTRIEL DE QUEBEC

(organisé par Le "Soleil" et "L'Evénement")

au

Manège Militaire

(GRANDE-ALLEE)

Ouvert aujourd'hui et demain

de 1 h. 30 à 6 h. l'après-midi
de 7 h. 30 à 10 h. 30 le soir

Nous recommandons à tous ceux qui peuvent le faire, de profiter de l'après-midi pour visiter le Salon Industriel et éviter ainsi les foules du soir. De cette façon, ils pourront visiter les exhibits avec beaucoup plus de plaisir et de profit.

Les enfants, accompagnés ou non, ne sont pas admis le soir

Admission: 10c

TENTATIVE DE VOL A MAIN ARMEE

A la succursale de la Banque Provinciale, à St-Barnabé. — Sang froid du gérant, M. Charles Marcouiller.

PAS DE TELEPHONE

Une tentative de vol à main armée a été perpétré, lundi soir dernier, vers 9 heures, à la succursale de la Banque Provinciale à Saint-Barnabé, comté de Saint-Maurice. C'est grâce au sang froid de l'agent de la succursale, M. Charles Marcouiller, si le vol n'a pas été commis et si le gérant lui-même n'a pas été tué. Cet audacieux attentat a été commis au moment où M. Marcouiller était à faire les derniers arrangements au sujet d'une police d'assurance et qu'il ouvrait le coffre fort pour prendre des papiers.

La tentative du fier-à-bras en question aurait pu coûter la vie à M. Marcouiller, n'eût été la réponse courageuse que ce dernier opposa aux menaces de l'autre. Car M. Marcouiller parla assez fort, que le bandit craignit de ne voir sourdre des témoins, qui auraient pu lui faire un mauvais parti. Le fils et les trois filles de M. Marcouiller étaient, en effet, à la maison, dans les appartements attenant à celui où se trouvent les comptoirs de la succursale.

Ce qui menaça de compliquer l'incident et de le rendre très grave, c'est qu'à ce moment, la ligne téléphonique était brisée par hasard ou non ? On ne sait pas. Toujours est-il que M. Mar-

(Suite à la page 8, 5e col.)

LE KIWANIS REÇOIT LE Lt-COL. O'MEARA

Le visiteur prononce une conférence sur la philatélie. — En le remerciant M. Gordon Ross fait une intéressante suggestion.

DES CONCERTS

Le Lieutenant-Cononel Jack O'Meara a prononcé, hier midi, devant les membres du club Kiwanis une conférence sur la philatélie. Il a montré que l'art de collectionner les timbres n'est pas seulement un amusement d'écolier, mais un art véritable et souvent une science passionnante. Le conférencier fut présenté par le président du club, M. E.-C. Woodley, et remercié par M. Gordon Ross. Ce dernier émit le voeu que les kiwaniens gardent les timbres étrangers qu'ils peuvent recevoir afin de les faire parvenir aux écoliers-collectionneurs.

M. Maurice de Soumois a annoncé, hier midi, à ses collègues que l'organisation des concerts du dimanche, qui seront donnés sous les auspices du Club allait, à merveille. Ces concerts, donnés au Palais Montcalm, commenceront au milieu de novembre et feront connaître davantage nos meilleurs artistes locaux.

Le conférencier rappelle d'abord que le public a tendance à considérer la philatélie comme un amusement d'écolier. Pour les jeunes comme pour les plus âgés l'art de collectionner les timbres est une excellente façon de s'intéresser à la géographie et à l'histoire. Au début, les collections étaient peu impor-

(Suite à la page 14, 6e col.)

Utilisez-vous VOTRE VOITURE DURANT L'HIVER ?

Remisez-la au

GARAGE ST-LOUIS

Appelez **4-2824** pour connaître nos prix spéciaux.

GARAGE ST LOUIS
37 rue ST-LOUIS

FREINS BATTERIES ANTIGEL
GRAISSAGE LAVAGE MECANICIENS EXPERTS

Maintenant en Vente

LA NOUVELLE "SERIE TOUTES-ETOILES" 1937 DE

RADIOS DE FOREST CROSLEY

la nouvelle mode

Syntonisation SANS SE PENCHER, NI CLIGNER

avec en plus les nouvelles lampes METALLISEES exemptes de bruit et tous les autres perfectionnements avancés — les plus grandes valeurs de radios depuis 14 ans que De Forest Crosley existe !

La syntonisation sans se pencher ni cligner des yeux grâce au panneau incliné vous permet de syntoniser de façon plus simple—particulièrement les stations étrangères à ondes courtes — la visiblité sous tous les angles est meilleure—l'apparence améliorée.

Les nouveaux De Forest Crosley 1937 de la magnifique série "toutes-étoiles" vous donnent une réception considérablement améliorée et plus satisfaisante des capitales du monde entier. Plusieurs perfectionnements nouveaux assurent une plus grande fidélité sonore — plus de plaisir pour vous à écouter tous les programmes.

Voyez, entendez et examinez ces nouveaux modèles. Il y a des genres conventionnels qui se vendent aussi bon marché que $49.95 et les modèles type console à panneau de syntonisation incliné possédant l'exclusif et original "cadran-rayon" De Forest Crosley, aussi bas que $122.95. Vous aurez un bon prix pour votre vieux radio, 90 jours de service gratuit et les payements par mensualités sont faciles.

Réception étrangère garantie; ancienne réception sur ondes courtes doublée; "cadran-rayon" De Forest Crosley exclusif; suppression des bruits; grands haut-parleurs auditorium; amplification classe "A"; efficacité de la bobine R—F augmentée de 42%; unité complète de syntonisation; sélectivité variable; haute fidélité; réglage automatique de sensibilité. Voyez le superbe modèle "NEPTUNE" De Forest Crosley à panneau incliné de syntonisation "SANS SE PENCHER" $122.95

Pianos Radios Laveuses

C. ROBITAILLE ENR.
320 RUE ST-JOSEPH
LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ

Meubles Poêles Réfrigérateurs